This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
2 45 0270 4239

LANE

MEDICAL LIBRARY

Gift
S.F.County Medical Society

AMERICAN BANK NOTE CO. LITHO.

Les Heures Libres

Les Heures Libres

GAILLARDISES ET CURIOSITÉS HISTORIQUES
DES TEMPS PASSÉS

Recueillies « ad usum Medici »

PAR

PIERRE PIC

AVEC 80 REPRODUCTIONS DE PORTRAITS ANCIENS

PARIS
G. STEINHEIL, ÉDITEUR
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE
—
1908

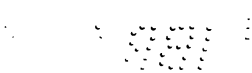

A MON TRÈS CHER AMI

A. PINARD

Le coq gaulois de la pure race,
dont le chant clair
allie les bonnes pondeuses, les bonnes couveuses.

PRÉAMBULE

Tout d'abord un aveu qui coûte beaucoup à l'amour-propre du signataire de cet « Exposé des motifs ». Mon instruction classique a présenté une bien regrettable lacune ; elle a comporté une période préhistorique, anhistorique. dirais-je (α privatif, souvenir du jeune âge !), si au compilateur de vieux bouquins le néologisme ne devait inspirer une sainte horreur. Je m'explique.

Au temps déjà lointain où, selon la formule, j'usais mes fonds de culotte, jusqu'à voir le jour au travers, sur les bancs de l'*Alma Mater* (qui m'eût dit alors que je figurerais un jour comme fondateur dans la Société de ses Amis !) à cette époque reculée, dis-je, les leçons d'histoire m'apparaissaient comme un pensum nauséeux. Des conciles, des batailles, des traités, des dates et encore des dates ! Je n'ai

78375

jamais pu en fixer qu'une seule — 1415, Bataille d'Azincourt. Encore dois-je confesser ici que c'est à cause de l'usage très particulier qu'une princesse dont le nom m'échappe faisait, disions-nous, d'un fer de lance ramassé sur ce champ de bataille. Les surnoms plus ou moins grotesques étiquetés par nos pères à leurs maîtres et seigneurs n'arrivaient pas à me dérider. Ces Grands, ces Gros, ces Justes, ces Hardis, ces Bien-aimés me causaient un dégoût insurmontable.

Seuls émergeaient de ce naufrage Pépin le Bref et Louis le Hutin. Le premier, malgré son diamètre réduit, m'apparaissait comme regrettable quand la pluie nous surprenait au cours des tristes promenades du jeudi : Panthéon—Barrière du Trône, deux par deux, cuistre en tête, pion en queue.

Quant au dénommé Hutin, j'avais une idée bien peu nette de la signification de son surnom, mais j'y trouvais une consonance aimable,une rime riche qui me le rendait sympathique. — « Nos noms à toutes finissent en *ain*, disait Sophie Arnould au prince d'Hénin, son amant du jour, qui la priait de lui rappeler le nom d'une de ses camarades. »

Malgré les efforts, combien louables, de mai-

tres grimpés depuis lors tout en haut de l'échelle universitaire et sociale, j'étais un cancre fieffé et je serais demeuré jusqu'à mon dernier souffle résolument rebelle à l'appréciation des beautés de l'histoire, s'il n'était survenu dans mon existence un épisode douloureux. Déjà je frisais la cinquantaine, quand la mort d'un ami très cher et toujours bien regretté[1] me plaça dans cette alternative d'abandonner une étude historique médicale qu'il laissait inachevée, ou de la terminer moi-même. La pilule était amère. Je fermai les yeux et me lançai dans l'aventure, tel un vieillard atteint de cataracte double.

Le dépouillement qui m'était imposé des *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont, fut pour moi le couteau du bon oculiste; un couteau à trente-six lames, s'il vous plaît, comme il n'en existe pas au catalogue de Collin.

Pourquoi diable le Ministre de mon temps, si libéral et dont je salue en passant la mémoire vénérée, Victor Duruy, n'avait-il pas mis ces

1. Je pourrais dire de cet ami ce que Montaigne écrit de la Boétie dans ses *Essais* : Si l'on me presse de dire pourquoy ie l'aymoys, ie sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant : « Parce que c'estoit luy ; parce que c'estoit moy. » (Livre I, ch. xxvii, De l'amitié.)

mémoires, avec la correspondance de la Palatine, au rang des classiques ? Les romans auraient fui nos pupitres, et nous aurions pris goût à l'histoire ainsi présentée. Qui sait? L'Académie des Inscriptions m'eût peut-être aujourd'hui ouvert ses portes ! Jetons un voile sur ces regrets superflus.

Donc, je dus avaler des centaines et des centaines de pages, le crayon à la main, de telle sorte qu'après avoir broyé des tonnes de minerai, je me trouvais à la tête d'une masse de documents que mon innocence de néophyte chenu jugeait précieux.

Il serait ridicule de me vanter d'avoir prospecté à Meudon un filon de blanc d'Espagne. Cette besogne est à la portée de tous les Trublet. J'ai pensé cependant que les médecins, au milieu desquels je vis depuis vingt-cinq ans, que je vois disposer de si peu de minutes pour se distraire des soucis de la clientèle, pourraient s'intéresser à des anecdotes un peu gaillardes, touchant parfois à la médecine ou même simplement curieuses, si je les leur présentais en fragments digestibles et dépouillées des longueurs fastidieuses parmi lesquelles j'avais dû les déterrer.

Ce recueil devrait porter en sous-titre non

pas *Morceaux choisis*, mais *Morceaux exclus;* c'est le fond du panier des mémoires du dix-huitième siècle ; c'est aussi le mille-unième de ces vieux anas qui, se copiant les uns les autres, ont amusé tant de générations.

J'ai spécifié que j'avais compilé *ad usum Medici*, je ne pense donc pas avoir à m'excuser d'avoir fait aux anecdotes libertines la part trop large aux dépens des curiosités historiques. M'excuserai-je même de n'avoir pas rejeté ce qui a trait à l'amour socratique, aux pratiques des *non-conformistes*, comme on disait au dix-huitième siècle ? Non pas, et cela pour la raison que ces pratiques intéressent le médecin au titre pathologique, et surtout qu'on ne peut se faire une idée juste des mœurs d'une époque si, par pudibonderie, on fait abstraction de ce qui paraît trop à charge pour ces mœurs.

Une question restait pour moi assez embarrassante à trancher. Si l'on met à part les publications délibérément licencieuses, qui demeurent cachées dans l'enfer des bibliothèques d'amateurs, la plupart des ouvrages du dix-huitième siècle ne désignent les organes génitaux, leur usage, leurs maladies que par des initiales suivies de points. On se promène

ainsi dans des allées de c.... de v..., de b....., de c... p..., etc. C'est un peu fatigant à la longue, et bien inutile souvent[1].

En effet, ou bien le lecteur complète immédiatement le mot, il était alors enfantin d'abréger ; ou bien il ne complète pas, et l'historiette est ridicule. Allais-je donc appeler un chat, un chat, et inversement ? Grosse affaire ! dirai-je. Je l'avoue, j'ai eu le trac. La crainte du robin est le commencement de la sagesse. En principe j'ai donc respecté la typographie première, allongeant parfois l'initiale d'une ou deux lettres quand l'abréviation m'apparaissait par trop bête.

1. J'emprunte au *Menagiana* (Paris, 1693, p. 211), dont les extraits forment le début de cet opuscule, un exemple de cette transformation d'une historiette en énigme par des points.

« Un ecclésiastique de Poitou achetoit un J... 7 francs chez Petit, et trouvant qu'il étoit cher, il disoit : Mais est-il bien entier ? Le garçon de Petit dit : Il s'en faut peu. Et quoy ! dit le Poitevin, les c.... P.... n'y sont pas ? Ah ! vraiment si elles y étoient, répondit le garçon, vous ne l'auriez pas pour 200 francs. »

Le prix de la vente me permet de supposer que J... représente ici un *jars*, que vend un garçon rôtisseur. S'effrayer d'écrire un jars n'est pas d'une pudibonderie banale ; Molière n'eût pas terni la réputation de son Agnès en lui faisant dire : « *Le petit jars est mort.* » Quant aux c.... p...., il s'agit sans doute de ce qui était appendu, ce dit-on, au nom patronymique du cardinal de Bonnec.....e avant qu'il l'émasculât pour ne pas surexciter la curiosité de ses pénitentes. Le jars de Petit eût été bien phénoménal, à la vérité s'il eût laissé voir ce que le Poitevin disait lui manquer.

J'ai cherché à conserver à ces extraits un ordre vaguement chronologique, bien que les originaux dont ils sont tirés se chevauchent souvent les uns les autres. Cette première série correspond à peu près à la première moitié du XVIIIe siècle. Une seconde pourra comprendre la fin du règne de Louis XV après la mort de la Pompadour et la période pré-révolutionnaire à laquelle se rapportent les *Mémoires de Bachaumont*, cause première de cet opuscule.

Bien que les personnages dont il s'agit soient presque tous bien connus, j'ai cru bon d'illustrer ces *Heures* de gravures autant que possible contemporaines des personnages représentés. Cette illustration eût été sans limites, si je ne m'étais imposé de ne reproduire que des documents m'appartenant.

Quelques-uns de ceux-ci (le Grand Dauphin, le Régent) ont subi une mutilation qui n'en a pas diminué l'intérêt. Un *amateur éclairé* a fait sauter d'un coup de canif les fleurs de lys du cartouche et le privilège du Roy, jaloux sans doute d'avoir sa part du pompeux hexamètre composé par un enthousiaste en l'honneur de Franklin :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

L'insertion de certains portraits se justifie plutôt par leur valeur de curiosité que par leur rapport direct avec le texte ; celui du Maréchal de La Meilleraye doit sa présence à une ligne banale (p. 91) consacrée à son arrière petit-fils, Guy-Paul, l'oncle des quatre sœurs de Nesle ; celui d'Henri IV, d'allure quelque peu caricaturale, est peut-être plus ressemblant que la statue du Pont-Neuf.

Le venin que l'on rencontre dans la queue de tout bon préambule sera ici avantageusement remplacé par le miel périgourdin de Montaigne.

« Je m'en vois escornifflant, par cy par là, des livres, les sentences qui me plaisent, non pour les garder, (car je n'ay point de gardoire) mais pour les transporter en cettuy cy, où à vray dire, elles ne sont plus miennes qu'en leur première place. » (*Essais*, livre I, ch. XXIV.)

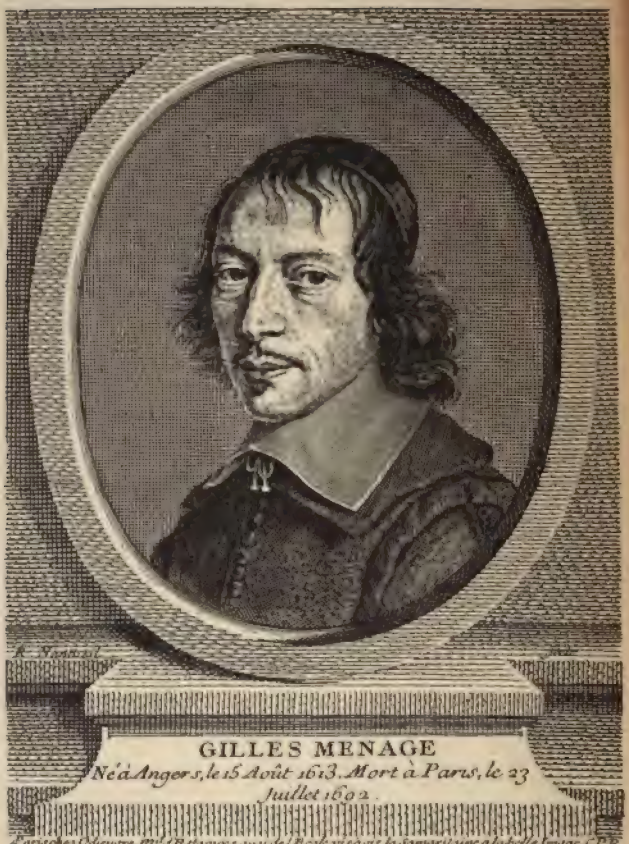

GILLES MENAGE

Né à Angers, le 15 Août 1613. Mort à Paris, le 23 Juillet 1692.

Paris chez Odieuvre, Md d'Estampes, quai de l'Ecole vis à vis la Samaritaine à la belle Image. CPR

I. — Menagiana [1]

Un Prédicateur ennuyoit tout le monde en prêchant les Béatitudes. Une dame luy dit après le Sermon : Monsieur, vous en avez oublié une : Bienheureux ceux qui n'estoient pas à vôtre Sermon.

Madame de L... qui a l'esprit un peu léger ayant mal à la tête disoit à Madame C... : Madame, que j'ay la teste pezante ! Mad. C... lui dit : Madame, vous verrez c'est un corps étranger.

1. L'orthographe et la ponctuation de ce vieux recueil ont été scrupuleusement conservées, d'après la première édition de 1693. Gilles Ménage est le Vadius des *Précieuses ridicules*. La leçon lui profita ; il ne cessa, après l'avoir reçue, de rendre justice à Molière. Ménage fut le familier de Madame de Sévigné, qui le traitait comme un homme sans conséquence et lui laissait prendre sa belle main dans les siennes (voir page 11). « Je suis votre confesseur et j'ai été votre martyr, lui disait-il un jour. — Et moi votre vierge, répondit-elle. »

On questoit un jour pour une fille qui n'avoit pu faire vœu de pauvreté faute d'argent.

Mad. de Sévigné s'informant de ma santé, je luy dis : Madame je suis enrhumé. Elle me dit : Je la suis aussi. Je luy dis : Il me semble, Madame, que selon les regles de nostre langue il faudroit dire : Je le suis. Vous direz comme il vous plaira, répondit-elle, mais pour moy je ne diray jamais autrement que je n'aye de la barbe.

Le Pere.... Capucin et Prestre, qui avoit la pierre, étant prest d'être taillé, dit : Mais aussi ne seray-je point impuissant ?

Un Angevin qui ne se fioit point à sa mémoire, et qui écrivoit tout ce qu'il avoit à faire, mit sur ses tablettes : Mémoire à moy pour me marier en passant à Tours.

Un bon Païsan demandant un jour à un Pape, qu'il regardoit comme un Dieu sur terre, la grace de faire une double récolte chaque année ; le Pape lui accorda ce qu'il demandoit ; mais en même temps il luy dit, que chaque année seroit de vingt-quatre mois.

M. le Lieutenant P.... trouvoit les gens d'Eglise si heureux qu'il disoit quelquefois : Quand je devrois être damné, il faut que je me fasse d'Eglise.

MARIE DE MEDICIS
REINE DE FRANCE

Je tenois une des mains de Madame de S.... avec les deux miennes. Lorsqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit : Voilà le plus bel ouvrage qui soit jamais sorty de vos mains.

M. d'Ar... qui n'étoit que fils d'Epicier, et faisoit le gros Seigneur, avoit fait peindre chez luy sous un tableau de dévotion, *Respice finem* : on effaça l'R initiale et l'M finale, pour le faire souvenir qui il étoit ; car il y avoit, *espice fine.*

La femme de M. de Bautru voulut toujours être appelée Madame Nogent nonobstant son mariage, disant qu'elle ne vouloit pas être appelée Madame Bautrou par la Reine, qui étoit alors Marie de Médicis.

Comme on fesoit admirer à feu M. de M.... la magnificence du bâtiment de la grande Eglise de Coutances, il dit : Cela a-t-il été fait en ce païs-ci ?

Une personne parlant d'un Prédicateur de qui elle avoit entendu le Sermon de fort loin, il m'a, dit-elle, parlé de la main, et je l'ay écouté des yeux.

Un Poëte présentant à M. le Prince l'Epitaphe de Moliere, M. le Prince lui dit : Je voudrois que ce fût luy qui m'aportât la vôtre.

M. de Bl... étant sur le pont de Ceuilly, dit :

Pourquoi n'a-t-on point mis icy de gardefoux? Son laquais luy dit : Monsieur, c'est qu'on ne savoit pas que vous y dussiez passer.

Au dernier sermon d'une Mission faite à une paroisse de la campagne, tout le monde pleuroit hors un payïsan. Un autre luy dit : Pourquoi ne pleure-tu pas ? Il luy répondit : Je ne suis pas de la Paroisse.

Madame de S... rendant visite à Madame d'H... au commencement de chaque année, avoit coutume de luy dire : Madame je viens savoir quel âge vous voulez que nous ayons cette année.

Feu M. de L... Evêque du M..., étoit sujet à demeurer court en prêchant. Madame de S... voyant son portrait, dit : On diroit qu'il prêche.

Dans un village de Poitou une femme eut une grosse maladie à la fin de laquelle elle tomba en létargie : son mary et ceux qui étoient autour d'elle la crurent morte. Ils l'envelopèrent seulement d'un linge selon la coutume des pauvres gens du payïs, et la firent porter en terre. En allant à l'église celuy qui la portoit passa si près d'un buisson que les épines l'ayant piquée elle revint de sa létargie. Quatorze ans après elle mourut encore, au moins le crut-on ainsi : comme on la portoit en terre, et que l'on approchoit d'un buisson, le mary se mit

à crier deux ou trois fois : N'approchez pas des haies.

Madame de C.... L.... avoit appris à sa petite fille à jouer *à la Madame.* Un jour que j'étois allé la voir, elle voulut bien la laisser jouer en ma présence. On fit venir les laquais à qui elle fit plusieurs commandemens, entr'autres celuy-cy : *Si Monsieur Ménage vient icy, qu'on dise que je n'y suis pas.*

Singebere, Docteur en Droit à Angers, aïant accusé et convaincu d'adultère sa femme qui étoit fort belle, il la fit enfermer dans un Couvent, et prit une concubine à sa place. Un railleur se trouvant dans une Compagnie où on parloit de l'affaire de ce Docteur, dit assez plaisamment : Pour prendre une p... il auroit aussi bien fait de garder sa femme.

M. de S... reprochoit un jour à M. du Périer qu'il étoit réduit au lait des Muses. Cela ne peut pas être, luy répondit M. du Périer, les Muses sont vierges et n'ont point de lait, à moins que vous ne les ayez prostituées.

M. Nublé étoit grand Legiste. Dans un repas qu'il fit avec M. de Bélièvre et d'autres de leurs amis, M. Nublé se mit en devoir de couper une perdrix, et ne pouvoit trouver le joint de l'aîle. M. de Bélièvre qui le voyait embarrassé, luy dit :

N'est-il pas vrai, Monsieur, que vous aimeriez mieux savoir une loy de moins?

M. L... battoit son cheval qui luy donnoit des ruades, et ne vouloit pas avoir le dernier. M. de B... qui étoit présent, dit à M. L... Monsieur, montrez-vous le plus sage. Comme on racontoit cela devant M. Talon, il dit: Je say mieux l'histoire que vous; ce n'étoit pas à M. L... mais au cheval à qui B... disoit cela.

Quoique M. de Bautru fût amy de M. de Balzac, M. de Balzac n'étoit pas content de luy, parce qu'il prétendoit qu'il luy avoit rendu un méchant service auprès de M. le Cardinal de Richelieu. En effet sur ce qu'il étoit toujours malade ou valétudinaire. Comment est-ce, disoit-il, qu'il pourroit se bien porter? il ne fait que parler de luy-même, et à chaque fois qu'il en parle il met le chapeau à la main, cela l'enrhume.

M. l'Evêque de Rennes me devoit trois mille francs. Nous nous rencontrâmes dans la campagne dans un beau chemin, où nos carrosses alloient fort vîte. M. de Rennes mettant vîtement la tête hors la portiere, me cria: Monsieur, mille excuses. Je luy criay dans l'instant même: Monsieur, mille écus.

M. de B... traitant un jour chez luy beaucoup de gens de qualité, son Maître d'Hôtel en servant sur table fit quelque chose qui ne luy plut pas. M. de

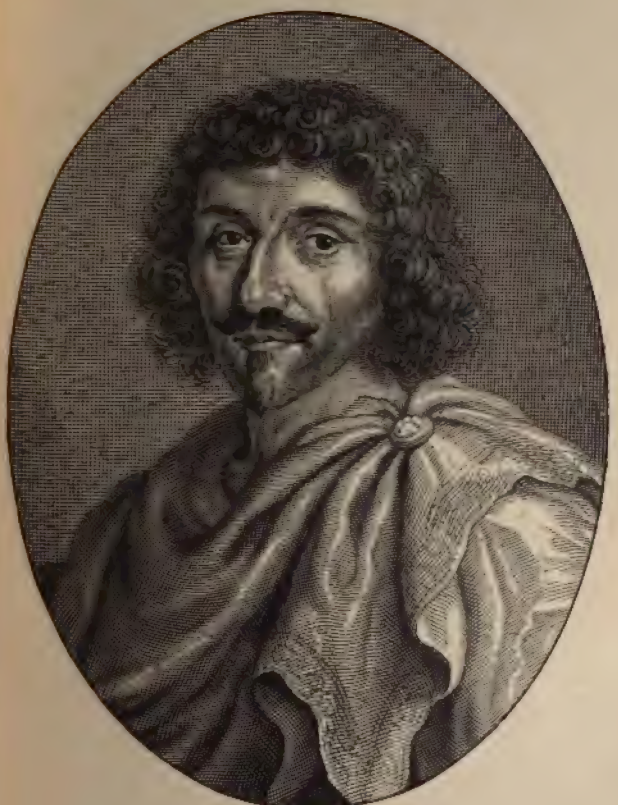

MONSIEUR DE BALZAC

B... voulant luy en faire la honte devant toute la Compagnie, luy dit : Un tel, vous ne savez guère vivre. Le Maître d'Hôtel luy repartit sur le champ : Et où diable l'aurois-je appris, Monsieur, puisque je n'ay jamais bougé d'avec vous.

Quand M. Casaubon vint la première fois en Sorbonne (elle n'avoit pas encore été rebâtie) on luy dit : Voilà une salle où il y a quatre cens ans qu'on dispute. Il dit : Qu'a-t-on décidé ?

M. D... étant dans une compagnie de Dames où l'on parloit de la prise de Mons : une de ces Dames comme il se levoit pour sortir, l'arresta par son manteau, et luy dit : Monsieur, vous ne sortirez point d'icy, que vous ne nous ayïez fait un petit quatrain sur cette nouvelle conquête de notre grand Monarque. M. D... fit ce qu'il put pour s'en défendre ; mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il luy demanda quartier pour un moment. Et voicy dequoy il la paya sur l'heure :

Mons étoit, disoit-on, pucelle
Qu'un Roy gardoit avec le dernier soin.
Louïs le Grand en eut besoin.
Mons se rendit. Vous auriez fait comme elle.

M..... avoit la barbe rousse. Etant à sa maison de campagne, il demanda à un payïsan qu'il savoit étre eunuque, pourquoy il n'avoit point de barbe. Le Paysan luy répondit, que le bon Dieu fesant la distribution des barbes, il étoit venu lors qu'il n'en

restoit plus que de rousses à donner, et qu'il aima mieux n'en point avoir du tout, que d'en porter une rousse.

Mad. Loiseau, Bourgeoise, étoit à Versailles. Le Roi voyant qu'elle s'avançoit fort près du Cercle, dit à Mad. la Duchesse de..... Questionnez la un peu Madame. Mad. la duchesse de..... l'ayant fait approcher luy dit : Madame quel Oiseau est le plus sujet étre cocu ? elle luy dit : c'est un Duc, Madame.

M. C..... avoit une jambe de bois et voyoit une Demoiselle, qu'une autre personne voyoit aussi en même temps. La Damoiselle étant devenue grosse, il y eut dispute entre eux, à qui appartiendroit l'Enfant. M. C..... dit à l'autre : Si l'enfant vient au monde avec une jambe de bois, il sera à moy ; s'il naist avec ses deux jambes, il sera à vous.

M. le Cardinal de Richelieu étant malade, M. de Bautru se trouva dans son antichambre dans le temps qu'un grand parleur y étoit et faisoit grand bruit. M. de Bautru pria qu'on fist silence, parce que cela incommodoit M. le Cardinal. Pourquoy voulez-vous que je ne parle pas, dit le grand parleur ? il est vray que je parle beaucoup, mais je parle bien. Je suis de votre avis pour la moitié, repartit M. de Bautru.

François Premier avoit gagé contre Octavien de Saint Gelais, Evêque d'Angoulesme et Poëte

LE CARDINAL DE RICHELIEU

célebre, que toutes les fois qu'il l'interrogeroit en vers, il ne pourroit lui répondre de même sans coq à l'asne. Comme il revenoit de dire la Messe, le Roy luy dit :

En m'en revenant de l'école
J'ai rencontré Dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vétue.

Saint Gelais répondit sur le champ :

Otez-moi du cou cette étole ;
Et si bien-tôt je ne l'accolle,
J'aurai la gageure perdue :

M. de L... disoit : J'ay reçu tous mes Sacremens excepté le Mariage que je n'ai jamais reçu en original, mais dont j'ai tiré plusieurs copies.

M. Sarrazin dit que Lucrece se tua après coup.

La Reine Mere vouloit faire mettre N..... aux Filles-Repenties. M. de Bautru dit: Madame, elle n'est ny fille ny repentie.

Feu M. de la H..... avoit été saigné, et avoit ensuite pris quelque vomitif. Comme son mal ne diminuoit point, M. de P..... luy dit qu'il feroit bien de se confesser. Il luy répondit : Mon frère, ce seroit bien des évacuations pour un jour.

M. de Montmort étant un jour à table avec grande compagnie où tout le monde parloit, chan-

toit, et rioit. Eh ! Messieurs, dit-il, un peu de silence, je vous prie, on ne sait ce qu'on mange.

Un Official du temps de M. de Gondy, de qui le nom ne me vient pas à la mémoire, m'a dit que pendant quarante ans qu'il avoit exercé sa Charge, il n'avoit ordonné le congrès [1] qu'une seule fois. C'étoit à un meusnier. Comme il fesoit fort bien son devoir dans la preuve, sa femme lui dit : Jacob, pourquoy ne faisois-tu pas de même quand nous étions chez nous, nous n'aurions pas eu la peine de venir icy ?

Une légère atteinte d'apoplexie s'appelle un brevet de retenue.

Dans une Audiance ou l'on fesoit beaucoup de bruit, le Juge dit : Huissiers, qu'on fasse silence : cela est étrange du bruit que l'on fait : nous avons jugé, ajouta-t'il, je ne say combien de causes sans les entendre.

On dit des allusions, des équivoques, et des turlupinades qu'elles ne valent rien quand on les donne pour bonnes ; mais qu'elles sont bonnes, quand on les donne pour ne valoir rien.

On disoit à M. de Bautru qu'au rapport de Pline

1. Epreuve légale en cas d'accusation d'impuissance portée par une femme contre son mari. Elle avait lieu à l'Officialité, près Notre-Dame.

; cherchoient plutôt les vieilles brebis que
. : C'est, dit M. de Bautru, que les béliers
›éliers.

›lier qui alloit à la chasse, à qui on avoit
ıe parlast pas crainte que les lapins pris-
ite, dit dez qu'il en vit : *Ecce cuniculi.*
l les vit fuir aussi-tôt, il dit : Qui auroit
:s lapins entendîssent le Latin ?

:... disoit une nouvelle : M. de B... luy
ne peut pas être, car j'ay une lettre du 31,
contraire. Il dit, La mienne est du 32.

›bé de Bois-robert qui aimoit la bonne
ıssant par la rue sainte Anastase près
ıme blessé à mort entouré de plusieurs
s, entendit qu'on l'appeloit pour le con-
s'approcha, et luy dit : Mon camarade
Dieu, dites votre *Benedicite.*

Gombaud présenta un jour à M. le Car-
Richelieu des vers qu'il avoit faits. M. le
de Richelieu en les lisant dit : Voila des
ıe je n'entens pas. M. de Gombaud dit
t : Ce n'est pas ma faute.

II. — Correspondance de Madame Duchesse d'Orléans

Elisabeth Charlotte, fille de l'électeur palatin Charles-Louis, naquit à Heidelberg, le 7 juillet 1652. Après la mort de Mme Henriette d'Angleterre, Louis XIV remaria son frère à la fille de l'électeur palatin, dans le dessein d'acquérir ainsi à la couronne des droits sur le Palatinat, et même éventuellement sur la Bavière. Après avoir abjuré des lèvres le protestantisme, Elisabeth épousa Monsieur, le 16 novembre 1671. Elle en eut trois enfants, dont un fils mort en bas âge ; Philippe d'Orléans, le fameux régent, et une fille qui devint duchesse de Lorraine. Elle dut s'incliner devant la volonté de Louis XIV qui lui imposa comme bru Mlle de Blois, fille naturelle qu'il avait eue de Mme de Montespan.

La Palatine mourut en 1722, plus que septuagénaire. Elle entretint pendant toute sa vie une correspondance extrêmement active avec sa fille, avec ses belles-filles, la reine d'Espagne et la princesse de Piémont, avec la reine de Prusse, sa cousine, avec son ancienne institu-

trice, Mme de Harling, et surtout avec sa sœur Louise, comtesse palatine.

L'authenticité de cette correspondance, contestée quand elle n'était connue que, par fragments, devint évidente après la publication intégrale, réalisée par M. Mengel. Ces simples extraits convaincront sans doute le lecteur que le faussaire eût été bien habile.

La correspondance de la princesse d'Orléans avec ses frères et sœurs parut en 1843, à Stuttgart, par les soins de W. Mengel; une traduction française en fut publiée une première fois par G. Brunet, qui entreprit plus tard une traduction nouvelle plus complète (Charpentier, 2 vol., Paris, 1869). C'est à cette traduction que nous faisons des emprunts qu'a bien voulu autoriser M. Fasquelle. M. Brunet n'avait pu, dit-il dans sa préface, avoir sous les yeux la correspondance autographe, il pensait qu'elle avait péri dans un incendie. Il avait cherché à suivre le texte allemand de plus près que ses devanciers. Qu'il l'ait ou non suivi de près, il avait su donner à sa traduction une allure extrêmement attachante; cette correspondance est vraiment vécue.

Tout au plus pourrait-on dire qu'effrayé par les audaces du style de Madame, qui bravait l'honnêteté comme si elle eût écrit en latin, il a tenté de les atténuer; un peu trop, à notre avis. Nous n'avons pu nous procurer l'édition allemande et n'en jugeons que par les citations de l'original qu'en faisait dans ses notes M. Brunet, quand la traduction fidèle le gênait; nous ne pouvons nous empêcher de regretter parfois sa timidité, qui rabat de gris le ton violent posé par Madame.

J'en cite un seul exemple.

Dans la lettre du 21 août 1719, parlant de Riom, l'amant de sa petite-fille, la duchesse de Berry, et de bien d'autres, la Palatine écrit: « *Soll wie ein Esel geschaffen seyn.* » Ce que M. Brunet traduit: « On dit qu'il

est très vigoureux. » Combien la traduction exacte : « On le dit monté comme un âne » est plus colorée! Il est curieux, d'ailleurs, qu'un couplet rencontré dans le Recueil de Maurepas (t. III de l'édition Quantin, p. 1) soit presque un rappel littéral de la phrase en question. Voici ce couplet :

Pour trop chasser dans le Berri
Il a perdu son luminaire.
Il falloit laisser à Riri
La fatigue de cette affaire.
Il faut pour chasser tel gibier
Etre *mulet* ou muletier.

Dans son ménage, la Palatine était le mâle. Sa seule passion était la chasse, les chiens, les chevaux. Une chute de cheval était pour elle vraie babiole. On la disoit d'une laideur repoussante. Si cela est exact, le beau portrait de Rigaud, gravé par Simonneau, et dont nous donnons une reproduction très réduite d'après l'exemplaire de notre collection, serait bien flatté.

Quant à Monsieur, voici ce qu'en dit Saint-Simon : « Tracassier, incapable de garder aucun secret, avec cela des goûts abominables, rendus publics avec le plus grand scandale. Toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries, de rubans, partout où il en pouvoit mettre ; plein de toutes sortes de parfums ; on l'accusoit de mettre imperceptiblement du rouge. » Madame le perdit en 1701 ; elle eut la bonté de le pleurer.

13 *novembre* 1699. — Je crois que le prince de Birckenfelt s'est bien fait moquer de lui en Allemagne, de porter dans sa poche le portrait de Fanchon ; tout le monde ici se moque de lui de ce qu'il a pris pour héroïne une pareille coureuse. Je lui ai dit très-nettement mon opinion à ce sujet ; mais rien n'y fait. Ces drôlesses-là coûtent fort cher ; quant à Fanchon, son prix est connu, c'est mille pistoles ; mais le grand-prieur de Vendôme l'entretient, et s'il découvrait quelque chose, elle s'en trouverait mal. Puisque la France est pleine de femmes coquettes et galantes, le prince aurait mieux fait d'en prendre une qui lui aurait apporté une bonne somme d'argent, plutôt qu'une qu'il lui a fallu payer si cher.

27 *juillet* 1700. — Il s'est passé ici une chose affreuse la semaine passée ; la duchesse d'Uzès est morte du mal français ; elle était fille du prince de Monaco, et une très-digne et respectable dame ; son infâme mari qu'elle adorait l'avait ainsi gâtée. Je ne puis comprendre comment elle aimait un tel homme, car il est horriblement laid ; il pue comme un bouc ; il passe toute la journée à se soûler avec ses laquais, et il fait encore pis avec eux. Cependant il lui avait inspiré une telle affection qu'elle a dit qu'elle mourrait contente si elle le revoyait avant de rendre l'âme. Elle était enceinte, et les remèdes qu'on lui a donnés l'ont fait accoucher au huitième mois ; l'enfant n'a vécu qu'une demi-heure, et elle est morte quatre jours après.

Je ris de bon cœur hier au soir à la comédie[1]. L'acteur qui avait le rôle du père de Lucinde devait dire : « Ah ! ma fille parle; » mais je ne sais comment la langue vint à lui tourner, il dit : « Ah ! ma fille pette. » Cela provoqua un éclat de rire.

13 *décembre* 1701. — Ce qu'on dit du roi Guillaume n'est que trop vrai ; mais tous ces héros se proposent pour modèle Hercule, Thésée, Alexandre, César, et tous ces personnages avaient leurs favoris. Ceux qui s'adonnent à ce vice et qui croient en la sainte Écriture, s'imaginent que c'était seulement un péché lorsqu'il y avait peu de gens dans le monde, et qu'on était ainsi coupable en empêchant qu'il ne se peuplât ; mais depuis que la terre est toute peuplée, ils ne regardent plus cela que comme un *divertissement* ; on évite cependant, autant que possible, d'être accusé de ces vices parmi le peuple, mais, entre gens de qualité, on en parle publiquement ; on regarde comme une gentillesse de dire que depuis Sodome et Gomorrhe le Seigneur n'a puni personne pour ces méfaits. Vous me trouvez savante sur ce texte ; j'en ai maintes fois entendu parler depuis que je suis en France.

23 *décembre* 1701. — La marquise de Richelieu est horriblement débauchée ; elle se mit une fois dans le lit de M. le Dauphin sans qu'il lui eût fait la cour ; quand il rentra chez lui, son valet de

1. La Duchesse d'Orléans fréquentait beaucoup la Comédie française. C'était, avec la chasse à courre, le seul plaisir auquel elle attachât du prix.

PHILIPES DE BOVRBON DVC DE CHARTRES.
Fils de Son Altesse Royalle Mons.r Philipes de France
Frere Vnique du Roy Duc d'Orléans, &c, de Madame
Charlotte Elisabeth de Bauiere Comtesse Palatine du Rhyn
Nacquit le 2.e d'Aoust 1675, il a Esté Creé Et fait Cheualier des Ordres
du Roy, Au Chasteau Royal de Versailles le 2.e de Iuin 1686,
Paris Chez N. de L'Armessin Rue S.t Iacques, à la Pome d'Or.
Auec Pinil du R

dit : « Monsieur, une dame est dans
i vous attend ; elle n'a pas voulu se
Il entra, et vit la marquise. Le len-
ıconta l'affaire à tous les seigneurs de
: vit encore dans un couvent près de
au.

ıd de Paris des histoires fort étranges.
n bourgeois qui était assez riche, et
ıtorze ans, fut enlevée par un jeune
devint enceinte ; elle fut assez adroite
· la chose, et elle accoucha en secret
:, qu'on porta de suite aux Enfants
: lui fit une marque pour le reconnaî-
l. Pendant deux ans elle en eut soin ;
voir, et lui fournissait ce qui lui était
Jn riche marchand de Paris devint
le cette créature et l'épousa ; mais
visites à l'hospice des Enfants trouvés
ıt des soupçons, elle cessa de les faire.
vécu vingt ans avec son mari, il mou-
sant toute sa fortune. Elle avait un
ıant pour le premier garçon de bouti-
mari, et il l'aimait aussi. Un jour elle
ue son mari a sur le corps un signe
ıi qu'elle a fait à son enfant ; elle court
ɜ trouvés, et demande ce qu'est devenu
mme dont elle avait pris soin. On lui
n grandissant il avait montré du goût
ımerce, et était entré chez un riche
lont on lui dit le nom, et c'était celui
défunt. La femme ne put pas douter

davantage que son second mari ne fût son fils. Elle alla trouver son confesseur, et lui raconta lachose: le confesseur lui ordonna de tenir l'histoire secrète et de ne pas avoir de commerce avec son mari jusqu'à ce que la Sorbonne ait décidé à cet égard, et l'on ne sait pas encore ce que sera cette décision.

23 *mai* 1705. — Un docteur disait une fois ici, comme on lui demandait pourquoi les enfants de la reine n'étaient pas sains comme les enfants le sont ordinairement : « C'est que le Roy n'apporte que la Rinsure de ses veres à la Reine[1]. »

25 *mars* 1706. — Si mylord Lincoln avait prononcé son nom comme vous l'écrivez, ma chère Louise, un des gardes du corps de Monsieur n'aurait pas fait à Saint-Cloud la réponse qu'il a faite : c'était en été et vers dix heures et demie du soir ; nous étions à la fenêtre, Monsieur et moi, et nous attendions que l'on annonçât le souper. Tout d'un coup nous voyons arriver une voiture à six chevaux, et quelqu'un en descend. Monsieur crie : « Qui est-ce cela qui arrive ? » Un garde dit : « Ma foy, Monsieur, je n'ose le dire à Votre Altesse Royale. » Monsieur dit : « Quelle sotisse ! je veux savoir qui sest. » Le garde dit : « Hé bien, Monsieur, puisque vous le voulles savoir, son nom est une sotisse, car il y a du c... en son nom. » Je crus que Monsieur allait mourir à force de rire.

1. M. G. Brunet a conservé l'orthographe de la Duchesse quand des phrases en français s'intercalaient dans sa correspondance allemande.

LOUIS DE FRANCE DUC DE BOURGOGNE FILS AINE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

3 *septembre* 1708. — Vous croyez que dans l'armée il n'y a pas beaucoup de gens qui aient le vice abominable si répandu chez les Français, mais vous vous trompez fort : les Anglais ne valent pas mieux et sont tout aussi corrompus. Vous me faites rire quand vous croyez que ce péché n'existe pas en Allemagne; je vois que vous n'êtes pas au fait des choses : sans mon frère Charles-Louis qui intervint, le petit prince d'Eisenach, qui a été tué en Hongrie, aurait tué le prince Wolfenbuttel, qui voulait lui faire violence. Charles-Louis m'a assuré que toute l'Autriche était infectée de ce vice.

15 *février* 1710. — Je viens d'auprès de la duchesse de Bourgogne qui, à huit heures un quart, est accouchée d'un prince que l'on nomme le duc d'Anjou ; elle a promptement accouché, n'ayant été qu'une heure en mal d'enfant, mais elle a horriblement souffert, car l'enfant se présentait par derrière; il a fallu le tirer par les pieds.

26 *octobre* 1713. — Si votre neveu n'avait eu que la petite gallanterie, c'eût été moins qu'un mal de poitrine, mais il a eu la grande, et c'est très-dangereux ; il y va de la vie.

11 *novembre* 1714. — Il m'est arrivé avant-hier une drôle d'aventure qu'il faut que je vous raconte. Comme nous étions arrivées au rendez-vous (*de chasse*), il me prit une envie horrible de pisser ; je me fis conduire d'un autre côté de la forêt, et je me mis derrière une haie épaisse ; mais le diable

voulait faire des siennes. J'avais à peine commencé à pisser qu'il envoie le cerf droit où j'étais, cela fut d'autant plus fâcheux pour moi que tous les chasseurs suivaient ; il me fallut remonter bien vite dans la calèche, mais une maudite racine m'accroche le pied et je tombe de tout mon long sur le nez ; je ne me fis aucun mal, car il y a tant de feuilles dans le bois que l'on y est comme dans un lit de plume.

18 *novembre* 1714. — Le petit Dauphin a mauvaise mine lorsque les dents lui font mal, mais lorsqu'il se trouve bien, c'est un bel enfant ; il a de grands yeux très-noirs, le visage rond, une jolie petite bouche qu'il tient cependant un peu trop souvent ouverte, un nez si bien fait qu'il serait difficile d'imaginer mieux, de jolies jambes, ainsi que des pieds ; en somme, il est plutôt joli que laid, et il a toujours été plus beau que son petit frère[1].

8 *août* 1715. — La femme de mon fils a un perroquet qui répète tout ce qu'il entend dire et qui imite tout le monde. Il sait les noms de toutes les femmes de chambre et de tous les valets, et il les appelle si bien qu'ils accourent, croyant que c'est la duchesse. Il était dernièrement dans une chambre où se trouvaient des ouvriers qui parlaient entre eux assez grossièrement, et lorsque la duchesse vint à lui, il lui dit : « Madame, baise mon cul. » Vous pouvez facilement vous figurer combien cela fit rire.

1. Il s'agit de Louis XV et de son frère le duc de Bretagne.

A Paris chez les freres de Poilly rué S. Jacques à la belle Image.

LE CARDINAL MAZARIN

bre 1715. — Mon docteur est un homme
l a si bonne mine qu'on le prendrait plu-
n colonel que pour un docteur ; j'ai pensé,
l'ai pris, que si feu la dernière électrice
ıui, à ce qu'on dit, a épousé un docteur,
celui-ci, elle aurait été infidèle au sien ;
il me serait impossible d'aimer un doc-
·il comme un ange ; mais comme notre
:trice avait l'habitude de dire : « Chacun
ı guise, et met l'odeur de ses excréments
; de celle de l'encens. »

bre 1715. — On avait écrit des livres af-
tre le cardinal Mazarin ; il s'en montra
; il fit rechercher tous les exemplaires
il voulait les brûler ; lorsqu'il les eut tous,
'endre en secret et comme si la chose se
son insu, et il en retira dix mille écus. Il
suite à rire et il dit : « Les Français sont
s personnages ; pourvu que je les laisse
:t écrire, ils me laissent faire ce que je

ıbre 1715. — Le chevalier de Saint-George
lleur homme et le plus poli qu'il y ait au
l demandait une fois à mylord Douglas :
is-je faire pour acquérir la sympathie de
ɔle ? » Douglas lui répondit : « Embar-
s, prenez douze jésuites avec vous, et,
ıue vous serez arrivé, faites-les pendre
nent ; rien ne saurait être plus agréable
ais. »

La Montespan était un diable incarné, mais la Fontange était bonne et simple ; toutes deux étaient fort belles. La dernière est morte, dit-on, parce que la première l'a empoisonnée dans du lait ; je ne sais si c'est vrai, mais ce que je sais bien, c'est que deux des gens de La Fontange moururent, et on disait publiquement qu'ils avaient été empoisonnés.

Les chansonniers manuscrits disent que le roi donna au comte de Fontenac le gouvernement de Québec, pour l'éloigner de Mme de Montespan, à laquelle il avait su plaire avant qu'elle ne fût mariée : le couplet suivant circula en secret :

Je sais ravi que le roi, notre sire,
Aime la Montespan ;
Moi, Fontenac, je me crève de rire,
Sachant ce qui lui pend.
Et je dirai sans être des plus bestes,
Tu n'as que mon reste,
Roi,
Tu n'as que mon reste.

27 *février* 1716. — Ma tante, la princesse Élisabeth, abbesse d'Hervord, était fort distraite. Un jour voulant aller à un bal masqué, elle demanda, au lieu de masque, un vase de nuit : quand on le lui eut apporté, elle cherchait les rubans pour se l'attacher ; elle le prit par l'anse et elle dit fort sérieusement : Comme ce masque sent mauvais !

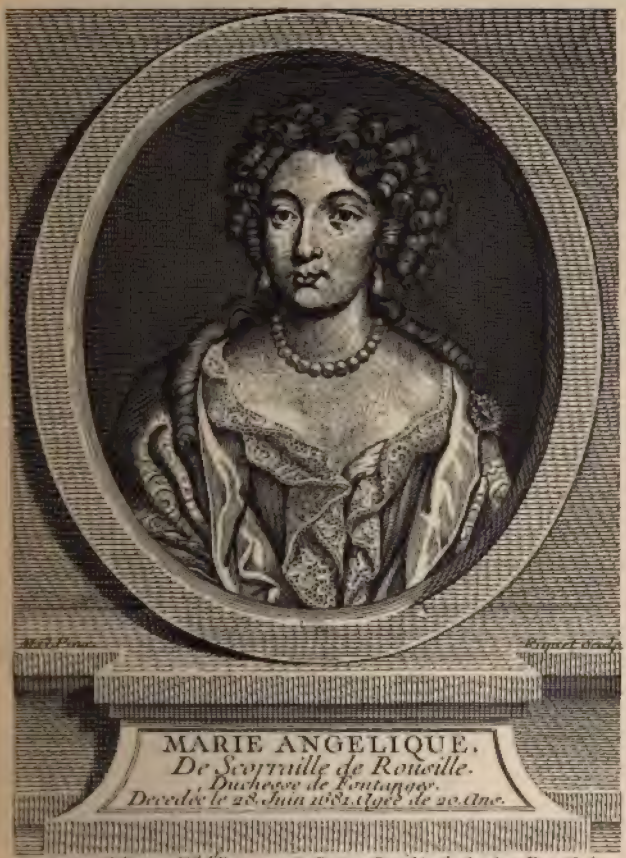

MARIE ANGELIQUE.
De Scorrnille de Rouville.
Duchesse de Fontanges.
Decedée le 28. Juin 1681. Agée de 20. Ans.

A Paris chez Odieuvre, Md d'Estampes rue Dauson Dauphine la derniere Porte Cochere

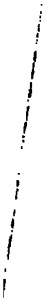

MONSEIGNEVR LOVIS D'AVPHIN DE FRANCE.

Fils Vnique de tres haut et tres Puissant Monarque Louis le Grand Roy de France et de Nauarre, et de Marie Therese d'Autriche, Nacquit à Fontainebleau le 1er de Nouembre 1661, il a Espousé en 1680 la tres Illustre Princesse Marie Anne Cristine Victoire de Bauarre, duquel il a Eu trois Princes, qui Sont Mrs les Ducs de Bourgogne d'Anjou, et de Berry, &c, En 1688 le 23 Septembre Ce Prince partit pour faire Sa premiere Campagne dans le Palatinat du Rhyn, Ou il Reduisit la Ville de Philisbourg, et plusieurs Autres en deux Mois de Campagne, Malgré Vne Mauuaise Saison, Son Actiuité et Sa hardiesse, S'exposant aux plus Grands perils, luy Ont donné le Surnom de hardy. mde La Contesse du Roure est Sa maitresse il en a eu des enfans, mais Si ne sont point encore legitimez. elle est de la maison de sa force.

A Paris, Chez N. de L'Armessin Rue St Jacques, à la Pomme d'Or

enfin, y ayant regardé de plus près, elle s'aperçut que c'était son pot de nuit en argent. Un autre jour, voulant aller à la chaise percée, elle s'assit dans le feu et se brûla tout le derrière.

13 *mars* 1716. — L'hiver dernier il est arrivé une chose plaisante. Une dame qui est jeune et jolie vint voir mon fils dans son cabinet. Il lui fit cadeau d'un diamant de deux mille louis d'or et d'une boîte de deux cents. La dame avait un mari jaloux; mais elle était si effrontée, qu'elle vint à lui, et lui dit que des gens qui avaient besoin d'argent lui offraient ces bijoux pour une bagatelle; elle le pria de ne pas laisser échapper cette occasion. Le mari crut tout cela, il donna à sa femme l'argent qu'elle demandait. Elle le remercia cordialement et prit l'argent; elle mit la boîte dans son sac, et le diamant au doigt, et se rendit ensuite dans une société distinguée. On lui demanda d'où provenaient la bague et la boîte. Elle répondit : « M. de Parabère (c'est ainsi qu'il se nomme) me les a données. » Le mari était présent, et il dit : « Oui, c'est moi qui les lui ai données. Peut-on faire moins quand on a une femme de qualité qui n'aime uniquement et exclusivement que son mari ? » Cela fit rire; car les autres personnes n'étaient pas si simples que le mari, et elles savaient bien d'où provenaient ces cadeaux.

5 *mai* 1716. — Le Dauphin[1] n'avait pas assez bon caractère pour savoir ce que c'est que la véri-

1. Il s'agit ici du grand Dauphin, fils de Louis XIV.

table amitié ; il n'a aimé que les gens qui lui procuraient du divertissement ; il a haï tous les autres. Il aimait volontiers qu'on l'entretînt sur la chaise percée, mais cela se passait d'une façon tout à fait modeste, car on lui tournait le dos en causant avec lui. Je me suis souvent entretenue de la sorte avec lui dans le cabinet de sa femme, qui en riait de tout son cœur.

5 *juin* 1716. — Lorsque le grand Condé était amoureux de Mlle d'Épernon, il alla à l'armée et il s'habitua à de jeunes cavaliers ; quand il revint, il ne pouvait plus souffrir les dames ; il donna pour excuse qu'il était tombé malade et qu'on lui avait tiré tellement de sang, qu'on lui avait ôté toute force et tout amour. La dame, qui aimait sincèrement le prince, ne se paya pas de cette réponse ; elle chercha à savoir ce qui en était, et lorsqu'elle connut la véritable raison de cette indifférence, elle en éprouva un tel désespoir qu'elle se retira au couvent des grandes Carmélites, renonça entièrement au monde et se fit religieuse.

16 *juin* 1716. — Le feu roi disait : « J'avoue que je suis piqué quand je vois qu'avec toute mon autorité de roi, en ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, pas une personne n'a eu la moindre envie d'avoir la complaisance pour moi de les baisser. On voit arriver une inconnue, une guenille d'Angleterre, avec une petite coiffure basse, tout d'un coup toutes les princesses vont d'une extrémité à « l'autre.

LE GRAND CONDÉ

DUO PROTEGIT UNUS
HENRI IV. ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE.
Né le 13 Decembre 1553.
Mort le 14 Mai 1610.

3 *juillet* 1716. — Mme de Montespan assistait une fois à une revue ; quand elle fut auprès des soldats allemands, ils se mirent à crier : *Königs Hure, Hure !* (voilà, voilà la catin, la catin du roi !) Le soir, le roi lui demanda comment elle avait trouvé la revue ; elle répondit : « Parfaitement belle ; je trouve seulement que les Allemands sont trop naïfs d'appeler toutes choses par leur nom, car je me suis fait expliquer ce que signifiait ce qu'ils criaient. »

14 *août* 1716. — Henri IV fut averti une fois qu'une de ses maîtresses lui était infidèle. Elle avait donné rendez-vous au duc de Bellegarde, lorsqu'elle pensait que le roi ne viendrait pas chez elle. Le roi fit épier le moment où son rival serait auprès de la belle, et, lorsqu'il le sut, il alla la trouver. Elle était au lit et se plaignait d'un grand mal de tête. Le roi lui dit qu'il fallait qu'elle lui donnât à souper, car il avait grand'faim. Elle répondit qu'elle n'avait pas songé à souper et qu'on n'avait gardé pour elle qu'une paire de perdrix. Le roi répliqua que c'était bien et qu'on apportât les perdrix. On apporta encore bien autre chose, car un souper avait été préparé pour le duc de Bellegarde. Quand les perdrix arrivèrent, le roi en prit une, la mit sur un morceau de pain et jeta le tout sous le lit. La dame fut effrayée et dit : « Sire, que faites-vous ? » Le roi répondit en riant : « Madame, ne faut-il pas que tout le monde vive ? » Il se leva ensuite et se contenta de lui avoir fait peur.

18 *août* 1716. — La seconde Dauphine était délicate et même malingre ; le docteur Chirac assura jusqu'à la fin qu'elle guérirait, et, en effet, si on ne l'avait laissée se lever pendant qu'elle avait la rougeole et qu'elle était en sueur, et si on ne l'avait saignée au pied, elle vivrait encore. Immédiatement après la saignée, au lieu de rouge comme du feu, elle devint pâle comme une morte et se trouva extrêmement mal. Quand on la fit sortir du lit, je m'écriai qu'il fallait au moins attendre que la sueur fût passée pour la faire saigner. Chirac et Fagon s'obstinèrent et se moquèrent de moi. La vieille guenipe[1] vint à moi et me dit : « Voulez-vous être plus habile que tous ces docteurs qui sont là ? » Je répondis : « Non, madame, mais il ne faut pas être fort habile pour savoir qu'il faut suivre la nature, et puisqu'elle incline à la sueur, il serait bien mieux de suivre cette voie que de faire lever une malade en transpiration pour la saigner. » Elle haussa les épaules et sourit ironiquement ; j'allai de l'autre côté et je ne dis plus un seul mot.

17 *novembre* 1716. — Il y a bien des années que le bruit courait à Saint-Cloud que l'esprit de feu Madame se montrait auprès d'une fontaine où elle s'était assise dans les grandes chaleurs ; car cet endroit est très frais. Un soir, un laquais du maréchal Clérambault étant allé puiser de l'eau à la fontaine, vit quelque chose de blanc sans visage :

1. Mme de Maintenon, l'ennemie personnelle de la Palatine. Elle en parle toujours en termes méprisants : La *vieille*, la *sorcière*, la *guenipe*.

MESSIRE PIERRE CHIRAC,

Conseiller d'Etat ord.re Premier Médecin du Roy ci-devant Premier Médecin de M. le Duc d'Orléans régent Professeur Royal en l'Université de Médecine de Montpellier, Sur-Intendant du Jardin Royal des Plantes de Paris, et des Eaux Minérales du Royaume, de l'Académie Royale des Sciences. Mort à Marly, le 1.er Mars 1732. Agé de 80 ans

ce fantôme, qui était assis, se leva au double de sa hauteur ; le pauvre laquais s'enfuit tout saisi d'effroi ; il assura, en rentrant, avoir vu Madame, tomba malade et mourut. L'officier qui était alors capitaine du château, s'imaginant bien qu'il y avait quelque chose là-dessous, se rendit quelques jours après à la fontaine, et voyant marcher le fantôme, il le menaça de lui donner cent coups de bâton, s'il n'avouait ce qu'il était. Le fantôme dit : « Ah ! monsieur de Lastéra, ne me faites point de mal, je suis la pauvre Philipinette. » C'était une vieille du village, âgée de soixante-dix-sept ans, n'ayant plus une seule dent dans la bouche, les yeux malades et bordés de rouge, une grande bouche, un grand nez ; en somme elle était hideuse. On voulut la conduire en prison, j'intercédai pour elle. Comme elle vint pour me remercier, je lui dis : « Quelle rage vous tient de faire le fantôme au lieu de vous aller coucher ? » Elle répondit en riant : « Je ne puis avoir regret à ce que j'ai fait ; à mon âge on dort peu ; il faut bien avoir quelques petites choses pour réveiller l'esprit. Tout ce que j'ai fait dans ma jeunesse ne m'a pas tant réjouie que de faire le fantôme. J'étais bien sûre que ceux qui n'auraient pas peur de mon drap blanc auraient peur de mon visage. Les poltrons faisaient tant de grimaces que j'en mourais de rire. Ce plaisir nocturne me payait de la peine d'avoir porté la hotte toute la journée. »

24 *décembre* 1716.— Le roi était galant, mais souvent débauché ; tout lui était bon, pourvu que ce fussent des femmes ; paysannes, filles de jardiniers,

femmes de chambre, dames de qualité, pourvu qu'elles fissent seulement semblant d'être amoureuses de lui.

25 *janvier* 1717. — Tant que le roi a été jeune, toutes les femmes ont couru après lui; mais il a renoncé à ce genre de vie quand il s'est imaginé qu'il était devenu dévot. Le véritable motif était que la vieille sorcière le surveillait si bien qu'il n'osait plus regarder personne.

9 *février* 1717. — Le marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont, fit il y a quelques jours une visite à la Marquise de Nesle. Il vint dans la tête de celle-ci de lui demander s'il était vrai qu'il était amoureux de sa femme. Villequier répondit: « Je n'en suis pas amoureux ; je la vois même fort peu ; nos humeurs diffèrent beaucoup : elle est sérieuse, et moi j'aime la gaieté et les plaisirs. Je l'aime d'une amitié fondée sur l'estime, car c'est une des plus honnêtes femmes de France. » Mme de Nesle à laquelle on ne peut donner pareils éloges, crut que le marquis voulait lui faire un affront, et s'en plaignit à M. le Duc, qui lui promit de la venger. Quelques jours après, il invita le jeune Villequier à dîner chez le marquis de Nesle même ; il y avait, outre madame de Nesle, le marquis de Gèvres, Mme de Coligny et d'autres. Pendant le dîner, M. le Duc commença tout à coup à dire ainsi: « Bien des gens croient être à couvert du cocuage, mais c'est une erreur. J'ai cru me mettre à l'abri, en épousant un monstre : cela ne m'a servi de rien,

lain Du Challar, plus laid que moi, me
Pour le marquis de Gèvres, il ne le de-
ɔoint, parce qu'étant impuissant, il ne
: marier; mais vous (à M. de Nesle), vous
el et tel, etc. » Nesle, qui ne le croyait
ɹue cela soit très-vrai, se mit à rire de tout
; puis s'adressant à Villequier, il lui de-
‹ Et vous, ne croyez-vous pas l'être, Vil-
› Celui-ci se tut. M. le Duc continua:
êtes du chevalier de Pesay. » Villequier
ependant il dit: « J'avoue que, jusqu'à
ɜ n'ai pas cru l'être, mais, puisque vous
ɀ en si bonne compagnie, je n'ose m'en
Je trouvai que madame de Nesle n'avait
en vengée.

1717. — J'ai été bien aise quand feu Mon-
ès la naissance de sa fille, a fait lit à part
jamais aimé le métier de faire les enfants.
ɔon Altesse me fit cette proposition, je lui
« Oui, de bon cœur, monsieur; j'en se-
ıntente pourvu que vous ne me haïssiez
: vous continuiez à avoir un peu de bonté
. » Il me le promit, et nous fûmes tous
contents l'un de l'autre.
aussi fort ennuyeux que de dormir auprès
ɜur; il ne pouvait souffrir qu'on le trou-
ıt son sommeil; il fallait donc que je me
le bord du lit, au point que parfois je
ée comme un sac.

1717. — Deux jeunes duchesses ne pou-

LOUIS ALEXANDRE DE BOUR[illegible]BON LEGITIMÉ DE FRANCE
Comte de Toulouse & Grand Admiral, ou Grand Maistre
des Mers, Chef & Sur Intendant General du Commerce & de la
Navigation de la France Pourveu en Novembre 1683; Gouverneur
& Lieutenant general pour le Roy, en la Province de Guyenne; Ce Jeune
Prince Naquit le 6.e de Juin 1678, & fut Legitime Fils Naturel du Roy Louis le
Grand, En Novembre 1683, & il fut fait Chevalier des Ordres du Roy, en,

il est fils de mde Montespan. et mourut en 1735.

A Paris, Chez N. de L'Armessin, Rüe St. Iacques, à la Pôme d'Or. Avec P[illegible]

l'avait débauché, mais je parierais bien ma tête que ce n'est pas vrai, car M. le Dauphin n'était pas de la secte ; il n'aimait que les femmes ; ceux qui ont débauché le pauvre M. de Vermandois sont le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan.

11 *août* 1717. — Le prince Eugène fait peu de cas des dames ; on ne peut dire que, durant son séjour ici, une seule dame lui ait plu ou qu'il ait paru manifester plus d'empressement pour une plutôt que pour une autre ; il n'a point passé ici autrefois pour aimer les dames, mais pour avoir été la maîtresse d'autres jeunes gens, aussi l'appelait-on Mme Simoni et Mme Puttana. Quand il a eu un peu d'argent, il s'est fort bien conduit ; mais c'est chose affreuse à penser que les bruits qui courent sur son compte sont peut-être vrais, car on dit que pour un écu on pouvait faire de lui ce qu'on voulait.

22 *septembre* 1717. — Le vice d'aimer les jeunes garçons est la plus grande passion du duc de Villars ; votre cher oncle, le joli prince d'Eisenach, voulut une fois lui faire donner des coups de bâton, parce qu'il lui avait fait une déclaration d'amour. La maréchale de Villars court beaucoup après le comte de Toulouse ; mon fils est aussi fort dans ses bonnes grâces, mais il n'est pas discret. Le maréchal de Villars vint un jour me rendre visite, et comme il prétendait se connaître en médailles, il me demanda à voir les miennes. Baudelot, homme très-honnête et savant, qui en a la

charge, fut obligé de les lui montrer ; ce n'est pas l'homme le plus avisé, et il n'est guère au fait de ce qui se passe à la cour. Il avait fait une dissertation sur une de mes médailles, pour prouver, contre d'autres savants, que la tête à cornes qui y est figurée, est celle de Pan et non pas de Jupiter Ammon. Pour prouver son érudition, le bon Baudelot dit à M. de Villars : « Ah ! monseigneur, voici une des plus belles médailles que Madame ait ; c'est le triomphe de Cornificius : il a toutes sortes de cornes. C'était un grand général comme vous, monseigneur. Il a les cornes de Junon et de Faune. Cornificius, comme vous savez, monseigneur, était un général habile. » Je l'interrompis : « Passons, lui dis-je ; si vous vous arrêtez à chaque médaille, vous n'aurez pas assez de temps pour les montrer toutes. » Mais, plein de son sujet, il répondit : « Ah ! madame, celle-ci en vaut bien une autre. Cornificius est, en vérité, une des plus rares médailles du monde. Considérez-la, madame, regardez ; voilà Junon couronnée qui couronne ce grand général. » Quelque chose que je pusse dire, je n'empêchai point Baudelot de parler de cornes au maréchal. « Monseigneur, reprit-il, se connaît en tout et je voudrais bien lui faire juger si j'ai raison de dire que ces cornes sont plutôt celles de Faune que Jupiter Ammon. » Toutes les personnes qui étaient dans la chambre se tenaient pour ne pas éclater de rire. Quand on l'eût fait exprès, on n'aurait pu s'y prendre plus fortement. Quand le maréchal fut parti, je me mis à rire aussi. J'eus bien de la peine à convaincre Baudelot qu'il avait mal fait.

LE MARÉCHAL DE VILLARS

e 1717. — Ce qui montre qu'on ne peut à sa destinée, c'est que le roi a épousé la nipe. Longtemps avant qu'il ne connût , il disait un jour à MM. de Créqui et de oucault : « L'astrologie est bien fausse; non horoscope en Italie, et on me mande voir vécu très-longtemps, je dois aimer p....n jusqu'au dernier jour de ma vie. ande apparence à cela ? » Il riait à s'en lade, et cependant la chose est arrivée.

David à l'amour succomba,
Salomon devint idolâtre,
Pour Omphale Hercule fila,
Antoine aima trop Cléopâtre ;
Mais les maîtresses de ces grands
N'avoient point soixante-quinze ans.

Quarante ans, femme, veuve ou fille,
A la cour ainsi qu'à la ville,
La Maintenon nous a servi ;
Nul à présent ne la réclame,
Et l'on ne voit que son mari
Qui veuille encor l'avoir pour femme.

Le roi se retire à Marly,
Et d'amant il devient mari;
Il fait ce qu'on doit à son âge ;
C'est du vieux soldat le destin,
En se retirant au village,
D'épouser la vieille p....n.

embre 1717. — On a écrit qu'étant en Hol-

lande le roi renonça à cette conquête par générosité, et je sais aussi sûrement que je connais mon nom qu'il est revenu uniquement et seulement pour revoir Mme de Montespan et pour être auprès d'elle. Je connais dans l'histoire encore beaucoup d'autres exemples d'événements qu'on attribue à de grands motifs de politique et d'ambition, et qui ont pour cause les plus minces bagatelles du monde. On a dit de notre roi que son ambition était telle, qu'il voulait se faire maître absolu du monde entier, et que c'est pour cela qu'il avait commencé la guerre avec la Hollande; mais je sais très positivement que cette guerre n'a été entamée que parce que M. de Lionne, alors ministre d'État, était jaloux du prince Guillaume de Furstenberg, qui avait une intrigue avec sa femme, ce dont il était instruit. Ce fut pour le chasser qu'il commença les querelles qui ont amené une guerre.

12 *décembre* 1717. — Mme de Montespan et sa fille aînée peuvent boire considérablement sans être ivres un seul moment. Je les ai vues un jour avaler des rasades du plus fort rosoli de Turin, sans compter ce qu'elles avaient déjà bu ; je pensais qu'elles allaient tomber sous la table, mais c'était pour elles comme de boire de l'eau...

16 *décembre* 1717. — Un cordelier, qui paraissait âgé de dix-huit ans, allait de Rouen à Paris; il entra dans une hôtellerie et se mit à table avec beaucoup de monde. Tout d'un coup il est saisi de douleurs violentes; on le porte sur un lit, et un

MESSIRE HUGUES DE LYONNE

Gravure de Moncornet.

9 *août* 1718. — Mme de Montespan a inventé les *robes battantes* pour cacher ses grossesses, parce que ces robes-là ne laissent pas voir la taille, mais lorsqu'elle les prenait, c'était comme si elle eût écrit sur son front ce qu'elle voulait cacher; tout le monde disait à la cour : « Mme de Montespan a pris sa robe battante, donc elle est grosse. » Je crois qu'elle le faisait à dessein et dans l'idée que cela lui donnerait plus de considération à la cour; c'était ce qui arrivait en effet.

12 *août* 1718. — La maréchale de la Ferté voulut un jour montrer à un de ses amants combien elle l'aimait: je ne sais lequel c'était, car elle en a eu autant qu'il y a de jours dans l'année. Si je ne me trompe, c'était le petit comte de Marsan, frère du chevalier de Lorraine. Il lui avait une fois reproché de ne pas l'aimer assez. Elle dit : « Je vous donnerai une preuve du contraire. Quand je vous sais seulement dans le même lieu où je suis, je me sens une agitation comme si j'avais la fièvre. — Il ne voulait pas le croire ; et elle lui donna un rendez-vous pour la nuit. Quand il était au lit avec elle, elle lui tire la couverture par-dessus la tête, et lui dit : « Ne parlez pas, ou vous êtes perdu! » En même temps elle appelle ses gens, et fait venir son médecin. Pendant que celui-ci lui tâtait le pouls, elle dit : « Eh bien ! que trouvez-vous ? » Madame, répondit le docteur, vous avez une grande agitation et une fièvre très-violente ; vous devriez vous faire saigner. « Une autre fois, répliqua-t-elle ; je n'en ai pas le temps présentement. » Quand le docteur

MADAME, HENRIETTE D'ANGLETERRE

et la femme de chambre furent partis, la maréchale dit : « Eh bien ! êtes-vous content ? je vous ai tenu parole. — Oui, répondit-il, mais vous m'avez fait grande peur. »

26 *septembre* 1718. — Le père Joseph était en grande faveur auprès du cardinal de Richelieu, et on le consultait dans toutes les affaires. Un jour on appela au conseil le duc Bernard, et le père Joseph, promenant le doigt sur une carte géographique, disait : « Monsieur, vous prendrez cette ville, ensuite vous prendrez celle-ci, puis celle-là. » Le duc l'écouta longtemps et dit enfin : « Monsieur Joseph, on ne prend pas les villes avec le doigt. » Cela faisait rire de bon cœur le feu roi.

28 *septembre* 1718. — Tous les Français préfèrent Paris à tout; j'aime les Parisiens, mais je n'aime pas à résider dans leur ville; c'est un séjour auquel je ne puis m'habituer; tout ce qu'on voit et entend est intolérable; il faut y faire ce qu'on ne veut pas, et on n'y a de repos ni nuit ni jour. Il n'est que trop vrai que des femmes se font peindre des veines bleues afin de faire croire qu'elles ont la peau si fine qu'on distingue leurs veines à travers.

30 *septembre* 1718. — Monsieur a été lui-même la cause de l'intrigue de Madame avec le comte de Guiche. On a dit qu'il a été jadis très joli garçon, et il était un des favoris de feu Monsieur; Monsieur avait vivement recommandé à Madame

d'avoir de l'attachement pour le comte et de trou
bon qu'il pût être à tout heure auprès d'elle
comte, qui était fort brutal avec tous les hom
s'appliqua extrêmement à plaire à Madame; il
plein de vanité; il voulut se faire aimer d'el
cela arriva. Sa tante, Mme de Saint-Chaum
qui était gouvernante des enfants de Madan
seconda fidèlement. Une fois, Madame vint
Mme de Saint-Chaumond sous prétexte de
ses enfants, mais, au fait, pour s'entretenir a
comte de Guiche. Elle avait un valet de cha
nommé Launois, que j'ai vu encore aupr
Monsieur; on le plaça sur l'escalier pour aver
cas que Monsieur survint. Tout d'un coup
Launois qui accourt et qui dit : « Voilà Mor
qui descend le degré. » Ils furent tous épouv
le comte de Guiche ne pouvait se sauver dans
tichambre: les gens de Monsieur y étaient
Launois dit : « Je ne vois qu'un moyen, et j
y avoir recours ; » il dit au comte : « Tenez
ici derrière la porte; » il court au devant de
sieur et le frappe si fort de la tête au milieu
figure, que le sang coulait en abondance du n
Monsieur: il s'écria :

« Monsieur, je vous demande grâce et par
je ne vous croyais pas si près; je voulais vite c
pour ouvrir la porte. » Madame et Mme de S
Chaumond vinrent tout épouvantées avec de
viettes qu'elles tinrent si longtemps sur le n
Monsieur, en l'entourant, que le comte de G
eut le temps de s'élancer au dehors et de g
l'escalier avant que Monsieur ne pût l'aperce

ue c'était Launois qui se sauvait de peur,
vie il ne sut la vérité.

CHANSON.

ıns mon amour plus d'une chose blesse
Mon bon petit époux;
Je suis pourtant une bonne princesse;
J'ai des attraits si doux,
)ue si j'osais, je n'en serais pas chiche
Au comte de Guiche, moi,
Au comte de Guiche.

La bergère d'Angleterre
Dans Saint-Cloud s'en va chantant :
Est-ce une grande affaire
Que d'avoir fait un amant ?
Vous souvient-il bien, ma mère,
Du comte de Saint-Alban,
Et vous, ô ma belle-mère,
De Jule et de Buckingham ?

ɔbre 1718. — Ma tante Élisabeth, abbesse ɔrd, avait les cheveux très noirs. Un jour, du bain et s'enveloppant d'un peignoir qui ı grand trou sur le devant, elle se mit à · sa femme de chambre : « N'êtes-vous pas ; les plus négligents et les plus malpropres ıde de me donner un peignoir avec une si e tache noire ? » La femme de chambre se ire et pria ma tante de mettre la main sur che afin de s'assurer de ce que c'était. Ma

tante suivit le conseil de sa femme de chambre, et courut tout honteuse se cacher dans son lit.

20 *octobre* 1718. — Pour dire la vérité, il faut convenir que les femmes galantes sont plus amusantes que les femmes vertueuses, mais il faut moins s'y fier. La princesse de Siegen prétend que parce qu'elle ne fait aucun mystère des visites et des rapports qu'elle entretient avec le jeune Dornberg, rien de mal ne se passe entre eux; cela s'appelle une finesse cousue de fil blanc. Toutes les coquettes prétendent que leurs amants se bornent à les admirer et qu'il n'y a là que de la plaisanterie; mais c'est un jeu périlleux, et les femmes qui ont contracté l'habitude de la coquetterie trouvent difficile d'y renoncer.

17 *novembre* 1718. — Ce n'est nullement à son mérite que ce scélérat d'Albéroni a dû sa fortune: l'histoire est un peu sale; mais comme elle est plaisante et comme elle vous fera rire, je vais vous la raconter exactement. Dans le temps que M. de Vendôme commandait l'armée en Italie, le duc de Parme envoya auprès de lui l'évêque de sa résidence pour traiter avec lui. M. de Vendôme avait beaucoup de bonnes qualités, mais elles étaient mêlées de défauts, comme chez la plupart des gens. Il en avait deux énormes : c'étaient ses débauches avec des hommes, et son horrible et dégoûtante saleté; il n'a jamais donné à l'armée audience que sur sa chaise percée. Aussi ne fit-il pas plus de façon avec l'évêque de Parme qu'avec

LE DUC DE VENDOME

Lieutenant général commandant les armées du Roy.

Tremblés fiers Ottomans pour Memphis & Bizance
Les Cieux ont accordé maints heros à la france,
Qui sont de leur beaux Sang Zélateux ;
Pour les tous contenir l'Europe est trop petite
Il leur faut des Etats dignes de leur merites
Ou les prendroit-ils que chez vous

tous les autres grands officiers. L'évêque vint avec un grand train de clergé; il fut introduit dans la chambre du duc de Vendôme, et le trouva sur son beau trône. On donna une chaise à l'évêque, afin qu'il pût parler avec lui. L'évêque vit que le visage de M. de Vendôme était très bourgeonné, et il dit : « Il me semble, Monsieur, que vous êtes échauffé ; il faut que l'air de ce pays-ci ne soit pas bon. » M. de Vendôme répondit : « C'est bien pis à mon corps qu'à mon visage... Voyez. » En même temps il se lève, et montre son derrière au bon évêque. Celui-ci se dispose aussitôt à s'en aller, en disant : « Je vois bien, Monsieur, que je ne suis pas propre à traiter avec vous. Vos manières et votre rang ne s'accordent pas ensemble; mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui sera bien votre fait. » Et il lui envoya Albéroni. Celui-ci fut introduit chez le duc de Vendôme, au moment il se torchait le derrière. Aussitôt il accourt, se jette à genoux, et s'écrie : « Ah ! quel cul d'ange ! » Cela charma le duc de Vendôme au point qu'il le voulut garder toujours auprès de lui, et qu'il en fit son favori.

5 *décembre* 1718. — Le roi, feu Monsieur, Mgr le Dauphin et M. le duc de Berri étaient de grands mangeurs. J'ai vu souvent le roi manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, et puis encore du fruit et des œufs durs. Le roi et feu Monsieur aimaient beaucoup les œufs durs.

13 *janvier* 1719. — Un jour, le Dauphin venir la Raisin à Choisy, et la cacha dans moulin sans manger ni boire, car c'était jou jeûne; il pensait que le plus grand de tou péchés était de manger de la viande un jour gre. Après le départ de la cour, il lui donna tout souper de la salade et du pain rôti dans l'h La Raisin en a bien ri elle-même et l'a raco plusieurs personnes. L'ayant appris, je dem au Dauphin à quoi il avait pensé en faisant j ainsi sa maîtresse; il me dit : « Je voulais faire un péché, mais pas deux, » et il rit lui-r de bon cœur.

17 *février* 1719. — Feu le duc d'Ossune dit-on, une femme très belle et très vive, qu jalouse d'une comédienne. Elle apprit que sor avait choisi une très belle étoffe pour un ha ment qu'il donnait à sa maîtresse. Elle alla c marchand et se la fit donner, car le duc n'ava confié au marchand pour qui était cette emp Elle s'en fit faire un costume et alla ensuite vêtue vers son mari et lui dit : « Ne trouvez pas cette étoffe admirable ? » Il fut piqué et r dit : « Oui, l'étoffe est belle, mais elle est ma ployée. » La duchesse dit : « Tout le monde même chose de moi. »

24 *mars* 1719. — La reine avait une telle sion pour le roi qu'elle cherchait à lire dan yeux tout ce qui pouvait lui faire plaisir; p qu'il la regardât avec amitié, elle était gaie to

Elle était bien aise que le roi couchât avec
en bonne Espagnole, elle ne haïssait pas
; elle était si gaie lorsque cela était arrivé
oyait tout de suite. Elle aimait à ce qu'on
ıtât là-dessus; elle riait, clignait les
ottait ses petites mains.

l 1719. — Le roi a toutes les nuits dormi
: de la reine, mais pas toujours comme
son tempérament espagnol, l'aurait sou-
eine remarquait bien ainsi quand il avait
par-ci par-là. Le roi a toujours eu de la
tion pour elle, et il a voulu que ses maî-
respectassent fort. Il l'a aimée à cause de
et de l'attachement sincère qu'elle a tou-
pour lui, malgré ses infidélités. Il a été
ent affligé lorsqu'elle est morte.

l 1719. — La Montespan était plus blan-
a Vallière; elle avait une belle bouche, de
nts, mais elle avait l'air effronté; on
sa figure qu'elle avait quelque projet en
avait de beaux cheveux blonds, de belles
beaux bras, ce que La Vallière n'avait
celle-ci était fort propre, et la Montespan
ersonne.

l 1719. — C'est à l'instigation de la Mon-
ıe le roi a si mal traité La Vallière; elle en
œur percé; mais la pauvre créature s'ima-
elle ne pouvait faire un grand sacrifice à
en lui sacrifiant la source de ses péchés,

et elle croyait être d'autant plus agréable à Dieu, que la pénitence viendrait du même lieu où elle avait péché. Aussi restait-elle, par pénitence, chez la Montespan. Celle-ci, qui avait plus d'esprit, se moquait d'elle publiquement, la traitait fort mal, et obligeait le roi à en agir de même. Il fallait que le roi traversât la chambre de La Vallière lorsqu'il voulait aller chez la Montespan. Le roi avait un bel épagneul nommé *Malice* : à l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien, et le jetait à la duchesse de La Vallière, en disant : « Tenez, Madame, voilà votre compagnie, c'est assez. »

26 *avril* 1719. — Le premier Dauphin avait suivi l'exemple de son père, et pris une vilaine et puante créature, qui avait été fille d'honneur auprès de la grande princesse de Conti; elle s'appelait Mlle Chouin; elle vit encore à Paris. On a pensé qu'il l'avait épousée clandestinement; je jurerais que cela n'a pas eu lieu. Elle avait l'air d'un carlin. Elle était petite; elle avait de petites jambes, un visage rond, un nez court et relevé, une grande bouche remplie de dents pourries qui avaient une puanteur telle qu'on pouvait la sentir à l'autre bout de la chambre. Elle avait une gorge horriblement grosse; cela charmait Monseigneur, car il frappait dessus comme sur des timbales. Mais cette créature courte et grosse avait beaucoup d'esprit. Je crois que le Dauphin s'était habitué au tabac pour ne pas sentir l'horrible odeur des dents pourries de la Chouin.

8 *juillet* 1719. — La dernière Dauphine était

FRANCOISE ATHENAISE
de Roc- Rochouart
Mar- quise
de Mon- tespan.

horriblement sale; parfois elle s'était fait donner un clystère dans le cabinet du roi où il y avait beaucoup de monde; elle se tenait debout devant le feu, derrière un petit écran, et la femme qui le lui donnait se tenait à genoux après s'être avancée en rampant sur les pieds et sur les mains; cela passait pour une gentillesse.

14 *juillet* 1719. — M. d'Entremont, dernier ambassadeur de Sicile, étant sur le point de partir, avait déjà eu son audience de congé; mais il lui survint des affaires qui l'obligèrent de rester encore quelque temps à Paris. Il se trouva sans logement, attendu que son hôtel avait déjà été loué. Une dame, voyant Mme d'Entremont dans l'embarras, lui dit : « Madame, je vous offre ma maison, ma chambre et mon lit. » L'ambassadrice, qui ne savait comment faire, accepta cette offre avec beaucoup de plaisir; elle se rendit chez la dame, et se mit tout de suite au lit, car la pauvre femme est vieille et malade. Vers minuit, elle entendit un bruit, comme si on montait un escalier dérobé. Quelqu'un ouvrit une porte donnant dans la ruelle, entra, et se mit à se déshabiller. L'ambassadrice commence à crier : « Qui est là? » On lui répond : « Taisez-vous donc, c'est moi. » — « Qui êtes-vous? » reprit l'ambassadrice. L'inconnu répondit : « Depuis quand êtes-vous si farouche? vous n'avez pas coutume d'être si sauvage avec moi, je vais me coucher tout à l'heure. » A ces mots, l'ambassadrice se mit à crier au voleur. Le Monsieur se rhabilla en toute hâte et s'enfuit.

17 *juillet* 1719. — Le prince de Conti croyait être guéri de la dysenterie, mais il a eu une rechute en Espagne, et quoiqu'il soit général de cavalerie, il ne peut pas du tout monter à cheval. Je dis mardi dernier à la jeune princesse que j'avais appris que son mari n'était pas entièrement rétabli. Elle se mit à rire, et me dit à l'oreille : « Bon! bon! il est guéri; mais il fait semblant de ne pas l'être de peur d'être obligé d'aller à la tranchée et d'y être tué, car il est poltron comme un singe. »

5 *août* 1719. — Avant que le duc de Roquelaure ne fût fait duc, un jour qu'il pleuvait très fort, il dit à son cocher de le conduire au Louvre où personne ne pouvait entrer en voiture, si ce n'est les ambassadeurs, les princes et les ducs. Lorsqu'il vint à la porte on demanda : « Qu'est-cè ? » Il répondit : « C'est un duc. — Quel duc? demanda la sentinelle. — Celui d'Épernon, répondit-il. — Lequel ? — Le dernier mort, dit-il. » Alors on le laissa passer.

10 *août* 1719. — Quant à la mort de la pauvre duchesse de Berri, je sais bien à qui il faut s'en prendre de ce malheur.

C'est la maudite Mouchy, la favorite de la pauvre duchesse, qui est cause de sa mort; elle l'a tuée comme si elle lui avait enfoncé un couteau dans la gorge; la duchesse était consumée d'une fièvre lente; sa favorite lui apportait dans la nuit à manger toutes sortes de choses, des fricassées, des petits pâtés, des melons, de la salade, du lait, des

JOHN LAW

prunes, des figues; elle lui donnait à boire de la bière à la glace. Pendant quatorze jours, elle n'a voulu faire venir aucun médecin; aussi la fièvre a toujours été en redoublant, et la malade n'a pu y résister.

22 *août* 1719. — La Mouchy avait les clefs de tout; elle et son amant Riom ont fait de jolis coups : ils avaient de doubles clefs, et ils ont laissé la pauvre duchesse sans un sou ni un liard. Je ne puis comprendre qu'on puisse aimer ce drôle : il n'a ni figure ni taille; il a l'air d'un fantôme des eaux, car il est vert et jaune de visage; il a la bouche, le nez et les yeux comme les Chinois; on pourrait le prendre pour un magot plutôt que pour un Gascon qu'il est; il est fat et n'a pas du tout d'esprit; une grosse tête enfoncée entre de larges épaules; on voit dans ses yeux qu'il n'y voit pas bien; en somme, c'est un drôle fort laid; mais on dit qu'il est monté comme un âne, cela charme toutes les femmes débauchées; aussi la Polignac l'a-t-elle une fois enfermé deux jours avec elle.

6 *octobre* 1719. — Law est tellement pourchassé, qu'il n'a de repos ni jour ni nuit; une duchesse lui a baisé les mains devant tout le monde; et si les duchesses lui baisent les mains, qu'est-ce que les autres dames ne devront pas lui baiser ?

20 *octobre* 1719. — Le docteur Chirac fut appelé auprès d'une dame qui était malade. Pendant qu'il était dans l'antichambre, on y dit que les actions

(*de la banque de Law*) avaient beaucoup di
Le docteur, qui avait beaucoup de papier
Mississipi, fut saisi de cette nouvelle, et,
assis auprès de la malade pour lui tâter le p
se dit à lui-même : « Ah ! mon Dieu ! cela di
cela diminue, cela diminue. » En l'entendan
ainsi, la malade se mit à crier; ses gens a
rent; elle dit : « Je vais mourir, M. Chira
de crier trois fois en tâtant mon pouls : « I
nue ! » Le docteur revint à lui, et dit : «
rêvez, votre pouls bat à merveille, et vou
portez bien. Je m'occupais des actions du
sipi, sur lesquelles je perds, puisqu'elles bai
La dame malade fut ainsi rassurée.

21 *novembre* 1719. — Je suis si fatiguée
tendre parler que d'actions et de millions
ne puis cacher mon humeur... Il vient ici d
de tous les coins de l'Europe; depuis un m
a observé qu'il y avait à Paris deux cent cin
mille personnes et plus que précédemm
fallu construire des chambres au-dessus d
niers, et Paris est tellement rempli de ca
qu'il y a de grands embarras dans les
beaucoup de gens écrasés.

Une dame voulait dire à M. Law : « Fai
une concession; » elle s'écria tout haut :
monsieur ! faites-moi une conception. » M
répondit : « Madame, vous venez trop
n'y a pas moyen à présent. »

29 *novembre* 1719. — L'histoire du co

Louis Duc d'Orleans
Premier Prince du Sang

M. Law est très vraie; il a présenté deux autres cochers à son maître, et celui-ci lui demandant s'ils étaient bons, il a répondu : « Ils sont si bons, que celui que vous ne prendrez pas, je le prends pour moi. »

Ce qu'ont fait six autres dames de qualité est vraiment scandaleux; elles avaient saisi M. Law au moment où il était dans son appartement, et comme il les suppliait de le laisser aller et qu'elles s'y refusèrent opiniâtrément, il leur dit enfin : « Mesdames, je vous demande mille pardons, mais si vous ne me laissez pas aller, il faut que je crève, car j'ai un tel besoin de pisser qu'il m'est impossible d'y tenir davantage. » Elles lui répondirent : « Eh bien ! monsieur, pissez, pourvu que vous nous écoutiez. » Il le fit tandis qu'elles restaient autour de lui. C'est une chose affreuse, et lui-même a ri à se rendre malade.

9 *décembre* 1719. — Ce que je craignais au sujet de mon petit-fils [1], est justement arrivé. Il est dans ce maudit bal de l'Opéra, tombé entre les mains des filles de l'Opéra, vous pouvez facilement vous imaginer ce qu'elles lui ont appris; il est maintenant comme un animal échappé.

18 *mars* 1720. — Je soutiens à mon fils que de

1. Cette escapade du duc de Chartres (plus tard Louis duc d'Orléans, premier prince du sang) ne l'empêcha pas de se cloîtrer à l'abbaye de sainte Geneviève. Voir plus loin, *Mémoires de d'Argenson*, p. 180, 181, et *Journal de Barbier*, p. 239.

sa vie il n'a été amoureux, et que son amour ne consiste que dans la débauche; il répond : « Il est vrai que je ne saurais être comme un héros de roman ou passionné comme Céladon, mais j'aime à ma mode. » Je réponds : « Votre mode est d'aller comme à votre chaise percée. » Il rit lorsque je lui dis cela.

18 *octobre* 1720. — Monsieur a toujours fait le dévot. Il m'a fait rire une fois de bon cœur. Il apportait toujours au lit un chapelet d'où pendait une quantité de médailles, et qui lui servait à faire ses prières avant de s'endormir. Quand cela était fini, j'entendais un gros fracas causé par les médailles, comme s'il les promenait sous la couverture. Je lui dis : « Dieu me le pardonne, mais je soupçonne que vous faites promener vos reliques et vos images de la Vierge dans un pays qui leur est inconnu. » Monsieur répondit : « Taisez-vous, dormez; vous ne savez ce que vous dites. » Une nuit, je me levai tout doucement, je plaçai la lumière de manière à éclairer tout le lit, et au moment où il promenait ses médailles sous la couverture, je le saisis par le bras, et lui dis en riant : « Pour le coup, vous ne sauriez plus le nier. » Monsieur se mit aussi à rire, et dit : « Vous qui avez été huguenote, vous ne savez pas le pouvoir des reliques et des images de la Sainte Vierge. Elles garantissent de tout mal les parties qu'on en frotte. » Je répondis : « Je vous demande pardon, Monsieur, mais vous ne me persuaderez point que c'est honorer la Vierge, que de promener son

HENRY DE MESMES, Cheur Seigr de Roissy, Marquis de Mogneuille et de Verly, Conser du Roy en ses Conseils, et Président en la Cour de Parlement de Paris.

B. Moncornet excudit, Avec priuilege du Roy.

Messire François-Michel Le Tellier, Marquis de Louuoy, et de Courtanuault, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, et secretaire d'Estat

D. Mincornet excu. Auec Priuil. du Roy

sur les parties destinées à ôter la virginité. »
eur ne put s'empêcher de rire, et dit : « Je
rie, ne le dites à personne. »

évrier 1721. — Mon fils m'a montré une
que Mme du Maine avait écrite au cardinal
lignac, et qui fut saisie dans ses papiers.
à coup sûr une personne bien vertueuse et
imable. Dans une de ces belles lettres il y
: « Nous allons demain à la campagne ;
gerai les appartements de façon que votre
re sera près de la mienne; tâchez de faire
bien que la dernière fois, et nous nous en
rons à cœur joie. »

ars 1721. — M. de Louvois lisait toutes les
, mais il avait de bons traducteurs, et les
arrivaient toujours à l'époque juste; cela
it un peu l'insolence de faire ouvrir mes
; mais le Torcy n'y met pas tant de soin; je
u'il veut dénaturer ce que je dis, et faire des
nges à cet égard, ainsi qu'il l'a fait souvent
du feu roi; l'abbé Dubois l'imitait, agissant
le la façon qu'exprime le proverbe : « Il est
e les petits chiens qui font comme les grands;
contre les murs parce qu'il les y voit pisser»;
n'en soucie pas le moins du monde.

ars 1721. — Il est mort la semaine dernière

uvois avait été l'instaurateur du *Cabinet noir*. La
se ne s'en trouvait guère gênée quand sa corres-
ce ne subissait pas de retard. Elle avait même sans
n malin plaisir à faire connaître ainsi au Roi ce
ne pouvait lui dire en face.

un honnête homme de la cour; il a succombé au chagrin que lui a causé la mort de son fils : il l'avait uni à la fille du premier président, M. de Mesmes, mais ils se sont bientôt séparés, car il était horriblement débauché et ne pouvait souffrir aucune femme: il se nomme M. de Lautrec, et son pauvre père s'appelle le marquis d'Ambre. Je l'ai bien connu; il a toujours été à la cour; il a demandé pardon au premier président et à sa belle-fille; il a dit qu'il ne connaissait pas bien son fils et que, s'il l'avait connu, il n'aurait jamais songé à ce mariage, et il est mort de chagrin.

Je crois que je ne vous ai pas envoyé encore la chanson qu'on a faite sur l'aventure arrivée à Mme de Saint-Sulpice.

On croit qu'elle en mourra, mais elle l'aura bien mérité; car, en soupant avec le comte de Charolais, il l'enivra complètement, la déshabilla, lui appliqua un pétard tout enflammé sur un endroit qu'il ne faut pas nommer, en disant : « Il faut que petit Bichon mange aussi. » Elle fut horriblement brûlée; il l'enveloppa dans un drap de lit et la renvoya chez elle dans un fiacre [1].

24 *mars* 1721. — Saint François de Sales, qui a fondé l'ordre des filles de Sainte Marie, avait été,

1. Marais, qui était l'avocat de Mme de Saint-Sulpice raconte l'histoire tout différemment et ne fait allusion qu'à un accident survenu à sa cliente pendant qu'elle était à sa toilette.

eunesse, l'ami du maréchal de Villeroi,
maréchal actuel; ce maréchal ne put
habituer à lui donner le nom de saint, et
lui parlait de son ami, il disait : « J'ai
quand j'ai vu M. de Sales un saint; il
dire des gravelures et trichait au jeu. Le
gentilhomme du monde au reste, mais le
»

1721. — Les princes de la maison de
nt perdu leur père étant jeunes; leur mère
is songé à l'éducation de ses enfants; elle
é qu'à s'amuser, à jouer jusqu'à cinq
u matin, à beaucoup manger, à aller au
; elle n'a jamais eu l'idée de veiller à leur
on, mais ils se chargent de l'en punir,
ur qu'elle grondait le comte de Charolais
e déréglée, il lui répondit : « Il faut que le
ssay n'ait pas bien fait son devoir cette
sque vous êtes de si mauvaise humeur;
ous donniez de meilleurs exemples, nous
mieux. » Nest-ce pas affreux qu'un fils
si à sa mère, mais elle l'a bien mérité.

1722. — La vieille (*Maintenon*) éloignait
moi tant qu'elle pouvait; elle avait fait de
que toutes les personnes de la maison
pouvaient entrer dans le cabinet de Sa
ma demande à cet égard ne me fut pas
ormellement, mais elle ne me fut accordée
la mort du Dauphin et de la Dauphine.
accompagnait le roi en beaucoup d'en

droits où je n'allais point, et où je n'a
voulu aller, car elle allait avec lui lors
assis sur un sale trône, ce que la vieil
aussi, afin d'avoir toujours ce moyen de
roi en secret.

26 *mars* 1722. — Je ne suis pas mal avec
j'ai joué hier à son gouverneur un tour
bien divertie. Ils sont tous extrêmement jal
roi, dans la crainte qu'on ne lui dise quelqu
contre eux; je les ai bien attrapés. Avant-
roi avait souffert d'une colique venteuse; j
proche de lui avec empressement tenant u
à la main; le maréchal de Villeroi fut emb
il me dit de l'air le plus sérieux : « Quel bil
nez-vous là au roi ? » Je répondis avec non
de gravité : « C'est un remède contre la coli
vents. » Le maréchal répliqua : « Il n'y a
premier médecin du roi qui puisse lui prop
remèdes. » Je répondis : « Pour celui-ci,
sûre que M. Dodart l'approuvera; il est
écrit en vers. » Le roi était aussi fort emb
il ouvrit le papier et se mit à rire. Le maréc
tenant plus, demanda : « Peut-on le voi
répondis : « Oh, oui, ce n'est pas un secr
se mit à lire :

Vous qui, dans le mésentère,
Avez des vents impétueux,
Ils sont dangereux,
Et pour vous en défaire,
Pétez :

LE MARÉCHAL DE VILLEROY

Gouverneur de Louis XV.

Pétez, vous ne sauriez mieux faire,
Pétez,
Trop heureux de vous défaire d'eux.
A ces malheureux
Pour donner liberté tout entière,
Pétez,
Vous ne sauriez mieux faire;
Trop heureux,
De vous délivrer d'eux.

Il s'éleva un tel éclat de rire que je ne fus pas sans me repentir d'avoir fait cette farce, car le maréchal paraissait réellement fâché.

Il arrive ici des choses qui montrent, selon moi, que Salomon a eu tort de dire qu'il n'y avait rien de neuf sous le soleil; c'est ainsi que Mme de Polignac a dit à son mari : « Je suis grosse; vous savez bien que ce n'est pas de vous, mais je ne vous conseille pas de faire de bruit, car, s'il y a un procès à cet égard, vous perdrez, et vous savez bien quelle est la loi dans ce pays-ci : Tout enfant né dans le mariage appartient au mari; ainsi cet enfant est à vous; d'ailleurs, je vous le donne. »

8 *mai* 1722. — On avait fait au roi une telle peur de l'enfer, qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les Jésuites étaient damnés, et qu'il craignait d'être damné aussi s'il les fréquentait. Quand on voulait perdre quelqu'un on n'avait qu'à dire : *huguenot* ou *janséniste*; alors l'affaire était faite. Mon fils voulut prendre à son

service un gentilhomme dont la mère étai janséniste déclarée.

Les jésuites, pour faire une affaire à mo auprès du roi, lui dirent que le prince v prendre un janséniste à son service. Le r appeler mon fils et lui dit : « Comment, neveu, de quoi vous avisez-vous, de prend janséniste à votre service ? — Moi ! répondit fils ; je n'y pense pas. » Le roi dit : « Vous p un tel, dont la mère l'est. » Mon fils se mit à répondit : « Je puis assurer Votre Majesté qu'i sûrement pas janséniste ; il est même plus à dre qu'il ne croie pas en Dieu. — Oh ! dit si ce n'est que cela, et que vous m'assurie qu'il n'est pas janséniste, vous pouvez le dre. »

6 *août* 1722. — J'ai vu aujourd'hui un l qui est tellement malheureux, et qui m'a f de peine, que les larmes m'en sont venu yeux. Il y a quatre ans que le petit-fils du Villeroi, le duc de Rais (Retz), a épousé la duc de Luxembourg, qui s'est si fort plongée débauche, que pour plaire au duc de Richel a soupé nue avec lui et ses bons amis. Il y ques mois, elle s'est mise avec ce coquin d qui a l'air d'un esprit malin ; elle ne s'est p tentée de lui, mais elle a pris aussi son be le chevalier Dédie ; comme Riom lui en fai reproches, elle lui a demandé s'il s'était qu'elle dût se contenter de lui avec le te ment qu'elle avait, et elle ajouta qu'il devait l

de la reconnaissance si elle l'épargnait et en prenait d'autres avec lui, car elle ne pouvait s'endormir si elle n'avait été caressée huit fois ; n'est-ce pas là une belle personne ? L'envie lui prit ensuite de se remettre avec le duc de Richelieu, mais celui-ci persistant dans sa ferme résolution d'avoir toutes les jeunes dames, a déclaré à son amie que si elle voulait renouer avec lui, il fallait d'abord qu'elle lui livrât sa belle-sœur, la marquise de d'Alincourt. Elle s'y est engagée et, vendredi dernier, la duchesse de Rais mena avec elle la marquise se promener dans les jardins. Lorsqu'on fut dans le petit bois, Riom survint avec Richelieu ; la duchesse voulu se saisir des mains de sa belle-sœur, mais celle-ci poussa des cris si effroyables et résista tellement, que des promeneurs vinrent à son secours. Elle courut aussitôt trouver sa mère, la maréchale de Boufflers, et lui porta plainte. La maréchale la mena dans la nuit chez le maréchal de Villeroi qui, de grand matin, fit mettre la duchesse de Rais dans un carrosse ; elle a été conduite à Paris et, de là, on doit la mener dans un couvent de province : mais ce n'est pas le seul malheur qui soit arrivé au maréchal, car, presque aussitôt, on apprit une horrible orgie à laquelle avaient pris part, sans y mettre le moindre mystère, un gentilhomme nommé M. de Rambure, qui s'est marié cette année, et qui est neveu du premier président, le jeune Boufflers, qui n'a que dix-sept ans, le marquis d'Alincourt, le marquis de Mesme qui a plus de quarante ans. La chose est trop horrible pour que je l'écrive. Le maréchal s'est empressé

d'écrire à mon fils et il a obtenu une lettre cachet qui exile son petit-fils, le marquis d'Al court; le marquis de Rambure a été mis à la B tille, le marquis de Mesme exilé en Lorraine. le petit Boufflers dans une de ses terres. Sa m est bien à plaindre. C'est une digne et brave fem qui a élevé ses enfants avec beaucoup de soin. la connais très bien; elle a été élevée avec n enfants. Lorsqu'elle vint trouver mon fils. il ne reconnut pas, tant elle était changée: elle ne f que pleurer nuit et jour; je la plains de toute m âme. On ne parle pas ici d'autre chose.

III. — Journal et Correspondance de Mathieu Marais

Mathieu, fils de Me Renault Marais, procureur au Châtelet, naquit à Paris le 10 octobre 1665. Reçu avocat à vingt-trois ans, Marais ne se montra nullement ambitieux de parvenir aux honneurs ; il leur préféra la simple profession d'avocat consultant, qu'il assaisonna du commerce paisible de Bayle, de Boileau (Monsieur Despréaux, la *raison incarnée*, disait-il), de La Fontaine, du président Bouhier. Candidat malheureux à l'Académie française, il ne lui conserva pas rancune de la préférence accordée à Moncrif, le médiocre historien des *Chats*. Sceptique jovial, il avait l'expérience des choses du Palais. « *Elles sont gaies, très jolies*, dit-il de deux intrigantes en procès, *et cela ne nuit point.* » — « *Dieu*, dit-il ailleurs, *est pour les gros escadrons et Thémis pour les gros tétons.* » Il venait sans doute alors de perdre un procès qu'il avait plaidé pour une femme maigre.

Les affaires auxquelles il s'intéressait le plus volontiers, en effet, étaient celles de séparation ou d'adultère. Il s'intitulait plaisamment *l'avocat des dames*.

Les extraits qui suivent sont empruntés, avec l'autori-

sation de la maison Didot, aux quatre volu
publiés, de 1864 à 1869, un érudit, M. de Le
sionné des choses historiques, plus passionn
ses héros. Il a consacré plus de 100 pages in-
bule biographique relatif à Mathieu Marais. I
sant comme la querelle qu'il cherche à l'avoc
à l'annotateur anonyme de son journal, qu
de *fragments anecdotiques* le journal de M

« L'expression, dit-il, est cavalière et revi
bien plus de droit à Barbier, dont la comp
geste, à peine relevée de quelques grivois
dépasse pas, comme ton et comme portée, l'
de l'histoire. » Et la querelle continue sur
dant quinze grandes pages indignées. Le jou
bier a cependant un gros avantage ; il s'é
nce 1718 à décembre 1763 ; le plus souve
condense en comparaison de celui de Mar
cents vingt-neuf pages lui suffisent, dit M.
avec une indignation un peu comique, p
en quelques anecdotes jetées au courant
la période de huit années pour laquelle
trois gros volumes. Il suffit de lire quelqu
Barbier et de Marais pour les trouver auss
bles, et, du côté de Barbier, aussi inféri
rusticité l'est à la finesse, que l'ignoran
science, la décence à l'incongruité, l'art à l'
style à la banalité. »

Sans doute Marais est plus littéraire que
qui nous fait regretter davantage que son
porte que sur huit années.

Quelques-unes des historiettes citées sont
à la correspondance que Marais entreti
longues années avec le président Bouhier,
fournira lui-même un peu plus loin son cor

Vendredi, 5 *septembre* 1715. — Le Roi devoit venir au Parlement tenir son lit de justice ; mais les dames de la cour firent entendre que cela ne se pouvoit point, parce qu'en France, on n'entreprenoit et on ne faisoit rien de grand ni de solennel le vendredi, qui passoit pour un jour malheureux. On a eu cette complaisance pour les dames et pour cette superstition. Ainsi la séance fut remise au lendemain, 7 septembre.

M. d'Argenson, lieutenant de police, est venu trouver le Régent et lui a dit qu'il étoit scandalisé des discours qui se tenoient dans le public contre la mémoire du feu Roi. « Mais encore que dit-on? dit M. le duc d'Orléans. » M. d'Argenson ne vouloit point parler. Il a été pressé de dire le mal pour apporter le remède. Enfin il a dit qu'on traitoit le feu Roi de banqueroutier, de voleur, d'homme qui avoit emporté le bien de tous ses sujets, et qu'il falloit empêcher ces sortes de discours en donnant ordre d'arrêter ceux qui les tiennent. « Vous n'y entendez rien, a dit M. le Régent, il faut payer les dettes du défunt et tous ces gens-là se tairont ».

Mme de Gacé. — On a parlé d'une insulte faite à Mme de Gacé dans un souper chez Mme de Nesle. Les jeunes seigneurs qui étoient à table avec elle la firent boire du vin et toutes sortes de liqueurs, dont elle s'enivra. Ensuite elle dansa presque nue, puis ils la livrèrent dans une antichambre à des

valets qui en firent à leur plaisir. On l'entendoit dire : « Ah ! la bonne journée ! » M. de Gacé a donné deux gardes à sa femme qui ne la quittent point : c'est la fille du maréchal de Château-Regnault qui l'appeloit : Vigoureuse. Entre les seigneurs étoit le jeune prince de Soubise, amant de Mme de Nesle, depuis la quitterie de M. le Duc ; il a disparu pendant quelques jours, et le bruit a couru de quelques coups qui lui ont été donnés, les uns disent par ordre de M. de Gacé, les autres par ordre de M. le Duc lui-même, qui a été mécontent de ce qu'il lui avoit pris sa maîtresse.

5 *août* 1717. — MME LA DUCHESSE MÈRE. — On a fait une chanson contre Mme la Duchesse mère, qui a loué le pavillon de la Samaritaine pour se baigner.

Carillonnez, nouvelle hôtesse :
Et vous, cédez à la princesse
Toutes les put... de Paris.
Si jamais la Samaritaine
Se contenta de cinq maris,
Celle-ci les prend par centaine.
En beau bonnet de toile peinte
Lassay [1] près de sa belle Amynthe
Passe de fort heureux moments.
Sur le Pont neuf [2], cette princesse
A, dit-on, pris un logement
Très convenable à Son Altesse.

1. Voir plus haut *Correspondance de la Duchesse d'Orléans*, 3 avril 1721.

2. Le Pont-Neuf servait aux filles de promenoir professionnel. C'est là que débuta la Du Barry, disent les chansons du temps.

Pétez, vous ne sauriez mieux faire,
Pétez,
Trop heureux de vous défaire d'eux.
A ces malheureux
Pour donner liberté tout entière,
Pétez,
Vous ne sauriez mieux faire;
Trop heureux,
De vous délivrer d'eux.

Il s'éleva un tel éclat de rire que je ne fus pas sans me repentir d'avoir fait cette farce, car le maréchal paraissait réellement fâché.

Il arrive ici des choses qui montrent, selon moi, que Salomon a eu tort de dire qu'il n'y avait rien de neuf sous le soleil; c'est ainsi que Mme de Polignac a dit à son mari : « Je suis grosse; vous savez bien que ce n'est pas de vous, mais je ne vous conseille pas de faire de bruit, car, s'il y a un procès à cet égard, vous perdrez, et vous savez bien quelle est la loi dans ce pays-ci : Tout enfant né dans le mariage appartient au mari; ainsi cet enfant est à vous; d'ailleurs, je vous le donne. »

8 *mai* 1722. — On avait fait au roi une telle peur de l'enfer, qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les Jésuites étaient damnés, et qu'il craignait d'être damné aussi s'il les fréquentait. Quand on voulait perdre quelqu'un on n'avait qu'à dire : *huguenot* ou *janséniste*; alors l'affaire était faite. Mon fils voulut prendre à son

5 *août* 1720. — On dit que Mlle de Charollois ayant dit à Mme la Princesse, sa grand'mère, qu'elle étoit grosse, elle lui a répondu : « *Eh bien, ma fille, il faut accoucher.* »

20 *août*. — L'état de la ville de Marseille a touché la cour. On a envoyé quatre mille louis à M. le Bret, intendant de Provence, pour leur distribuer avec des petits billets et des remèdes. Les médecins ont fait ouvrir les corps morts ; on les a trouvés pleins de vers. On a mis ces vers dans de l'eau froide, dans de l'eau chaude, dans du vinaigre, dans du vin, dans l'eau-de-vie ; ils ne sont pas morts. On les a mis, pour dernière expérience, dans du citron et de l'huile, ils sont morts, et les médecins croient avoir trouvé un remède à cette maladie contagieuse qu'ils disent n'être pas la peste.

22 *août* 1720. — Law parloit devant le comte de Revel et beaucoup d'autres gens de son système ; celui-ci dit qu'il le trouvoit excellent ; sur quoi Law, qui le croyait de bonne foi, le cita pour exemple à toute l'assemblée ; mais le comte reprit : « Je le trouve si bon que je l'ai toujours pratiqué, car, toute ma vie, j'ai fait des billets à tout le monde sans savoir comment je les payerais. »

Novembre 1720. — Grossièretés du Régent. — Le Régent étoit à table avec madame de Parabère, l'archevêque de Cambray et Law. Il s'enivra. Sur la fin du repas, on lui apporta un papier à signer ; il

plume et ne put signer, tant il
nna à madame de Parabère à qui
it..... » Elle lui dit que ce n'étoit
cela ; il la donna à l'archevêque
il dit : « Signe, maq..... » ; il le
iite il la donna à Law et lui dit :
eur » ; il ne signa pas, non plus
: ensuite le Régent fit cette belle
à un royaume bien gouverné,
un maq....., un voleur et un
a.

SAINT-MAURE.—Il court un bruit de Saint-Maure (qui est mariée de monsieur de Vieuville, maîntendant en Béarn) est aimée par es. Le duc d'Olonne faisant la e de cet amour, lui a dit : « Pourais cette bête à quatre pieds ? » Le st qu'elle a ses deux pieds ordie nez et un pied de ce qu'on ne

embre 1720.—FALLARI. SABRAN.—allari, que l'on croyoit noyée, est . Elle a soupé aujourd'hui avec le nt encore des espérances. C'est le *u vif, je l'ai vu mort : je l'ai vu t.* Chirac, premier médecin du ue s'étant trouvé dans une assemis, il avoit appris que cette dame ls avoient manqué deux fois mon-

sieur de Levy, son amant, parce que sa vérole est incurable. Le Régent a répondu. « Je ne m'en soucie guère : si elle me donne des pois, je lui donnerai des fèves. »

M. de Louvigny. Loulou. — Le duc de Louvigny (fils du duc de Guiche), étant à la Banque, entendit un homme qui disoit à un autre : « Ce petit Lamotte est bien heureux d'aimer une aussi jolie femme que cette madame de Lou... » Il n'acheva pas, parce qu'il aperçut en ce moment monsieur de Louvigny, et il étoit question de sa femme. Monsieur de Louvigny, qui est un homme de très-court esprit, ne se doutant de rien, va trouver un ami de Lamotte, connu pour son confident, et voulant faire voir qu'il est instruit des galanteries de la cour, il lui dit que Lamotte a une très-aimable maîtresse qu'il sait bien. L'ami dit qu'il ne sait ce que c'est. Louvigny lui dit : « Je te dirai la première lettre de son nom ; c'est un L. » « Je n'en suis pas plus avancé, » dit l'ami, qui trembloit que le mari ne sût l'aventure. « Oh bien ! la deuxième c'est un O. » La frayeur redouble, et l'ami persiste à dire qu'il n'y entend rien. « Tu l'entendras mieux par la troisième c'est un U. » L'ami croyoit tout perdu quand M. de Louvigny lui dit : « *C'est madame de Louvois.* » Ce qui ayant remis les sens de l'ami, il lui dit : Tu ne me devois pas faire tant languir, j'en suis bien aise, mais Lamotte ne m'en a jamais parlé. » Depuis ce temps, on appelle M. de Louvigny *Loulou*. La cour, qui n'aime ni estime ce duc, qui est décrié et rejeté partout, est bien

PHILIPPE D'ORLEANS FRERE UNIQUE DU ROY REGENT DU ROYAUME

aise de cette aventure, que tout le monde conte, fausse ou vraie.

SOURIS, FILLES DE L'OPÉRA CHASSÉES. — Les deux Souris, filles de l'Opéra, sont chassées, pour certaine *galanterie* qu'elles ont donnée au comte de Charollois, qui les avoit vues sur la persuasion de son frère, et qui a dit qu'il n'avoit pris ce mal que par avis de perdus.

Mme DE PARABÈRE. — On a su que le Régent est allé chez Mme de Parabère, dans le carrosse du marquis de Biron, avec un seul laquais, qu'il est entré par surprise dans sa maison; qu'il l'a trouvée avec quatre jeunes gens, et entre autres, le chevalier de Beringhem dont il est jaloux; qu'il a battu sa maîtresse et l'a jetée par terre, qu'elle s'est relevée et lui a chanté pouille, et qu'il est revenu au Palais-Royal, où il a voulu engager Nocé à le raccommoder; mais il n'a pas voulu s'en charger. Il l'aime à la rage.

CHANSON CONTRE DEUX DAMES

La De Prie est la plus maigre
Des catins de notre temps.
Elle a l'esprit par trop aigre,
Et trop de pertes de sang.

Polignac est la plus belle
Des catins de notre temps,
On ne peut boire pour elle
Ni trop fort ni trop longtemps.

Le mal du Roi. — Le Roi a eu un mal fort plaisant et qu'il n'avoit point encore senti : il s'est trouvé homme. Il a cru être bien malade et en a fait confidence à un de ses valets de chambre, qui lui a dit que cette maladie-là étoit un signe de santé. Il en a voulu parler à Maréchal, son premier chirurgien, qui lui a répondu que ce mal-là n'affligeroit personne, et qu'à son âge il ne s'en plaindroit pas. On appelle cela en plaisantant *le mal du Roi*, comme on disoit de la fistule du feu Roi, qui ne s'appelle point autrement et à la Cour et à la ville que *le mal du Roi*, encore aujourd'hui.

Avril 1721.—Grande tracasserie au Palais-Royal entre le Régent et la Régente. La princesse se plaint que Mme de Parabère est venue dans son petit jardin et dans sa garde-robe, et qu'elle s'est moquée de ses pots de chambre. Elle a beaucoup pleuré et a pris le parti de se retirer à l'abbaye de Montmartre. Elle se plaint aussi du retour de Mme de Modène, que l'on attend, et ne veut pas revoir sa fille, dont elle se croyoit défaite.

Mai 1721. — Société du feu d'Enfer. — En Angleterre, qui est un maudit pays, il s'est fait une assemblée qu'ils appellent la *Société du feu d'Enfer*, où certains hommes abjurent toute religion, professent l'athéisme, et prononcent toutes sortes de blasphèmes. Ils se donnent le nom de Lucifer, de Memnon, etc. Ils y ont attiré des femmes et même des filles de condition, qui prennent le nom des déesses païennes. On éteint les

lumières à la fin de leurs assemblées, et ils se mettent tous ensemble à la manière des anciens gnostiques et des anabaptistes modernes, qui disent : Qu'il y a un mariage naturel entre tous les hommes et toutes les femmes. Il n'y a rien d'abominable qui ne passe par la tête de ces Anglois, et la France se ressentira longtemps des conseils du misérable Law. Le roi d'Angleterre, qui veut faire supprimer cette nouvelle secte et abolir ces impiétés, y trouve de l'obstacle; qui le croiroit ? Les Anglois disent qu'il y a des lois faites contre les impies, et qu'il est à craindre que l'on ne touche à la tolérance des religions.

6 *juin* 1721. — Les amours du Palais-Royal. — Le Régent a congédié Mme de Parabère, et lui a conté tout doucement le mot de Mahomet II, qui dit à sa maîtresse : « Voilà une belle tête, je la ferai couper quand je voudrai. » Ce trait historique ne plut point à la dame, qui est partie pour Beauran, auprès de Beaumont, et qui, de là, doit aller dans une terre plus éloignée. On parle beaucoup de Mme d'Averne, femme d'un officier aux gardes qui est très-belle, et que le Régent voudroit avoir. Les articles sont proposés, mais non encore acceptés. Cent mille écus pour elle, une compagnie pour son mari. Tout cela ne la gagne point, et elle s'en va à Averne pour l'été. A ce qu'elle dit, c'est un rocher ; mais La Fontaine dit :

Rocher fût-il, rochers aussi se prennent.

Ainsi le Régent demeure veuf de maîtresse

9 *juin* 1721. — LES AMOURS DU RÉGENT. — Le R gent poursuit sa proie, et l'aura. Il a été d Ariague, son trésorier, où il a trouvé mada d'Averne et son mari et d'autres dames qui étoi prêtes à souper. Il leur a fait compliment, a qu'il vouloit rester avec eux, et faire apporter souper, ce qu'il a fait, et on s'y est fort réjoui :

Et Bacchus et Cérès, de qui la compagnie
Met Vénus en train bien souvent,
Furent de la cérémonie.

Le lendemain 10, la corbeille a été envo comme pour une noce. Il y avoit des pierreri de l'argent, et cela a achevé la capitulation.

LE RÉGENT ET LA FALARIS

Etant près de Falaris
Le Régent peu complaisant
S'écria : « Trop vaste Iris,
Je n'ai rien vu de si grand
Que ton lan la landerirette
Que ton lan la landerira. »

A ce reproche la dame
A ce borgne trop piquant,
Répondit : « Bourreau sans âme,
Je n'en dirai jamais tant
De ton lan la landerirette
De ton lan la landerira. »

PAUL MY D'ARGENSON

'HE DU GARDE DES SCEAUX D'ARGENSON

Ci gît ce chef de la justice,
Lequel maltraitant les putains
Et vivant parmi les nonains [1]
A péri par la chaude p...

RGENSON ET L'ABBESSE DU TRAISNEL

A Paincourt, beau d'Argenson
Vous prenez votre bouillon,
Vous y faites votre cas,
Du moins vous pouvez l'y faire,
Car que n'y faites-vous pas ?

Dans cet aimable couvent
Autrefois fort indigent
Vous avez acquis le nom
De bienfaiteur et de père,
Non sans beaucoup de raison.

Vous faites avec Villemont
Ce qu'ailleurs bien d'autres font
Sans quoi seriez-vous contents
Chacun dans votre tribune
De vous lorgner si longtemps ?

Le pipeau du garde des Sceaux
Vous fait-il danser en cadence
Villemont ? Va-t-il comme il faut,
Le pipeau du garde des Sceaux ?
Sur la flûte de Descoteaux
Mérite-t-il la préférence ?

tenant de police, « *le chien noir à collier rouge lles plates* », si détesté des Parisiens qu'il terro-

Dimanche, 15 *septembre*. — MARIAGE DU ROI ACCORDÉ. — Il s'est tenu un conseil de Régence, à la sortie duquel on a appris que le mariage du Roi est accordé avec une petite princesse d'Espagne qui n'a que trois ans et demi, étant née le 31 mars 1718. Cette nouvelle a surpris tout le monde et a donné lieu à beaucoup parler. On est étonné que le Roi ne soit destiné à faire des enfants que dans douze ans d'ici, et qu'on ait ainsi éloigné sa postérité.

— Grande tracasserie dans les femmes du Palais-Royal, Mme de Brossay dit en soupant avec le Régent, et étant en joie : « M. le Duc a donné la v... à Mme de Prie, Mme de Prie l'a donnée à M. de Livry ; M. de Livry l'a donnée à sa femme ; sa femme l'a donnée à la Peyronie et la Peyronie les guérira tous. » M. de Fargis, qui étoit du souper, et qui n'aime point Mme du Brossay, à cause qu'elle a brouillé Mme du Deffant avec Mme d'Averne, a publié ce discours, dont tout le monde a été fâché, et il est disgracié du Régent. Il a fait une liste de cinquante-deux personnes qui ont eu Mme du Brossay. Le Régent l'a lue, il n'en a fait que rire, et voyant venir Nocé, il lui dit : « Voilà notre philosophe qui va faire quelque critique. » — « Cela

risait, avait le droit d'inspection des couvents. Il finit par y trouver chaussure à son pied en la supérieure de la Madeleine du Traisnel, Mme d'Arbouze de Villemont « qui avait les plus beaux yeux et la plus belle peau du monde ». Il se retira dans un bâtiment qu'il avait fait élever, contigu au couvent de la Madeleine à Paincourt (aujourd'hui Popincourt). Le flûtiste Descoteaux passait pour avoir précédé d'Argenson dans les faveurs de la belle abbesse.

peut être, dit-il, voyons. » — Il lit : « Il en faut mettre un cinquante-troisième qui est moi. » Quelques jours auparavant, à l'Opéra, le Régent s'arrêta à une loge où étoient Mme de Flavacourt, Mme de Sabran et Mme du Brossay, et elles lui dirent : « Monseigneur, arrêtez un peu quelque temps à votre vieux sérail. »

6 *janvier* 1722. — PRINCESSE DE LÉON. — Il y a eu une débauche chez le Régent, où la princesse de Léon (fille aînée du duc de Roquelaure) s'est trouvée dans la chaleur du vin; on l'a visitée partout, et on a dit qu'elle avoit une *perruque carrée*; sur cela, il y a eu mille mauvaises plaisanteries. On a dit que cette perruque lui étoit restée du président Hénault, qui a été son amant; d'autres ont dit que c'étoit une perruque de cérémonie, à cause qu'elle est présentement aimée par Des Granges, fils du maître des cérémonies. La princesse n'en étoit pas plus honteuse le lendemain. Elle a beaucoup d'esprit, mais elle s'est livrée aux maîtresses. C'est d'elle qu'on a dit qu'elle est bossuée et non pas bossue, parce qu'elle a des bosses partout. Elle épousa le prince de Léon (Rohan-Chabot) malgré père et mère; il l'enleva, et on fut trop heureux de la lui donner. Elle est une des deux filles que la duchesse de Roquelaure eut en une même couche et à qui le duc de Roquelaure dit: « *Mesdemoiselles, je ne vous attendois pas sitôt.* » C'est qu'elle en accoucha sept mois après son mariage, et on prétend qu'elles étoient du feu Roi. L'autre est mariée au prince de Pons, de la maison de Lorraine.

Il est arrivé pendant les fêtes, un cas singulier. Une dame (Mme de Sandricourt), amie du chevalier de Marle, ayant affaire avec lui, lui dit qu'il manquoit quelque chose à son plaisir; qu'il n'étoit pas tout à fait comme un autre, qu'il seroit très-aisé de le réformer, avec un petit coup de ciseau qu'elle lui donneroit elle-même, qu'il n'en auroit pas plus de mal que de couper le filet à un enfant. Le chevalier, amoureux, la crut, se mit dans ses mains, et elle lui fit une circoncision qui le mit tout en sang, qui le fit évanouir et dont il a été longtemps malade

---

Mme d'Ussé est la deuxième femme de M. d'Ussé, qui avoit épousé en premières noces la fille du maréchal de Vauban, aussi libertine que celle-ci est sage. On dit qu'elle avoit un âne à son service. Elle a bien été chantée par Rousseau, qui a fait pour elle la *Volière*.

4 mai 1722. — Duc de Gesvres. — Le marquis de Gesvres a été reçu duc et pair au Parlement, sur la démission du duc de Tresmes, son père. *Honores mutant mores*, mais ils ne changent pas la nature, et cela n'empêche pas ce marquis d'être impuissant. C'est lui qui a eu ce grand procès d'impuissance contre sa femme, qui, après beaucoup d'écrits très-savants de part et d'autre sur une matière fort délicate, s'est terminé par un accommodement, puis par la mort de la femme, qui a emporté sa virginité en l'autre monde,

Juin 1722. — Mme DE PRAMENOUX. — On a su une aventure arrivée à Chantilly au dernier voyage. M. le Duc y étoit avec Mme de Prie, maîtresse altière et emportée : elle y avoit mené Mme de Pramenoux, autrefois Mlle de Chabannes. Ce fut sujet de jalousie ; elles se dirent bien des sottises, et entre autres que Mme de Prie, quoique entretenue par un grand prince, n'en étoit pas moins une put.. et que Mlle de Ch. n'étoit pas faite pour faire le second tome de Mme de Saint-Sulpice. La dame de Pramenoux prétendoit qu'on lui avoit mis quelque chose dans son vin pour l'enivrer, et, en effet, elle parut comme ivre en sortant de table : elle tomba par terre. On l'emmena dans sa chambre, où elle voulut faire le testament de toutes les parties de son corps, et entre autres son endroit mignon à M. de Senneterre, pour le faire changer de goût, sa fourrure à M. Dolgorouky, ambassadeur du Czar, pour se tenir chaud en son pays, ses deux tétons à M. d'Entrague pour faire une figure ou case au Biribi (qui est un jeu comme le hocca, où il y a des figures), son tempérament à M. le Duc, et ainsi des autres. Sur le matin, on prétend qu'on la mena à un atelier d'ouvriers, qu'elle mesura tous pour savoir qui étoit le mieux conditionné. Cette aventure, qui devroit être tue, a été publiée de suite, et la dame de Pramenoux, honteuse, s'en retourne trouver son mari en Forez, n'ayant trouvé personne qui ait voulu accepter sa succession et se porter héritier de son corps vivant.

13 *juin*. — Mlle DE CHAROLAIS. CAPON. — J'ai

appris aujourd'hui un fait singulier : M. Capon, avocat du conseil de la princesse de Conti (la jeune), s'étant trouvé avant les autres dans le cabinet, Mlle de Charolais y vint, qui lui fit honnêteté, et lui demanda en confiance si le procès de sa sœur contre son mari étoit bon. Capon lui dit qu'il pourroit se soutirer et se tourner de manière qu'on le gagneroit, il ajouta : « Vous me direz que Mme la princesse de Conti a eu des galants, M. de la Fare, cela ne dure plus, mais M. de Clermont, cela dure toujours. Il est vrai qu'un bon chien chasse de race. Mme la Duchesse a toujours eu des amants, et elle a, encore à présent, M. de Lassay. « La princesse, étonnée de tous ces discours, et craignant que Capon ne vînt aussi à elle et à nommer ses galants, se leva et dit : « Monsieur Capon, adieu, je n'entends pas les affaires, » et aussitôt elle vint conter son aventure à gens qui me l'ont redite.

Maréchale d'Estrées. — Hénault. — La maréchale d'Estrées avoit pris le président Hénault pour son amant, elle l'a quitté et a pris à sa place le comte de Roussillon, qui est un jeune Franc-Comtois riche et assez bien fait, quoiqu'on lui trouve les jambes trop grosses et le nez plat. On a dit que la maréchale avoit fait tout d'un coup un grand saut du *Hainault en Roussillon*, et ce mot en a fait dire un autre sur Mlle de Charolois : *qu'elle avoit voyagé de Richelieu à Melun, et de Melun en Bavière.* L'avocat Capon lui auroit conté tous ces voyages, si elle ne l'avoit quitté brusquement. Bavière est le chevalier de Bavière, qui est

on ami, et Melun le duc de Melun, qui l'a été. 'our le Roussillon, il est le fils d'un comte de tevel et d'une demoiselle de Marsilly, autrefois rès-bien à la Cour, et qui avoit passé par bien des nains. Il est mort, la dame de Revel est restée veuve avec ce fils fort riche, et qui a publiquement la bonne fortune de la maréchale d'Estrées, si bonne fortune y a.

CHANSON SUR LE PRÉSIDENT HÉNAULT :

A ma honte rien ne s'égale,
Disoit en larmoyant
Le bourgeonné président.
On m'a vu chez la maréchale
Son beau mignon
Chanter son c... et son chignon.
A présent cette martingale
Dit que je n'ai d'esprit
Qu'à la mesure de mon v...

L'ABBÉ DE BRETEUIL. — Le Roi se divertit dans les jardins à faire mouiller ceux qui sont avec lui. L'abbé de Breteuil, maître de la chapelle, qui n'avoit que faire là, a été bien saucé. Il s'est fâché, et on s'est moqué de lui de vouloir faire le petit maître. Il représente peu dignement l'archevêque de Reims et le cardinal de Polignac, qui ont eu la même charge. Il ne peut prendre sa revanche qu'à la chapelle, avec de l'eau bénite.

AROUET BATONNÉ. — Le poëte Arouët, à présent Voltaire, a été arrêté dans sa chaise au pont de

Sèvres par un officier, qui l'a bien bâtonn
l'a marqué au visage. Quelques jours auparav
Arouët, trouvant cet officier à Versailles, avai
assez haut pour qu'il l'entendit que c'étoit un
honnête homme et un *espion*. L'officier l
qu'il s'en repentiroit et lui a tenu parole
payant à coups de bâton. On dit qu'Arouët
est hardi, auroit dit à M. le Blanc, ministre
guerre, chez qui il avoit vu cet officier à table
savois bien qu'on payoit les espions, mais
savois pas encore que leur récompense ét
manger à la table du ministre. »

31 *juillet*. — Débauches de la Cour. — C
en débauche ouverte en Versailles ; il n'y
sonne à la tête qui puisse contenir les cou
et les dames. L'exemple manque. Les princ
des maîtresses publiques, il n'y a plus ni pol
ni civilité, ni bienséance. Ce n'est plus la c
ce grand Roi qui d'un regard arrêtait les p
bertins, et on y voit régner tous les vices sc
Roi mineur qui n'a point encore d'autori
maréchal de Villeroy, son gouverneur, a
douleur d'apprendre que la duchesse de R
petite-fille, a eu des galants de tous les étag
puis qu'elle est à Versailles, et il a su par la
quise d'Alincourt, son autre petite-fille,
première a voulu la perdre et l'engager da
galanteries. A une dispute qu'elles eurent
elles en sa présence, celle-ci reprocha à la du
qu'elle avoit voulu lui faire prendre des lett
duc de Richelieu, leur faire faire partie carr

ts, qu'elle n'y avait jamais con-
ɔur la duchesse, elle étoit *crimi-*
rvie de ce terme), qu'elle avoit
Roi même, qu'elle avoit porté ses
: dans des endroits très-cachés.
chal, entrant en fureur contre la
le-champ fait sortir de la cour
à Paris. Cette histoire publique
core d'autres.
Retz chasse de race ; sa mère, la
embourg, se donnoit à tout le
ut faire de même. La marquise
ge. C'étoit Mlle de Boufflers, qui
ɹne école de vertu. Mais peut-on
Cour d'aujourd'hui cela se sou-

aussi des jeunes seigneurs entre
:achent point. Le jeune duc de
ɹuis de Rambure et le marquis
allés dans un bosquet, le duc de
ioler Rambure et n'en put venir
ɹrt dit qu'il vouloit prendre la
ɹeau-frère Boufflers. Rambure ne
t et en passa doucement par là.
ɹtions que le voyage de Versailles

:. — Le procureur général des
ɹ trou à la lune, et a emporté tout

ondance de la Duchesse d'Orléans,

l'argent qu'il a pu après avoir escompté les billets de la maison de Paris, et vendu les chevaux des frères des environs. Ce qu'il a dit faire par ménage, parce que les chevaux seroient chers au sacre, et seroient après à bon marché, puis il est passé en Angleterre, dit-on, avec une femme, car ces sortes de banqueroutes de moines ne se font point sans cela.

Il a surpris du cardinal Dubois un passe-port qu'il avoit demandé pour son frère, qui alloit négocier en pays étrangers, et cela pour mieux faire son coup, car il s'est servi lui-même de ce passe-port. On a arrêté son frère, qui a été mis à la Bastille, l'affaire étant regardée comme crime d'État. L'ordre des Chartreux fait de grands mouvements pour le réclamer, mais ce n'est pas grande perte qu'un mauvais moine.

Mme d'Averne renvoyée. — Le retour du sacre n'a pas été favorable aux maîtresses. Le Régent, dès le même jour, a dit à Mme d'Averne qu'il ne convenoit pas qu'elle restât à Versailles, que cela donneroit un mauvais exemple au Roi, qu'il seroit toujours de ses amis et son homme d'affaires, qu'elle pouvoit venir avec lui à Paris et même y coucher si elle vouloit, et d'autres discours qui sentoient l'inconstance ou le dégoût.

On prétend que c'est un tour du premier ministre, qui n'a pas trouvé bon qu'elle eût des liaisons avec M. de Nocé, qui étoit revenu pendant le sacre, et que l'on a bientôt renvoyé à Boran. On accuse aussi la dame d'infidélité avec le duc de

ichelieu, qui s'est prévalu de l'absence du maître. Quoi qu'il en soit, la voilà renvoyée, son règne n'a duré que depuis le 12 juin 1721, qu'elle s'étoit ivrée au Régent pour de l'argent. Son mari en eçut le poste de gouverneur de Navarrins et des ornes, et elle très-peu de chose contre le déshonneur. Le Régent la faisoit manger avec lui ; elle n'y gagnoit, disoit-elle, que des indigestions, et à quelqu'un qui lui dit que cela alloit faire un grand vide dans sa vie d'être ainsi quittée, elle répondit que c'étoit tout le contraire.

Un courtisan a dit au Régent qu'il ne devoit pas jouer au trictrac parce qu'il perd toujours par *Jean qui ne peut*. Depuis la rupture, Mme d'Averne a soupé une fois avec le Régent, elle vouloit se contenir, mais elle parla, comme piquée, et lui dit : « qu'il alloit passer sa vie à ivrogner tous les soirs avec des put... » Il se plaignit de ces reproches, dit qu'il lui avoit laissé M. d'Alincourt et M. de Richelieu, qu'il avoit eu toutes sortes de facilités et qu'il ne méritoit pas d'être maltraité, que le seul exemple dû au Roi le faisoit changer de manière. Sur quoi le prince d'Auvergne, qui étoit du repas, lui chanta une chanson de Beler, qui finit par dire qu'il veut se retirer et être hypocrite ; ce qui ne plut pas tout à fait au Régent. Ce repas a achevé de rompre, au lieu de renouer, et Mme d'Averne, qui veut faire l'esprit fort, s'est montrée tous les jours depuis à l'Opéra avec le duc de Richelieu et d'autres, dont le Régent ne se soucie guère.

Comme il est capable de tout, il est retourné avec Mme la duchesse d'Orléans, sa femme ; il

mange, paroît avec elle dans une très-grande lia son, et y couche.

Janvier 1723. — CARDINAL DUBOIS. — On ne parl que des brutalités du premier ministre. Mme d Feuquières, autrefois Mlle Mignard, fille du pein tre, lui demandoit quelque grâce ; il répondit : J *suis accablé d'affaires, et il faut encore que de put.. viennent m'embarrasser.* Elle lui répondit *Monseigneur, ne parlons point du passé, vous perdriez plus que moi.*

Le premier ministre n'est pas toujours occup aux affaires, il a des plaisirs secrets et nocturne On lui mène des Vénus à juste prix, qu'il conten le moins mal qui peut, et les renvoie le matin av leurs habits dans une garde-robe, d'où elles s'éco lent. Il se relève la nuit pour travailler, puis retour à sa maîtresse, puis revient au travail, et dc quand il plaît au sommeil.

Mars 1723. — Mme d'Averne, ex-maîtresse Régent, est aimée par d'Autray, gendre du gar des sceaux ; il lui a écrit que si elle ne répond pas à sa passion, il seroit mort dans trois jou Pour toute réponse elle lui a envoyé un capuci afin qu'il ne meure pas sans confession, et c' ainsi qu'elle s'en est défait.

Le P. Caussin avoit été confesseur du Roi 25 mars 1637 ; il fut renvoyé le 12 décembre de même année. Il avoit parlé fortement au Roi

CHARLES DE LA PORTE, DUC DE LA MEILLERAYE

Gravure de Duflos.

jour de la Conception, 8 décembre, pour se réunir avec la Reine avec qui il étoit brouillé, et Louis XIV étant né le 5 décembre 1638, ce qui fait le temps des neuf mois, Louis XIII n'auroit point perdu de temps pour mettre à profit les instructions de son confesseur. Voilà une époque bien sûre de la naissance de Louis XIV ou plutôt de sa conception, qui est due au P. Caussin.

Femmes de la Cour malades. — Les femmes de la Cour sont fort gâtées. Les maris ont gâté les femmes et elles leurs maris. On nomme le duc et la duchesse de Tallard, le duc et la duchesse de Montbazon, le duc et la duchesse de la Meilleraye, qui ont besoin de la Peyronie, outre leurs adhérents, et tout cela est venu par Mme de Lunati, Italienne, qui en a donné de la plus fine.

Après tout, c'est une mauvaise condition en France d'être bâtard. Gabrielle d'Estrées, d'où viennent MM. de Vendôme, demanda un jour à M. de Sancy si, le Roi l'épousant, ses enfants deviendroient légitimes. « Non, Madame, dit-il, car en France les bâtards des Rois sont toujours fils de put.. » Il en coûta bonne à M. de Sancy pour ce bon mot, car on lui ôta sa charge de colonel des Suisses.

La princesse d'Auvergne. — La princesse d'Auvergne (Mme de Trente) a eu une querelle avec le cardinal. Ils se sont dit leurs vérités et leurs vies l'un à l'autre. A la fin le cardinal l'a envoyée faire...

partir pour Versailles, où étant arrivé, il a enfin, après des peines, persuadé au cardinal de se laisser mutiler. Il a été confessé, tant bien que mal, par un Père récollet, et aussitôt on lui a sauté sur le corps. Trois ou quatre personnes l'ont tenu ; il crioit et juroit comme un enragé, et l'opération a été faite en six minutes. On a bien vu alors que le mal étoit incurable et que l'abcès étoit intérieur. Mais il n'y avoit pas de remède. Il est tombé en pâmoison et défaillance. Il n'avoit point tonné tout l'été. Il y a eu, ce jour, un très grand tonnerre et une chaleur affreuse, et il semble que le ciel vengeur ait voulu, comme on dit, *rengréger* cette plaie, qui s'est tout d'un coup gangrenée.

Le 10, jour de Saint-Laurent, on a levé l'appareil : la gangrène a paru, et sur les cinq heures le cardinal est mort. Et voilà ce grand cardinal, premier ministre de France, en plomb comme les autres ; mais il n'a pas eu la consolation d'emporter ses pièces en l'autre monde, car on lui avoit coupé tout, rasibus. Il ne s'est pas mis trop en peine des derniers sacrements.

Nocé. — Boudin, médecin du Roi, ayant mandé à M. de Nocé que la vessie du cardinal étoit toute percée, Nocé lui a répondu : « Vous ne me ferez pas accroire que les vessies sont des lanternes. »

ÉPITAPHES DU CARDINAL DUBOIS

I

Malgré le lien conjugal,
Je fus évêque et cardinal :

GUILLAUME CARDINAL DUBOIS
Archevesque Duc de Cambray
Prince du S.t Empire premier Ministre

A Paris chez Odieuvre Md d'estampes quay de l'Ecole vis a vis la Samaritaine a la belle Image.

De maints logis abbatial,
Je fis mon patrimonial.
Malgré mon naturel brutal,
Je fus ministre principal,
Le tout grâce au Palais-Royal
Pour quelque entregent vaginal.
Passant, apprends que ce canal
Peut donner le sceptre papal,
Ainsi qu'il donne certain mal
Très connu dans l'Escurial,
Et qui m'a rendu le vassal
Du Roi de l'empire infernal.

II

Ci-gît, au grand regret du prince
Un homme de mine fort mince ;
Il parvint au cardinalat
Sans connoître l'apostolat.
Mais à l'abri de la finance,
Le Saint père usa d'indulgence.
Avec Vénus il eut procès
Et n'en eut qu'un mauvais succès.
Ses deux témoins pris à partie
Avant lui perdirent la vie.
Il aimoit tant le nom de Dieu
Qu'il le proféroit en tout lieu,
D'une manière si fervente
Qu'on étoit saisi d'épouvante.
De prière il n'a pas besoin :
Pluton de son âme a pris soin.

BÉ DE CAMP MORT. — L'abbé de Camp est
C'étoit un homme très savant dans notre
: et qui a fait une infinité de recueils sur

cette matière : on dit qu'il étoit hermaphrodite, et on fit autrefois sur lui ce couplet de chanson :

A-t-on jamais vu de pasteur
Comme notre coadjuteur ?
Par devant moliniste,
Hé bien !
Par derrière thomiste :
Vous m'entendez bien.

La clef de cette chanson est qu'il étoit coadjuteur de Glandève, que le bruit couroit que le P. de la Chaise s'en servoit comme d'une femme, et que l'évêque de Glandève, Hyacinthe Sarroni, s'en servoit en homme ; il étoit à deux mains, ayant les deux sexes.

4 *septembre*. — Le comte de Charolois a fait tapage chez la Delisle, sa maîtresse, fille de l'Opéra ; il a su qu'elle étoit allée à un café, rue de Richelieu, qui a issue dans le Palais-Royal. Il a fait assiéger le café par le guet, à onze heures du soir. On n'a point voulu ouvrir. Il est entré dans le jardin du Palais-Royal avec quelques officiers aux gardes, en montrant son cordon bleu, car le Suisse ne vouloit pas le laisser entrer. La fille ne s'est point trouvée, mais quelques gens de peu qu'il a fait bâtonner et bâtonnés lui-même ; puis revenant dans la rue Traversière où elle demeure, il l'a rencontrée à pied avec une autre femme, il lui a donné deux soufflets et des coups de pieds au milieu de la rue. Il a envoyé quérir son père et l'a fait mettre toute nue pour la visiter et reconnoître les traces de son infidélité et de sa débauche. Il a rompu les

as à coups de bâtons à deux laquais qu'elle avoit cela a fini par souper et passer la nuit dans la aison avec ses amis. Le prince s'étoit mal ima- né que d'une put... publique, il en pourroit faire ne honnête femme. Il lui avoit donné un car- sse magnifique de pièces de la Chine. Elle étoit evenue très-insolente à l'Opéra. Elle en sera chas- e et pourra bien mourir à l'hôpital.

Je mets en prompte apostille que le prince s'est accommodé et qu'il a dit que put.. pour put.., il ai- noit encore mieux celle où il étoit accoutumé, et ue les voisins l'ont vu coucher publiquement le endemain dans sa maison. Il envoie accommoder a perruque les matins chez un barbier qui est uprès.

CHANSON SUR LE CARDINAL

Dubois enfin arrive
Par un prompt jugement
Sur l'infernale rive
Où le nocher l'attend.
Une ombre lui demande :
Que cherchez-vous ici ?
Personne sans offrande
N'a de Caron merci.

Que faut-il que je fasse ?
Répond le Cardinal ;
Ne fait-on pas de grâce
Au sacré tribunal ?
— Le juge du Tartare
Vient d'établir un poids
Où l'homme le plus rare
Doit passer une fois.

Je crois être de mise
A mes sonnettes près ;
Passez-moi sans remise ;
N'ayons point de procès.
N'étant pas recevable,
Retournez chez le Duc ;
Par un art admirable,
Il met sonnette au c...

CHANSON DE VILLON

Alors lui donnai sur les lieux
Où elle faisoit l'endormie ;
Quatre venues de corps joyeux
Lui fis en moins d'heure et demie ;
Lors me dit à voix espasmie :
Encore un coup ; le cœur me deult
Encore un coup. Hélas ! m'amie
Il ne fait pas ce tour qui veult.

Le gendre de M. Rose, secrétaire du cabinet, se plaignoit à lui des galanteries de sa femme. « Vous avez raison, dit-il ; c'est une femme qui se conduit mal, et je vous promets de la déshériter. » Le mari n'en parla plus, et s'en fut sans dire mot.

La mort du Régent. — Ainsi, voilà ce grand duc d'Orléans, ce Régent si célèbre, ce prince qui vouloit être roi, le voilà mort en un moment, et Dieu a renversé tous ses desseins. Quand il est tombé malade, il étoit avec Mme de Fallari, son ancienne maîtresse. Elle a crié, appelé ; à peine a-t-on pu trouver un chirurgien pour le saigner. Il a été saigné. On dit que Mme de Sabran a dit insolemment :

« Il ne faut pas le saigner, il sort de dessus sa gueuse. »

CHIFFRE SECRET DU RÉGENT. — En visitant les papiers du duc d'Orléans, on a trouvé son chiffre pour les affaires étrangères, qui est composé de tous les mots les plus infâmes et les plus débauchés qui soient dans la langue. Cette invention est digne de lui, qui aimoit toutes les ordures et les saletés.

AVENTURE DE RASTADT. — Le duc d'Olonne, Fimarcon et Boissieu, neveu du marquis de Villars, ont demandé au maréchal Du Bourg congé pour aller à Rastadt voir la princesse de Bade. Il leur a refusé, parce que c'est hors du royaume. Ils ont proposé d'aller à Wissembourg, qui est à nous, et où est le roi Stanislas de Pologne, détrôné. Il leur a permis ; ils y ont été, ont passé outre, ont vu la princesse de Bade qui les a bien reçus, et le lendemain, étant ivres du vin de Tokai, ils sont entrés dans une grotte où elle a dévotion, et ont mis un gros radis taillé en priape dans la main de la Vierge au lieu d'un bouquet. La princesse demande justice. Tous les devoirs sont offensés dans cette indigne action ; ils la désavouent et ont été forcés de dire qu'elle est fausse, quoiqu'elle soit vraie. Le duc d'Orléans dit que c'est une insulte qu'on a voulu faire à sa femme. Le ministre de la guerre, Breteuil, a dit tout haut que le fait n'étoit pas vrai. Ce ministre souffre qu'on dise à sa table toutes sortes d'ordures, et son frère, évêque de Rennes et

maître de la Chapelle, ne s'en contraint point du tout. Le Roi lui jette au visage du fromage mou, et le prélat bouffon prend cela pour du saint chrême.

La Trémouille. — Le propre jour que le maréchal de Villeroy est venu à Versailles, on a découvert que le jeune duc de la Trémouille, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, lui servoit plus que de gentilhomme, et avoit fait de son maître son Ganymède. Ce secret amour est bientôt devenu public, et l'on a envoyé le duc à l'académie avec son gouverneur, pour apprendre à régler ses mœurs. Le Roi a dit que c'étoit bien fait. Voilà donc le tour des mignons et l'usage de la cour de Henri III. Le lendemain, on a proposé de marier ce jeune homme avec Mlle d'Évreux, sa cousine germaine, fille du duc de Bouillon et de sa première femme, qui étoit la Trémouille, ce qui a été agréé du Roi qui a bientôt sacrifié ses amours.

Mme de Grave. Nouvelle galante de Chantilly. — Le prince de Clermont, qui n'a que quinze ans, frère de M. le Duc, en a conté à Mme de Grave, qui n'a pas fait la difficile, et qui n'a pas voulu refuser un prince du sang. Le mari, qui les a pris sur le fait, s'est voulu fâcher, puis s'est pris à rire, et il fait un mauvais personnage. C'est la plus laide de toute la liste. Elle est fille du maréchal de Matignon et cousine de Mme de Prie.

LANDERIRETTE DE CHANTILLY

Mesdames, vous trouverez bon
Qu'on vous écrive sur le ton
De Landerirette
Ce qui se passe à Chantilly,
Landeriri.

Pour mettre en goût le roi Louis,
Quinze Mirlitons on a pris
Landerirette.
Qui tous le balai ont rôti,
Landeriri.

Le monarque en est si charmé,
De leur plaire il est si pressé,
Landerirette.
Qu'il se hâte à montrer son v...
Landeriri.

Le moineau [1], las d'avoir joué
Les seconds rôles chez Condé,
Landerirette,
Veut jouer le premier ici
Landeriri.

La Nesle en veut avoir sa part.
Qui croiroit que les deux Villars
Landerirette
Se mettent sur les rangs aussi ?
Landeriri.

La Rupelmonde a, ce dit-on,
Assuré qu'elle l'avait blond,
Landerirette.

1. Mme de la Vrillière.

Mais le blond s'est trouvé hardi,
Landeriri.

La fille à Pléneuf[1] voudrait bien
S'appliquer le roi très-chrétien,
Landerirette.
L'enfant en a peu de souci,
Landeriri.

Une fille de Matignon
A voulu dresser un Bourbon,
Landerirette.
L'aventure a peu réussi,
Landeriri.

Débauches de la cour. — Sur les débauches de la cour, un Italien me disoit qu'un mari se servant de sa femme à l'italienne et étant surpris, dit : « *Io voleva far un mostro per guadagnar la vita* » C'étoit un pauvre homme qui cherchoit à faire un monstre pour gagner sa vie. Un autre qui n'usoit jamais de sa femme que de cette façon, fut surpris de la voir grosse et dit : « *Adunque la carta ha bevuto.* » Il en parloit comme d'un papier qui boit et qui auroit passé de l'un à l'autre.

9 *août.* — On a parlé d'une découverte faite dans l'affaire de Choiseul. Leduc, accoucheur, a tenu un registre des femmes qu'il a délivrées, et là, il a écrit qu'un tel jour, il a accouché Mme de Choiseul d'une fille, qu'il l'a fait baptiser à Saint-Étienne du Mont, sous le nom de Julie et sous de

1. Mme de Prie.

faux noms de père et de mère ; qu'il l'a portée à Meudon, en nourrice ; qu'il lui a fait trois incisions sous le jarret, où il a mis de la poudre à canon, pour servir à la reconnaître, et qu'il a fait tout cela à la prière de Mme de Choiseul. Ce registre s'est trouvé entre les mains de son neveu, qui l'a porté chez un notaire. On a été à Saint-Etienne du Mont ; on a trouvé l'extrait de naissance de Julie. On a regardé sous le jarret : les incisions y sont. Sur cela, on crie miracle ; et moi, je dis que les registres doivent être brûlés, et qu'il n'est pas plus permis à un accoucheur d'écrire ses secrets, qu'à un confesseur la confession de son pénitent. La question est de savoir si ce registre peut être compulsé. Ce sera matière de plaidoirie. On en a cacheté les feuillets qui ne servent point à l'affaire. Il y a peut-être là deux cent filles accouchées, et autant de familles déshonorées. On excuse l'accoucheur sur ce qu'il a tenu ce registre comme un marchand pour écrire ce qu'il a reçu de ses pratiques et ce qui lui est dû, comme un marchand, ou autre ouvrier. Mais un pareil registre ne seroit pas cru en justice, et on ne l'y doit jamais faire paroître.

— On a plaidé pendant plusieurs audiences, au Palais, la cause du registre de l'accoucheur. Il a été ordonné, à la fin, que, sans préjudice du droit des parties, et sans tirer à conséquence, l'écriture sera vérifiée par experts. Ce jugement a fort surpris, il préjudicie fort aux parties et au public, et il tire fort à conséquence, quoique la sentence dise le contraire. Il est parlé de Mme de Choiseul en

plusieurs endroits de ce registre. Dans l'un, il d
qu'un tel jour qui étoit tel de la lune, il a vu Mme
Choiseul qui avoit perdu ses règles. Il parle enco
de cette perte dans d'autres articles, et toujours
la lune. Enfin, au 8 octobre 1697 (encore jour
la lune, et qui est le jour de l'accouchement)
dit avoir trouvé la matrice peu dilatée, qu'il a
couché d'une fille, comme il est dit sur le 9 d'a
et qu'on lui a donné 30 louis d'or, faisant 42
vres. On prétend reconnoître et vérifier ces é
tures. Les femmes sont bien embarrassées; e
veulent avoir des hommes pour les accouche
ces hommes sont des docteurs, des journalist
teneurs de livres. Les sages femmes sont des i
rantes qui les blessent et les font mourir. Il
mieux se tenir aux hommes, sauf le hasard
registres et des vérifications.

Janvier 1725. — Un officier m'a dit le s
de cette animosité contre M. le Blanc. Mlle
Prie, aimée de M. le Duc, l'étoit aussi du
quis d'Alincourt. Elle voulut ravoir ses l
au marquis, et pria M. le Blanc de faire en
de les retirer. Il lui promit, et les retira effe
ment, avec bien de la peine, puis les porta,
d'autres papiers, dans son chapeau, chez M
Pléneuf (mère de Mme de Prie), avec qui il
très-bien. Mme de Pléneuf, curieuse comme
femme, se jette sur les papiers. Le ministre, a
reux, les lâche. Elle voit les lettres de sa fille
qui elle étoit brouillée, s'en saisit, paye ce
son amant en femme galante, et, par une tral

abominable, elle porte les lettres à M. le Duc, qui voit clairement l'infidélité de sa maîtresse et la lui reproche. La maîtresse, furieuse, jure de perdre le ministre. Le prince pardonne à sa maîtresse, entre dans sa colère, et tous deux, joints ensemble, le vont faire périr, s'ils peuvent. *Cunnus teterrima belli causa.*

Mme de Locmaria a été une des plus aimables femmes de la Cour et a eu bien des amants, sans compter son mari, qui la prend pour femme parce qu'il est las de l'aimer. On les croyoit mariés depuis cinq ou six ans ; mais tous ces mariages secrets ne sont que des prétextes pour coucher ensemble, et à la fin un vrai mariage vient, et on n'y couche plus.

5 *juillet* 1725. — Procession générale de Sainte-Geneviève [1], où tout Paris a couru et s'est étouffé. Le duc et la duchesse d'Orléans étoient au collège des Jésuites avec la reine d'Espagne incognito. Il y avoit beaucoup de dévotion, mais peu d'ordre. On a jeûné la veille et le jour, toutes les boutiques ont été fermées. La pluie a un peu cessé les jours suivants, mais il n'est pas tombé d'argent. Ce qui est particulier, c'est que, depuis plusieurs années, on n'a pas eu une si belle récolte et que la pluie n'a rien gâté.

Mme de Prie est devenue l'objet de la satire pu-

1. Il était d'usage, pour obtenir la cessation de la sécheresse ou de la pluie, de descendre en procession la châsse de sainte Geneviève. — Voir dans les *Mémoires de Duclos* (p. 164) le mot de Mme de Prie à ce sujet.

blique. On demande quelle différence il y a entre elle et la châsse de sainte Geneviève. C'est que, pour obtenir des grâces de sainte Geneviève, il la faut descendre, et pour en obtenir de Mme de Prie, il la faut monter.

14 *août* 1727.— La reine est accouchée de deux princesses jumelles sur les onze heures du matin. Peyrac, accoucheur, après en avoir tiré une, dit: « Il y en a encore un, » voulant dire un enfant; mais on vit bientôt que c'étoit une autre fille. Cela ne vaut pas un dauphin.

La reine Catherine de Médicis accoucha ainsi de deux filles, le 25 juin 1556; mais elle avoit eu plusieurs princes auparavant, dont trois ont été rois de France. Elles vécurent peu; l'une mourut sur-le-champ; l'autre, le 11 août suivant.

Le Pont Neuf a fait un pont neuf sur cette double naissance: il faudra deux bonnets; il faudra deux hoquets: il faudra deux maris, et l'année qui vient deux dauphins. Le Roi est assez content, et a dit à la Reine qu'elle aurait un dauphin dans un an. Il montre ses filles à tout le monde et dit à Dodart, son premier médecin: « Ils croyoient que je n'en pouvois pas faire, d'enfants, et j'en ai fait deux d'un coup. » On appelle l'une Madame; l'autre, la seconde Madame.

Une dame de la Cour m'a dit que le cardinal de Fleury, qui ne hait pas les femmes, a été amoureux de Mme de Gontaut, qui est très belle, qui a beaucoup d'esprit, et qui est très méchante; qu'il

lui a fait présent de 20.000 livres ; qu'elle commençoit à abuser de son crédit et vouloir tout mener à sa tête ; que le cardinal averti du danger où il étoit lui a fait dire de ne plus se trouver à la Cour, que dans ses semaines de service chez la reine, et de ne point paroître dans d'autres temps. La dame ne s'en tenoit pas au cardinal ; elle avoit encore Pezay, colonel du Régiment du Roi, qui n'étoit pas fâché de voir sa maîtresse bien avec le ministre favori. Mais on est étonné qu'elle ait des amants, son mari lui ayant donné un mal dont elle peut avoir été mal guérie. Il est public qu'elle a passé par le grand remède, et peut être son mari qui l'a connue galante, ne l'a voulu donner à ses amants qu'avec ce présent-là.

13 *octobre*. — La Reine est partie pour Fontainebleau et a couché, en chemin, à Petit-Bourg. Elle est arrivée le mardi. Le roi Stanislas, son père, a été pendant quelque temps avec elle à Versailles. Peyrac a dit qu'il ne falloit point encore la laisser coucher avec le Roi, parce qu'ayant porté deux enfants, il s'est fait un grand relâchement par ce poids, qu'elle pourroit avoir une fausse couche, et peut-être n'avoir plus d'enfants après, et qu'il falloit attendre une plus grande consolidation.

Correspondance de Mathieu Marais avec le président Bouhier.

Février 1725. — Montaigne disoit qu'il falloit mettre des commis à la porte des villes pour arrêter les fausses nouvelles ; celle du combat de M. de La Feuillade est des plus fausses ; il avoit une bonne gangrène dans le corps, qui a sorti par le fondement, qu'il tenoit bouché, depuis quinze ou seize ans, avec un tampon ; son valet de chambre prit cela pour une hémorroïde, mais la Peyronie vit tout d'un coup ce que c'étoit, et le condamna. Voilà le combat qu'il a eu.

Mars 1725. — Mlle Duclos, célèbre comédienne, se marie à un homme de seize ans. Ce jeune homme, tout nu, se sauvant d'un incendie, frappe à sa porte, elle lui ouvre, le met dans un bon lit, et voit le lendemain qu'il est beau et fait comme l'Amour. Elle l'épouse. N'y a-t-il pas là de quoi faire une belle ode anacréontique ? Ce mari s'appelle Duchemin et est fils d'un comédien ; elle lui donne beaucoup.

Avril 1725.— L'histoire de Marly est que les gens

MARANNE DE CHATEAUNEUF,
dite DUCLOS,
Comédienne, Née en 1665.

de M. le prince de Conti, s'étant amusés à regarder à travers la serrure de la porte de Mme de Poitiers, ou par la fente d'une cloison, ils la virent avec l'abbé de Vauréal, qui ne disoit pas son bréviaire à l'usage de Paris, mais à l'usage de Reims, comme dit Rabelais, et qui lui en entonna trois leçons. Le prince de retour de Paris, où il étoit allé, demanda : « Quelle nouvelle ? » on lui dit celle-là indifféremment ; il la dit au premier qu'il trouva, et Dieu sait le chemin qu'elle fit, et le bruit des prudes qui disent que cela est faux. Mais faux ou vrai, il y a des chansons ; la dame désespérée a chassé sa femme de chambre, parce qu'elle n'avoit pas mis de portières.

Février 1726. — A Rouen un homme est mort ; il a laissé sa veuve, qui, pour se consoler, faisoit coucher sa femme de chambre avec elle. Au bout de quelque temps la femme de chambre a paru grosse ; sa famille a voulu savoir le père de l'enfant, elle a répondu : « Je n'ai jamais couché qu'avec Madame. » On est venu à Madame, qui a dit : « Cela est vrai, c'est moi qui l'ai fait ; je ne suis point femme, je suis homme » ; sur cela trois procès. Les héritiers du mari disent qu'ils ne doivent pas de douaire : la veuve *mascula* dit qu'elle est l'aîné d'une grande maison et demande partage, et la femme de chambre veut des dommages et intérêts. Amatus Lusitanus rapporte qu'il y avoit à Thessalonique deux femmes turques, dont l'une étoit veuve et l'autre avoit un mari, et qu'en couchant ensemble la mariée engrossa l'autre, en lui

communiquant ce qu'elle tenoit de son mari. L'
faire de nos Normandes est d'une autre espèce tou
naturelle; mais comment le défunt en usoit-il?

Décembre 1726. — La princesse de Conti a voul
voir son fils aux Jésuites : elle a parlé aux RR. P
et leur a dit qu'elle leur donneroit aussi le secon
mais qu'il étoit bien vif et que d'abord qu'il voy
une fille, il se jetoit dessus et lui prenoit les teton
Le P. Sanadon lui a répondu : « Donnez-le-nou
Madame, nous lui ferons bien changer de carac
tère [1]. » Paris se réjouit à peu de frais.

LES JÉSUITES

Ne criez pas au sacrilège
Si l'on ferme votre collège,
Vous ne savez pas le latin,
Car vous mettez au masculin
Ce qu'on ne met qu'au féminin.

Octobre 1727. — Mme de Prie est morte à Cou
bespine en Normandie, le 6 de ce mois, après tro
semaines de convulsions, de douleurs affreuses
une agonie de quatre jours. M. le comte de Sens
terre a assisté à sa mort avec Mme du Deffant. I
a longtemps qu'on dit qu'elle avoit la maladie
François Ier.

Juin 1728. J'ai lu et tenu l'*Histoire du pru
Apprius, tirée des fastes du monde depuis sa cr*

1. Allusion aux habitudes contre nature que les malv
lants attribuaient aux Jésuites.

vée en 1722 *dans les papiers du roi de rôné. Imprimé à Constantinople*, 1728. st l'anagramme de Priapus, et sur cela vous tout ce qui peut passer par la cervelle me d'esprit et libertin. Tout y est sous des goriques, dont on donne à part l'expli- nuscrite, les Duchauffour, les tribades, a, le diable, et pis que le diable est dans rit en françois avec beaucoup de soin et tion, et quand vous avez la clef, vous es horreurs et des ordures affreuses. Ce end au poids de l'or.

1728. — Je suis dans de belles affaires. Sainte-Maure[1] est allée aux eaux de son mari, qui n'en veut point quand veut quand il ne l'a point. Il a fait des e son évasion, a donné une requête à enant civil pour la ravoir, et lui a en- rgent exprès à Forges : la fontaine en ublée, les malades étourdis, les sains le sergent a pensé être noyé. La dame restera jusqu'à la fin de la saison, et chons dans les livres si le droit d'un squ'à pouvoir interrompre le cours de des eaux quand elle est commencée.

était, comme nous l'avons dit, spécialiste en our difficultés conjugales. Il était chargé des Mme de Sainte-Maure. Son correspondant, le ouhier, s'intéressait beaucoup à ces questions t un *Traité de la Dissolution du mariage l'impuissance*, Luxembourg, 1735.

Zacchias en devroit bien dire quelque chose dans ses *Questions médico-légales.*

Juillet 1729. — Vous avez su l'affaire de M. de Sainte-Maure et comme il a été pris sur un fait socratique au milieu du Luxembourg; il a ordre de sortir de Paris pour six mois. Cela ne gâtera point l'affaire de sa femme, qui n'avoit pas besoin de ce fait, dont l'enquête ne dira rien, mais qui est toute notoire à Paris et aux juges.

Août 1729. —

Mainte fille a perdu ses gants
Et femme au partir s'est trouvée,
Qui ne sait la plupart du temps
Comme la chose est arrivée.

Baron est enfin mort. C'étoit le Roscius de notre siècle. Il a touché jusqu'à son curé en mourant, et ce curé, plein de sa victoire, dit à un homme qui étoit là : « Monsieur, voilà un bel exemple, vous devriez bien renoncer à la comédie aussi » ; l'autre lui dit: « Je ne suis pas un comédien, je suis président du Grand Conseil. » Le conte est bon, et je veux savoir le nom du président.

Juillet 1730. — A propos d'Opéra, le juif Dulys, qui étoit amoureux de la Pellissier, se plaint qu'elle lui a volé pour 40.000 écus de diamants. On dit qu'il a mis dans ses intérêts le curé de Saint-Sulpice, à qui il a promis de donner pour

son bâtiment la moitié de ce qui reviendroit de cette poursuite. L'affaire a déjà été devant M. Hérault, qui n'en a point voulu connoître, la Pellissier ayant présenté un écrit par lequel le juif a promis de ne rien lui demander de ce qu'il lui avoit donné. On était allé au lieutenant civil, qui a permis de revendiquer les diamants. Voilà une belle cause entre un juif et une chrétienne, et si les gens du roi vouloient l'approfondir, où n'iroit-elle pas? Mais ils n'en feront rien et personne ne sera brûlé.

En voici d'une autre. La Lambert est grosse, et Mme de Listenoy soutient que si elle l'est, ce ne peut être que d'elle; cette voie de faire des enfants étoit bonne au pays de *Fadeur*[1]. Cette aventure sur ou contre-naturelle va bien faire dire des sottises aux femmes. Mme de Nassau a eu querelle avec M. de Longaunay, son ami; elle lui a donné un soufflet; il dit qu'un soufflet de femme ne se rendoit point. — Et qui vous a dit que j'étois femme? — C'est moi-même qui le sais bien et n'en saurois douter.

Juillet 1730. — Je ne sais si vous avez entendu parler de la secte des *Non-conformistes* qui s'est élevée en Hollande. Pour épargner le bois, qui est cher en ce pays-là, on les met deux à deux dans des sacs et on les jette à la mer; il y en a déjà huit

1. Bouhier répond : « J'ai ri à me pâmer de la grossesse de la Lambert et de ce qu'a dit sur cela sa bonne amie. Mais savez-vous bien que pendant qu'elles étaient à Vesoul elles avaient avec elles je ne sais quelle petite fille qu'elles avaient accoutumée à dire *papa* à l'une et *maman* à l'autre. La grossesse d'aujourd'hui est donc une seconde grossesse.

ou neuf cents d'expédiés. J'ai vu une lettre de Rousseau sur cette punition, où il dit qu'il n'y aura bientôt plus en Hollande que des femmes et des grenouilles. Il faut que vous ayez copie de cette lettre, qui est à garder pour l'époque singulière de cette non-conformité batavique. Je vous l'enverrai avec une loi de Gênes sur ce crime.

Cela vient bien à propos de l'affaire du prince de Ligne, qui a été arrêté pour même fait et mené au château de Doullens par ordre du Roi. Il avoit épousé Mlle de Mézières, et n'a pas reçu beaucoup d'argent des effets anglois qu'on lui avoit donné en dot; il s'est tourné d'un autre côté; les dames ont fait le diable; elles l'ont fait suivre et surprendre dans un vilain cabaret à Paris, avec quatre ou cinq de ses mignons, et le voilà en lieu d'où il ne sortira point.

L'affaire du prince de Ligne étoit si abominable de toutes façons, qu'on a trouvé à propos de l'accommoder. C'est M. de Broglie qui en est venu à bout; le mari et la femme sont remis ensemble, ils feront apparemment tous deux ce qu'il leur plaira, sans se rien reprocher, et il n'y aura personne de brûlé ni de noyé.

Septembre 1730. — Il est arrivé une sotte aventure à un avocat nommé Ponsignon. Il connaissoit une Mme de Bernay, femme d'un conseiller du parlement qui a été à la Conciergerie pour stellionnat, et qui est actuellement en chambre garnie sur le quai des Augustins. Pendant la prison du mari, il voyoit la femme chez lui sans galanterie,

à ce que l'on prétend. La femme l'a envoyé chercher, il y a quelques jours, pour souper avec elle ; il y a soupé. Elle lui dit qu'il étoit amoureux d'elle; il s'en défendit ; elle voulut gager, elle lui dit qu'il n'oseroit coucher avec elle ; il s'en défendit encore, mais elle lui mit le bonnet de nuit de son mari; justement.... justement... le mari entre avec un garde du corps et le chevalier de Vandeuil, que Ponsignon connoissoit. On lui propose ou quelques coups d'épée dans le ventre, ou le fouet ; il choisit le fouet, comme de raison ; on lui en donne à tire-larigot jusqu'à le faire évanouir ; on l'a fait revenir avec du ratafia, et on le mit dehors bien fouetté. Il dit que ce fut avec des baguettes, d'autres disent des verges. Et voilà l'aventure triste et lamentable du pauvre M. Ponsignon, qui est un homme de quarante ans, marié, et mauvais avocat.

Juin 1731. — Il ne vous faut pas laisser ignorer, Monsieur, une plaisante ou pas tant plaisante histoire qui s'est passée ici depuis peu à la réception d'une fille de l'Opéra. M. Gruère, le directeur de ce spectacle, voulut donner un repas pour célébrer cette réception; actrices et nymphes de la danse, tout en fut; on but, on s'échappa, on chanta ; on proposa de danser après le chant et après boire; la danse ne fut pas trop sage ; on se mit en chemise, d'abord chemise de femme, puis chemise d'homme, puis point de chemise du tout.

En tel habit que vraisemblablement,
N'avoient pas fait les tailleurs du couvent.

Une des nymphes (c'est celle qu'on appelle *la Constitution*) fit un faux pas, tomba sur ses mains, et présenta son derrière à l'assemblée, qui trouva plaisant d'en faire un ballet et d'aller baiser ce derrière en cérémonie. M. Gruère commença, les autres suivirent ;

Une passa, puis une autre sœur, puis une.

le cul du bouc fut bien baisé; la Pellissier entra aussi dans cette danse ; on lui en fit autant qu'à l'autre ; une vieille tailleuse voulut y trouver à redire, il fut conclu qu'on la baiserait aussi.

Toute cette joyeuse bande ne pensoit pas que les voisins qui étoient aux fenêtres voyoient la scène, comme si on avait été à l'amphithéâtre de l'Opéra. La police en a été informée : le lendemain personne ne se souvenoit plus de ce qui s'étoit passé; M. Gruère a été cité par-devant M. Hérault, et toutes les filles l'une après l'autre; on croit que le directeur va être mis sous quelque direction, et les *Jansénistes*, qui sont toujours à quelques fenêtres, ont fait un quatrain dont on ne m'a dit que le sens, qui est qu'on est surpris que M. Hérault fasse tant de bruit de ce qu'on *a baisé le cul à la Constitution*[1], lui qui ne fait autre chose depuis quinze ou seize ans. Y a-t-il rien de plus fou et de plus extravagant que tout cela ?

1. Hérault, lieutenant de police, était un des plus fermes soutiens des Jésuites et de la Constitution *Unigenitus*.

RENE
Conseiller
Lieutenant Général
HERAULT
d'Etat
de Police

ıvenirs de Jean Bouhier

ıis en nos mains une petite plaquette
l., comme disent les catalogues, aux
iothécaires qui conservèrent l'anonyme
·e chez *tous les libraires bibliophiles*,
u vague et qui rappelle : « Se trouve
onnes pharmacies. » Cette plaquette est
ds Bouhier de la Bibliothèque *impé-*
nc antérieure à 1870. Les éditeurs n'ont
ot à l'original ; c'eût été, à leur sens, un
s partageons complètement leur opi-
lisent que vouloir arranger ces petits
· enlever tout le mérite de l'originalité.
ean Bouhier est précisément le corres-
ıieu Marais dont les extraits qui précè-
re à nos lecteurs la physionomie si inté-
: d'une lettre donne, en effet, des ren-
sur l'écrivain et sur celui à qui elle
, les biographies célèbrent en Bouhier
lequel les célébrités du grand siècle
correspondre. Paris le vit fréquenter
lébrités à la mode, sans excepter celles
ıaraît avoir été enclin à la galanterie.
our qu'il figure dans la série des colla-
ıtaires de ces *Heures Libres*.

Jean Bouhier naquit à Dijon en 1673; il fut élevé par les Jésuites et ne semble pas, si l'on en juge par ses œuvres, avoir gardé grande estime pour ses maîtres. Descendant d'une vieille famille de robe qui avait donné sept générations de conseillers au Parlement de Dijon, il devint président à mortier. Bibliophile, helléniste, latiniste, jurisconsulte, archéologue, théologien, poète, Bouhier brilla dans tous les genres; il composa même, lui goutteux, une *Histoire des savants qui ont été sujets à la goutte*. Bouhier avait une telle réputation de science et d'érudition que l'Académie française dérogea en sa faveur à ses règlements qui exigeaient la résidence à Paris de tous ses membres, autres que les évêques. Mourant, il garda sa connaissance jusqu'au dernier souffle. Un de ses amis, le voyant très absorbé, lui adressa la parole. « Chut! lui dit Bouhier, j'épie la mort. » Voltaire fut en 1746 le successeur de Bouhier à l'Académie.

Les manuscrits laissés par Bouhier sont répartis entre les bibliothèques de Montpellier, de Troyes et de Paris. C'est à lui que, le 1er février 1737, Mathieu Marais adressait en fidéi-commis les journaux qu'il avait tous écrits de sa main depuis la moitié de 1720 jusqu'en 1726. C'est donc d'abord à Bouhier que nous devons être reconnaissants si ce journal n'a pas été perdu.

Un jeune Français se présenta un jour devant le pape Ottoboni pour lui baiser les pieds. Celui-ci, qui étoit familier, entra en quelques raisonnements avec lui, et lui demanda s'il avoit bien vu toutes les curiosités de Rome: « — Saint Père, lui répondit innocemment le jeune homme, j'ai pris soin de me faire tout montrer, et il ne me manque plus

JEAN BOUHIER

Président du Parlement de Dijon.

r le siège vacant. » — Aussitôt le
e moquer de la simplicité de ce
se leva de son siège et lui dit en
ede vacante.

ıngeau, racontant un jour quelque
comte d'Armagnac, qui étoit pré-
'en avoit jamais ouï parler. L'abbé,
ouloit inspirer de la défiance sur la
.l avoit avancé, dit :
t un gros livre de tout ce que vous

ut, repartit le comte, mais on au-
aire un bon de ce que vous sçavez. »

ınt la goutte, ses amis alloient tous
ıir compagnie. Un jour que M. de
e de Mme de Montespan, y étoit,
›porter la collation, qui consistoit
jambon de Bayonne. Sur quoi,
ı compagnie s'étonnant qu'il man-
de si contraire à son mal :
s, leur dit-il, si elle n'est pas bonne
x, du moins je suis bien aise de
que je ne suis point juif. »

---

oit un jour l'escalier du Louvre
ɛ de la cour dont la bouche sentoit
ɛt homme s'étant trouvé fort essouf-
arrivé au-dessus :

— Ouai ! dit-il, je perds l'haleine.

— Ah ! monsieur, repartit Bautru, quel bonheur pour vos amis si ce que vous dites est vrai !

Quand le Roi vint à Dijon, avec toute la cour en 1674, pour la conquête de la Franche-Comté, il laissa en cette ville M. le dauphin, son fils, sous la conduite du duc de Montausier. Pendant le séjour de ce jeune prince, on lui chercha quelques enfants de son âge qui fussent propres à lui donner de l'émulation. Jacques Valon effaça tous les autres ; il sçavoit beaucoup pour son âge, et plut également au dauphin et à son gouverneur, — en sorte qu'on le fit l'un des enfants d'honneur de ce prince, qui l'emmena avec lui, et qui lui a toujours témoigné beaucoup de bonté. On prétend que, depuis, il entra dans la confidence de ses premières amourettes; il fut aussi de toutes ses parties de débauches, et, malheureusement pour lui, il se trouva dans une qui fit beaucoup de bruit, et dont furent aussi les princes de Conty, de La Roche-sur-Yon et de Vermandois, avec quelques autres qui furent disgraciés et éloignés de M. le dauphin. Ce fut à cette occasion qu'on fit cette chanson sur le jeune Mimeure :

Mimeure étoit sans reproche,
A présent on le chevauche,
Pon, patapon, tarare ponpon.
Il est déchu par malheur
Du degré d'enfant d'honneur,
Il est enfant de débauche,
Pon, patapon, etc.

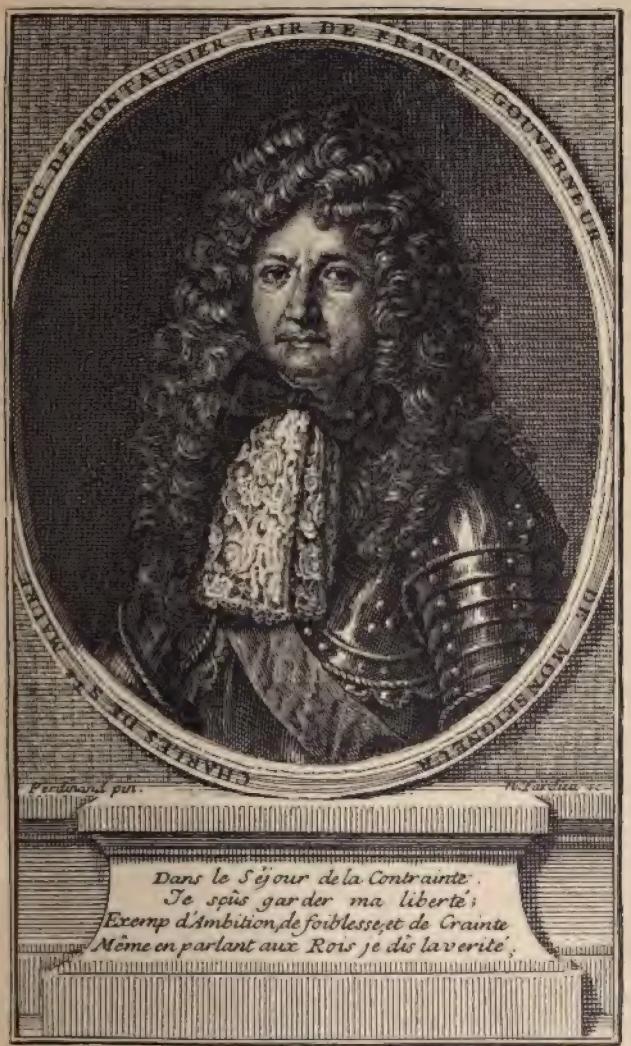
DUC DE MONTAUSIER PAIR DE FRANCE GOUVERNEUR
DE MONSEIGNEUR CHARLES DE S.TE MAURE
Dans le Séjour de la Contrainte
Je sçûs garder ma liberté;
Exemp d'Ambition, de foiblesse, et de Crainte
Même en parlant aux Rois je dis la verité.

Suite d'Odieuvre Cul. de Sac des Vignes.

M. d'Aligre, président à mortier au Parlement de Paris, mort cette année 1725, étoit un homme très-médiocre. Un jour, signant le contrat de mariage d'un de ses parents, avec lequel il avoit quelques affaires, et craignant que sa signature ne lui fît quelque préjudice, il mit au bas de son nom ces mots : *Ut testis.* — M. d'Argenson, qui n'étoit alors que le lieutenant de police, signant après lui, et voyant cette signature, pour s'en moquer, mit au bas de la sienne : — *Ut testiculus.*

— Pendant que M. d'Aguesseau, chancelier de France, étoit encore avocat général au Parlement de Paris, il y eut une dispute entre quelques sçavants sur l'explication d'un passage d'Horace. M. d'Aguesseau s'étoit fortement déclaré pour l'un des partis. Un jour qu'il disputoit sur cela avec assez de vivacité en se promenant aux Thuileries, survint un courtisan qui crut lui bien faire sa cour en lui disant que M. de La Loubère, qui étoit alors fort en faveur chez les ministres, étoit de même avis que lui.

« — Cela est-il bien possible ? » dit alors M. d'Aguesseau, qui estimoit médiocrement La Loubère.

L'autre le lui ayant confirmé avec un grand air de satisfaction, M. d'Aguesseau se tourna du côté de l'ami avec qui il disputoit, et lui dit froidement :

« — Nonobstant cette forte raison de douter, je persiste dans mon avis. »

— M. Racine étoit fort entier dans ses sentiments, et les soutenoit avec un grand air de présomption. Un jour qu'il disputoit fort vivement contre Despréaux dont il critiquoit quelque ouvrage, ce dernier, après s'être défendu de son mieux, lui dit tout d'un coup :

« — Eh bien ! j'aime mieux avoir tort que d'avoir si orgueilleusement raison. »

Blot, célèbre faiseur de vaudevilles sur la fin du règne de Louis XIII et au commencement de celui de Louis XIV, quoiqu'il fût domestique de Monsieur, Gaston de France, ne l'épargnoit pas dans ses chansons, et, encore moins les personnes que chérissoit ce prince. Monsieur ayant soupçonné qu'il étoit l'auteur de quelques vaudevilles qui avoient couru contre une dame de ses amies, l'en réprimanda fortement. Blot voulut s'en justifier en niant qu'ils fussent de sa façon.

« — Mais de qui donc sont ces chansons ? » dit le prince.

Blot, après avoir essayé inutilement de rejeter le soupçon sur d'autres :

« — Ma foi ! Monseigneur, ajouta-t-il brusquement, voulez-vous que je vous parle franchement ? . Je crois qu'elles se font toutes seules. »

La célèbre Mlle de La Force, parmi plusieurs galanteries qui sont connues de tout le monde, n'en a guère eu qui ait fait plus de bruit que celle qu'elle a eue avec Baron le père, fameux comédien. Un jour, après avoir passé la nuit avec elle, il étoit

Mr BARON.
né à Paris en 1654.
mort en 1729.

nd matin de sa maison de peur de
ais, ayant quelque chose à lui dire, il
ez elle à son lever, et, comme il est fort
son naturel, il entra dans la chambre
encore couchée, sans se faire annoncer.
selle crut estre obligée de se fâcher de
, parce qu'elle avoit auprès d'elle deux
auroient pu s'en scandaliser. En sorte
t un ton sérieux, elle demanda brus-
Baron de quel droit il se donnoit ainsi
trer familièrement en sa chambre.
ron, piqué de cette réprimande, répon-
nt :
lemoiselle, je vous demande excuse...
venois chercher mon bonnet de nuit
lié ici ce matin. »

---

le vieux duc de Gesvres, gouverneur
ant pris pensée de se remarier, choisit
ıe jeune demoiselle de quinze ans, au
ement de tout le monde qui sçavoit ses
)uelques jours après son mariage, étant
de Harlay, premier président au Par-
ıi-ci ne put s'empêcher de lui tesmoi-
t sa surprise de ce qu'il venoit de faire.
duc ayant répondu qu'il s'y étoit porté
ıu'il avoit d'avoir des enfants : « — Ma
ur, repartit le premier président, j'ai
opinion de Mme la duchesse pour
e en ait jamais. »

---

mps après la mort de M. de Louvois,

feu M. de Barbesieux, son fils, se trouva dans l'antichambre du Roi avec M. de Harlay et son fils, alors avocat général au Parlement de Paris. Après quelques compliments, M. de Barbesieux, qui n'aimoit pas les conversations sérieuses, se mit à chanter en un coin entre ses dents. Le premier président l'écouta quelque temps, et, se tournant ensuite vers son fils : « — Il faut avouer, lui dit-il, que voilà un ministre d'État qui chante bien ! »

Le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, étant sur le théâtre de la Comédie, vit aux premières loges une dame extraordinairement parée, mais d'ailleurs extrêmement maigre et laide. Sur quoi, il s'écria assez haut pour qu'elle pût l'entendre : « — Ma foy ! j'aimerois mieux l'assortiment que la carcasse. » A quoi elle repartit vivement et de sorte que tout le monde l'entendît : « — Et moi j'aimerois mieux le licol que le cheval : » faisant allusion à son cordon bleu.

Le feu maréchal de Vivonne étoit extrêmement gros. Le Roi lui reprochant un jour qu'il ne faisoit point d'exercice :

« — Vraiment, Sire, dit-il, je vois bien que Votre Majesté ne sait pas ce que je fais tous les jours.

— Et que faites-vous donc ? dit le Roi.

— Ce que je fais, Sire ! je fais tous les jours trois fois le tour de M. le comte d'Auvergne[1]. »

1. Celui-ci était encore plus obèse que M. de Vivonne que Madame de Sévigné appelait cependant *le gros crevé*.

LOUIS-FRANÇOIS-MARIE DE BARBEZIEUX

M. Estienne Moreau, avocat général en la Chambre des comptes de Dijon, avoit une érudition médiocre, mais il avoit du talent pour l'éloquence, pour la poésie françoise, et il avoit l'esprit agréable.

Peu d'années avant sa mort, il alloit souvent dans une société de femmes où il y avoit une demoiselle Regnault, alors fort jolie, et qui avoit nom Magdelaine. Il lui fit sur son nom cette anagramme : *Nature me démange*, et composa sur cela le rondeau suivant :

De ma nature, on dit que je suis née
Au dieu d'amour fortement adonnée,
Mes yeux, mon nom, dit-on, en sont garants.
On a raison, car dès que j'eus quinze ans,
Le feu d'abord prit à ma cheminée.
Sans une tante et vieille et refrognée,
Par qui je suis nuit et jour enchaînée,
On me verroit donner bien du bon temps
De ma nature.

Mais si bientôt le dieu de l'hyménée
Ne vient finir ma triste destinée,
Au beau premier je donnerai mes gants.
C'est trop ronger mon frein avec les dents.
J'en veux tâter; j'y suis déterminée
De ma nature.

Chapelle étant à Orléans avec la duchesse de Bouillon, se trouva présent, un jour qu'elle avoit envoyé quérir l'abbé Gendron pour le consulter sur je ne sais quelle petite incommodité. Après qu'elle

eut cessé de lui en parler, Chapelle, s'approchant, dit à l'abbé qu'il voudroit bien le consulter aussi sur quelque chose.

« — Et sur quoi donc ? lui dit l'abbé.

— C'est, répondit Chapelle, qu'il y a quarante ans que je suis yvre, et je voudrois bien que vous me donnassiez un secret pour l'être encore sûrement autant de temps. »

Il fumoit beaucoup et ne pouvoit s'en passer. Un soir, étant revenu fort tard chez lui et s'étant trouvé sans tabac, il envoya son valet pour lui en chercher. Mais, ce garçon lui ayant rapporté peu après qu'on ne lui avoit voulu ouvrir aucune boutique :

« — Eh ! morbleu ! s'écria-t-il, va-t'en leur dire que c'est pour un agonisant. »

Le comte de Louvigny, aujourd'huy le duc de Grammont, lui donnant à dîner, — ainsi qu'à Bernier, qui a fait l'Histoire du Mogol, — demanda entre autres choses à celui-ci, si les Orientaux étoient sujets à l'amour des garçons. Alors, Chapelle l'interrompant :

« — He ! monsieur, lui dit-il, faut-il demander cela ! ce sont gens polis. »

Il y a quelques années qu'à Paris, il y avoit un apoticaire nommé Barbeau, non-seulement habile en son métier, mais qui avoit l'esprit très agréable. — Quelques jeunes débauchés, voulant se réjouir, furent un soir très-tard à sa porte, et y heurtèrent

si fort qu'il fut bientôt éveillé. Alors, croyant que c'étoit quelqu'une de ses pratiques qui avoit besoin de lui pour un mal pressé, il se présenta à sa fenêtre en demandant qui c'étoit. En ce moment, un des jeunes gens, s'avançant, lui dit d'un ton dolent si, par hasard, il n'auroit pas un lavement de rencontre ! — Barbeau, prenant aussitôt son pot de chambre et leur en arrosant la tête : « — Tenez, messieurs, leur dit-il, en voilà un dont je veux bien vous faire bon marché. »

Le chevalier de Rohan, qui a eu depuis la tête tranchée, étant avec la cour à Saint-Germain, rencontra un soir, extrêmement tard, sur les galeries qui sont autour du château, la belle Mme de Heudicourt qui se cachoit et sembloit attendre quelqu'un. Le chevalier en paraissant surpris et lui ayant demandé ce qu'elle cherchoit à pareille heure :

« — Rien ! » lui répondit-elle assez sèchement.

A quoi le chevalier répliqua aussitôt :

« — Ma foi, madame, je ne voudrois pas avoir perdu ce que vous cherchez. »

Comme il traversoit un jour un cimetière où il y avoit une croix, il leva son chapeau comme pour la saluer. Quelqu'un qui l'accompagnoit et qui connoissoit son peu de religion, lui ayant marqué son étonnement de ce qu'il venoit de faire :

« — Que cela ne vous surprenne point, répondit

Bautru, nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas[1]. »

Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, faisant la visite de son diocèse, trouva chez un curé de campagne une servante qui, malgré la petite vérole qui l'avoit défigurée, et le hâle, ne laissoit pas de paroître plus jeune que les canons ne le permettent. Le cardinal ayant demandé l'âge de cette fille au curé, et celui-ci lui ayant répondu qu'elle avoit environ trente-cinq ans, le prélat le réprimanda de ce qu'il avoit une servante moins âgée de cinquante ans et lui ordonna de s'en défaire. Mais dans l'instant, jetant les yeux sur elle et se ravisant :

« — Non ! non ! dit-il, monsieur le curé, je vous permets de la garder ; elle a bien pour quinze ans de laideur. »

Une dame de Grenoble, causant un jour avec le même cardinal, ne put s'empêcher de lâcher un petit vent, et, pour faire croire que le bruit venoit de son fauteuil, elle se mit à le remuer un peu. Mais le cardinal, qui n'avoit pas pris le change, lui dit en riant :

« — Madame !... apparemment, vous cherchez la rime ! »

J'ai ouï conter qu'un autre dit aussi fort plaisamment à une dame, en pareil cas :

1. Ce mot est ordinairement attribué à Voltaire.

« — Madame, mes fauteuils ne pettent pas deux fois. »

Le cardinal Le Camus ayant prêché une fois très-vivement contre les femmes qui découvrent trop leur gorge, trouva à son retour, chez lui, une dame assez âgée qui avoit assisté à son sermon, et comme elle étoit de celles qui montroient le plus leur gorge, quoiqu'elle l'eût fort laide :

« — Au moins, madame, lui dit-il, tout en l'abordant, ce n'est pas contre celle-là que je viens de prêcher. »

Un cordelier de Grenoble ayant été surpris par un mari en flagrant délit avec sa femme, le mari irrité le fit prendre et lui fit faire la triste opération d'Abeilard. Cela étant venu aux oreilles du cardinal Le Camus :

« — J'en suis fâché, dit-il, car un cordelier est aussi décontenancé sans c .... qu'un capucin sans barbe »

Madame Cornuel voyant une de ses nièces fort fardée :

« — Mon Dieu ! lui dit-elle, ma nièce, que vous avez là un joli masque !... On vous voit le visage au travers. »

M. de Novion, le vieux, premier président au Parlement de Paris, estant fort malade et presque désespéré des médecins, quelqu'un lui conseilla d'envoyer quérir Helvétius, jeune médecin hollan-

dois qui étoit venu s'établir depuis peu à Paris, et qui, par des remèdes spécifiques et singuliers, commençoit à être déjà fort en vogue. Mais comme la Faculté le traitoit de médecin empirique, M. de Novion faisoit difficulté de s'en servir encore.

« — Monsieur, lui dit naïvement un de ses parents qui se trouva alors chez lui, si vous voulez le prendre, je vous conseille de vous dépêcher, car j'ai toujours ouï dire que ces sortes de gens n'ont qu'un temps. »

Le maréchal de Villeroy estant allé à Lyon en 1714, au sujet d'une petite sédition qui y estoit arrivée, ce ne furent pendant son séjour en cette ville que festes et réjouissances. Une dame de Paris, qui apprit que celles de Lyon s'empressoient fort à lui plaire, écrivant à l'une d'elles, lui demanda à laquelle le maréchal avait donné le mouchoir. La vieille demoiselle Béraud, fort connue par les chansons de Coulanges, et qui a été autrefois fort des amies du maréchal, ayant vu cette lettre, dit à la dame qui l'avoit reçue :

« — Mandez à votre amie que M. le maréchal ne se mouche plus. »

Person ne ne raillait plus finement que Louis XIV quand il vouloit se donner carrière. Un jour, causant familièrement avec quelques personnes, parmi lesquelles étoit l'évêque de Metz, frère du maréchal de La Feuillade, et Sa Majesté leur racontant quelque événement d'une de ses campagnes de

Flandre, il échappa à ce prélat, quoique homme d'esprit, de dire :

« — Sire, quand les ennemis parurent, Votre Majesté y étoit-elle encore ?

— Oui, repartit le Roi en souriant ; — mais c'est, Monsieur de Metz, que je m'étois pas encore enfui. »

La feue marquise de Dangeau, qui étoit Allemande, étant à table avec le roi Louis XIV, à Marly, refusa de l'excellente bière qu'on lui présentoit. Comme on lui demandoit la raison, elle dit que c'étoit parce qu'elle donnoit la chaude-p.....

Cela fit éclater de rire Mme la duchesse et la princesse de Conty, douairière, fille du Roi. Sur cela, Sa Majesté, d'un air sérieux et sévère, leur dit :

« — Mesdames, cela vous paroît plaisant, à ce que je vois. Mme Dangeau a dit ce mot, parce qu'elle ne sçait pas ce qu'il signifie; mais je vois bien que vous en sçavez plus qu'elle, — et cela vous fait grand honneur. »

Moreau, de la musique du Roi, ayant fait quelques railleries de l'archevêque de Reims, celui-ci le sçut et le menaça de le faire chasser. En effet, quelques jours après, comme on chantoit, devant le Roi, de la musique de Moreau, et qu'il chantoit lui-même, l'archevêque, qui se trouva derrière le fauteuil du Roi, ne cessa de dire à ses voisins qu'on ne pouvoit pas plus mal chanter, et de le dire assez

haut. Le Roi qui l'entendit, et qui sçavoit ce qui faisoit ainsi parler l'archevêque :

« — M. de Reims, lui dit-il, parlons franchement ! Ce n'est pas que Moreau ne chante bien, mais il parle mal. »

En 1693, M. de Reims officiant devant le Roi, à Versailles, en montant les degrés de l'autel, s'embarrassa si fort dans son étole qu'il tomba. Aussitôt quelques jeunes gens de la cour, s'écrièrent :

« — Il s'est abattu ! »

M. le prince de Conty ajouta :

« — Coupez les traits ! »

Le Roi en gronda un peu, mais cependant le tout fut tourné en risée.

On a fait beaucoup de contes des sermons de feu M. de Béthune, archevêque de Bordeaux. On dit entre autres, qu'ayant un jour prêché près de deux heures en sa cathédrale, et étant au bout de son galimathias, il finit en disant : « — Voyez-vous bien, mes frères, il y a bien une heure et demie que je vous parle, et cependant ce que je vous ai dit n'est tiré ni de la Sainte Écriture, ni des Pères, ni des théologiens, — tout cela est de moi. »

M. l'évêque de Langres étant chez Mme la marquise de Charost, l'abbé de Planes y vint aussi, et parlant d'un cheval d'Espagne qu'il avoit, il en vanta si fort la beauté, que l'évêque témoigna envie de le voir. Le lendemain, l'abbé le fit venir par

LOVIS LE GRAND

er, qui le menoit en main et estoit
ıne jument. Dès qu'il fut arrivé, l'abbé
vertir l'évêque, et, en l'amenant, il lui
ui le surprendroit, c'est que ce cheval,
:r et auprès d'une jument, étoit doux
nouton. « — Comment, monsieur ! re-
uement l'évêque, si cela est, je conclus
ıeval ne vaut rien et je ne veux pas le

---

n'a fait ce conte lui-même que, s'étant
dans un confessionnal de l'église de
: pour y dire son bréviaire plus à son
/int une jeune femme qui, le prenant
ıfesseur ordinaire, se mit à ses pieds,
ratelée. Santeuil l'écouta paisiblement,
d elle vint à demander l'absolution :
ent ! lui dit-il avec ton brusque, est-ce
: sçavez pas que je ne suis point prê-

ts la femme, fort surprise, se leva tout
: le menaça de l'aller dire à son supé-

ıien ! va ! va ! lui repartit-il, — et moi
'e à ton mari ! »

---

ue de Chalon-sur-Saône, fils de Félix,
rurgien du Roi, étoit de l'Assemblée
e 1700, et lorsqu'il s'agit de régler le
accorderoit au Roi, ne cessa de dire et
u'il falloit que le clergé se saignât pour
ı Roi. L'abbé de Bussy-Rabutin, l'un

des députés du second ordre en cette assemblée, las de ce discours, s'écria tout d'un coup fort plaisamment: « — Hé ! Monseigneur, aurez-vous toujours la lancette à la main ? »

On dit que le fameux Jodelet, allant un jour à Saint-Germain-en-Laye, rencontra en chemin deux jésuites, qui, charmés de ses plaisanteries, furent curieux de sçavoir son nom, et le lui demandèrent. « — Mais vous-mêmes, messieurs, leur répondit-il, feignant de ne les pas connoître, peut-on vous demander qui vous êtes ? »

A quoi les bons pères ayant reparti qu'il étoient de la compagnie de Jésus: « — Oui ! leur dit-il, mais est-ce de la Compagnie de Jésus naissant, ou de Jésus mourant ? Car vous sçavez qu'il naquit entre deux bêtes, et qu'il mourut entre deux larrons. »

Quelques jours après que le tonnerre fut tombé sur l'église des Cordeliers de Paris, le petit Père André, augustin célèbre par ses plaisanteries, prêchant sur la *Providence de Dieu*, s'écria tout d'un coup :

« — Admirable effet, mes frères, de la Providence divine ! Le tonnerre tomba dernièrement sur l'église des Cordeliers... Aucun religieux n'en fut blessé. -- S'il fût tombé sur la cuisine, il n'en fût pas réchappé un seul. »

Prêchant un jour sur *le miracle des cinq pains*

LOUISE ADÉLAÏDE D'ORLÉANS

Abbesse de Chelles.

et des deux poissons, la Reine survint comme il commençoit. Le Père André aussitôt :

« — Madame, lui dit-il, vous ne serez pas fort régalée. Il ne s'agit que de cinq pains et de deux poissons ; mais je ne vous attendois pas. Ainsi, vous me pardonnerez si je ne mets pas plus grand pot-au-feu pour aujourd'hui. »

Le même Père André étant au confessionnal, il s'y présenta une jeune fille, laquelle demeurant à ses pieds sans rien dire, obligea le Père à lui demander ce qu'elle avoit fait. A quoi cette jeune fille niaise ayant répondu plusieurs fois qu'elle n'avoit rien fait.

« — Eh bien ! répliqua-t-il brusquement, allez donc faire quelque chose, et puis vous me le viendrez dire. »

Parlant un jour de Noël, des merveilles de la naissance de Jésus-Christ, il dit :

« — L'enfant est né, il est né dans nos cœurs, mais il faut l'y nourrir et l'y entretenir, il a une mère, mais il a besoin de nourrices. — Mesdames, j'ai dessein de vous faire toutes nourrices. »

L'abbesse de Chelles, fille de M. le duc d'Orléans écrivant au Régent pour lui demander une grâce, se donna la qualité d'*épouse de Jésus-Christ !*

Ce prince répondit en riant :

« — Il y a trop longtemps que je suis brouillé avec mon gendre pour rien accorder à sa femme. »

J'ai ouï dire de M. de La Guesle, autrefois premier président en ce Parlement, qui étoit fort replet, qu'un jour, comme il s'endormoit à l'audience, un conseiller, qui ne l'aimoit point, dit à son voisin :

« — Voyez ce gros cochon comme il dort ! »

Ce qu'entendant, M. de La Guesle répondit brusquement :

« — D'un cochon tout est bon, mais d'un asne rien ne vaut. »

Le feu président de Souvert estoit fort agréable et avoit souvent de plaisantes reparties. Estant un jour près d'une dame de ses amies qui n'avoit pas l'haleine bonne :

« — Ne voulez-vous donc pas, lui dit-il, faire arracher la dent qui vous empoisonne la bouche ?»

A quoi la dame lui ayant répondu qu'elle l'avoit fait arracher la veille :

« — Parbleu ! repartit-il, si cela est, madame, il faut donc que vous l'ayez avalée. »

La duchesse de Guise, fâchée de voir son mari se ruiner au jeu (d'autant plus qu'il jouoit en dupe), pria la princesse de Conti, sœur du duc, de lui faire sur cela des remontrances. Elle promit de le faire, et ayant, peu de temps après, rencontré son frère, qui descendoit les degrés du Louvre, elle lui dit sur cela ce qu'elle avoit promis de lui dire.

Lui, qui venoit justement de perdre encore beaucoup d'argent, lui répondit tout en colère :

« — Ma sœur, je ne jouerai plus, quand vous ne coqueterez plus. »

Dans le même instant, la duchesse de Guise s'étant présentée à elle, et lui ayant demandé si elle avoit obtenu quelque chose du duc :

« — Ah ! ma sœur, lui repartit la princesse, c'est temps perdu que de vouloir empêcher mon frère de jouer... Il ne s'en tiendra jamais. »

L'évesque du Puy, qui est de la maison de Béthune, a un très-grand nez. Un jour, le duc de Roquelaure, qui n'en a presque point, plaisantoit fort sur le nez de cet évêque. Enfin, le prélat s'en lassant !

« — Hé, monsieur, lui dit-il, laissez mon nez ! Croyez-vous qu'il ait été fait aux dépens du vôtre !»

V. — Saillies d'Esprit[1]

Par GAYOT DE PITAVAL (Paris, 1726)

Un vieillard de quatre-vingt-dix ans qui se tira d'une maladie, disait: « Ce n'est pas la peine de me rhabiller. »

Défiez-vous, jeune beauté,
De votre esprit et de vos charmes;
Ils donnent contre vous des armes
Aux ennemis de votre liberté.
Pour ne pas vous laisser surprendre,
Pensez à chaque heure du jour
Que qui peut donner de l'amour
Est toujours en danger d'en prendre.

Un jeune auteur dramatique s'attacha à une actrice qui jouait les premiers rôles tragiques; il

1. Malgré son titre un peu prétentieux et la réputation d'esprit laissée par l'auteur, ce recueil est assez pauvre en anecdotes méritant la reproduction. Ce serait le cas de dire ici avec Ménage (Voyez p. 18) : « *On dit des allusions, des équivoques et des turlupinades qu'elles ne valent rien quand on les donne pour bonnes.* »

ne soupira pas en vain, et il conquit celle qui l'avoit conquis. Au lieu que dans les pièces de cet auteur elle avoit feint de prendre du poison, elle lui en fit prendre réellement dans les plaisirs qu'elle lui procura. Il fut obligé de mettre dans la confidence un suppôt de Saint-Côme, et bientôt il y mit le public. L'actrice piquée, se plaignit de son indiscrétion. « Vous avez tort de vous plaindre, lui dit le jeune auteur, je n'ai pas publié vos faveurs, mais vos rigueurs. »

Une dame avoit un Mary fort coquet qui voltigeoit de belle en belle, et qui se fixa enfin sur une de ces femmes qui, lorsqu'elles blessent les cœurs, sçavent river le fer des flèches de l'amour qui les percent. Il lui sacrifia toutes ses Maîtresses, il mangeoit toujours avec elle. Cette femme, sensible à la disgrâce de l'épouse de son amant, n'oublioit rien pour adoucir son sort ; elle obligeoit le Mary à la satisfaire sur tout, excepté le point essentiel. Un jour qu'elle lui envoya un chapon, la Dame dit au petit laquais qui lui portoit : « Mon ami, dites à votre Maîtresse que je la remercie de son chapon ; je lui serais bien plus obligée si elle ne me gardoit pas mon coq. »

Une fille dont le visage étoit la gazette de ses dérèglements, disoit à un Abbé qui avoit le nez long : « Vous devez, Monsieur l'Abbé, sentir de loin. — Vous avez raison, Mademoiselle ; de cinq cens pas, j'ai senti que votre vertu n'étoit pas en bonne odeur. »

Un cavalier entrant dans le Faubourg d'une Ville pensa être démonté parce que son cheval broncha fort rudement. Une fort jolie paysanne qui passoit se mit à rire à gorge déployée. Le Cavalier en fut picqué, il lui dit : « Ma mie, mon cheval fait des faux pas toutes les fois qu'il passe pardevant une fille de joie. » La Paysanne ne s'étonna pas du compliment ; elle lui dit : « Monsieur, n'entrez pas dans la Ville à cheval, car sûrement vous vous casserez le col. »

Un homme qui s'étoit fait faire un lit magnifique disoit qu'il l'étrêneroit avec celle qu'il devoit épouser. Quelqu'un lui dit qu'il aimeroit mieux avoir l'étrenne d'une femme que l'étrenne d'un lit. — Moi aussi, dit-il, mais je n'aspire pas à une chimère. »

Rabelais Curé de Meudon
Mariant à Lucas Jacqueline Gaudon,
Lui dit : As-tu ton pucelage,
Ou bien ne l'as-tu pas ?
Oui, Monsieur, je l'avons. Dieu merci je suis sage.
Tant mieux, reprit-il, si tu l'as.
Quand on marie une pucelle
A son honneur toujours fidelle
C'est à la Vierge avec raison,
Qu'il faut adresser l'oraison ;
Mais si tu ne l'as pas, il faut changer de note,
C'est à la Magdelaine à qui l'on a recours
Autrement tu mourras au plus tard dans huit jours
Parle donc promptement et ne fait pas la sotte.
Je n'avons rien à craindre sur ce point.

Dites sans barguigner la prière des vierges
Et je vous répons bien que je n'en mourrons point.
Tandis qu'on allumoit les cierges,
Ne voulant rien donner au hasard
Dans une rencontre pareille
Jacqueline à son tour le tirant à l'écart
Lui dit ces deux mots à l'oreille :
« Quoique j'ayons toujours conservé notre honneur,
Et qu'il n'ait point fait de fredaine,
Marmottez s'il vous plaît, Monsieur,
Un tantet à la Magdelaine. »

Un homme disoit : « Je voudrois que tous les cocus fussent dans la rivière. — Sçavez-vous donc si bien nager ? lui demanda sa femme. »

Un Prédicateur avoit dit que tout ce que Dieu avoit fait étoit bien fait. Un bossu se présenta à lui, et lui demanda : « Que vous en semble, mon Père ? Me trouvez-vous bien fait ? — Fort bien pour un bossu, lui répondit le Prédicateur. »

Le duc de Ventadour passa un acte avec un gentilhomme fort mince qui prit la qualité de très haut et très puissant seigneur. Le duc ne prit aucune qualité et dit au Notaire, qui en étoit surpris. « Quels titres voulez-vous que je me donne, Monsieur les a tous pris. »

Un petit maître étant à la Comédie Italienne, jette aux pieds de Scaramouche une paire de pe-

tites cornes de chevreuil, en lui disant qu'il ram
sat ses cornes. Scaramouche les prit, et après s'i
tâté le front, les rejetta au petit maître en ri
« Monsieur, j'ai encore mes cornes, il faut
celles-ci soient les vôtres. »

Henri IV passant par une petite ville, il vint
sieur Deputez pour le haranguer ; d'abord un
tre eux ayant commencé son discours, un âne
à vingt pas delà qui se mit à braire. Henri I
alors : « Messieurs, parlez chacun à votre tou
vous plaît, je n'entends pas. »

Benserade aimait les jeux de mots. Qua
proposa La Fontaine pour remplir une pl
l'Académie, un académicien s'y opposa forte
à cause des vers licencieux de ce poète. — «
sieur, répéta-t-il plusieurs fois, il vous faut
un Marot. » Benserade ennuyé de la répétition
dit : « Eh ! vous, une marote. »

De Benserade :

Il gît le tendre amant d'une jeune Maîtresse.
Elle en serait morte d'ennui
N'est-il qu'elle perdit sa douleur dans la presse
Des amants qu'elle eut après lui.

BENSERADE

Gravure d'Edelinck.

tites cornes de chevreuil, en lui disant qu'il ramassât ses cornes. Scaramouche les prit, et après s'être tâté le front, les rejetta au petit maître en riant. « Monsieur, j'ai encore mes cornes, il faut que celles-ci soient les vôtres. »

Henri IV passant par une petite ville, il vint plusieur Députez pour le haranguer ; d'abord un d'entre eux ayant commencé son discours, un âne étoit à vingt pas delà qui se mit à braire. Henri IV dit alors : « Messieurs, parlez chacun à votre tour, s'il vous plaît, je n'entends pas. »

Benserade aimait les jeux de mots. Quand il proposa La Fontaine pour remplir une place à l'Académie, un académicien s'y opposa fortement à cause des vers licencieux de ce poète. — « Messieurs, répéta-t-il plusieurs fois, il vous faut donc un Marot ! » Benserade ennuyé de la répétition lui dit : « Et à vous une marote. »

De Benserade :

Cy gist le tendre amant d'une jeune Maîtresse.
Elle en seroit morte d'ennui
N'estoit qu'elle perdit sa douleur dans la presse
Des amans qu'elle eut après lui.

BENSERADE

Gravure d'Edelinck.

VI. — Les fastes de Louis XV

de ses ministres, maîtresses, généraux et autres notables personnages de son règne [1]

Complément d'une communion royale

Louis XV étoit encore dans l'âge innocent et aimable. Il comparoit la Princesse sa femme à la Reine Blanche, mère de saint Louis.

Dieu avoit déjà béni cette alliance par la naissance de trois Princesses ; mais le trône étoit encore sans héritier, et la nation paroissoit ne goûter qu'à demi les douceurs d'une paix que la perte d'une seule tête pouvoit lui ravir. Les moments de la Providence n'étoient pas encore arrivés : le Roi et la Reine les attendoient avec confiance, et les sollicitoient par leurs prières et par leurs bonnes œuvres.

1. Publication anonyme en 2 petits volumes, à Villefranche, chez la veuve Liberté, 1782. D'après les *Mémoires secrets*, c'est une « rapsodie véritable, sans goût, sans choix, sans méthode ». Bachaumont, ou plutôt son successeur, Pidansat de Mayrobert, avait la dent dure.

Le 8 décembre 1728, jour de la Conception de la Sainte-Vierge, tous deux lui offrirent d'une manière spéciale leurs vœux et ceux des peuples ; et dans la ferveur d'une communion, ils la conjurèrent de pourvoir à la tranquillité d'une nation qui la reconnoît pour Patronne, en lui obtenant du ciel un Prince qui pût la gouverner un jour. Ils ne s'en tinrent pas là, car au bout de neuf mois la Reine mit au monde le feu Dauphin.

Les Débuts de Mme de Mailly

Le Roi, la Reine, goûtoient pleinement la douce consolation de voir un héritier au trône. Heureux si la naissance du Dauphin eût resserré de plus en plus les liens d'un si chaste hymen ! mais, hélas ! dès ce temps, d'abominables Séjans, dont les Cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre le cœur du Monarque, à égarer la droiture, et ce qui imprima une tache ineffaçable sur la mémoire du cardinal de Fleury, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

La Reine possédoit en entier le cœur du Roi : mais enfin le Monarque pouvoit s'en dégoûter ; la multitude d'enfants qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélérer ce moment fatal, et quelle révolution à craindre en pareille circonstance ! Le vrai moyen de prévenir les suites étoit de l'opérer soi-même, de mettre dans la couche de Sa Majesté une Sirène dont on fût sûr, qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique

et des affaires à son Eminence. On fit comprendre cela à la Reine, qui l'insinua au Cardinal et l'on ourdit en conséquence une trame où se seroit pris Salomon lui-même. D'une part, on gagne le Confesseur de la Reine : cet imbécile béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, et des princesses pour en être l'édification, elle feroit une chose agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté, en se sevrant de temps en temps des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber l'âme vers la terre au lieu de l'élever au Ciel, notre véritable patrie.

Sans doute, si Marie eût eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces conseils n'eussent pas produit un grand effet ; mais le peu de tempérament qu'elle avoit étoit éteint par la dévotion.

Un jour que Louis XV, la tête chaude de vin, et conséquemment mal disposé à l'amour, s'étoit introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrètement à son dégoût, et repoussa les embrassements avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront et tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu ; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur alarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractère.

La Comtesse de Mailly, dame du Palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle.

Elle étoit à peu près comme veuve, sans enfants, pleine de probité et dénuée d'ambition, d'ailleurs amie de la Comtesse de Toulouse, incapable d'abuser de sa place et de donner le moindre ombrage au Cardinal, ou plutôt à sa maîtresse ; en outre très-aimante, très-caressante, et pourvue du manège nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolyte.

Mme de Mailly n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs, assez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adouci pour le Monarque, ne conservoit que cette hardiesse, indice du tempérament, aiguillon pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le son de sa voix dure ne faisoit que confirmer cette annonce, que complétoit encore sa démarche délibérée et lascive. Un tel extérieur, dans la circonstance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétissante, aux bras les mieux arrondis, à la noblesse, aux grâces, à tous les attraits de cent beautés de la Cour. Elle les surpassait en outre par un talent qui supplée à bien des charmes, par l'art délicat de la toilette qu'elle possédoit au suprême degré, par un goût exquis que ses rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit et du cœur. Elle étoit amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compatissante et cherchant à rendre service. Malheureusement jusque

C.AL. FLEURY

dans son élévation elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même sans s'exposer à perdre sa faveur, l'affection des personnes augustes à qui elle la devoit, et surtout l'appui du Cardinal de Fleury, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement passif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Ministre chargea le Duc de Richelieu de proposer au Roi Mme de Mailly. Ce courtisan fin et séduisant s'étoit insinué dans les bonnes grâces de S. M., et avoit sa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faisant changer d'objet à ses talents, on ne pût l'employer avec autant de succès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, usant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, son favori le mit adroitement sur le compte de la Reine, sur le vuide qu'elle laissoit dans son cœur. Il le fit convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre ; il lui représenta l'amour comme la consolation de tous les hommes, et principalement des grands Princes, obligés de charmer les soucis du trône. Il détermina de la sorte le Roi à une entrevue avec Mme de Mailly, et malgré l'ardeur que devoit lui donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis sa rupture, elle fut infructueuse. La timidité avoit glacé les sens de Louis au point que la Comtesse désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête-à-tête : on la prévint qu'il falloit oublier le Monarque pour ne s'occuper

avoient moins pour objet de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple François envers ses maîtres, que de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la dernière favorite[1] les plus jolies femmes de la Cour et même celles qui ne l'étoient pas, s'étoient mises sur les rangs sans succès. Entr'elles on distinguoit la Duchesse de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais il en fût, ou plutôt véritable Hébé. Mais elle eut le chagrin de ne pouvoir captiver le Monarque.

On se flatta, dit la chronique, que parmi les femmes du second ordre, ou même parmi les bourgeoises de la capitale qu'on pouvoit lui faire passer en revue de cette manière, sans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné. On ne fut pas trompé.

Le feu de l'amour circuloit dans les veines de Louis XV. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde fut admis masqué au bal de la maison-de-ville. Le Roi s'y rendit avec toute sa Cour ; Louis fut enchanté de voir tant de beautés rassemblées. Il eût voulu les posséder toutes. Une jeune blonde, d'une taille svelte ; et paîtrie de grâces, fixa d'abord ses regards. Elle étoit habillée en amazone ; son carquois et son arc sur ses épaules ; ses cheveux flottants par boucles étoient parsemés de pierreries, et une gorge charmante à demi découverte irritoit les désirs : *Belle chasseuse*, dit S.

1. La duchesse de Châteauroux.

ux ceux que vous percez de vos traits !...
res en sont mortelles... Et la belle chas-
répondre, de courir se précipiter et se
dans la foule des masques, en sorte
ɔujours ignoré et qu'on ignore encore
t cette belle.
ıtre-danse angloise, fort en vogue en ce
ɛxécutée par une vingtaine de jeunes
leur vive fraîcheur rendoit semblables
ɛs Houris, commençoit à effacer l'im-
ɹ'avoit faite au Monarque la Diane mo-
qu'un nouveau masque vint le lutiner.
ɛ étoit la fameuse Mme d'Etioles, connue
s le nom de Marquise de Pompadour.
nme tout le monde sait, dans la classe
fâme, elle étoit fille d'un nommé Pois-
nnage crapuleux et bas, et boucher des
Sa mère étoit une des femmes les plus
ées qu'il soit possible de voir, sans frein,
ır. Après avoir trafiqué de ses charmes,
ɔompté sur ceux de sa fille, et à force de
qu'*elle étoit un morceau de Roi*, lui
iré le désir d'être la maîtresse du Mo-

ɛ rapporte que Mme d'Etioles se pré-
ɔutes les chasses du Roi ; qu'elle cher-
s les occasions de s'en faire remarquer ;
ayoit toutes les manières de se mettre
fixer ses regards. Elle n'avoit garde de
'occasion du bal. Après avoir excité, par
ies et ses propos, la curiosité du Roi,
ı ses importunités ; elle se démasqua.

Mais par un raffinement de coquetterie, se rejeta en même temps dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, et soit exprès, soit involontairement le laissa tomber. Louis XV le ramasse avec empressement : et ne pouvant atteindre du bras où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Mme d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussi-tôt dans la salle, et avec ces mots : *le mouchoir est jeté!* et toutes ses rivales furent désespérées.

La belle Mme d'Etioles s'étant fait séparer de son mari, n'en portoit plus le nom. Le Roi l'avoit harnachée du beau titre de Marquise, sous le nom de *Pompadour*. C'étoit celui d'une ancienne maison éteinte.

La maîtresse prenoit cependant de jour en jour plus d'ascendant sur l'esprit de son royal amant. Mme de Pompadour aimoit naturellement les lettres et les arts : elle jouoit parfaitement la comédie ; elle avoit le talent admirable d'amuser et de plaire : elle sut consommer et perpétuer l'enchantement du Roi, et régner à sa place. Le Ministère se vit bientôt rempli des créatures de la Marquise. A l'économe contrôleur-général Orry, ce protégé du vieux cardinal, elle avoit fait succéder Machault d'Arnouville, fils d'un autre Machault, surnommé *Machault coupe-tête*, à raison de la sévérité qu'il avoit exercée dans ses commissions de magistrature. Le Comte de Maurepas, Ministre de la ma-

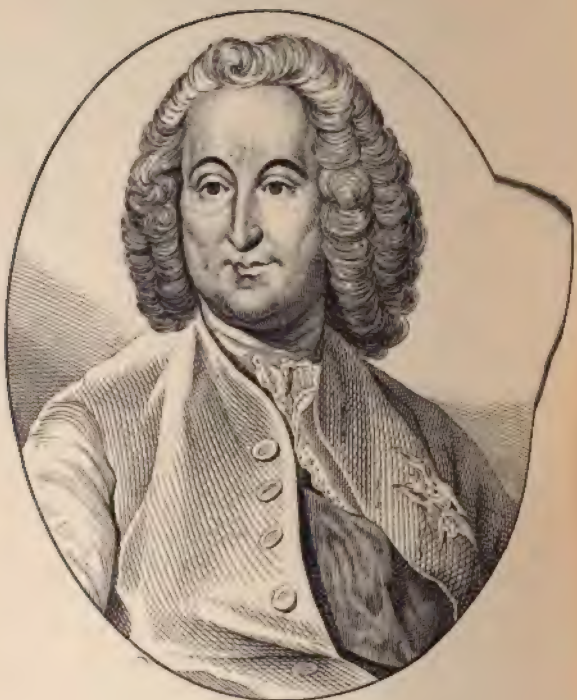

ANTOINE-LOUIS ROUILLÉ

Secrétaire d'Etat.

t été remplacé par M. Rouillé, qui ne ıit rien des ports ; ce qui fit dire, en jouant ɔt, *qu'on donnoit la marine à conduire à r.*

ibuoit la démission du Contrôleur à son répugnance de consacrer aux superflui- ésors de l'Etat destinés à sa défense. L'exil tre de la marine, l'ami du Roi, prenoit sa ns la vengeance de la Marquise. Le Comte ɛpas s'étoit déjà permis quelques plaisan- · son compte, et le Roi en avoit ri. Un trouva sous sa serviette ce quatrain :

a Marquise a bien des appas :
es traits sont vifs, ses grâces franches ;
t les fleurs naissent sous ses pas :
lais, hélas ! ce sont des fleurs blanches [1].

te étoit sans doute sanglante, comme le l'auteur de la vie privée de Louis XV ; ımme ne l'eût pardonnée. C'étoit attaquer ise d'autant plus cruellement, qu'on ré- toute la France un défaut secret que son ême ignoroit.

me écrivain prétend qu'il n'étoit point ue le Comte fût coupable ; que ces vers ıvais, n'étoient pas même dignes de lui ; eût plutôt attribué la chanson suivante :

Cette petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,

a variante de ce couplet dans les *Mémoires de* ı (p. 203).

Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour son taudis... dis, etc.
Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris... ris, etc.
On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi !... fi ! etc.

La perte de la bataille de Rosbach eut les suites les plus funestes pour la France. Cette étrange journée changea entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le Maréchal de Soubise revint tout honteux.

On lança bien des couplets sur son compte. Voici les principaux :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher, où diable est mon armée ?
Elle étoit pourtant là hier matin :
Me l'a-t-on prise, ou l'aurois-je égarée ?
Ah ! je perds tout, je suis un étourdi :
Mais attendons au grand jour à midi !
Que vois-je ? ô Ciel ! que mon âme est ravie !
Prodige heureux ! la voilà, la voilà.
Ah ! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela ?
Je me trompois, c'est l'armée ennemie.

Frédéric combattant et d'estoc et de taille.
Quelqu'un au fort de la bataille,

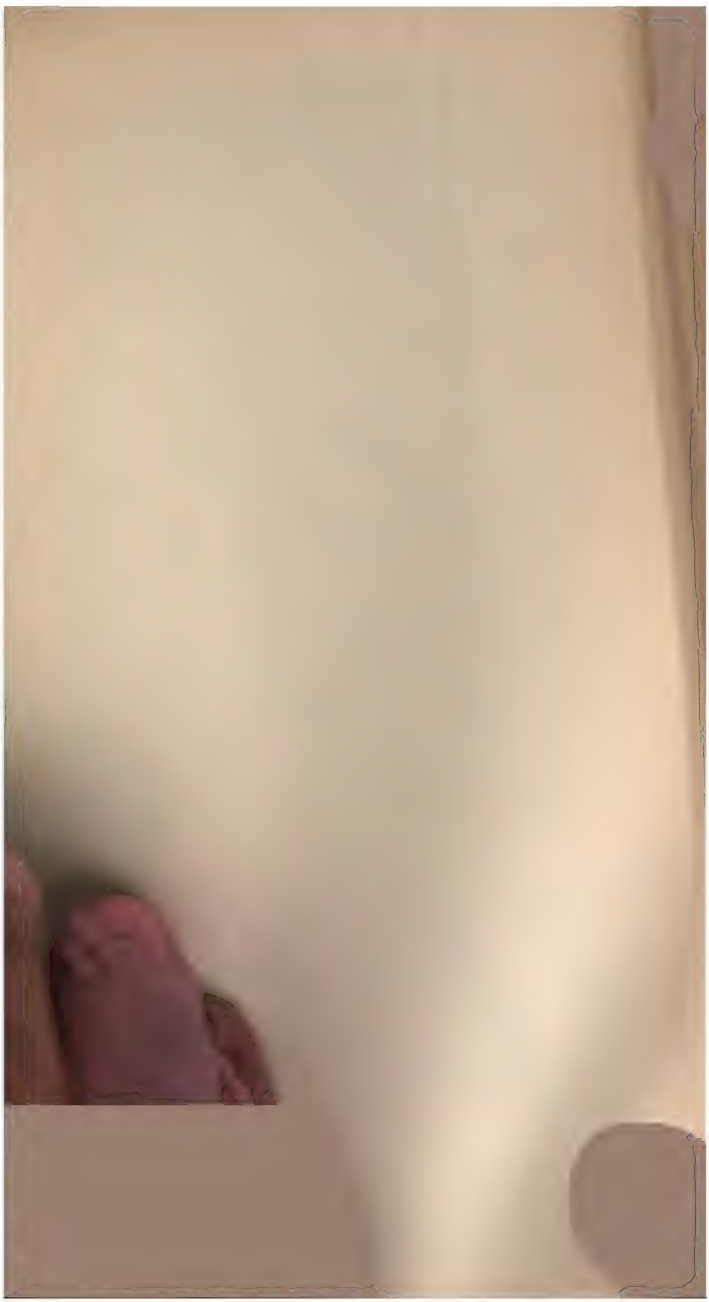

LE MARQUIS DE MARIGNY

Vint lui dire : nous avons pris...
Qui donc ? Le général Soubise.
Ah ! morbleu, dit le Roi, tant pis !
Qu'on le relâche sans remise.

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guère ;
Sa femme en fourniroit le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

La vanité de la Marquise, afin de rapprocher d'elle davantage son frère à mesure que le Monarque la combloit de dignités, auroit bien désiré le faire dès lors *Cordon-bleu* : le Roi qui n'avoit rien à lui refuser, y étoit assez disposé ; mais un seigneur qu'il consulta, n'ayant répondu à son maître que par un persiflage, en disant *que le poisson n'étoit pas assez gros pour être mis au bleu*, Louis XV, qui étoit plein de raison, en comprit le sens, et n'y songea plus que quelques années après où le frère de la Marquise, devenu Marquis de Marigny, fut pourvu de la charge de Secrétaire de l'ordre qui n'exige point de preuves de noblesse.

VII. — Mémoires secrets de Duclos

Charles Duclos, né en 1704, à Dinan, était le fils d'un chapelier de Saint-Malo. Il débuta dans les lettres par des romans, puis composa une Histoire de Louis XI qui eut peu de succès, mais lui valut, après Voltaire, la place d'historiographe de France. Ce poste lui permit de rédiger sur documents les Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV, auxquels nous faisons quelques emprunts, consistant principalement en *mots* rapportés par Duclos. — Les Mémoires secrets n'ont été publiés qu'après la mort de Duclos. M. F. Barrière les a insérés dans sa collection de mémoires pour servir à l'Histoire de France (Firmin Didot, Paris, 1867). Duclos était fort recherché pour l'agrément de sa conversation, qui était fort libre. Se trouvant un jour avec Mmes de Rochefort et de Mirepoix, il se plaignait que les filles ne pouvaient plus entendre le moindre conte un peu vif, et devenaient plus bégueules que les femmes honnêtes. Il se mit alors à raconter une histoire gaie, puis une autre plus libre, et il en commençait une troi-

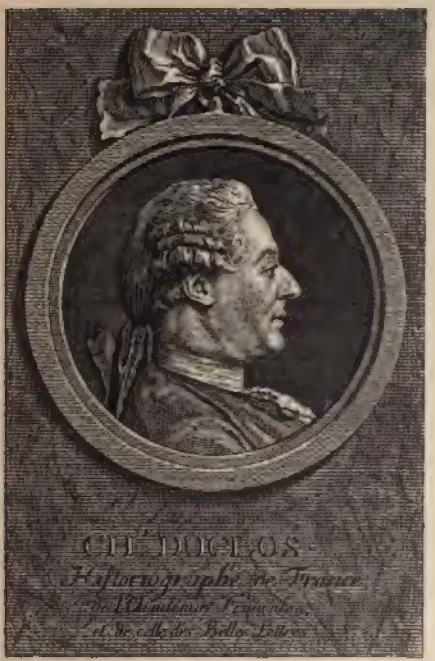
CH. DUCLOS
Historiographe de France
de l'Académie Française
et de celle des Belles Lettres

LE MARQUIS DE VILLEROY

;i graveleuse que Mme de Rochefort l'arrêta et : « Eh là, Duclos, vous nous croyez par trop :es femmes. »

---

jeune lord, à son retour de France, ayant dit laume, que ce qui lui avait paru de plus sin- à la cour de Louis, était que ce prince eût ieille maîtresse (Mme de Maintenon) et un ministre (Barbesieux), il lui répondit : *Cela ous apprendre, jeune homme, qu'il n'a besoin l'un ni de l'autre.*

---

premier maréchal de Villeroi, gouverneur de ; XIV, tenait un propos qui, pour être bas, était que plus expressif. « *Il faut*, disait-il, *le pot de chambre aux ministres tant qu'ils en place et le leur verser sur la tête, quand y sont plus.* » Il ajoutait : « *Quelque ministre finances qui vienne en place, je déclare nce que je suis son serviteur, son ami, et un peu son parent.* »

---

régent admettait dans sa société des gens que homme qui se respecte n'aurait pas avoués amis, malgré la naissance et le rang de quel- uns d'entre eux. Pour se plaire avec eux, il s en estimait pas davantage, et les appe- es *roués*, en parlant d'eux et devant eux. La ce de cet intérieur était poussée au point que ntesse de Sabran lui dit un jour, en plein sou-

per, que *Dieu, après avoir créé l'homme, prit un reste de boue, dont il forma l'âme des princes et des laquais.* Le régent, loin de s'en fâcher, en rit beaucoup, parce que le mot lui parut plaisant. Le curé de Saint-Côme, Godeau, fit, dans un prône, un tableau, dont l'application était frappante contre le régent. Le prince, à qui l'on en parla, dit sans s'émouvoir : « *De quoi se mêle-t-il ? je ne suis pas de sa paroisse.* »

Le duc, depuis maréchal de Noailles, président du conseil des finances, en était le véritable maître, et il donnait principalement sa confiance à Rouillé du Coudray, parfaitement honnête homme avec beaucoup d'esprit et de littérature, mais aimant le vin jusqu'à l'ivresse, débauché jusqu'au scandale, et ne se retenant sur rien. Un jour qu'en plein conseil, et en présence du régent, il s'exprimait avec sa liberté ordinaire, le duc de Noailles lui dit « : *Monsieur Rouillé, il y a ici de la bouteille.—Cela se peut, monsieur le duc*, répliqua Rouillé, *mais jamais de pot de vin.* » Le trait fut d'autant mieux senti, que les Noailles passaient pour ne pas contraindre sur les affaires ; et Rouillé avait les mains si nettes, qu'une compagnie de traitants lui ayant présenté une liste de leurs associés, où il trouva des noms en blanc, il leur en demanda la raison ; ils lui répondirent que c'étaient les places dont il pouvait disposer : « *Mais si je partage avec vous, comment pourrai-je vous faire pendre, au cas que vous soyez des fripons ?* »

LE MARÉCHAL DE NOAILLES

vien, avec des mœurs dépravées et un
lie, aurait été fait pour briller dans
u régent, s'il eût été moins vieux.
i, voulant assister à une assemblée
e française où l'on recevait un mé-
et ne pouvant percer la foule qui s'y
rs, s'écria : « *Il est plus difficile d'en*
y être reçu. » Il n'y a que trop d'occa-
ter la même chose. Un autre jour. au
Opéra, un jeune homme, qu'il pres-
, lui dit : *Que me veut donc ce b... de*
nsieur, répondit l'abbé avec le ton doux
, *je n'ai pas l'honneur d'être prêtre.*

---

s'était fait un système de discrétion
fidèle jusque dans l'ivresse. La com-
in, une de ses favorites, ayant voulu
de ses moments-là pour lui faire une
les affaires, il l'amena devant une
lit : « *Regarde-toi ; vois si c'est à un*
qu'on doit parler d'affaires. »

---

es plus habiles intrigantes s'éclipsait
le la Tencin. Elle était très jolie étant
erva, dans l'âge avancé, tous les agré-
prit. Elle plaisait à ceux qui n'igno-
ses aventures.
s la firent religieuse malgré elle, dans
Mont-Fleury, près de Grenoble. En
eux, elle songea aux moyens de les
on directeur fut l'instrument aveugle

qu'elle employa pour ses desseins. C'était un bon ecclésiastique, fort borné, qui devint amoureux d'elle sans qu'il s'en doutât le moins du monde. La pénitente ne s'y trompa nullement, profita habilement du faible du saint homme, en fit son commissionnaire zélé, en tira les éclaircissements nécessaires ; et lorsque les choses furent au point où elle le désirait, elle réclama contre ses vœux, et réussit enfin à passer de son cloître dans un chapitre de Neville, près de Lyon, en qualité de chanoinesse. Je tiens tout ceci d'elle-même. Bientôt elle fut aussi libre qu'elle pouvait le désirer. L'inclination que l'abbé Dubois prit pour elle acheva le reste. J'ai ouï dire qu'elle eut avec le régent une intrigue qui ne dura pas ; elle se pressa un peu trop d'aller à ses fins, et dégoûta le prince, qui ne la prit qu'en passade, et dit qu'il n'aimait pas les put... qui parlent d'affaires entre deux draps. Elle tomba du maître au valet, et le crédit qu'elle prit sur l'abbé Dubois la consola. Ce n'était pas son coup d'essai ; elle avait déjà eu un enfant en 1717, de Destouches, appelé communément Destouches Canon[1].

Elle aimait passionnément son frère, l'abbé de Tencin, dont l'avancement devint presque l'unique objet de toutes ses intrigues.

Elle n'eut pas besoin de tout son crédit sur l'abbé Dubois pour l'intéresser en faveur de l'abbé de Tencin. Le premier reconnut bientôt que l'autre était l'ouvrier qu'il lui fallait. Il commença par le charger d'une opération ecclésiastique qui n'était

1. Cet enfant fut le célèbre d'Alembert.

DE TENCIN
Née à Grenoble en 1681.
Morte à Paris en 1749.

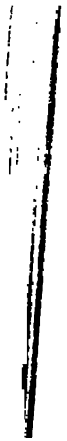

pas difficile, et devait cependant faire du bruit : c'était la conversion de Law.

Cette espèce de simonie ne lui fit point d'affaires ; mais il fut déféré au parlement pour une autre par un abbé de Vessière, et fit une étourderie majeure dans ce procès, où il assista en personne à la plaidoirie. Aubry, avocat adverse, ayant paru faiblir dans ses allégations, l'avocat de l'abbé de Tencin voulut s'en prévaloir, cria contre une accusation vague et destituée de preuves, et nia le marché simoniaque. Aubry joua l'embarras. L'abbé crut faire merveille de saisir ce moment pour confondre la calomnie, et s'offrit partant de s'en purger par serment, si la cour le permettait. Aussitôt Aubry l'arrêta, dit qu'il n'en était pas besoin, et produisit le marché en original. Ce fut un coup de théâtre. Les juges montrèrent leur indignation ; les huées partirent de l'assemblée ; l'abbé, confondu, essaya de s'évader ; mais des gens charitables lui fermèrent le passage, et ne le laissèrent fuir qu'après l'avoir donné longtemps en spectacle.

Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul homme titré que l'abbé Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation à son sacre, offrit au régent de s'y trouver si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir, et le régent y avait consenti ; mais la comtesse de Parabère, la maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec lui, exigea qu'il irait. Il lui en représenta l'indécence : elle en convint, mais elle ajouta :

« Dubois saura que nous avons couché ensemble cet nuit; il se prendra à moi de vous en avoir d tourné, et, avec l'ascendant qu'il a pris sur vou il finira par nous brouiller. » Le régent essaya d la rassurer sur ses craintes, la traita de folle : « *Fol tant qu'il vous plaira*, lui dit-elle ; *mais vous ire ou je romps avec vous. ne fût-ce que pour ôter l'abbé l'honneur de nous désunir lui-même* »; et régent alla du lit de la Parabère au sacre de l'ab Dubois, afin que toute sa journée se ressemblât.

Un événement qui intéressait toute l'Eurc consterna Paris, et en peu de jours le reste de France sut la maladie du roi. Le 13 juillet, cepri fut attaqué d'une fièvre violente, avec les p sinistres symptômes : la tête commençait à s' barrasser, et les médecins, effrayés, la perda eux-mêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, nous avons vu depuis premier médecin de la r et qu'elle ne dédaignait pas de regarder comme ami, conserva toute sa présence d'esprit. Il pro la saignée du pied; tous les consultants la tèrent. Maréchal, premier chirurgien, dont l était compté pour beaucoup, se révolta le contre l'avis d'Helvétius, disant que s'il n'y qu'une lancette en France, il la casserait, pou pas faire cette saignée.

Le régent, M. le duc, M. de Villeroi, la duch de Ventadour, la duchesse de la Ferté, sa sœu marraine du roi, et quelques officiers inti étaient présents à la consultation, et fort pein

ne pas voir d'unanimité. On y appela quelques médecins de la ville, tel que Dumoulin, Silva, Camille Falconet. Ce furent les premiers qu'Helvétius ramena à son avis, qu'il soutint et motiva avec courage, et finit par dire : « *Si l'on ne saigne pas le roi, il est mort : c'est le seul remède décisif et même urgent. Je sais qu'en pareille matière je ne puis démontrer la certitude du succès : je sais à quoi je m'expose, s'il ne répond pas à mon avis. Mais je ne dois ici, d'après mes lumières, consulter que ma conscience et la conservation du roi.* »

Enfin, la saignée fut faite. Une heure après, la fièvre diminua, le danger disparut ; et le cinquième jour, le roi fut en état de se lever, et de recevoir les compliments des compagnies et des ministres étrangers.

La marquise de Prie avait plus que de la beauté ; toute sa personne était séduisante. Avec autant de grâce dans l'esprit que dans la figure, elle cachait, sous un voile de naïveté, la fausseté la plus dangereuse ; sans la moindre idée de la vertu, qui était à son égard un mot vide de sens, elle était simple dans le vice ; violente sous un air de douceur, libertine par tempérament ; elle trompait avec impunité son amant, qui croyait ce qu'elle lui disait contre ce qu'il voyait lui-même. J'en pourrais rapporter des traits assez plaisants, s'ils n'étaient pas trop libres. Il suffit de dire qu'elle eut un jour l'art de lui persuader qu'il était coupable d'une suite de libertinage dont il n'était que la victime.

Lorsqu'en 1725, année où les pluies perdirent la récolte, on porta en procession la châsse de Sainte-Geneviève : « *Le peuple est fou*, disait-elle; *ne sait-il pas que c'est moi qui fais la pluie et le beau temps* ? »

MADAME DE PRIE

A la patronne de Paris
La de Prie a dit en colère :
« Demeurez dans votre taudis,
Sans vous mêler de mes affaires.
Sachez que c'est moi à présent
Qui fais la pluie et le beau temps. »

Sainte Geneviève et de Prie
Patronnes de la Monarchie,
Ont un culte bien différent.
On obtient tout de la première
Aussitôt que l'on la descend ;
Mais il faut monter la première.

Le cardinal Dubois mangeait habituellement une aile de poulet tous les soirs. Un jour, à l'heure qu'on allait le servir, un chien emporta le poulet. Les gens n'y surent autre chose que d'en remettre promptement un autre à la broche. Le cardinal demande à l'instant son poulet ; le maître d'hôtel, prévoyant la fureur où il le mettrait en lui disant le fait, ou lui proposant d'attendre plus tard que l'heure ordinaire, prend son parti, et lui dit froidement : *Monseigneur, vous avez soupé.* — *J'ai soupé?* répondit le cardinal. — *Sans doute, monseigneur.*

e vous avez peu mangé; vous paraissiez d'affaires. Mais, si vous voulez, on un second poulet; cela ne tardera pas. Chirac, qui le voyait tous les soirs, ce moment. Les valets le prévien- nt de les seconder. « *Parbleu!* dit-il, *e chose d'étrange : mes gens veulent er que j'ai soupé; je n'en ai pas le venir, et, qui plus est, je me sens beau- it.* — *Tant mieux*, répond Chirac; *le a épuisé; les premiers morceaux réveillé votre appétit, et vous pour- ger manger encore, mais peu. Faites eigneur*, dit-il aux gens; *je le verrai souper.* » Le poulet fut apporté. Le rda comme une marque évidente de per deux fois, de l'ordonnance de tre de l'abstinence, et fut, en man- meilleure humeur du monde.

---

as nécessaire de l'impatienter pour en incartades. La marquise de Conflans, du régent, étant allée uniquement e visite au cardinal, dont elle n'était et l'ayant pris dans un moment d'hu- lui eut-elle dit, *Monseigneur.... Ho!* , dit le cardinal en lui coupant la pa- *e peut pas.* — *Mais monseigneur...* — *il n'y a point de mais. Quand je vous ne se peut pas.* La marquise voulut e dissuader qu'elle eût rien à lui de-

mander. Le cardinal, sans lui donner le temps
s'expliquer, la prit par les épaules, et la retour
pour la faire sortir. La marquise, effrayée, le cr
dans un accès de folie, elle ne se trompait pas tro
et s'enfuit en criant qu'il fallait l'enfermer.

Quelquefois on le calmait en prenant avec l
son ton. Il avait, parmi ses secrétaires de confian
un bénédictin défroqué, nommé Vernier, hom
d'un caractère leste. Le cardinal, en le faisant t
vailler avec lui, eut besoin d'un papier qu'il
trouva pas sous sa main à point nommé : le vo
qui s'emporte, jure, crie qu'avec trente commis
n'est pas servi; qu'il en veut prendre cent, et qu
ne le sera pas mieux. Vernier le regarde tra
quillement sans lui répondre, le laisse s'exhal
La flegme et le silence du secrétaire augmente
la fureur du cardinal, qui, le prenant par le bras,
secoue, et lui crie : « *Mais réponds-moi donc, bou
reau ; cela n'est-il pas vrai ?* — *Monseigneur*,
Vernier sans s'émouvoir, *prenez un seul comm
de plus, chargé de jurer pour vous; vous aur
du temps de reste, et tout ira bien.* » Le cardi
se calma, et finit par rire.

Un jour Pierre Ier, en visitant les quartiers de
armée, vint souper chez Menzicow, y vit Cather
la trouva à son gré, lui dit, en sortant de table
prendre le flambeau pour le conduire dans
chambre, et la fit coucher avec lui. Le lendem
il lui donna, en partant, un ducat ; encore pens
il avoir payé noblement sa nuit; non qu'il

LE CZAR PIERRE Ier

Dessiné et gravé par Saint-Aubin.

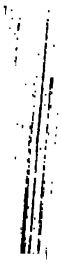

avare, mais il prétendait que les plaisirs de l'amour étaient comme tous les autres besoins de la vie, dont le prix doit avoir un tarif. Suivant celui qu'il avait fixé, un soldat ne devait qu'un sou de sa paye pour trois accolades. Le bon marché de cette denrée lui avait fait proscrire sévèrement la sodomie parmi les troupes. Il avait sur cet article plus d'indulgence pour les moines. Un de ceux-ci ayant violé un jeune esclave, fut simplement condamné à s'en défaire. Il semblerait par là que le crime ne fût que dans la violence.

Féroce jusque dans ses plaisirs, il n'avait pas la moindre idée du respect qu'un prince se doit à lui-même. Barbara Arseniow, sœur de la femme de Menzicow, en peut servir d'exemple. « *Tu es si laide*, lui dit un jour le czar, *que personne ne t'a jamais rien demandé : je veux t'en consoler, outre que j'aime les choses extraordinaires.* » Il tint parole; et cette galanterie brutale, soutenue de propos assortis, eut pour témoins ceux qui s'y trouvèrent. « *Il ne faut pas*, dit-il ensuite, *se vanter de ses bonnes fortunes; mais celle-ci doit se publier, ne fût-ce que pour inspirer la même charité envers les pareilles de cette pauvre Barbara.* »

La duchesse de Berri avait sollicité madame de Mouchy de lui céder le comte de Riom. La Mouchy était une femme svelte : madame de Berri avait la taille épaisse. Quoiqu'on ne pût guère les prendre l'une pour l'autre, il fut convenu que madame de Berri serait substituée à la dame d'atour. Celle-ci

un rendez-vous à Riom : la princes
Riom, étonné de cet embonpoint, dis
in à un de ses amis : « *Voyez cette ma*
chy, qui a l'air grosse comme une
cela tient une place énorme dans un
et » le commencement de ce scand
amour [1].

1. Voir plus l *pondance de la duchesse*
léans, 22 août 1;

VIII. — Mémoires du Marquis d'Argenson.

René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, était le fils aîné du célèbre lieutenant de police, Marc-René de Voyer, qui conserva son poste, au grand mécontentement des Parisiens, pendant 21 ans, et ne le quitta qu'en 1720.

René-Louis de Voyer composait beaucoup de petits opuscules, écrits au jour le jour, qui, en général, n'étaient pas destinés à la publicité, et dont l'ensemble a formé un fonds considérable de volumineux dossiers dans l'ancienne bibliothèque du Louvre. Ils ont paru pour la première fois dans la collection Baudouin des *Mémoires de la Révolution française* en 1825. Un éditeur, qui a conservé l'anonyme, a repris cette publication en 5 volumes de la collection elzévirienne de Jannet en 1867.

Le frère du marquis, Marc-Pierre, comte d'Argenson, fut intendant de Paris, membre du Conseil des ministres, et ministre de la Guerre en 1743. C'est lui qui prépara la victoire de Fontenoy.

PARADIS DE MONCRIF. — Parmi le grand nombre de plaisanteries qui courent sur le compte de Moncrif, on a prétendu qu'il avoit appris à faire des armes, et étoit même parvenu à se faire recevoir maître d'escrime. Ce qui le fait croire, c'est qu'étant déjà lecteur de la reine, et par conséquent à la cour, il fut question de son âge ; on voulut prouver qu'il étoit plus vieux qu'il ne paraissoit l'être, et on allégua sa réception dans le corps des maîtres en fait d'armes. M. de Maurepas voulut s'en assurer, et, ayant eu l'occasion de lire la liste des membres de cette communauté, qui demandoient le renouvellement de leurs privilèges, il trouva en effet le nom de *Paradis* à la tête. Il demanda aux syndics ce qu'étoit devenu ce maître. La réponse fut que depuis très-longtemps il avoit disparu, et avoit sans doute renoncé au métier. Le ministre, qui, comme tout le monde sait, aime assez les petites malices, n'eut rien de plus pressé que de conter cette anecdote au roi. D'après cela, Moncrif devoit avoir quatre-vingts ans. Le roi Louis XV, en ayant beaucoup ri, trouvant un jour Moncrif chez la reine, lui dit: « Savez-vous, Moncrif, qu'il y a des gens qui vous donnent quatre-vingts ans ? — Oui, Sire, répondit-il, mais je ne les prends pas. »

Roy, poète satirique, lança contre lui une pièce de vers fort méprisante. Moncrif s'en vengea bien, car, rencontrant *Roy* un soir après souper, il le reconnut à la clarté de son flambeau, et lui donna force coups de canne sur les épaules et coups de pieds dans le ventre. *Roy* lui disoit en les recevant: « *De grâce, monsieur des Chats, faites patte de velours.* »

François Augustin
De Moncrif.

M. DE STAAL

ÉLECTION DE MONCRIF A L'ACADÉMIE

Par la chatière
Voyant ses héros pénétrer
L'historien de la gouttière
Chez les quarante vient d'entrer
Par la chatière.

Chez les quarante
Tels auteurs n'entraient pas jadis
Et leur gloire était différente ;
Mais aujourd'hui tous chats sont gris
Chez les quarante.

J'ai quelquefois causé avec l'abbé *de Chaulieu*, qui n'est mort qu'en 1720, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Je l'ai vu à la cour de madame la duchesse du Maine, amoureux de mademoiselle *de Launay*, sa femme de chambre, à présent dame de compagnie de la princesse, sous le nom de *baronne de Staal*. L'abbé de Chaulieu en étoit vivement épris, quoique aveugle ; et assurément madame *de Staal* étoit bien faite pour inspirer une telle passion : car, si elle n'a jamais été ni jolie, ni appétissante, en récompense personne n'a plus d'esprit qu'elle. Voltaire, que nous appelions autrefois *Arouet*, a été aussi de la société du grand prieur de Vendôme, et dès lors je l'ai entendu appeler ce prince l'Altesse chansonnière, avec ce ton d'aisance qu'il a toujours pris avec les grands seigneurs.

Le maréchal *de Maillebois* n'étoit pas homme du monde, mais il possédoit à fond l'art militaire. Le maréchal de Villars, sous lequel il avoit servi, disoit de lui que, *s'il n'avoit pas inventé la poudre, il ne la craignoit pas.*

Février 1720. — Une plaisante scène dont je fus témoin, c'est quand Law alla dans la rue Quincampoix pour jouir du triomphe de son système et du tourbillon des actions. Il étoit à une fenêtre avec un tapis de velours. De petits savoyards se tenoient au bas de la maison, et lui crioient : Monseigneur, donnez-nous pourboire, et nous ferons monter vos actions.

— Si je vis vieux, j'aurai à dire avec vérité une chose bien particulière : j'ai vu et lié amitié avec un homme qui avoit couché avec une maîtresse de François Ier.

Ce roi est mort en 1547. Il avoit eu le pucelage de cette femme, dont je ne sais pas le nom, peu de temps avant de mourir de ce que vous savez. Cette petite fille vécut fort vieille et fort luxurieuse ; sur ses vieux jours, elle entretint pendant un an entier un jeune mousquetaire nommé *Vitrac*.

C'est ce bonhomme dont je parle, et qui a été mon ami. Il avoit eu pour parrain le duc *de Montmorency*, pris à Castelnaudary, puis décapité. Il étoit Basque. Il a vécu fort vigoureusement jusqu'à quatre-vingt-dix ans, et c'est à quatre-vingts ans que

j'ai commencé à le connoître. Il montoit à cheval comme un des meilleurs écuyers du roi.

Mars 1719. — Les deux premières fois que M. le duc *de Richelieu* fut mis à la Bastille, ce ne fut qu'étourderie; mais à la troisième il étoit réellement coupable [1]. Cependant il en a voulu à mon père, qui n'avoit fait qu'exécuter les ordres du Régent. Il entretenoit des liaisons intimes avec la cour d'Espagne, et en voici la preuve que j'ai sue depuis d'un de ses affidés : Il avoit reçu une lettre écrite en entier de la main d'*Alberoni*, et la gardoit si précieusement, qu'elle couchoit toutes les nuits avec lui sous son chevet. Cette lettre auroit suffi pour lui faire trancher la tête. *Du Chevron*, prévôt de la connétablie, étant venu pour l'arrêter avec une trentaine d'archers, entra dans sa chambre comme il étoit encore au lit. On l'entoura, M. *de Richelieu* eut assez de présence d'esprit pour dire à *du Chevron* qu'il alloit le suivre, mais qu'il avoit une extrême envie de pisser. Effectivement, il prend son pot de chambre. Le premier mouvement de gens respectueux est de détourner la tête. M. *de Richelieu* profite de l'instant, avale le billet sans que qui que ce soit l'ait aperçu, et se laisse arrêter sans résistance.

Le marquis de Nesle, dont les filles sont aujour-

1. Voir plus loin, dans le *Recueil Maurepas*, la chanson (p. 350) relative au mariage de Mlle de Valois, condition mise par le régent à son indulgence envers Richelieu.

d'hui l'ornement de la cour, avoit brigué la mission d'aller au-devant du czar Pierre, et de lui faire les honneurs de la France, lors du voyage de ce prince au commencement de ce règne. On sait que le marquis se pique d'une extrême magnificence. Il avoit si bien pris ses mesures qu'il changeoit d'habit tous les jours. Toute l'attention que cette recherche lui attira du czar fut que ce prince dit à quelqu'un : « En vérité, je plains M. de Nesle « d'avoir un si mauvais tailleur, qu'il ne puisse « trouver un habit fait à sa guise. »

Tandis que M. Chabot faisoit tomber Voltaire dans un guet-apens, il crioit à ses gens : « Ne frappez pas sur la tête, il en peut sortir encore quelque chose de bon. »

1723. — Au sacre du roi à Reims, un homme d'Avesnes qui avoit des écrouelles horribles alla se faire toucher du roi. Il guérit absolument. J'entendis dire cela ; je fis faire une procédure et information de son état précédent et subséquent, le tout bien légalisé. Cela fait, j'envoyai les preuves de ce miracle à M. *de la Vrillière*, secrétaire d'État de la province. Je crus obtenir de grandes louanges de mon zèle pour les prérogatives royales. Je reçus une lettre sèche, où l'on me répondoit que *personne ne doutoit de ce don qu'avoient nos rois*. Mais je sus fort bien que tout avoit été lu au roi, qui, quoique tout enfant, aima entendre dire qu'il avoit opéré ce miracle.

Madame de Prie. — Ce fut dans l'hiver de 1719

que madame *de Prie* revint à Paris, de Turin, où son mari étoit ambassadeur. Je la rencontrois dans la maison d'une de ses parentes, où j'allois fréquemment. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé créature plus céleste. C'étoit vraiment la fleur des pois. Une figure charmante, et plus de grâces encore que de beauté; un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie, et cependant une grande présence d'esprit, une extrême indifférence dans ses choix, et avec cela l'extérieur le plus décent du monde.

Enfin elle a gouverné la France pendant deux ans, et l'on a pu la juger. Dire qu'elle l'ait bien gouvernée, c'est autre chose.

Au fond, il régnoit le plus grand désordre dans sa conduite ; aussi est-elle morte, partie des suites de son libertinage, partie de rage de voir son crédit culbuté. Durant sa prospérité, elle conservoit de l'amitié pour chacun de ses amans, et faisoit de son mieux pour leur être utile.

Je la voyois intimement à l'époque de sa plus grande beauté : la séduction fut grande ; soit prudence, soit hasard, j'y résistai, et ne m'en repens pas, quelque tort que ma conduite ait pu me faire auprès d'elle.

Madame *de Prie* arriva ruinée d'ambassade. Elle s'occupa aussitôt à rétablir les affaires de sa maison, et n'y eût pas mal réussi sans l'excessif désordre dans lequel elle a vécu.

M. le duc en fut éperdument épris. Mesdames *de Verrue* et *de Saissac* la lui livrèrent. Le marché fut bientôt conclu. J'ai su beaucoup de détails sur

LE CARDINAL DE TENCIN

le roi à ses dépens dès qu'elle l'a quittée. C'est une indignité.

— La reine ne peut veiller dans sa chambre, ni y rester après son souper. Il faut qu'elle aille causer chez quelque dame du palais, surtout chez la duchesse *de Villars*, sa dame d'atours.

Là se trouvent le cardinal *de Tencin*, souvent mon frère, toujours le sieur *de Moncrif*, l'abbé *de Broglie*, *Tressan*, exempt des gardes, etc. On y médit assez joliment ; la conversation est même fort gaie, à en juger par le propos qui y fut tenu l'autre soir.

On disoit que les houssards faisoient des courses dans nos provinces, et approcheroient bientôt de Versailles. La reine dit : « Mais si j'en rencontrois une troupe, et que ma garde me défendît mal ? — Madame, dit quelqu'un, V. M. courroit grand risque d'être houssardée. — Et vous, monsieur *de Tressan*, que feriez-vous ? — Je défendrois Votre Majesté au péril de ma vie. — Mais si vos efforts étoient inutiles ? — Madame, il m'arriveroit comme au chien qui défend le dîner de son maître, après l'avoir défendu de son mieux, il se laisse tenter d'en manger comme les autres. »

Propos agréable et galant, si l'on veut, d'égal à égal, mais bien inconvenant, l'on m'avouera, de *Tressan* à la reine. La reine est si bonne qu'elle ne fit qu'en rire. Le lendemain M. *de Tressan* vint au dîner de la reine ; il lui fit des mines, et elle à lui, et il la lorgna tout le temps du dîner.

— L'an passé, le duc d'Orléans eut une longue

Pour ce qui est de la société, au commencement de son mariage le roi vouloit passer ses soirées chez la reine, y jouer et y causer. La reine, au lieu de l'y attirer, de l'y mettre à son aise, de l'y amuser, faisoit toujours la dédaigneuse. Aussi le roi en prit-il du dégoût, et s'habitua à passer ses soirées chez lui, d'abord avec des hommes, puis avec des femmes, sa cousine *de Charolois*, ma dame la comtesse *de Toulouse*, etc. Le roi est fort timide de son naturel, et recherche les gens avec lesquels il peut être à l'aise. Quand il les a rencontrés une fois, on voit assez, par la durée du ministère du cardinal et de celui de madame *de Mailly*, à quel point il est homme d'habitude. Il en est résulté que le roi et la reine, ayant eu sept enfants, ne se sont presque point parlé de leur vie, et s'ils ont vécu ensemble pour le bien de l'État, ils ne devroient avoir mis au monde que des enfants tristes et stupides. Il en est pourtant arrivé autrement, car M. le dauphin est très-joli et a de l'esprit. On en dit autant de mesdames ses sœurs.

La reine est aujourd'hui dans une cruelle situation, à cause de madame *de Mailly*, qu'elle est obligée de garder pour dame du Palais. Pendant les semaines de cette dame, il lui prend une humeur horrible, et tous ses domestiques s'en ressentent. Certes c'est lui rendre un grand service que de se trouver, à l'après souper, en tiers entre elle et madame *de Mailly*. La reine croit, et cela paroyt certain, que madame *de Mailly* l'examine sans cesse pour lui trouver de nouveaux ridicules, et égayer

le roi à ses dépens dès qu'elle l'a quittée. C'est une indignité.

— La reine ne peut veiller dans sa chambre, ni y rester après son souper. Il faut qu'elle aille causer chez quelque dame du palais, surtout chez la duchesse *de Villars*, sa dame d'atours.

Là se trouvent le cardinal *de Tencin*, souvent mon frère, toujours le sieur *de Moncrif*, l'abbé *de Broglie*, *Tressan*, exempt des gardes, etc. On y médit assez joliment ; la conversation est même fort gaie, à en juger par le propos qui y fut tenu l'autre soir.

On disoit que les houssards faisoient des courses dans nos provinces, et approcheroient bientôt de Versailles. La reine dit : « Mais si j'en rencontrois une troupe, et que ma garde me défendît mal ? — Madame, dit quelqu'un, V. M. courroit grand risque d'être houssardée. — Et vous, monsieur *de Tressan*, que feriez-vous ? — Je défendrois Votre Majesté au péril de ma vie. — Mais si vos efforts étoient inutiles ? — Madame, il m'arriveroit comme au chien qui défend le dîner de son maître, après l'avoir défendu de son mieux, il se laisse tenter d'en manger comme les autres. »

Propos agréable et galant, si l'on veut, d'égal à égal, mais bien inconvenant, l'on m'avouera, de *Tressan* à la reine. La reine est si bonne qu'elle ne fit qu'en rire. Le lendemain M. *de Tressan* vint au dîner de la reine ; il lui fit des mines, et elle à lui, et il la lorgna tout le temps du dîner.

— L'an passé, le duc d'Orléans eut une longue

conversation avec la reine. On ne sauroit dire quoi ils s'entretinrent ; mais tout à coup, au milieu du colloque, le prince se jeta à genoux, et fit un acte d'amour de Dieu, demandant pardon des pensées immondes qu'il venoit d'avoir. La reine conte cela à ses plus chers familiers.

La reine regrette de n'avoir pas été duchesse d'Orléans, comme elle a pensé l'être, au lieu de reine de France : « Nous mènerions une vie délicieuse ; tandis que mon mari seroit à Sainte-Geneviève, je serois aux Carmélites. »

— Le cardinal ayant voulu parler au roi, à Compiègne, de renouer avec la reine, et d'en avoir encore des enfants, le roi répondit qu'il étoit certain de n'avoir que des filles ; que d'ailleurs il n'étoit plus propre aux femmes ; ce qui est assez dire : *Bonhomme, taisez-vous.*

La reine a fait tourner son lit à Fontainebleau de manière à n'y faire qu'une seule ruelle ; ce que tout le monde a remarqué comme un divorce d'ostentation : affectation assez hors de propos !

Juillet 1737. — Quand on est venu annoncer au roi la nouvelle fille, au lieu du duc d'Anjou qu'il attendoit, on lui a demandé si on l'appelleroit *Madame septième* ; il a répondu : *Madame Dernière* ; d'où l'on conclut que la pauvre reine va être bien délaissée.

— Madame *de Chelles* a de l'esprit, mais tourné aux petites choses. Elle est *moine* des pieds à la

tête ; elle a l'intrigue des moines, leur respect pour les puissances terrestres, leur ambition de plaire à celles-ci, d'être en relation avec tout ce qui a du pouvoir ; leurs vues passionnées pour la superstition, et non pour ce qu'il y a d'essentiel dans la religion, leur fausseté, leur manque de sentiment et de générosité.

— M. le duc d'Orléans est fils d'une mère de beaucoup d'esprit, mais méchante et vindicative : *Mater Gracchorum grande supercilium*. Le quartier de *Mortemart* s'y fait fortement sentir. Lui-même a de la fierté ; il a l'ambition de n'être point dominé.

Mais tout à coup, au moment où il montre le plus de sagesse et d'élévation dans les pensées, il lui échappe des extravagances singulières et qui nous mettent au désespoir. Je les attribuerois volontiers à sa grande retraite à Sainte-Geneviève, à une humeur de goutte qui se promène chez lui et se porte à la tête.

A quoi il faut ajouter la privation des femmes, qui produit cet effet chez un homme d'un tempérament ardent, mais contenu par la religion : peut-être encore à quelque disposition de famille.

31 *mars* 1734. — La reine avoit à cœur d obtenir une compagnie de cavalerie pour un officier qu'elle protégeoit. M. *d'Angervilliers* (ministre de la guerre), auquel elle en fit la demande, répondit qu'il ne pouvoit rien sans le consentement du cardinal. La reine s'adressa donc à celui-ci. Le

cardinal fait des difficultés, prend une mine renfrognée, et finit par éconduire la reine. Le soir même elle s'en plaint au roi, en particulier. « Que ne faites-vous comme moi ! répond Sa Majesté; je ne demande jamais rien à ces gens-là. » Ainsi Louis XV se regarde précisément comme un prince du sang disgracié, n'ayant aucun crédit à la cour.

Janvier 1737. — Le roi avoit envie de tâter d'une autre femme que la reine. On l'a fixé sur Mme de *Mailly*. Après bien des faux bruits qui en ont couru, la chose est devenue certaine. Mlle de *Charolois* a favorisé les rendez-vous, par le rapprochement de sa maison de Madrid, au bois de Boulogne, avec le château de la Muette, où le roi soupe souvent. Il m'est arrivé, en me promenant de grand matin à cheval dans le bois de Boulogne, de trouver des traces de roues fraîches de la nuit dans certaines allées étroites et toujours fermées de barrières, lesquelles vont de la Muette à Madrid. Mais depuis que l'habitude en est prise, Mademoiselle n'y est pour rien, et les amans font leurs affaires seuls.

Tout s'est accompli dans les entresols de Versailles. Un nommé *Lazare* en est le concierge. Il a sous lui un second, qui amena au roi cette dame. C'étoit l'hiver dernier. Elle parut derrière un paravent. Le roi étoit honteux. Il la tira par sa robe. Elle dit qu'elle avoit grand froid aux pieds, et s'assit au coin du feu. Le roi lui prit la jambe, et le pied qu'elle a fort joli. De là il lui prit la jarretière.

elle avoit ses instructions de ne point ré-
n homme si timide, elle dit seulement :
Dieu, je ne savois pas que V. M. me fît pour cela; je n'y serois pas venue. Le roi
au cou, et tout fut fini [1]. Au bout de deux
ous, Mme *de Mailly* parla de sa misère,
ande. Le roi lui donna libéralement qua-
is qu'il avoit sur lui. Plus tard, seconde
; mais à la troisième, il lui a représenté
oit à sa disposition que l'argent de sa
qu'il avoit dessus cela beaucoup de char-
yer, qu'elle n'y suffiroit pas. Tout cela
ucoup de chagrin entre les amans.
lant l'amour rend ingénieux. Il faut bien
ajesté ait découvert quelque moyen secret
r sa maîtresse. M. *de Mailly*, que je n'a-
is vu qu'en fiacre, sort maintenant avec
li équipage et du meilleur goût. Mme de
une chaise à porteur, du même vernis que
ets du roi. Elle cache son aisance, mais
perçoit malgré elle. Elle ne paroit guère
lle mène une vie différente. Elle s'échappe
ortes secrètes. Les cabinets du roi ont
es, pour éviter le scandale. Ensuite la
les équipages obscurs, les après-soupers,
t savoir que M. et Mme de *Mailly* ont
été la faim et la soif mariées ensemble.
épêche d'accommoder Compiègne, pour
eine y aille, et par conséquent aussi la
ailly.

le compte rendu plus circonstancié de cette pre
evue dans *les Fastes de Louis XV* (p. 145).

LE CARDINAL DE TENCIN

« Qu'est-ce que cela te fait ? Ce n'est pas à tes dépens, c'est à ceux de notre bon roi, qui me le donne d'aussi bon cœur que je l'avale, etc. » Le roi fut charmé, et rit beaucoup de cette réponse.

Février 1739. — L'archevêque d'Embrun, *Tencin*, est cardinal à la nomination du prétendant, lequel en a reçu une grosse somme d'argent : car le pape donne de temps en temps à ce pauvre prince un cardinal à faire, pour en tirer de l'argent, comme on vient de donner un fermier général à M. *de la Trémouille*. Quel homme que ce prélat ! simoniaque, incestueux. Son grand mérite est d'avoir converti *Law*. Du reste agioteur, flétri par le parlement, président du concile d'Embrun, persécuteur de l'évêque de Sénez, homme sans mœurs et sans probité, frère d'une intrigante, haï, méprisé du public et de tous les honnêtes gens. Voilà donc à qui sont donnés les prix de la vertu, comme ci-devant on a donné le chapeau au cardinal *d'Auvergne*, sodomiste public !

27 *décembre* 1739. — Le comte *du Luc* a écrit à Mme *de Mailly* pour lui demander de placer un homme à lui dans l'administration de la maison de Choisy que le roi vient d'acheter ; et il a ajouté : « Un mot dit de la belle bouche d'une belle dame comme vous finira l'affaire. »

La lettre montrée au roi par cette sienne maîtresse, le roi a répondu : « *Ah ! pour une belle bouche, vous ne vous en piquez pas, je crois.* » Ce qui montre que la passion n'aveugle pas le roi ; il

aime sa maîtresse telle qu'elle est. Malheur aux aveugles en amour ! S'ils le sont en beauté corporelle, ils le sont en toute autre chose.

— Un étranger demandoit l'autre jour à voir cette madame *de Mailly*, qui fait tant de bruit. Il l'a guettée au sortir de la messe, et, l'ayant vue, il s'est écrié : « Quoi ! c'est là le choix du roi ! Vraiment, s'il avoit un royaume à choisir, il ne prendroit pas la France, il prendroit la Corse.

25 *janvier* 1740. — M. le Duc est bien mort par sa faute, comme il arrive à tous les gens qui meurent à la fleur de leur âge : il n'avoit que quarante-sept ans. Il s'étoit fait un mauvais estomac en ne dînant point, pour pouvoir souper davantage, et en prenant force élixirs de sa façon. Il avoit un dévoiement continuel depuis deux ans, et l'augmentoit par son mauvais régime.

30 *janvier* 1740. — On assure que le roi est épris de madame la duchesse restée veuve, qu'il pourra bien la prendre à son service, et remercier Mme *de Mailly*, et l'on sait de bonne part que son confesseur promet de lui donner l'absolution s'il fait une aussi bonne affaire, parce qu'étant veuve, il y aura moitié moins de péché, tandis que Mme *de Mailly* a un mari vivant; ce qui constitue le double adultère.

31 *janvier* 1740. — Nouveau radotage du cardinal. Le jour de la mort de M. le Duc, il entra chez la reine. Mme *de Luynes* lui dit, avec les grâces

De Lisle Mesen Sculp.
LOVISE FRANÇOISE DE BOVRBON Legitimée
de France, Espouse de Louis de Bourbon Duc
de Bourbonnois, Fils de Henry Jules de Bourbon
Prince de Condé &c, Cette Aymable princesse Nacquit, en
Et fut Legitimée Fille Naturelle du Roy Louÿs le Grand
le dix Neufuiesme de Decembre 1673, Et Mariée le Vintquatre,
de Juillet 1685,

Pour ce qui est de la société, au commencement de son mariage le roi vouloit passer ses soirées chez la reine, y jouer et y causer. La reine, au lieu de l'y attirer, de l'y mettre à son aise, de l'y amuser, faisoit toujours la dédaigneuse. Aussi le roi en prit-il du dégoût, et s'habitua à passer ses soirées chez lui, d'abord avec des hommes, puis avec des femmes, sa cousine *de Charolois*, madame la comtesse *de Toulouse*, etc. Le roi est fort timide de son naturel, et recherche les gens avec lesquels il peut être à l'aise. Quand il les a rencontrés une fois, on voit assez, par la durée du ministère du cardinal et de celui de madame *de Mailly*, à quel point il est homme d'habitude. Il en est résulté que le roi et la reine, ayant eu sept enfants, ne se sont presque point parlé de leur vie, et s'ils ont vécu ensemble pour le bien de l'État, ils ne devroient avoir mis au monde que des enfants tristes et stupides. Il en est pourtant arrivé autrement, car M. le dauphin est très-joli et a de l'esprit. On en dit autant de mesdames ses sœurs.

La reine est aujourd'hui dans une cruelle situation, à cause de madame *de Mailly*, qu'elle est obligée de garder pour dame du Palais. Pendant les semaines de cette dame, il lui prend une humeur horrible, et tous ses domestiques s'en ressentent. Certes c'est lui rendre un grand service que de se trouver, à l'après souper, en tiers entre elle et madame *de Mailly*. La reine croit, et cela paroyt certain, que madame *de Mailly* l'examine sans cesse pour lui trouver de nouveaux ridicules, et égayer

le roi à ses dépens dès qu'elle l'a quittée. C'est une indignité.

— La reine ne peut veiller dans sa chambre, ni y rester après son souper. Il faut qu'elle aille causer chez quelque dame du palais, surtout chez la duchesse *de Villars*, sa dame d'atours.

Là se trouvent le cardinal *de Tencin*, souvent mon frère, toujours le sieur *de Moncrif*, l'abbé *de Broglie*, *Tressan*, exempt des gardes, etc. On y médit assez joliment ; la conversation est même fort gaie, à en juger par le propos qui y fut tenu l'autre soir.

On disoit que les houssards faisoient des courses dans nos provinces, et approcheroient bientôt de Versailles. La reine dit : « Mais si j'en rencontrois une troupe, et que ma garde me défendît mal ? — Madame, dit quelqu'un, V. M. courroit grand risque d'être houssardée. — Et vous, monsieur *de Tressan*, que feriez-vous ? — Je défendrois Votre Majesté au péril de ma vie. — Mais si vos efforts étoient inutiles ? — Madame, il m'arriveroit comme au chien qui défend le dîner de son maître, après l'avoir défendu de son mieux, il se laisse tenter d'en manger comme les autres. »

Propos agréable et galant, si l'on veut, d'égal à égal, mais bien inconvenant, l'on m'avouera, de *Tressan* à la reine. La reine est si bonne qu'elle ne fit qu'en rire. Le lendemain M. *de Tressan* vint au dîner de la reine ; il lui fit des mines, et elle à lui, et il la lorgna tout le temps du dîner.

— L'an passé, le duc d'Orléans eut une longue

conversation avec la reine. On ne sauroit dire à quoi ils s'entretinrent ; mais tout à coup, au milieu du colloque, le prince se jeta à genoux, et fit un acte d'amour de Dieu, demandant pardon des pensées immondes qu'il venoit d'avoir. La reine conta cela à ses plus chers familiers.

La reine regrette de n'avoir pas été duchesse d'Orléans, comme elle a pensé l'être, au lieu de reine de France : « Nous mènerions une vie délicieuse ; tandis que mon mari seroit à Sainte-Geneviève, je serois aux Carmélites. »

— Le cardinal ayant voulu parler au roi, à Compiègne, de renouer avec la reine, et d'en avoir encore des enfants, le roi répondit qu'il étoit certain de n'avoir que des filles ; que d'ailleurs il n'étoit plus propre aux femmes ; ce qui est assez dire : *Bonhomme, taisez-vous.*

La reine a fait tourner son lit à Fontainebleau de manière à n'y faire qu'une seule ruelle ; ce que tout le monde a remarqué comme un divorce d'ostentation : affectation assez hors de propos !

Juillet 1737. — Quand on est venu annoncer au roi la nouvelle fille, au lieu du duc d'Anjou qu'il attendoit, on lui a demandé si on l'appelleroit *Madame septième* ; il a répondu : *Madame Dernière* ; d'où l'on conclut que la pauvre reine va être bien délaissée.

— Madame *de Chelles* a de l'esprit, mais tourné aux petites choses. Elle est *moine* des pieds à la

coglione. Quand il fut nommé cardinal, il dit, entre autres choses, ce qui suit : On lui disoit : « Monseigneur, vous êtes cardinal, vous êtes *in petto*. » Il répondit : « J'aimerois mieux que le pape m'eût *in culo*, il songeroit à moi plus souvent. » Il ne dit pas une plaisanterie sans qu'il n'y ait un *cazzo*.

4 *octobre* 1740. — Le roi s'est levé hier de très-grand matin, et est allé, avec Mmes *de Mailly* et *de Vintimille*, voir le rut des cerfs dans la forêt de Fontainebleau. Mais ils n'ont point *dagué* devant lui ; on ne les a entendus que *bramer*. Voilà des passetemps royaux !

24 *novembre* 1740. — Hier M. *de Richelieu* donna un grand souper à sa petite maison, par delà la barrière de Vaugirard. Tout y est décoré avec la plus galante obscénité. Les lambris surtout ont, au milieu de chaque panneau, des figures fort immodestes en bas-relief. Le beau du début de ce souper étoit de voir la vieille duchesse *de Brancas* vouloir voir ces figures, mettre ses lunettes, et avec une bouche pincée les considérer froidement, pendant que M. *de Richelieu* tenoit la bougie et les lui expliquoit.

Janvier 1741. — Le roi s'est mis subitement à faire de la tapisserie. Cette détermination a été prise tellement à l'improviste, que ç'a été un chef-d'œuvre de courtisan de l'avoir satisfaite avec cette promptitude. On eut recours à M. *de Gesvres*, dont cette occupation est la capitale. Le courrier qui

alla de Versailles à Paris chercher ce qu'il falloit, métier, laine, aiguilles, ne mit que deux heures un quart à aller et venir : voilà qui va bien rehausser le crédit de M. *de Gesvres*, sujet de triomphe également pour le cardinal, comme montrant à quel point sa présence est nécessaire au royaume.

— Comme il est reçu de ne pas manquer une occasion de dire quelque platitude, quelqu'un a dit au roi : « Sire, le feu roi n'entreprenoit jamais deux sièges à la fois, et voilà que Votre Majesté en commence quatre. » (Voulant parler des sièges de tapisserie.)

17 *janvier* 1741. — Le roi et Mme *de Mailly* se sont brouillés comme des enfans. Tout le monde a pris goût à la tapisserie. Mme *de Mailly* elle-même s'en occupe ; elle y mettoit tant d'attention, qu'elle ne répondit point au roi, qui lui parloit et l'interrogeoit. Enfin le roi, impatient, la menaça ; puis, tirant un couteau de sa poche, il coupa la tapisserie en quatre. Querelle horrible, brouillerie ! Enfin, il a fallu les raccommoder, et pour cela il a été imaginé une partie extraordinaire, et dont on parle beaucoup : c'est que le roi a été souper en ville, c'est-à-dire chez Mme *de Mailly*, dans sa petite chambre. Elle a emprunté un cuisinier et a donné un assez joli souper à son amant. Il n'y avoit que cinq à six convives.

12 *avril* 1741. — Mme *de Mailly* a eu quelques petites jalousies avec sa sœur. L'autre jour, elle soutenoit qu'elle étoit encore moins sèche et plus

: que sa sœur : « Ne pariez pas, lui répon-
squement le roi, vous perdriez. »

it 1741. — La faveur de la comtesse *de se* est toujours très-grande. Sa Majesté a ıbitude de descendre quatre à cinq fois par ns l'appartement de Mme la comtesse *de se*, qui est celui de Mme *de Montespan*. comtesse de Toulouse est aujourd'hui la des amours du roi. Mme *de Mailly* est à le son appartement. La bonne princesse se ıx délices, aux jouissances du roi, prête son canapé, son fauteuil. Cependant elle est ɛt sans rouge ; elle passe des deux heures à à lire avec une petite bougie dans un con-
ıal.

tembre 1741. — Mme *de Vintimille*, sœur née de la sultane favorite, est enfin accou-
ɛc succès, quoiqu'on craignît tant pour sa lle a donné un garçon à sa famille, et à t M. l'archevêque de Paris, son oncle, est bénir.
ı Luc, son beau-père, en a fait autant, quoi-levant ils ne parlassent pas de cette gros-
ns la famille *du Luc*, et que M. *de Vinti-*
on époux, ait dit partout qu'il n'avoit au-
rt à cet enfant.
la Peyronie qui a fait les fonctions d'accou-
Le roi va voir l'accouchée quatre à cinq fois
·; on l'a logé dans l'appartement du *cardi-*
Rohan, grand aumônier de France.

10 *septembre* 1741. — Mme *de Vintimille* mouroit hier, à 7 heures du matin, étant heureusement accouchée depuis huit jours. Elle a pris la maladie que l'on nomme *fièvre milliaire* en Piémont, qui est commune en ce pays, et dont la reine de Sardaigne est morte il y a deux mois. On ne connaissoit pas cette maladie en France. Le mot provient de ce que la peau présente une quantité innombrable de boutons, gros comme des grains de millet. Cela prend plutôt aux femmes en couches qu'à d'autres.

A juger de l'affliction du roi par les soins qu'il s'est donnés durant la maladie, il en doit être inconsolable. On attribue ces soins extraordinaires à l'amour et à une infidélité condamnable d'une sœur à l'autre. Mais que le monde est méchant! La seule amitié de Sa Majesté pour la défunte a pu produire ces soins. Je crois qu'ils ne proviennent que de son amour pour Mme *de Mailly* : c'étoient les deux sœurs les plus unies qu'on ait jamais vues, et le roi sentoit quelle seroit la douleur de sa maîtresse en perdant sa sœur.

25 *octobre* 1741. — Mme *de Mailly* va à présent très-souvent en calèche découverte avec le roi. On prévoit que Sa Majesté pourra tourner à la dévotion. Mme *de Mailly* va tous les matins entendre la messe sur la tombe de sa pauvre sœur, Mme *de Vintimille*. Le roi, donnant dernièrement l'aumône, fit dire au pauvre à qui il donnoit : « Qu'il demande à Dieu sa miséricorde pour moi, j'en ai grand besoin. » On craint que tout ceci ne tourne

t à dire son bréviaire avec Mme *de Mailly*.

écembre 1741. — On dit plus que jamais roi va changer de maîtresse. Si cela étoit t que la pauvre Mme *de Mailly* fût chassée, ›it la médiocrité de son esprit qui en seroit : c'est un véritable oison. Elle n'a pas su ver ses premiers protecteurs. Mme *de Vinti-* sa sœur, la gouvernoit absolument. Elle honte au roi du crédit de *Bachelier*. « Eh Sire, lui disoit-elle, allez-vous encore dire votre valet de chambre ? » On a insulté son :e avant qu'il fût enterré. Le peuple de Ver- montroit des transports de joie ; il disoit : avoit empêché le roi de demeurer à Ver- , qu'elle avoit enlevé Sa Majesté à sa sœur ; ı moins la *Mailly* étoit une bonne femme, que celle-là étoit méchante et vindicative. transportée morte, avec un simple linceul corps, du château à l'hôtel de *Villeroi*. Là mestiques la laissèrent et allèrent boire. Le : monta et s'en saisit ; on lui jeta des pétards corps ; on lui fit toutes sortes d'indignes nens, qui montrent peu de respect pour le roi a barbarie.

›*vembre* 1742. — Grande nouvelle ! Le roi a dié Mme *de Mailly*, pour prendre sa sœur *de la Tournelle*. Cela s'est passé avec une : inconcevable de la part du roi très-chrétien. la sœur qui fait chasser la sœur ; elle exige ‹il, et cette troisième sœur, prise pour maî-

tresse, fait croire à bien des gens que la seconde, Mme *de Vintimille*, y a passé. Pour moi, j'avois toujours soutenu que l'extrême sensibilité du roi à la mort de Mme *de Vintimille* étoit un sentiment louable envers la sœur de son amie, dont il lui avoit lui-même fait le mariage; mais adieu la vertueuse sensibilité! Il trompoit donc sa maîtresse, et avoit engagé Mme *de Vintimille* à l'ingratitude.

On assure que, si elle avoit vécu, le roi alloit renvoyer Mme *de Mailly* et le cardinal. Il regarde l'enfant qu'elle a laissé comme son fils; on le lui amène souvent secrètement dans son cabinet. Tout cela est donc éclairci. Qui a la troisième sœur doit avoir eu la seconde, surtout d'après les apparences sur lesquelles on avoit bien voulu s'aveugler : car tout cela dénote chez le roi un caractère de prince, c'est-à-dire l'insensibilité, et quelque chose qui tient plus aux Savoyards qu'aux Bourbons.

Le roi ne pouvoit donc se résoudre à perdre Mme *de la Tournelle*, dont la *Maçarin* étoit comme la mère et la bienfaitrice; mais, sitôt après la mort de Mme *de Maçarin*, il a été sérieusement question de l'avoir. D'abord le roi lui a écrit une lettre de consolation, où il y avoit du tendre et de l'affecté. Elle répondit une lettre surprenante de style; M. *de Richelieu*, qui étoit son conseil, l'avoit dictée. La nuit suivante, le roi alla la voir bien déguisé, avec une redingote et une perruque carrée, et dans une chaise bleue. Sa Majesté y resta jusqu'à quatre heures du matin, et là il fut question du marché de cette belle dame et de ses conditions.

En fière putain et bien conseillée, elle a voulu être maîtresse déclarée, et sur le pied de Mme *de Montespan*. Elle a l'avantage d'être reçue, ce qui y met plus d'honnêteté. Elle a demandé à avoir un bel appartement, et digne de sa place. Elle ne veut point, comme sa sœur, aller souper et coucher dans les petits appartemens en cachette. Elle veut que le roi vienne hautement tenir sa cour dans les siens, qu'il y soupe avec la même publicité ; que quand elle aura besoin d'argent, elle puisse en envoyer demander sur ses billets au trésor royal ; qu'au bout de l'an elle ait des *lettres de duchesse* vérifiées au parlement ; que si elle devient grosse, ce soit publiquement et sans se cacher, et que ses enfans soient légitimés.

Le roi a d'abord été effrayé de ces conditions. On ignore de combien elles ont été modifiées depuis ; mais enfin la conclusion est arrivée. J'oubliois de dire que la condition la plus essentielle a été que la pauvre Mme *de Mailly* fût chassée et exilée à quatre lieues de la cour.

Mme *de Mailly* avoit mis sa sœur des parties de la Muette et de Choisy. Là elle s'aperçut de quelque chose ; elle en étoit furieuse. Elle fut mal reçue : elle se radoucit, et elle pleura. Le roi lui dit durement : « *Tu m'ennuies, j'aime ta sœur.* »

MADAME DE LA TOURNELLE

Incestueuse la Tournelle,
Qui des cinq êtes la plus belle,

Ce tabouret tant souhaité
A droit de vous rendre plus fière.
Votre devant, en vérité,
A bien servi votre derrière.

MESDEMOISELLES DE NESLES

Chantons une ritournelle
Sur la belle de la Tournelle
Qui la Mailly débusqua,
Ramonez-ci, ramonez-là
La cheminée du haut en bas.

La charmante Vintimille
Tâta peu de la béquille,
La mort trop tôt l'enleva.

A présent c'est la Tournelle,
Qui ne fut jamais cruelle,
Que Louis chatouillera.

Attendez même fortune
Belle Flavacourt, la brune,
Votre tour aussi viendra.

Reste encore une fillette
Qui vraiment n'est pas mal faite ;
Comme aux autres on lui fera.

Amateur de la famille,
Maître Louis de sa béquille
Les cinq sœurs honorera.

Et l'on voit son Éminence,
Le grand soutien de la France,
Qui se fout de tout cela.
Ramonez-ci, ramonez-là
La cheminée du haut en bas.

MADAME DE LA TOURNELLE

Et allons donc, dame la Tournelle
Et allons donc, rendez-vous donc
Quand votre Roi vous appelle;
Vous faites trop de façons,
Et allons donc, mademoiselle,
Et allons donc, rendez-vous donc.

Encor si vous étiez pucelle,
Vous le pardonnerait-on.

Si vous vous donnez pour telle,
Toute la cour dira non.

De faire ainsi la cruelle,
Ma foi, c'est hors de saison.
Dans le sang de la de Nesle
En a-t-on jamais vu ? Non.
Et allons donc, mademoiselle,
Et allons donc, rendez-vous donc.

RENVOI DE MADAME DE MAILLY

Grand roi que vous avez d'esprit
D'avoir renvoyé la Mailly :
Quelle haridelle aviez-vous là!
Alleluia.

Vous serez cent fois mieux monté
Sur la Tournelle que vous prenez.
Le d'Agénois vous le dira.
Alleluia.

Si la canaille ose crier
De voir trois sœurs se relayer,
Au grand Tencin envoyez-là
Alleluia.

Le Saint-Père lui a fait don
D'indulgences à discrétion
Pour effacer ce péché-là.
Alleluia.

Dites tous les jours à Choisy,
Avant de vous mettre au lit,
A Trianille un *libera*.
Alleluia.

27 *novembre* 1742. — Les amours du roi et de Mme *de la Tournelle* sont publiques par l'opinion mais extrêmement décentes et secrètes à l'extérieur. Le roi ne va chez elle que la nuit; il ne soupe avec elle qu'à la Muette et à Choisy. On ne la voit ni haussée ni baissée de son avénement à la couronne, mais fort embellie et satisfaite. C'est une femme habile, d'une conduite suivie et intéressée. On lui a cru jusqu'ici trois affaires, M. *de la Trémouille*, M. *de Soubise* et M. *d'Agénois*. Le premier la séduisit par ses charmes ; M. *de Soubise* par intérêt et par vues : elle avoit besoin de lui pour intéresser en sa faveur la maison *de Rohan* et Mme *de Tallard*, dans la vue d'entrer un jour chez Mme la Dauphine. Elle a eu M. *d'Agénois* pour se procurer les conseils de M. *de Richelieu*, son cousin. M. *de Richelieu* est dans la grande faveur du roi : c'est un autre M. *Dangeau*, qui compose les lettres respectives de la maîtresse et de l'amant.

La reine n'a su si elle se fâcheroit ou non. L'autre jour elle étoit chez Mme *de Villars*, avec Mme *de la Tournelle* et Mme *de Montauban*, qui me l'a

ANT.ne RENÉ DE VOYER.
Mis De Paulmy
Ministre d'Etat & & &

redit. On parla du mauvais état de nos affaires en Allemagne. La reine s'écria que ça alloit être bien pis *par la colère du ciel*. Mme *de la Tournelle* demanda ce que cela vouloit dire. Mme *de Montauban* gronda fort la reine. Elle lui avoit déjà débité ses conseils, et la reine avoit promis de se bien conduire au sujet de ses amours. Cependant, encore le soir, elle congédia Mme *de la Tournelle*, qui devoit passer la soirée avec Sa Majesté, étant de semaine. Mais depuis cela elle lui a fait assez bonne mine, à l'ordinaire.

17 *janvier* 1744. — On a assemblé ce matin le parlement pour régistrer les nouvelles lettres patentes sur le don du duché de *Châteauroux* à Mme *de la Tournelle*. Celles-ci donnent cette terre non-seulement à elle, mais aussi à ses enfans mâles, et déclarent qu'elle reviendra à la couronne faute d'hoirs mâles issus de cette bonne veuve, ce qui annonce aux peuples qu'elle pourroit bien être grosse. Le préambule de ces lettres contient les motifs : les grands services rendus à la France par la maison *de Mailly*, l'attachement personnel de la dame et les services qu'elle rend à la reine, les vertus et qualités rares du cœur et d'esprit dont est douée ladite dame, etc. La compagnie a écouté gravement ces fleurettes que le monarque conte à sa maîtresse, et conclu à l'enregistrement.

La première Dauphine. — Nous n'avons possédé cette princesse en France que dix-huit mois; sa perte a été grande. Elle eût été très-féconde, ce qui

est la première qualité à désirer aux femmes de ce rang. Elle n'eût point fait de mal au royaume, voilà tout ce qu'on leur demande. Pour le bien, on les en tient quittes. *Les lis ne filent pas* ; cependant nos reines sont régentes quand le roi, leur fils, est mineur. C'est un assez mauvais usage de notre droit public, et les régences des reines ont toujours été malheureuses.

La Dauphine étoit sérieuse et taciturne. Elle avoit intérieurement cette fierté espagnole qui convient peu à l'humeur françoise. Elle étoit rousse, et l'avoit caché soigneusement, même à son mari : cette couleur déshonore en France.

Aux noces de M. le Dauphin parut une jeune beauté de Paris à qui le roi jeta le mouchoir[1], comme fait le sultan parmi les odalisques. Aussitôt heureux qu'amoureux, les voluptés furent le seul attrait de cet amour.

26 *février* 1747. — La famille royale commence à se conjurer contre Mme *de Pompadour*. A la dernière chasse, cette dame étoit dans la calèche de M. et Mme la Dauphine et Mesdames. Il étoit convenu de ne lui rien dire, pas un seul mot, n'importe de quoi elle eût voulu parler. Elle enrageoit, rugissoit.

28 *février*. — Les gens qui voient bien et de près la cour pensent que Mme *de Pompadour* pourra être bientôt congédiée. La cause en sera la honte que l'on fait au roi de ses fers, et d'avoir

1. Voir *les Fastes de Louis XV*, p. 149.

LOUIS DAUPHIN
de France né à Versailles
le 4 7bre 1729.

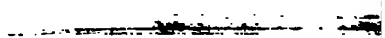

placé sa tendresse en si bas lieu. Ce seroit la famille royale qui seroit l'instrument de cette expulsion. Déjà le Dauphin et Mesdames, sous les ordres de la reine, commencent à l'attaquer et lui marquer du mépris, ne lui parlant presque plus.

On propose au roi un arrangement d'amusement. Il vivra dans sa famille, qu'il aime fort et où il se plaît ; il y jouera, il y soupera. Il aime beaucoup la nouvelle Dauphine qui l'égaie. La botte secrète la plus sûre pour décider le roi est le *bon air*. Ainsi il y a bien des choses qui doivent le rebuter dans sa maîtresse, et dans la compagnie qu'elle lui amène.

On lui procurera quelques dames de la cour, que Sa Majesté verra en bonne fortune. Le mystère est un ragoût. On assure qu'ayant commencé de bonne heure à être homme, le déclin est aussi plus prompt. Ainsi s'il lui faut aujourd'hui des femmes, on n'estime cela qu'à *deux fois par semaine*, quoiqu'il n'ait pas plus de trente-sept ans.

21 *décembre* 1747. — On achète à la marquise *de Pompadour* une jolie guinguette entre Paris et Versailles. On dit que ce sera la maison du sieur Dupin, à *Montretout*, près Saint-Cloud, ce qui donne lieu, d'une part, à des allusions ridicules sur le nom ; de l'autre, à des clameurs publiques sur ces dépenses.

Décembre 1748. — M. le Dauphin et Mesdames n'appellent plus Mme *de Pompadour* que *maman putain*, ce qui n'est pas d'enfans bien élevés.

On vient d'arrêter à Pétersbourg le sieur *Lestocq* célèbre chirurgien françois qui avoit eu l'honneur de guérir l'impératrice d'une maladie provenant de son libertinage, tandis qu'elle n'étoit que simple princesse. Cet artiste avoit contribué à la révolution qui la mit sur le trône. Il étoit parvenu à la richesse, et même au titre de conseiller privé. Mais il a passé pour être trop dévoué à la France, son ancienne patrie, et même passionné pour nous.

— Le roi étant allé passer deux jours à *la Selle*, que l'on appelle le *petit château*, et qui appartient à la marquise, elle a demandé en grâce que le maréchal duc *de Richelieu* ne fût pas de la partie, quoiqu'il soit premier gentilhomme d'année. Le roi lui a répondu : « Vous ne connoissez pas *M. de Richelieu* ; si vous le chassez par la porte, il reviendra par la cheminée. » (Allusion à l'aventure de madame *de la Popelinière*[1], chez laquelle il entroit par une plaque tournante.)

10 *février* 1749. — Il y a eu une grande tuerie sur le *quai Pelletier* pour assister au feu d'artifice pour la paix : deux cents personnes tuées ou blessées ; il y en avoit quatorze à la Morgue. Nulle joie d'ailleurs parmi le peuple ; peu de cris de vive le roi !

— On attribue tout mal, toute fatalité aux fautes du gouvernement. Cette tuerie de la Grève, le jour des réjouissances pour la paix, est attribuée à la

1. Voir *Journal de Barbier*, p. 298.

ıagistrats, au manque d'ordre et de pré-

a été plus grand qu'on n'avoit dit d'a-
a quantité de gens noyés, lesquels ont
tés par la presse par-dessus le parapet
elletier. On cache le nombre. Chaque
urgeoise ayant à regretter, à chercher
a de plus cher, le retrouve aux filets
loud ou à la Morgue. Il y a eu aussi
iolences déplorables faites à de jeunes
ı bourgeoisie. Des soldats aux gardes
ces jeunes filles pendant le tumulte où
chappoit, et quand elles vouloient crier
e c'étoit malgré elles, ces soldats mon-
dents et disoient que c'étoient leurs
ınsi ces jeunes filles ont été prostituées,
rolées et peut-être tuées par ces lâches
omme cela arrive trop souvent. quand
ez abusé de ces jeunes filles, ils craignent
les dénoncent et les font périr.

749. — On en aura pour longtemps à
a disgrâce de *M. de Maurepas*. Il avoit
ême une chanson, et il étoit prouvé que
ıvoit être que lui. On avoit soupé quatre
aux *cabinets* : le roi, la marquise, ma-
trades et *M. de Maurepas*. La marquise
bouquet de jacinthes blanches : elle le
se répandit. Le lendemain parut cette

os façons nobles et franches,
vous enchantez nos cœurs ;

Sur nos pas vous semez des fleurs,
Mais ce ne sont que des fleurs blanches.

D'ailleurs, disait-on, quand ce ne seroit pas lui qui l'auroit faite, ce seroit toujours quelque poète de sa connoissance. Pourquoi a-t-il été conter cette bagatelle ? Doit-on redire ce qui s'est passé chez le roi en particulier !

9 *mai* 1749. — Une quinzaine avant sa disgrâce, *M. de Maurepas* reçut la visite de madame *de Pompadour* et de madame *d'Estrades*. La première lui dit : « On ne dira pas que j'envoie chercher les ministres, je les viens chercher. » Puis elle ajouta : « Quand saurez-vous donc les auteurs des chansons ? » *M. de Maurepas* répondit : « Quand je le saurai, je le dirai au roi. » La marquise répliqua : « Monsieur, vous faites bien peu de cas des maîtresses du roi. » — *M. de Maurepas* : « Je les ai toujours respectées, *de quelques espèces qu'elles fussent.* » Sur cela, on s'est séparé.

LE COMTE DE MAUREPAS [1]

Comment voulez-vous qu'en France
La marine aille son train,
Confiée à l'impuissance
Du dernier des Ponchartrain ?
Nous souffrons de son étoile.
Il ne manque pas de voile,

1. René-Louis de Voyer d'Argenson, dont le petit Maurepas était la bête noire, disait : « On lui a disputé jusqu'à la qualité d'homme, et il a une grande réputation d'impuissance. »

D. DIDEROT

Dessin de C. N. Cochin, gravé par Cathelin.

Mais où le blesse le bât,
C'est qu'il n'a pas de grand mât.

12 *mai* 1749. — On conte de nouveaux traits du crédit de la marquise et de la prodigalité royale. *Migeon*, ébéniste du faubourg Saint-Antoine, vient d'avoir 1.000 écus de pension pour avoir fait une belle chaise percée pour ladite marquise.

12 *mai*. — On raconte que la disgrâce de *M. de Maurepas* est arrivée ainsi : que depuis quelque temps madame *de Pompadour* faisoit coucher près d'elle un chirurgien ; que cela a impatienté le roi, qui lui en a demandé la cause ; qu'elle a dit enfin qu'elle craignoit le poison de *M. de Maurepas*, et que telle a été la principale cause de son exil.

21 *août* 1749. — La marquise *de Pompadour* est fort changée et change chaque jour, jusqu'à devenir squelette. Le bas du visage est jaune et desséché. Pour la gorge, il n'en est plus question. Cependant le monarque, par habitude, la traite charnellement mieux que jamais. Habitude en amour, voilà la source des plaisirs chez les honnêtes gens.

21 *août* 1749. — Le nommé *Diderot*, auteur du livre obscène des *Bijoux indiscrets* et de l'*Aveugle clairvoyant*, a été interrogé dans sa prison à Vincennes. Il a reçu le magistrat (on dit même que c'est le ministre) avec une hauteur de fanatique. L'interrogateur lui a dit : « Vous êtes un insolent,

vous resterez ici longtemps. » Ce *Diderot* venoit de composer, quand on l'a arrêté, son livre surprenant contre la religion, qui a pour titre *le Tombeau des préjugés*.

— La marquise *du Châtelet*, l'une des plus spirituelles et des plus savantes dames de notre siècle, est morte en couches à Lunéville (le 10 septembre).

— Mme la duchesse *de Boufflers* ayant écrit à Voltaire pour le prier de ne pas trop presser de faire jouer *Electre* à la Comédie-Françoise, et d'attendre que la tragédie d'*Aristomène* allât encore quelques représentations pour son auteur, Voltaire lui a répondu : « Madame, Electre ne s'écrit pas par deux t. » C'est ainsi qu'elle l'avoit orthographiée, *Electtre*. Réponse impertinente!

— Un particulier a trouvé le secret de dorer l'argent de façon qu'en le cassant il paroît aussi doré en dedans qu'en dehors ; il a le secret d'amollir ces deux métaux de façon qu'il les pétrit ensemble comme de la pâte : voilà de quoi épargner l'or. Tout ce qui diminue le luxe doit réjouir les bons citoyens.

— J'ai appris que M. le Dauphin et la France l'ont manqué belle en épousant la princesse *Jo-*

séphine de Saxe, et non son aînée, qui est mariée à l'électeur de Bavière. Celle-ci eût été naturellement à M. le Dauphin si elle n'eût pas déjà été accordée au duc de Bavière, et le mariage déclaré le jour même où mourut notre dauphine d'Espagne. Cette Saxonne réussit au plus mal à Munich. Elle est rousse comme une vache, un grand visage long et avalé. Elle ne fait que des fausses couches, et a un grand mépris pour son mari.

10 *mars* 1750. — On vient d'arrêter quantité de convulsionnaires, et l'on dit qu'il y en a plus de deux mille dans la même folie. Ils croient aux miracles de madame *de Vieux-Pont.* Ils se donnent des coups d'épée et de couteau, dont quelques-uns sont morts. On voit des livres extravagans de cette secte. Ils appellent *secouristes* ceux qui leur donnent des coups d'épée.

28 *septembre* 1750. — *M. de Saint-Florentin* a le chagrin qu'il mérite pour avoir donné pour nourrice à Madame, fille du Dauphin, la femme d'un intendant qu'on dit être sa maîtresse. Elle s'est trouvée malsaine, comme de raison. La petite princesse s'en ressent ; elle a des rougeurs au ventre et dépérit chaque jour. Il en fût arrivé autant si c'eût été un duc de Bourgogne. Si la faveur se mêle de ces choses-là, la famille royale périra.

— Mademoiselle *de la Roche-sur-Yon*, prin-

cesse du sang, est morte, dans la nuit dernière, de la petite vérole. C'étoit une bonne princesse, et qui laisse beaucoup de bâtards.

— On veut établir dans l'île des Cygnes un grand bâtiment pour y loger un régiment de cinq cents gentilhommes, auxquels on apprendra tous les exercices militaires, pour les rendre capables de servir. A leur sortie ils auront chacun 1.000 écus et 500 livres de pension. C'est *Duvernay* qui en entreprend les moyens de finance. On augmentera l'impôt sur les cartes à jouer et les autres impôts, ce qui va faire crier plus que jamais.

On crée cet établissement pour les hommes à l'imitation de ce que *Saint-Cyr* est pour les filles. Cependant l'on sait que l'établissement de *Saint-Cyr* a bien des inconvéniens. Il n'en sort que des bégueules que l'on ne sauroit marier dans les campagnes et qui font enrager leurs maris. Pourquoi prendre tant de soin de cette noblesse, qui est la rouille des gouvernemens, les frélons de la ruche, qui mangent le miel sans l'avoir fabriqué ?

— Le roi a dit, à son lever, que *Voltaire* étoit chassé de Prusse pour avoir agioté sur des billets que sa majesté Prussienne faisoit payer à de pauvres officiers. *Voltaire* en avoit acheté pour des sommes considérables et s'en étoit fait payer.

Ce grand poète est toujours à cheval sur le Parnasse et sur la rue Quincampoix.

LOUIS CESAR DE LA BAUME LE BLANC,

Avant-hier on joua à Bellevue la comédie de *l'Homme de fortune*, par le sieur *Lachaussée*. A la fin, M. *de la Vallière* fit représenter un ballet qui fit grand plaisir au roi, qui ne s'y attendoit pas. La décoration représentoit une montagne. On entendit un bruit souterrain, comme si elle eût dû accoucher. Alors elle accoucha du château de Bellevue. Des ouvriers vinrent perfectionner les jardins et former un ballet. Puis l'on vit sur le grand chemin de Versailles passer des voyageurs. Une voiture nommée *pot de chambre*, pleine de femmes, culbuta, et les femmes sortent échevelées et dansent un ballet, etc. M. *de la Vallière* a été loué comme un grand ordonnateur de ballets.

2 *février* 1751. — On assure que le roi gagnera son jubilé et fera ses pâques. La marquise dit qu'il n'y a plus que de l'amitié entre le roi et elle, et que l'on mettra quinze jours de retraite et de trêve à cette même amitié. Aussi se fait-elle faire pour Bellevue une statue où elle est représentée en *déesse de l'amitié*.

4 *mars* 1751. — Madame *de Pompadour* a eu quelques accès de fièvre. C'est ce qu'on appelle *fièvre de jubilé*, parce que la proximité du jubilé la met, elle et son garde des sceaux, dans de grandes traverses.

On a ordonné les prières des quarante heures pendant les jours gras; mais on n'a pas manqué de dire qu'elles ne seroient que de trente-huit heures, parce que M. le garde des sceaux retient le vingtième.

27 mars 1751. — Madame *de Mailly*, ancienne maîtresse du roi, se meurt. On la croyoit mieux; mais la fluxion de poitrine augmente, et la fièvre en fait désespérer. Le roi n'y a point envoyé une seule fois extérieurement; mais le marquis *de Gontaud* en a des bulletins quatre fois par jour, et les remet au roi, qui craint d'offenser madame *de Pompadour*.

— L'on vient de supprimer l'université de *Cahors* en punition de ce que l'on y faisoit trafic des grades; un passant y étoit reçu docteur en trois jours.

— Bonne nouvelle que je viens de recevoir: Madame la Dauphine vient d'accoucher d'un *duc de Bourgogne*, la nuit dernière, 13 septembre, à 3 heures moins un quart.

Madame la Dauphine est accouchée en cinq minutes. Il n'y avoit de présens que M. le Dauphin, l'accoucheur et Madame *Dufour*. On a appelé tout ce qui se trouvoit de gardes (ils étoient en chemise), et un porteur de chaises; ils ont signé au procès verbal. Cependant l'authenticité d'une naissance aussi importante eût exigé d'autres témoins; la faute en est à ceux qui doivent se tenir à portée.

M. le maréchal *de Richelieu* a affecté de ne pas venir faire sa cour au roi sur la naissance du duc *de Bourgogne*. On annonce que, le roi lui ayant proposé de marier M. le duc *de Fronsac*, son fils,

avec mademoiselle *Alexandrine*, fille et unique héritière de madame *de Pompadour*, il a répondu que la mère de son fils étant de la maison de Lorraine, il lui falloit préalablement consulter l'empereur, pour savoir s'il approuvoit ou non ce mariage : de là brouillerie ouverte.

9 *octobre* 1751.—Madame *de Pompadour* vouloit venir à Paris au *Te Deum* ; mais le roi a cru que cela déplairoit à la reine, parce qu'elle ne pourroit marcher qu'à sa suite. Il fut donc résolu qu'elle n'iroit pas, mais bien au souper de *la Muette*. Sur quoi la marquise bouda, dit qu'elle avoit la migraine, se tint au lit ; ce qui a fait dire qu'elle essuyoit quelque diminution de faveur.

La reine tombe dans une dévotion superstitieuse. Elle va voir à tous momens la *Belle mignonne* : c'est une tête de mort. Elle prétend avoir celle de mademoiselle *Ninon de Lenclos*. Plusieurs dames de la cour qui affectent la dévotion ont de pareilles têtes de mort chez elles. On les pare de rubans et de cornettes ; on les illumine de lampions, et l'on reste une heure en méditation devant elles.

16 *janvier* 1752. — Madame *de Montboissier* a été envoyée sous bonne garde en un couvent : elle avoit donné dans la magie. Un M. *de la Fosse* faisoit voir et parler le diable devant plusieurs dames de Paris ; il les faisoit venir dans les carrières de Montmartre, où se faisoient ses sortiléges.

[illegible] Dacrocheur, le privilége des [illegible] dont l'exécution n'étoit pas [illegible] qu'il va être donné [illegible] intrigante.

[illegible] que les jeux publics vont être [illegible] que les étran- [illegible] maisons publiques où ils [illegible] vieilles co- [illegible] pernicieuse au [illegible] aussi les jeux à la [illegible] infamie, corruption! [illegible] et se permet, sous [illegible]

[illegible] — Deux grandes dames de la [illegible] voir le diable et de se [illegible] La prétendue sorcière [illegible] éloigné de Paris. Ces [illegible] vis-à-vis d'une église [illegible] leur a déclaré que, pour savoir [illegible] voir le diable, il falloit [illegible] des pieds à la tête; ce qui a [illegible] enfermées et a empor- [illegible] pierreries; elle a disparu. Les deux dames, restant seules dans la maison, ont été fort étonnées, et ont bientôt jeté des cris horri- bles. Les voisins sont accourus; le commissaire a été appelé, et, faisant ouvrir les portes, il a trouvé ces deux belles nues. Il a cru que c'étoient des drôlesses et a voulu les mener à l'hôpital. Il a fallu qu'elles déclarassent leurs noms et leur hôtel, pour qu'on allât chercher leurs femmes et de nouvelles

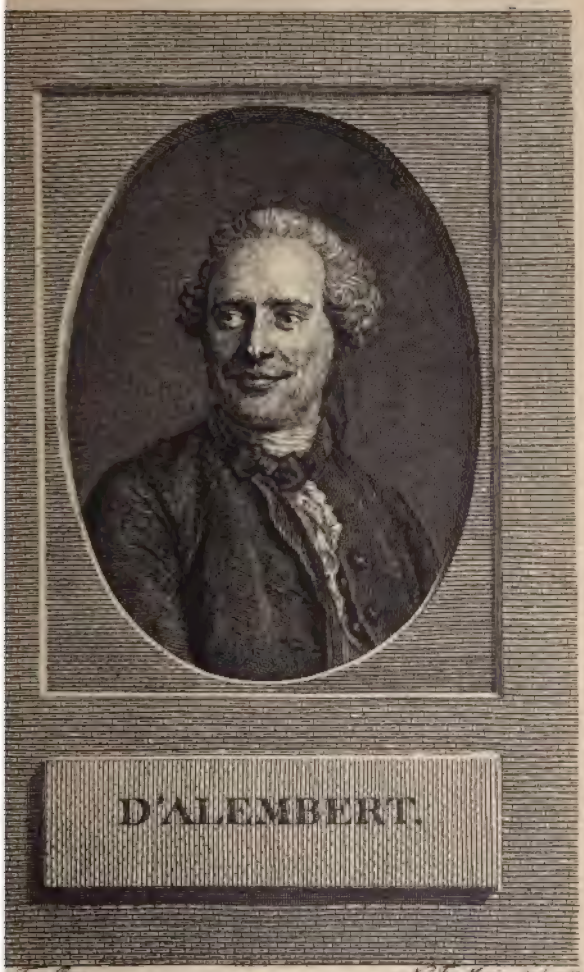
D'ALEMBERT.

:ommissaire a promis le secret ; mais
ait aujourd'hui que l'une est la mar-
lospital et l'autre la marquise *de la*

2. — Madame *de Pompadour* et quel-
es font solliciter *d'Alembert* et *Dide-*
onner au travail de l'Encyclopédie, en
ne réserve nécessaire en tout ce qui
igion et l'autorité. J'en ai conféré avec
et il m'a démontré l'impossibilité qu'il
savans d'écrire sur quoi que ce soit,
ent écrire librement. La philosophie
grands progrès en métaphysique et en
n législation ou gouvernement. Les
eux qui écrivent aujourd'hui dans les
de Prusse, font imprimer tout ce qu'ils

re 1752. — *Bretagne.* — On a chassé
ieur *Duclos*, historiographe de France,
deux académies et député de Dinan.
avoit réussi dans le monde par la phi-
piquant de la liberté, mais peu après
aux connoissances utiles, et s'est fait
me *de Pompadour*. Il a des pensions
ens au Louvre ; il est devenu la chatte
haulnes. Comme celui-ci réussit très-
ts, son Gilles y a déplu. On l'a fait
rs fois en disant : « *Paix là Duclos !* »
voyé à Dinan. La duchesse *de Chaul-*
ue à Paris, s'y déplaisant et y déplai-

sant. On a affiché à la porte du duc *de Chaulnes: Asnes de Bretagne*. Enfin tout ceci se passe mal, et va à une résistance encore plus forte que l'entêtement de M. *de Machault*.

12 *février* 1753. — On assure que le roi couche avec une nouvelle maîtresse, fille de madame *Truchon*, et que madame *de Pompadour* y a consenti et l'a donnée elle-même, voulant conserver son poste de bonne amie, mais qu'elle ne tardera pas à être renvoyée malgré cela, et que mon frère savoit bien ce qu'il faisoit en se brouillant avec elle.

C'est *Bachelier*, vieux valet de chambre du roi, qui lui fournit ces passades. Il lui a fourni une jeune beauté de Montpellier, fille de la présidente *Niquet*, que je connois. Il faut bien que la marquise souffre tout cela. Tout ce qui coûte est malsain à l'État, et les putains coûtent fort cher à ceux qui peuvent les payer.

— *Lebel* amène au roi des petites filles dans sa chambre, au su de la marquise. Cette chambre du valet de chambre se nomme *le Trébuchet*, parce qu'on y prend les jeunes oiseaux. Mais madame *de Pompadour* demeure l'amie du roi ; elle seule se croyant capable de donner à la cour un air de magnificence par l'encouragement des beaux-arts et des dépenses frivoles. Cependant elle songe déjà à une belle retraite, elle a acheté l'hôtel *d'Évreux* 7 à 800.000 livres.

mars 1753. — Il est certain que le roi a présentement pour concubine une petite fille qui servoit de modèle au peintre *Boucher*. Il l'a vue chez *Lebel* son valet de chambre, et lui a demandé si elle le connoissoit. Elle a répondu qu'elle avoit vu son portrait sur des écus. Sa Majesté a donné 10,000 livres à la mère, qui est pauvre, et on lui porte à manger de la bouche, par épargne. Ainsi, voilà la marquise dégotée de ses principales fonctions.

Le roi a une petite maison à Versailles, où il s'éclipse chaque jour quelques heures sans qu'on sache ce qu'il devient. C'est ce qui lui fait prendre tant de goût à ce séjour, qu'il quitte rarement.

15 *avril* 1753. — Le sieur *Lebel* vient d'acquérir au roi un nouveau pucelage. C'est la nièce d'une coiffeuse appelée madame *de Saint-André*. Cela a fait plus de difficultés que les précédentes acquisitions ; mais avec de l'argent on a ébloui la tante revêche. L'on a mené la petite fille lundi dernier à Versailles, après lui avoir fait accomoder les dents, l'avoir baignée et lui avoir fait un trousseau honnête. On l'a menée à la maison louée au Parc-aux-Cerfs, et la petite *Morfil* a été ramenée à Paris. Ainsi voilà notre prince blasé, et se recherchant tout ce qu'il peut pour nouveautés, où le cœur n'a aucune part. Il se fait acheter des esclaves inconnues, sans les avoir désirées par la vue avant de les avoir réunies dans son sérail. Certes, la marquise paroît bien complice de tout ceci, car le sieur *Lebel* n'oseroit pas sans permission vaquer aussi ouvertement à ces sortes de négociations.

— La marquise *de Pompadour* avoir donné parole à *Piron* pour la première place vacante à l'Académie françoise : à présent le roi la lui refuse. L'ancien évêque *de Mirepoix* a montré au roi l'*Ode à Priape*, œuvre de la jeunesse de *Piron*, et c'est ce qui a motivé cette exclusion.

Buffon et *d'Alembert* se retirent de la place vacante, pour ne pas encourir à leur tour quelque note infamante de ce genre ; le premier ayant contredit la Genèse. Il ne reste que des plats pieds à élire.

Mai 1754. — Le pape a assigné trois quartiers pour les p.... Quelle horreur dans la police que de permettre les femmes publiques ! Respectez les filles entretenues, encouragez l'amour qui suit la nature. mais les académies de débauche et la v.... devroient être plus punies encore que le péché contre nature, suivant ce précepte de la loi de nature : L'œuvre de chair ne permettras *qu'en amour seulement*.

24 *octobre*. — Le roi ne peut pas faire, dit-on, que le fils d'un laquais nommé *Poisson* se trouve tout à coup de l'ancienne noblesse ; on ne voit cela qu'à la Chine, où l'empereur anoblit tout à coup cinq ou six aïeux décédés. Le roi n'aime plus la marquise, il ne l'a pas touchée depuis trois ans ; mais c'est entêtement, mutinerie. Il lui dit :

Je t'ai comblée de biens, je t'en veux accabler.

La marquise *de Pompadour* avoit pris un grand terrain sur les Champs-Élysées pour se faire un

Dessiné et Gravé par Aug. de St. Aubin d'après le Buste en Marbre fait par J. J. Caffiery placé dans le Foyer de la Comédie Francoise en 1775.

potager ; il étoit déjà planté, et les murs élevés de six pieds. Elle apprit que le peuple de Paris en murmuroit, pour tout ce que cela lui retranchoit de ses promenades ; elle a sur le champ détruit son potager, pour le mettre en marais comme ci-devant. Les prôneurs élèvent cette action, les gens de bon sens l'attribuent à une sage crainte du murmure public.

17 *novembre* 1755. — Cette nuit, à trois heures et demie, madame la Dauphine est accouchée d'un prince, qui se nomme le *comte de Provence*. Voilà, dit-on, une brave princesse, et qui donne des appuis à notre trône autant qu'on en pouvoit espérer. L'on dit à chaque acte pareil que l'on m'en a obligation, et véritablement je n'y ai pas nui, il y a neuf ans.

24 *novembre*. — Madame la Dauphine court grand risque de mourir des mauvaises suites de cette couche-ci ; elle a toutes les marques d'avoir été mal délivrée. Son tempérament robuste d'Allemande résiste encore. Ce seroit une grande perte. Le comte *de Provence* diminue depuis sa naissance et devient à rien. Les médecins de la cour sont fort mauvais et ont peu de sens.

27 *novembre*. — Madame la Dauphine s'en tirera au moyen d'une emplâtre d'onguent de madame *Fouquet*. C'est un grand sujet de joie.

Mardi, 10 *février* 1756. — Dimanche au soir fut déclarée à Versailles la marquise *de Pompadour*

dame du palais de la reine, d'où l'on conjecture qu'elle n'est plus aucunement maîtresse du roi. On dit même qu'elle commence à parler dévotion et molinisme, et va chercher à plaire à la reine, comme elle a fait au roi.

13 *février* 1756. — Déchaînement universel contre la promotion de madame *de Pompadour* à la place de dame d'honneur de la reine. La religion est surtout offensée de l'abus qu'on en fait, l'hypocrisie en est l'âme.

La haute noblesse se plaint de cette nouvelle dame du palais qui est associée aux dames de la plus grande qualité, et disent hautement qu'elles ne peuvent rester dans leur place ayant pour compagne mademoiselle *Poisson*, fille d'un laquais qui avoit été condamné à être pendu.

La marquise prétend convertir le roi, et le ramener à la religion par son exemple. Voyant le roi amoureux d'autres beautés, elle veut le ramener à elle par la régularité de sa conduite. Certes c'est hypocrisie, mais à bonne fin.

Le roi se livre à la nature, et cherche à se ragoûter par de petites filles très-neuves qu'on lui fait venir de Paris. Il se pique d'emporter des pucelages de quinze ans. On lui amena, il y a quelque temps, une petite fille de cet âge qui étoit à peine vêtue. Il s'enrhuma à la poursuivre dans le lit et hors du lit. Cependant il fait du bien à ces petites créatures, et, s'il se comporte en paillard, il ne fait rien en ceci contre l'honnête homme. On a dit que

le sieur *Lebel*, son grand maq....., est *sur le côté*, et l'on ne sait ce qui lui a procuré cette disgrâce.

Jeudi 6 *janvier* 1757. — Hier, à dix heures du soir, le roi, allant monter en carrosse pour aller *faire ses Rois* à Trianon, fut frappé d'un coup de poignard par un méchant assassin qu'on dit se nommer *Damien*, et être du pays d'Artois. Il vendoit à Versailles des pierres à ôter les taches. On l'a arrêté sur-le-champ. La garde veilloit mal. C'est un valet de pied, avec le mousquetaire de l'ordre, qui l'a saisi. Le roi l'avoit vu en passant, et avoit dit : « Voilà un homme qui est ivre. » Puis ce traître, étant à quinze pas derrière le roi, vint à s'élancer promptement sur sa personne sacrée, et l'a frappée d'un coup de stylet entre la hanche et les côtes.

1. Voir plus loin (p. 322) le détail de l'attentat, de la condamnation et de l'exécution de Damiens dans les extraits du *Journal de Barbier*.

IX. — Lettres de Madame la marquise de Pomp

Les lettres dont ces fragments sont extraits
[illegible] à Londres; l'authenticité en p
[illegible] même à un profane; mais el
[illegible] à la plume d'un écrivain
qui a bien connu les personnages qu'il met e

A la Maréchale d'Estrées

Mars 1756. — Le Comte de Saxe disoit
Duc de Cumberland étoit un Gascon qui
jamais tenu parole : en effet, il avoit pro
venir à Paris en 1745 *ou de manger ses bo*
n'est pas venu à Paris, il n'a pas mangé ses
et nous l'attendons encore.

MADAME LA MARQUISE DE

POMPADOUR

Au duc de Boufflers

1757. — Je ne sais pas si le jeûne est bon pour gagner des batailles; mais je sais que pour plaire à Dieu, il ne faut pas commettre d'injustices, ni prétendre l'associer à nos crimes. Je ne jeûnerai pas pour la prospérité de la France, mais je la recommanderai à la justice du ciel et au bras de nos soldats. M. de Turenne disoit que Dieu *étoit toujours pour les plus gros escadrons* : c'est pourquoi, comme le ciel est sourd aux prières des foibles, nous aurons soin d'avoir une bonne armée, et de mettre à la tête un meilleur général que le duc de Cumberland, qui doit être envoyé contre nous, à ce qu'on assure.

A la Comtesse de Brienne

Juillet 1756. — Nos soldats ont montré une intrépidité et une passion pour la gloire qui étonnent. Le Maréchal de Richelieu voyant que la débauche et la crapule lui tuoient beaucoup de monde, et faisoient beaucoup de dégât dans l'armée, fit dire à l'ordre, que quiconque s'enyvreroit à l'avenir seroit privé de l'honneur de monter à la tranchée, c'est-à-dire de l'honneur de se faire casser la tête. Cette menace a fait une telle impression sur ces braves gens, que depuis ce tems-là on n'a pas vu un homme yvre. *Où le point d'honneur va-t-il se nicher* ? auroit dit Molière.

Au Maréchal de Noailles

1758. — Hélas ! vous aviez raison, M. le Maré-

chal; il est malheureusement arrivé au Comte de Clermont ce que tout le monde avoit prévu: on disoit qu'il étoit brave et aimoit la gloire, comme tous les Bourbons; mais qu'il n'étoit pas bon Général. On disoit vrai, et l'événement a justifié l'opinion publique. On rapporte que le Roi de Prusse, sachant qu'il avoit été nommé pour commander notre armée, dit qu'il falloit que la France fût dans une grande disette de généraux, puisqu'on avait choisi un ecclésiastique. Le Comte de Charolois, qui se connaît en hommes, et qui connoissoit son frère, lui dit à son départ pour l'Allemagne : « *Ah! mon frère, vous feriez mieux dire votre bréviaire!* » Le conseil étoit fort bon, mais malheureusement pour lui et nous, il n'a pas voulu le suivre.

A la Comtesse de Baschi

1762. — Il faut, ma chère, que je vous conte une folie. L'Ambassadeur que vous savez [1], m'est venu rendre ce matin une visite, et après les prémiers complimens, il s'est écrié : *En vérité, Madame, vous avez de beaux yeux!* Je me suis tournée vers lui, et lui ai demandé gravement s'il parloit à moi? Eh, à qui parlerois-je donc ? dit-il, ce n'est pas à ma femme. Ce trait m'a fait rire, et m'a donné tant de vanité que je me suis d'abord habillée en couleur de rose comme une petite fille. Mais voilà par malheur qu'en passant devant une glace, j'ai rencontré un visage maigre de quarante

1. Le duc de Bedford.

ans. J'ai demandé qui étoit cette femme-là ; on m'a dit que c'étoit moi, et sur cela j'ai quitté ma robe couleur de rose.

Si vous voyez ce gros cochon de Nanteuil, grondez-le bien pour moi. J'ai appris qu'il avoit été fort gai dans un certain endroit. Je voudrois bien savoir, si un loyal Chevalier doit rire dans l'absence de sa dame. Quelle horreur ! Manger une omelette brûlante sur le derrière nu d'une pauvre fille. Cette aventure a transpiré malgré toute sa finesse, et on convient généralement que c'est une fort mauvaise et fort cruelle plaisanterie. Nous connoissons ici son complice. Ils ont, dit-on, donné cinquante louis à cette fille : c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez pour le martyre qu'elle a dû souffrir. Il faut avouer que le monde est quelquefois bien fou et bien méchant. Les femmes mêmes veulent aussi commencer à donner des scènes. Des dames qu'on m'a nommées, revenant de la campagne la semaine derniere, se sont arrêtées dans une hôtellerie pour se rafraîchir ; et s'étant mises à boire, elles ont cassé dans leur belle humeur les verres et les vivres pour imiter un peu le tapage des hommes.

Je vis hier, ma belle Comtesse, les tableaux exposés au Louvre : j'y trouvai mon visage en plusieurs endroits, et pas un ne me plut. J'avoue, en toute humilité, que ce n'est pas la faute du peintre : je suis seulement venue au monde trop tôt. Un visage de quarante ans est bien différent d'un visage de dix-huit ; et quelque force d'âme qu'on ait, on ne pense pas à cela sans dépit. Je tiens en général

pour maxime qu'une belle femme craint moins la mort que la perte de la jeunesse : quiconque soutient le contraire, ment ou n'est qu'une bête.

A propos, j'ai reçu la visite de la petite femme du nouveau financier. Elle m'a fait mille amitiés avec cet air grossièrement bon et sincère que j'aime tant. Le nouveau Ministre se pique d'être honnête homme : hélas! ils le sont tous pendant vingt-quatre heures. Il a commencé sa réforme par les culottes du Roi, à qui il demanda hier, combien il en pouvoit bien user de paires par an ? « Mais, dit le Roi, comme je suis souvent à cheval, je crois que j'en use bien une en trois jours. Cela ne monte en tout qu'à environ dix douzaines, dit le contrôleur : eh bien, voici le mémoire des culottes qu'on a mises sur le compte de votre Majesté pour l'année derniere; il y en a seulement 900 paires. » Ce galant homme alla ensuite chez Mesdames de France, et tira de sa poche quelques paires de gants blancs, en leur demandant, comment elles les trouvoient ? « Ils sont fort beaux, dirent les Princesses. Fort bien, reprit le contrôleur, ils ne me coûtent que vingt sols la paire; les vôtres en coûtoient cinquante : j'aurai l'honneur de vous en fournir à l'avenir. »

On m'accuse de vendre tout, de disposer de tout, de gouverner tout. Il arriva l'autre jour qu'un bon vieillard, au dîner du Roi, s'approcha de lui et le pria de vouloir bien le recommander à Mme de Pompadour. Tout le monde éclata de rire de la simplicité de ce pauvre homme : mais moi je ne riois pas. Un autre présenta, il y a quelque tems,

au conseil un mémoire admirable pour trouver de l'argent sans incommoder le peuple : son projet étoit de me prier de prêter cent millions au Roi. On rit encore de ce beau plan ; mais moi je ne riois pas. Cette haine et cet acharnement général de la nation me sont bien sensibles : ma vie est une mort continuelle. Je devrois, sans doute, me retirer de la cour : mais je suis foible, et je ne puis ni la souffrir ni la quitter.

A la Comtesse de Brézé

1746. — Le Marquis de Fontaine invita Van Hoy[1] à souper mardi dernier : au dessert voilà un gros fromage d'Hollande qui paroît sur la table, et Fontaine lui dit : « *Monsieur l'Ambassadeur, c'est du fruit de votre païs* ». A ces mots, Van Hoy se lève brusquement, met la main dans sa poche, et jette sur la table une poignée de ducats, en disant : « *En voilà aussi.* »

Au Maréchal de Saxe

1747. — On dit, Monsieur le Maréchal, qu'au milieu des travaux et des fatigues de la guerre, vous trouvez encore du tems pour faire l'amour. Je suis femme, et ne vous blâme pas : l'amour fait les héros, et les rend sages. Charles XII de Suède est peut-être le seul qui n'ait jamais aimé ; mais il a été puni, il est mort fou et malheureux. Les anciens Germains disoient *qu'il y avoit quelque chose*

1. Ambassadeur des États Généraux.

de divin dans une belle femme : je suis presque de leur avis, et je pense que la grandeur de Dieu brille avec plus d'éclat sur un beau visage que dans le cerveau de Newton.

A LA COMTESSE DE NOAILLES

1748. — A propos, est-il vrai que la Princesse de Conti, étant l'autre jour à la messe des Théatins, un pauvre aveugle vint lui demander l'aumône, en se plaignant *qu'il avoit perdu les joies de ce monde* ; sur quoi elle se tourna vers le Comte de Clermont, et lui dit : « *Est-ce que cet homme-là est eunuque ?* » Voilà une réflexion bien gaillarde, surtout dans une église.

A LA MARQUISE DU SAUSSAI

1748. — Le Roi part demain pour Compiègne, et je dois le suivre ; mais je porte partout la même mélancolie : il est plus facile de changer d'air que d'humeur. Quel est cet impertinent qui a dit tout haut, en me voyant promener avec le Maréchal de Saxe : *Voilà l'épée du Roi et son fourreau?* Cette mauvaise plaisanterie a déjà couru tout Paris, et je ne doute pas que vous ne la sachiez comme les autres. J'en voudrois connoître l'auteur, non pas pour le punir, car de pareilles sottises ne m'offensent pas ; mais pour le prier de mettre plus d'esprit et de décence dans ses bons mots.

A LA COMTESSE DE BRÉZÉ

1748. — J'ai toujours eu bien des ennemis : j'en ai

)armi les dévots, et ce sont les pires
ıint homme de cette espèce, qui a la
être le cœur d'un démon, se posta
sage du Roi, comme il revenoit de
:tta à ses genoux, et lui présenta un
rit avec sa bonté ordinaire, et vint le
n appartement ; en voici la conclu-
once à votre Majesté, de la part de
aut absolument renvoyer Mme de
u plus tôt; autrement sa main venge-
dre sur votre Royaume, et punir vos
iblesse de leur Souverain. » Cette in-
)it peut-être la mort, ou du moins
rpétuelle. Mais le meilleur des Prin-
:ntit pas en cette occasion ; il fit ap-
ger du ciel, et se contenta de lui
:mi, allez vous faire saigner, et rac-
-e cerveau; car je vous annonce de la
:ns que vous êtes fou. »

Au Duc de Nivernois

s religieuses de Saint-Cyr m'ont prié
· elles un corps saint, pour mettre
velle chapelle qu'elles viennent de
·vous bien, Monsieur le Duc, vous
te bonne œuvre ? La Cour de Rome
: de ces sortes de présens, et elle vous
ns peine : mais gardez-vous bien
:es bonnes filles un saint avec deux
es comme le Saint Olive des Capu-
uis m'empêcher de rire en écrivant

ceci ; c'est une plaisante commission pour un ambassadeur et un philosophe.

A la Duchesse d'Estrées

1750. — Nous venons de recevoir une triste nouvelle. Le brave Maurice est mort dans son château de Chambord : cette perte est un malheur public. On dit que feu le Maréchal de Villars, apprenant que le Duc de Berwick avoit été tué au siège de Philipsbourg, il s'écria : « *Cet homme a toujours été heureux !* » Le pauvre Saxe n'a pas eu ce plaisant bonheur des héros ; car il est mort dans son lit comme une vieille femme, et tel que M. de Catinat, ne croyant rien et peut être n'espérant rien.

J'ai eu occasion de le voir souvent, et je crois avoir bien saisi son caractère. Il n'étoit grand qu'à la tête d'une armée : partout ailleurs il avoit les petitesses des âmes vulgaires ; ce qui me rappelle le mot de la Bruyère, *qu'il est difficile d'être héros aux yeux de son valet de chambre*. Ce sont ses débauches qui l'ont tué, encore plus que la vieillesse ou les fatigues de la guerre ; et il n'étoit pas délicat dans ses plaisirs.

A Madame de la Popelinière[1]

Je ne m'imaginois pas, Madame, que nous au-

1. Voir, dans le *Journal de Barbier* (p. 298), l'histoire de la cheminée par laquelle cette dame introduisait Richelieu dans sa chambre.

rions jamais quelque chose à nous dire. Vous m'avez écrit une Lettre violente, et je vous ferai une réponse modérée. Je sais que vous êtes depuis quelque tems à la tête des belles femmes qui ont des desseins sur le cœur du Roi : vous le suivez partout : il vous trouve quelque part en embuscade pour le surprendre, et cela nous fait rire. Je vous en demande pardon, Madame; il faudroit plutôt plaindre la folie que d'en rire. Vous faites plus aujourd'hui; vous m'insultez par une Lettre qui n'a ni sens ni justice, comme si j'étois le seul obstacle qui s'oppose à votre ambition. J'ai le malheur, Madame, de ne pas connoître tout votre mérite; et quoique vous ayez fait tout votre possible pour le faire connoître au Roi Très-Chrétien, il n'en sait pas davantage que moi.

Vous êtes la femme d'un homme riche et estimable; tâchez de ne plaire qu'à lui : mais si vous vous obstinez à vouloir plaire au Prince, travaillez paisiblement à ce beau projet, sans vous fâcher contre moi, qui n'ai pas l'honneur de vous connoître ni de vous estimer. Voici la première fois que je prends la liberté de vous écrire; ce sera aussi la dernière. La charité m'a dicté cette Lettre; et si la folie d'une femme n'est pas un mal incurable, je souhaite qu'elle produise un bon effet.

A la Comtesse de Noailles

Je plains et j'admire le courage de cette pauvre petite Vaubonne, qui s'est empoisonnée volontairement, pour ne pas être obligée de coucher avec

un homme qu'elle n'aimoit pas. Cette pauvre fille a donc été la victime de la lâche avarice de ses parens! Qu'il étoit cruel de la forcer à épouser un vieux singe de soixante ans, avec un œil de verre et une jambe de bois! C'étoit renouveller le supplice de ce Mezence, qui lioit les vivans avec les morts. On dit qu'ayant été conduite dans la chambre nuptiale, elle se retira dans un cabinet voisin, tandis que le monstre se deshabilloit, et que là elle prit un verre de poison qui la tua en un quart d'heure de tems. Je n'approuve nullement le suicide : j'espère cependant que Dieu lui a fait grâce: c'est plutôt le crime de sa famille que le sien.

A LA MÊME

Il est arrivé cette nuit une aventure qui a causé beaucoup de confusion, et qui est singulière : je m'en vais vous la dire. Un homme a pénétré, je ne sais pas comment, dans l'appartement de Madame, tandis qu'elle étoit couchée et endormie, s'est jeté sur son lit et l'a embrassée. Aussitôt voilà la pauvre Princesse qui se réveille, se débat, et jette les hauts cris. On accourt, et on la trouve qui étoit tombée dans la ruelle, étroitement embrassée par cet homme qui ne vouloit pas lâcher prise. On l'a conduit en prison dans le dessein de le punir de sa témérité : mais après quelques recherches on a trouvé que c'étoit un somnambule qui occupe une petite charge à la cour, et qui ne manque jamais de courir toutes les nuits en dormant, à moins qu'on ne l'enferme avec soin. On l'a donc relâché,

ɔn rit de cette aventure, excepté Madame, ɔît un peu confuse.

la nouvelle du jour. Votre Mairan a prén livre au Roi, qui l'a bien reçu. Mon Dieu, 'air bête ! et cependant tout le monde dit t un grand homme : au reste, tous ces géoont l'air sot. On m'a raconté une petite e au sujet de cet homme-là, qui m'a bien . Le feu avoit pris par hazard à sa maison, prêt de pénétrer au second étage, où il tratranquillement à ses cercles et à ses trianı court lui dire de se sauver sans délai, s'il pas avoir le plaisir d'être brûlé tout vif, et er ses ordres dans ce cas pressant : « *Parlez nme*, dit-il, *je ne me mêle pas de cela.* » Sur ɜe remet à rêver à la Lune comme auparan a été obligé de l'arracher de force de son et de l'emporter hors de la maison. Quels x !

A la Duchesse d'Estrées

ɹ de Bâville est revenu de l'*isle ténébreuse*, le avec enthousiasme des Angloises. Les ɔhes de ce païs-là, dit-il, ont éclairé le et les femmes l'embellissent. Mais, lui ɜ Roi, on prétend que les Angloises sont ɜs ? *Ah, Sire*, reprit cet original, *c'est la de la tendresse et de la volupté ; et si je que trente ans, je craindrois plus ces joues ɜe nos visages rouges de Paris. Si le paraſahomet existe, ce sont sûrement des Anqui font le bonheur des saints.*

A LA COMTESSE DE NOAILLES

1751.—On a joué le soir dans l'appartement du Roi, qui gagna beaucoup : mais il s'est passé une scène qui m'a déplu. Il avoit devant lui un gros monceau d'or : voilà subitement que sa manche fait tomber un Louis d'or, et il se baisse pour le ramasser. Le Prince de *** qui faisoit sa partie, et qui avoit observé son action, en renverse sur le champ une centaine à dessein, et ne daigne pas y faire attention. Le Roi lui dit : « Mon cousin, pourquoi ne ramassez-vous pas ce qui est tombé? — Bagatelle, reprit son Altesse, c'est pour les balayeurs. » Sa Majesté sentit ce trait de satyre, et quitta le jeu[1]. Cependant ce même Prince sait mieux que personne, que le Roi n'est pas avare, et qu'il ne peut l'être. Il n'y a pas encore quinze jours qu'il a payé toutes ses dettes, qui montoient à plus d'un million, dans un tems qu'il n'avoit plus de crédit que chez son pâtissier : mais il ne s'embarrasse pas d'être ingrat, pourvu qu'il dise un mot piquant.

1. On raconte le même trait de Talleyrand, qui alluma à la bougie de la table du jeu un billet de banque de 1.000 francs pour donner de la lumière à Louis XVIII ramassant un louis tombé à terre.

X. — Journal de Barbier,

Avocat au Parlement de Paris

Edmond-Jean-François Barbier naquit à Paris, rue Galande près la place Maubert, le 16 janvier 1689. Fils et petit-fils d'avocats au Parlement, il embrassa la même carrière et fut inscrit au tableau de l'ordre, âgé de moins de vingt ans. Mais il n'avait aucun goût pour les luttes oratoires et demeura toute sa vie avocat consultant. Cette profession était alors une sorte d'agence de conseils et d'affaires qui mettait le titulaire en relations suivies et amicales avec de nombreux clients. C'est ainsi que Barbier vécut familièrement avec les plus grandes familles parisiennes, avec les d'Argenson, les Nicolaï, le maréchal de Saxe.

Nous ne reviendrons pas ici sur le parallèle entre les journaux de Marais et de Barbier dont nous avons parlé à propos du premier (Voir p. 68). Bornons-nous à espérer que nos lecteurs ne trouveront pas *les grivoises épices* de Barbier trop inférieures à celles de Marais. Ils pourront d'ailleurs rendre un arrêt motivé en comparant le récit fait par l'un et l'autre d'une scène qui

eut pour théâtre les magasins de l'Opéra, rue Saint-Nicaise (p. 115 et 252).

Un des plus longs morceaux que nous lui ayons emprunté se rapporte à l'arrestation, au jugement et à l'exécution de Damiens. On voit que Barbier était à même de suivre de près les événements du Palais, et son compte rendu est ici des plus intéressants. Nous avons utilisé le texte du journal publié chez Charpentier, en 1857, par un annotateur qui a conservé l'anonyme. L'éditeur, lui-même anonyme, des Mémoires de d'Argenson (édition Jannet) attribue les annotations du journal de Barbier à M. Chéruel.

1720

Juin. — Le cocher du cardinal Dubois se querelloit avec celui de M. l'archevêque de Reims. Chacun d'eux s'échauffoit sur la qualité de son maître; le cocher de l'archevêque de Reims dit que son maître sacroit le Roi : « Voilà grand'chose, dit l'autre cocher ; mon maître sacre Dieu tous les jours ! »

CHANSONS SUR LE RÉGENT

1721

Philippe, prince de renom,
Disciple d'Epicure,
Grand imitateur de Néron,
Toi qui sais la peinture,

Reconnois-toi dans ce portrait
Qui te sera fidèle,
Celui qui te fait trait pour trait,
Est un second Apelle.

Parabèr' fait tous tes plaisirs,
Personne n'en ignore,
Sabran contente tes désirs ;
Ce n'est pas tout encore.
Ton Sénèque est le d'Aguesseau
Et Law est ton Narcisse.
Malgré son triomphe nouveau,
Il faudra qu'il périsse.

Je ne trouve point étonnant
Que l'on fasse un ministre,
Et même un prélat important,
D'un maquereau, d'un cuistre ;
Rien ne me surprend en cela,
Car un chacun sait comme
De son cheval Caligula.
Fit un consul de Rome.

Février. — Mme de Saint-Sulpice est une jolie femme et coquette, qui a l'imprudence de souper avec des princes du sang, et qui souffre d'eux de mauvaises scènes quand ils sont ivres.

Il y a quelque temps que le comte de Charolois la déshabilla toute nue (elle étoit ivre morte) ; ils l'emmaillotèrent dans une nappe avec des serviettes, comme un enfant, et ils la ramenèrent ainsi dans un carrosse à sa porte.

Depuis, M. le Duc lui a fait ce beau tour sous

son siège. On mit deux traînées de poudre avec deux pétards. Elle n'a pas le ... brûlé, mais elle a le ventre et un grand trou à la cuisse. On dit qu'elle aura peine à en revenir. C'est La Peyronie, chirurgien du Roi, qui la voit.

On a fait plusieurs chansons sur cette aventure. En voici une :

Le grand portail de Saint-Sulpice,
Où l'on a tant fait le service,
Est sapé jusqu'au fondement.
On est surpris que par caprice
Les Condé aient si follement
Renversé ce grand édifice.

Au grand Condé, qui dans la guerre
Était plus craint que le tonnerre,
Bourbon, que tu ressembles peu !
A trente ans tu n'es qu'un novice,
Et tu n'as jamais vu le feu
Qu'à la brèche de Saint-Sulpice.

La bonne dame de Saint-Sulpice,
Sans penser aucune malice [1],
Etant seule, et prenant son fard,
Le feu prit à la cheminée :
Cet accident me surprend, car
Elle étoit souvent ramonée.

Juillet. — Samedi 26 est arrivé de Rome le chapeau de cardinal pour M. l'abbé Dubois, archevêque.

1. Marais, qui était l'avocat de Mme de Saint-Sulpice, prétendait que la brûlure de sa cliente était le résultat d'un accident.

MAURICE DE SAXE,
Duc de Curlande et de Semgallie,
Marechal General des Camps et Armées du Roy.

vêque de Cambrai. Le Roi lui donna la calotte à la messe, dimanche. On dit que M. le maréchal de Villeroi l'avoit demandé pour son fils, archevêque de Lyon. Il y avoit bien de la différence entre ces deux sujets ; car tout le monde est indigné. Cela fait bien du tort à la religion de voir placer un homme connu pour être sans foi et sans religion dans une des premières places de l'Église. Il doit être content d'être prince de l'Empire par son archevêché et prince de l'Eglise. On a déjà dit que le pape étoit le meilleur cuisinier qu'il y eût ; qu'il avoit fait d'un *maquereau* un *rouget*. Et, avant d'avoir entendu cela, j'ai dit de mon côté que le pape étoit bon teinturier, d'avoir su mettre un *maquereau en écarlate*.

Le jeudi 31, le Roi s'est trouvé mal à la messe, qui étoit en musique, à cause de la fête de Saint-Germain-de-l'Auxerrois. Il a dîné un peu ; la fièvre lui a pris le soir. Hier vendredi, la fièvre a augmenté de manière qu'on l'a saigné du bras à quatre heures après midi, et on l'a saigné du pied à onze heures du soir ; cependant, il se porte beaucoup mieux ce matin : il a pris de l'émétique, qui a fait une *évacuation charmante*. Un de mes amis est venu exprès du Louvre me le dire. La consternation est dans les yeux de tout le monde qui sait la maladie ; car cela a été bien vite.

Décembre. — Il avoit couru un bruit dans Paris que M. le prince de Conti avoit trouvé M. le comte de Saxe dans l'appartement de sa femme,

et qu'il l'avoit tué[1]. M. de La Vrillière alla, au matin, rendre compte de cette nouvelle à M. le Régent. Dans le temps qu'il vouloit lui persuader la chose, M. le Régent lui montra M. le comte de Saxe qui entroit.

Madame la princesse de Conti est grosse de sept mois, et elle veut rester chez sa grand'mère. Voilà un grand travers que cette histoire pour le prince de Conti ; cela va augmenter l'animosité qui étoit entre lui, M. le Duc et M. le comte de Charolois, frères de sa femme.

M. le prince de Conti a été chez madame la Princesse se jeter aux pieds de sa femme et lui demander pardon ; mais il a été résolu qu'elle accoucheroit chez madame la Princesse, sa grand'mère, et ensuite elle reviendra avec son mari.

Le prince de Conti a dit pour excuses à M. le Régent qu'il étoit ivre ce jour-là. Le Régent lui a répondu qu'il s'étoit saoûlé bien plus souvent que lui, mais qu'il ne faisoit pas de sottises et qu'il s'alloit coucher.

Le fruit de tout cela est une petite chansonnette qui a été faite, ci-jointe :

L'éclat de la noblesse
N'empêche pas d'être cocu,
Et de plus d'une altesse
Cocuage est connu.
C'est donc à tort que le bossu[2]

1. Le prince de Conti ayant maltraité sa femme, celle-ci s'était retirée chez la Princesse de Condé, sa grand'mère.
2. Le prince de Conti était bossu.

Se fâche tant d'être cocu.
Quand pour tel il seroit connu,
Henri Quatre lui-même
Cornes portoit dessus son front,
Et sous son diadème
Supportoit cet affront.
Son fils
Louis
Cornard étoit,
Madame Anne un peu le faisoit,
Ou toute seule elle engendroit.
Si Louis Quatorzième
N'a pas passé pour un cornard,
C'est un bonheur extrême
Et l'effet du hasard.

1722

Janvier. — Monseigneur le duc de Chartres a été saigné du pied, il s'est trouvé fort mal ; le tout provenant d'une partie de souper en débauche. Il n'a que dix-neuf ans. Il a déjà eu plusieurs galanteries, même fruit de galanteries. Il a à présent une maîtresse en forme, la petite Quinault, comédienne, fille jeune, jolie, et bien faite. Ce prince n'est point aimé, il a l'esprit petit et mauvais. Il a une chose étonnante, qui est trois ou quatre sons de voix différents, en sorte qu'il ne fait pas un seul compliment sur un même ton ; il y a de la petite et de la grosse voix. On dit aussi qu'il n'a pas grande disposition à la masculinité.

Il est mort dans ce mois une femme sur la paroisse de Saint-Eustache qui demandoit l'aumône,

[illegible] l'excellence chez elle, et on lui a trouvé quarante mille livres en vieilles espèces. Cela est sujet à confiscation. Le Régent a su cela, et, comme ils sont toujours avides de prendre, il a dit au cardinal Dubois de s'informer de cela, lequel a envoyé [illegible] au commissaire Renard, jeune homme et assez [illegible]. Le commissaire Renard se rend chez le cardinal Dubois, entre dans plusieurs pièces sans être annoncé, tenant son procès-verbal à la main et trouve un abbé, le dos tourné à la cheminée, tout seul, d'assez petite mine. Cet abbé dit : « Eh bien ! monsieur le commissaire, qu'avez-vous « fait ? — Moi, dit le commissaire brusquement, « que cela vous fait-il ? Je n'ai point de compte à « vous rendre. — Vous êtes un fat, mon ami, dit « l'abbé. — Vous êtes un sot vous-même, » dit le commissaire. L'abbé lui donne un coup sur la main, et fait tomber son procès-verbal, et s'en va gagner une autre chambre. Ledit abbé avoit une calotte rouge que l'on ne voyoit pas par devant ; le commissaire reconnut par la calotte que c'étoit le cardinal Dubois ; il alla se jeter à ses genoux pour lui demander excuse. Cela en est resté là.

Le meilleur est que le cardinal Dubois a conté sa chance à M. le Régent, lequel en a ri, et lui a répondu : « Ah ! bougre de sacristain, ne va pas au « bor... dans ton quartier, car il te feroit sauter, « toi et tes g..... ! » Cela est bien d'un homme d'esprit qui, en qualité de prince, se fout de la qualité d'un cardinal.

Février. — Le marquis de Chastellux a un

t dans l'église d'Auxerre ; il a une pré- . il a droit de prendre sa séance et de office en surplis et en épée, avec un cha- plumes sur sa tête, botté et éperonné ; ns qu'il tient en laisse d'une main, et un proie sur l'autre ; cela est fort extraordi- à la stalle où est sa place, il y a un an- r attacher la laisse de chiens, et quelque ır poser l'oiseau. On dit que M. le mar- hastellux, tous les ans, prend séance pour ce droit-là.

1723

·. — On a fait une polissonnerie sur gent ; c'est une épitaphe pour Madame e, sa mère : *Ci-gît l'Oisiveté*, allusion à ent, sur ce que l'on dit que l'oisiveté est ous les vices.

— Ce jourd'hui au matin, on a trouvé orne, dans la rue de la Huchette, à l'ou- es boutiques, dans un papier, le v.. et d'un homme coupés tout ras. On ne les a à la Morgue pour que le propriétaire les Un commissaire s'est transporté, en a procès-verbal, et on a fait de grandes ons dans le voisinage pour découvrir une si cruelle, mais inutilement.

— On a découvert une plaisante secte à er appelée les *Condormants*, c'est-à-dire ensemble ; ou les *Multipliants*. Il y avoit

deux cents personnes qui s'assembloient chez une dame de Montpellier. Il y avoit dix ou douze hommes qui étoient les ministres, habillés comme on dépeint les lévites de l'Ancien Testament, avec des étoles sur lesquelles il y avoit des caractères hébreux, et d'autres qu'on ne connoît point. Ils s'assembloient le soir, disoient une espèce d'office; dans la salle il y avoit trois ou quatre lits de repos. Pendant l'office, il y avoit des intervalles où l'on souffloit les lumières, les hommes prenoient les femmes et alloient chevaucher sur les lits, chacun à son tour, ensuite de quoi chacun s'en retournoit chez soi. On en a arrêté dix ou douze, et on a envoyé une commission extraordinaire pour les juger.

Mai. — Le comte de Charolois est d'un étrange caractère. Il s'est mis en possession de la maison d'Anet pour faire ses parties. Dans ce mois-ci, y étant et revenant de la chasse, il y avoit dans le village un bourgeois sur sa porte en bonnet de nuit. De sang-froid ce prince dit : « Voyons, si je tirerois bien ce corps-là ! » le coucha en joue et le jeta par terre. Le lendemain, il alla demander sa grâce à M. le duc d'Orléans, qui étoit déjà instruit de l'affaire. M. le duc d'Orléans lui dit : « Monsieur, la grâce que vous me demandez est due à votre rang et à votre qualité de prince du sang ; le Roi vous l'accorde, mais il l'accordera encore plus volontiers à celui qui vous en fera autant. » Cette réponse a été trouvée très belle et pleine d'esprit.

Ce prince avoit un fils de la Delisle, fille de

l'Opéra, qui étoit chéri de toute la maison de Condé où pas un d'eux n'est marié. A Versailles, cet enfant, de six ou huit mois, étoit malade ; il lui fit prendre de l'eau-de-vie de Dantzick. Cet enfant creva sur le champ. Le prince dit : « Oh ! il n'étoit donc pas de moi, puisque cela l'a fait mourir ? » Attendu qu'il boit comme un diable. Peut-on rien de plus dur ?

Il a donné à la Delisle un habit en argent fin, pour danser une danse seule dans l'opéra d'à présent, qui coûte douze mille écus. Cette créature est jolie et très bien faite, et, avant d'être à l'Opéra, étoit une p..... à cinquante sols. Elle est bien heureuse à présent, le prince tient table chez elle ; elle est magnifique. A la vérité, il y a à souffrir avec un homme brutal, qui est le plus souvent ivre.

Juin.— Comme les histoires donnent lieu à éplucher les gens, la cause de la fortune du père de Talhouet, qui étoit M. de La Pierre tout court, est assez originale. Cet homme étoit un très-petit marchand dans Rennes, ou peut-être un simple artisan. Il avoit une très-jolie femme. Un soir, il revenoit et la tenoit par-dessus le bras, sans suite, comme l'on juge bien. Quatre jeunes seigneurs bretons étoient heureusement dans les rues, après avoir poussé le dîner un peu loin. Etant ivres, un d'eux paria qu'il b..... la première femme qu'ils rencontreroient. Ils s'animèrent sur ce beau projet. Enfin parut M. de La Pierre avec sa femme ; ils la prirent, prièrent M. de La Pierre de le trouver

bon, ils la renversèrent par terre, et un ou deux lui passèrent sur le corps de cette manière. Le mari rendit plainte sur-le-champ ; on sut qui étoient les seigneurs. Cela fit une affaire considérable, pour laquelle La Pierre eut quarante mille livres de dommages et intérêts. Il mit cet argent dans le commerce ; il l'employa sur mer, et il lui porta tant bonheur que cet homme est mort très-riche. Ainsi on peut bien dire que la fortune se sert de toutes voies pour pousser ses élus.

Juillet. — Les Jésuites ont eu un soufflet pour leur Constitution. Le fameux Bossuet, évêque de Meaux, qui avoit tant écrit contre les hérétiques, étoit un peu janséniste de son métier. Il avoit fait un manuscrit sur les libertés de l'Eglise Gallicane, qui est vraisemblablement un bel ouvrage. Avant de mourir, il avoit remis cet ouvrage à son ami, l'abbé Fleury, qui a fait la grande *Histoire Ecclésiastique*, et qui a été précepteur de Louis XV. Tant que cet homme recommandable a vécu, on ne lui a rien dit. Il mourut le 14 de ce mois et il a fait son exécuteur testamentaire M. de La Vigne, ancien et fameux avocat, son ami et son conseil, homme dévot et peut-être un peu janséniste. On s'est douté qu'il auroit le manuscrit. Jeudi 15, M. d'Argenson, avec qui j'avois été toute la matinée pour autre affaire de conséquence, se transporta, l'après-midi, chez M. de La Vigne, qu'il trouva en arbitrage chez lui. D'abord grande politesse de part et d'autre. « Qui peut vous amener « ici ? dit M. de La Vigne. — Chose pas autre-

ıse, dit M. d'Argenson. Je suis por-
ettre de cachet du Roi pour vous
ın tel manuscrit. — Je ne l'ai pas,
a Vigne ; je l'ai eu, mais je ne l'ai
tre les mains de qui l'avez-vous re-
d'Argenson. » M. de La Vigne lui
ieur, permettez-moi de prendre lec-
tre de cachet. » Après l'avoir prise :
se borne, dit-il à M. d'Argenson, à
er le manuscrit ; vous n'avez point
du Roi pour me demander à qui je
ous me permettrez de ne rien vous
ıs. A l'égard de chez moi, voici les
: vous pouvez faire tout ouvrir. »
ion dressa un petit procès-verbal de
'il fit signer à M. de La Vigne, et il
orte qu'en cas que le manuscrit n'eût
on a eu le temps de le faire. La ré-
le La Vigne est bien d'un homme
l'un homme de sang-froid.

Meilleraie, fils du duc de Mazarin,
n étourdi que personne ne voit ; cela
vaise compagnie. Il ne va, le plus
lans un phaéton qu'il mène. Il pas-
ınt-Royal, il y a quelques jours ; il
ser un cheval dans le panier duquel
etits enfants. Un prêtre, qui passoit
ın devoir par remontrances ; le petit
et lui donna vingt coups de fouet.
nt-Sulpice en a fait ses plaintes. Par

lettres de cachet, le duc est pour un an à Vincer
Il a fait excuse au prêtre, et on dit qu'il lui fait
cents livres de pension, par ordre de M. le Ré

Décembre. — Circonstance épouvantable a
après la mort du Régent ! On l'a ouvert à
naire, pour l'embaumer et pour mettre son
dans une boîte, pour le porter au Val-de-
comme on a fait.

Pendant cette ouverture, il y avoit dans la
bre un chien danois du prince ; ce chien, sa
personne ait eu le temps de l'empêcher, s'
sur son cœur et en a mangé les trois quarts,
marqueroit une certaine malédiction, car un
comme celui-là ne doit point être affamé,
reille chose n'est jamais arrivée. Ce fait a été
autant qu'on l'a pu, mais il est absolument

1724

Janvier. — La reine est tombée malade de la
geole, le Roi est parti pour Trianon, pour all
meurer une partie de l'hiver à Marly. Avant c
rougeole parût, on a voulu saigner la reine,
fallu pour cela bien des cérémonies, parce q
ne le vouloit pas. On a fait paroître un homr
bottes comme arrivant d'Espagne [1] et apportar
ordres du roi et de la reine pour la saigner
ne l'a pas intimidée. On a fait entrer un o
des gardes du corps, avec quatre gardes du

1. Il s'agit ici de l'infante d'Espagne, reine en expec
qui fut renvoyée en Espagne pour céder la place à
Leczinska.

le fusil sur l'épaule, lequel a dit à la reine qu'il venoit de la part du Roi, lequel étoit instruit de sa maladie et qui lui ordonnoit de se laisser saigner ; cela l'a déterminée, et on l'a saignée.

Il est arrivé ces jours passés, dans cette ville de Paris, un assassinat bien affreux, qui est le second tome de celui du comte de Horn. Un homme assez bien mis, demanda à la place, qui se tient dans la rue Saint-Martin, au coin de la rue aux Ours, à acheter soixante-dix actions. Un nommé Prévost, agent de change, s'offrit, les ayant sur lui ; ils convinrent de prix ; mais comme cela faisoit à peu près cent mille livres, somme que cet homme ne pouvoit pas avoir sur lui, celui-ci invita l'autre de monter avec lui en carrosse, qui étoit un fiacre. Ils allèrent. Depuis, on n'a point vu Prévost, sinon, qu'on a trouvé sa tête dans l'eau et, quelques jours après, on a pêché les fesses. On l'avoit coupé en pièces et jeté à l'eau. On a été quelque temps sans pouvoir rien découvrir ; mais on a pris ces jours-ci un homme, qui est le valet de chambre du marquis de Puységur, lequel se mêloit d'agio.

On dit que le fiacre qui avoit mené Prévost le connoissoit, et qu'ayant su qu'il avoit été tué, il a été déclarer qu'il avoit conduit Prévost avec un autre homme dans plusieurs endroits, et qu'il reconnoîtroit bien cet homme-là, s'il le voyoit. On a placé le fiacre en habit bourgeois dans un café, vis-à-vis la rue aux Ours, qui est l'assemblée de tout l'agio, et on dit qu'à la fin il a vu entrer son

homme, qu'il l'a reconnu, et qu'on l'a arrêté.

Autre preuve contre cet homme, un peu plus forte : ce valet de chambre a fait présent d'une paire de souliers à un laquais Ce laquais, voulant mettre ces souliers, a trouvé du sang caillé dedans. A cause du bruit de cet assassinat, cela a effrayé ce garçon, on lui a conseillé de les porter chez un commissaire. Celui-ci, qui a trouvé la chose grave, a envoyé chercher le cordonnier de Prévost, lequel a reconnu la paire de souliers pour lui avoir livré peu de jours auparavant sa mort, en sorte que ce sieur valet de chambre aura peine à se tirer de ce pas-ci.

Mars. — La Perelle, le valet de chambre de M. le marquis de Puységur, que l'on soupçonne d'avoir coupé par morceaux Prévost, agent de change, pour lui prendre des actions, fut rompu vif après avoir souffert la question. Il n'avoit rien avoué, et il n'y avoit pas de preuve complète pour qu'au Châtelet il n'avoit été condamné qu'à avoir la question. Au Parlement, ils ont franchi le pas sur les indices ; on a entendu plus de quatre-vingts témoins dans l'information. On a trouvé dans les lieux de la maison de M. de Puységur des membres d'hommes plus anciennement coupés que ce dernier meurtre, et coupés de manière qu'on voyoit que c'étoit de la main d'un chirurgien. La Perelle l'étoit de son métier. Ce qui est d'étonnant, c'est qu'il y avoit dix-huit ans qu'il étoit chez M. de Puységur, qui avoit une très-grande confiance en lui. Il a souffert la question sans rien dire ; mais,

:atisfaction des juges, il est arrivé que, a été sur l'échafaud, il a demandé à par- ette envie naturelle d'allonger ses jours ure. On l'a mené à l'Hôtel de Ville, et là déclaré, même deux autres meurtres qu'il ts. Il s'y prenoit assez adroitement. Il prioit lqu'un, qu'il savoit porteur ou d'argent ou qui lui convenoient, de venir boire dans sa re; il donnoit du ratafia où il y avoit de m. La personne tomboit dans un assoupisse- très grand ; il la saignoit à la gorge, mettoit ng dans une vessie, et après faisoit la disse- des membres, et les portoit à la rivière ou dans lieux. On n'auroit jamais découvert tous ces urtres sans les souliers de ce Prévost qu'il avoit nnés à un laquais.

Juin. — On croit dans Paris qu'on va faire de andes affaires à Chantilly ; le sujet véritable du yage est très croustilleux ; on veut tâcher de don- r au Roi du goût pour les femmes, et de lui faire rdre son commerce avec un...[1] On espère que cela endroit plus traitable et plus poli ; en effet, il n'y guère de jeunes gens dans ce voyage, tous ceux i sont nommés sont d'un certain âge. C'est ma- me de La Vrillière qui est chargée de la com- ssion, ou de le faire f..... la petite duchesse pernon, qui est très-jolie et très-jeune, ou de le ndre pour elle-même. Ce dernier sera plus aisé, la jeune duchesse ne pourra pas faire tout ce

1. Voir MARAIS, *Landerirette de Chantilly*, p. 101.

qu'il faut pour cela, au lieu que madame de Vrillière, qui est jolie et qui est femme *d'expérience*, mènera le Roi dans quelque bosquet, et fera faire...

LA CONQUÊTE DE MADAME DE LA VRILLIÈRE

A la fin notre jeune roi
S'est soumis à la bonne loi
Du dieu qu'on adore à Cythère.

De dix sept bêtes qu'il courut,
Quoique toutes fussent en rut,
Il n'a choisi qu'une grand'mère.

Pour dresser un jeune courrier
Et l'affermir sur l'étrier
Il lui fallait une routière.

Battons le fer quand il est chaud,
Dit-elle, en faisant sonner haut
Le nom de Sultane première.

Je veux, en dépit des jaloux,
Qu'on fasse duc mon époux,
Lasse de le voir secrétaire.

Par l'épée ou par le fourreau
Devenir duc est toujours beau :
Il n'importe de la manière.

Aventure assez particulière. Samedi, 19 août dans la rue de la Huchette, chez un aubergiste gargotier, quatre particuliers mangèrent à leur dîne de la morue ; sur-le-champ ils tombèrent évanoui et on les porta à la Charité. Un est mort deu

après ; on l'a ouvert, et on l'a trouvé tout
n dit que le procès-verbal des chirurgiens
reux. Les trois autres ont été très-mal.
mbreval, lieutenant de police, s'est trans-
hez l'aubergiste. On l'a interrogé, on l'a mis
on ; et enfin, après avoir bien examiné la
on a reconnu que cela venoit de la morue,
e on lave dans l'eau de chaux avec de l'alun
es drogues, pour la blanchir.

1725

ier. — M. Dodun, contrôleur-général des
es et puissamment riche, a acquis le mar-
d'Herbaut, et la charge de lieutenant de
Orléans. Cela lui a paru trop bourgeois de
un homme de robe, surtout ayant le cordon
l a pris l'épée, s'est fait appeler le M. le mar-
'Herbaut, et, entre autres choses, il s'est fait
ier un habit, ni plus ni moins qu'un habit
officier des gendarmes. Cela a paru si ridi-
u'on n'a pas pu y tenir. Il est fort haï. On a
ché l'origine du sieur Dodun, et on a trouvé
n grand-père avoit été laquais ; et enfin, on
des chansons sur lui et sur Mme Dodun, qui
é chantées jusque par les décrotteurs. Ma-
Dodun en a été huit jours sans dormir. Je
ndrai ici.

Dodun dit à son tailleur :
Marquis d'Herbaut je me nomme.
Il me faut en grand seigneur
M'habiller, et voici comme :

« Galonnez, galonnez, galonnez-moi :
Car je suis bon gentilhomme !
Galonnez, galonnez, galonnez-moi !
Je suis lieutenant de Roi ! »

« — Mon cousin, dit le tailleur,
Je dédie votre personne
D'avoir l'air d'un grand seigneur
Comme aura votre personne !
Galonnez, galonnez, galonnez-vous !
Votre mien, si honnête homme,
Galonnez, galonnez, galonnez-vous !
Portoit galon avant vous ! »

La Duclos dit à Frison :
« Coiffez-moi avec adresse :
Je prétends, avec raison,
Inspirer de la tendresse.
Marionnez, bichonnez, pigeonnez-moi !
Je vais bien une duchesse !
Marionnez, bichonnez, pigeonnez-moi !
Je vais souper chez le Roi. »

La de Prie dit à Bourbon :
« Dedans l'amoureux mystère,
Vous cherchez trop de façon,
Et vous ne pouvez rien faire.
Chiffonnez, chiffonnez, chiffonnez-moi
Je me moque du vulgaire !
Chiffonnez, chiffonnez, chiffonnez-moi
Je suis un morceau de Roi ! »

1726

Mai. — Il y a longtemps que le vice sodon
règne dans ce pays-ci, et il y est plus à la

que jamais. Tous les jeunes seigneurs s'y étoient adonnés furieusement, au grand chagrin des femmes de Cour. Il y a cinq ou six mois qu'on mit à la Bastille un nommé Des Chaufours, qui étoit un particulier dans Paris, grand bougre de son métier, bel homme et bien fait. Cet homme connoissoit beaucoup de monde dans le grand et dans le médiocre, car, en général, ce n'est pas là l'amusement du petit bourgeois. C'étoit chez lui le rendez-vous général, les parties s'y faisoient. Il fournissoit apparemment de nouveaux sujets à des seigneurs. Enfin, cela a été découvert, je ne sais comment; de plus, on a eu la liste de tous les participes de cette débauche, qui alloit à plus de deux cents personnes de tous états. Cela a fait une affaire considérable. Le Roi a nommé M. le lieutenant de police et quelques conseillers du Châtelet commissaires pour juger en dernier ressort, et le procureur du Roi, Moreau, procureur général de la commission. On a vu des choses horribles dans ce procès où l'on a trouvé des preuves complètes. On a pris plusieurs personnes que l'on a enfermées, envoyées aux îles. On disoit même qu'on assoupiroit cela, mais la chose a paru trop grave. M. Hérault a voulu et a fait entendre qu'il falloit faire un exemple, n'étant pas possible de punir tous ceux qui étoient déclarés, parce que cela feroit trop de fracas. Et d'ailleurs il n'en faudroit pas davantage pour illustrer ce crime et le rendre plus commun, la plupart de ce peuple même ne sachant pas ce que c'est. Des Chaufours étoit le plus coupable, parce que c'étoit lui qui entretenoit ces par-

ties secrètes. Et son procès fait, il fut conduit la nuit dernière de la Bastille au Châtelet. Hier matin, il fut interrogé sur la sellette pour crime de sodomie, jugé et condamné à être brûlé vif. Il a été exécuté l'après-midi, en place de Grève, à la différence qu'on l'a étranglé auparavant. Il y avoit longtemps qu'il n'y avoit eu d'exécution pour ce crime, et cela maintiendra un peu tous ceux qui sont entichés de ce crime contre nature; car du reste il n'y a de réparation civile à faire à qui que ce soit. Il avoit un beau-frère commissaire provincial des guerres, qui même, avoit reçu le roi Stanislas à son passage et l'avoit régalé, lequel a demandé sa grâce; mais comme ce crime devient commun et que cet homme-là tenoit académie, on a voulu faire un exemple.

Le plus particulier de cette aventure est que, la nuit du même jour, le feu a pris au collège des Jésuites, feu considérable qui a brûlé deux planchers. Le lieutenant de police y est venu et il y a eu prompt secours. Cela donne beau jeu aux polissons, car il semble que le ciel, n'étant pas content que par le jugement on ait sursis au jugement des complices, ait envoyé le feu chez les Jésuites, à cause que ce crime est attribué vulgairement à cet ordre; ou pour marquer que le feu est la vraie punition de ce crime et pour justifier le jugement. La plaisanterie n'a pas tombé à terre, tout le monde dit que ce sont les cendres de Des Chaufours qui ont mis le feu aux Jésuites, où il y a eu, dit-on, pour dix mille livres de vaisselle d'étain fondue.

On dit qu'il y avoit à la Bastille avec Des Chau-

CLAUDE LE BLANC, MINISTRE ET SECRETAIRE D'ETAT ET LA GUERRE
Adversis rerum immersabilis undis.

un nommé Nattier, peintre[1], qui s'est coupé
rge.

ût. — Le 2 de ce mois, M. Maréchal, premier
rgien du Roi, a fait à M. Le Blanc, secré-
d'Etat de la guerre, l'opération de l'empyème ;
un amas de sang pourri en forme d'abcès au
On lui a fait l'ouverture au-dessus du nom-
ıvec la pierre infernale sans ferrements ; il en
›rti quantité de pus ; la plaie est autant belle
ı peut le souhaiter : mais, quoiqu'il n'ait que
ıante-deux ans, le corps est usé de maladies,
ıagrin et de débauche. Ainsi il y a toujours à
dre quelque fièvre jusqu'à un certain temps.
:st étonnant de voir les attentions du Roi pour
e Blanc ; il a défendu aux Cent-Suisses et aux
:s de battre, ni quand il va à la messe, ni quand
t, de peur que le bruit des tambours ne l'in-
node. Cela n'est peut-être jamais arrivé. Et il
ie savoir de ses nouvelles quinze fois par jour,
à-dire à tout moment. Il dit même que ce
les tourments qu'on lui a fait souffrir qui l'ont
lans cet état-là.

ıjourd'hui 8, à six heures du matin, la pauvre
esse d'Orléans est morte par une suppression
; ses couches ; elle n'avoit que vingt-trois ans.
un chagrin général dans tout Paris. On dit

l s'agit ıci de Jean-Baptiste Nattier, et non de Jean-
Nattier, son frère puîné, auteur du portrait de de
e, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, portrait
gure encore dans la collection de la Faculté.

qu'il s'est présenté un homme de quelque c
qui a voulu lui donner un remède avec des sir
qu'il a expliqué aux médecins, avec lequel
guéri sa femme en pareil état, et que les méd
n'ont jamais voulu le permettre.

— Ce n'est pas un homme qui vouloit sauve
dame la duchesse d'Orléans, c'est madame
glois, première accoucheuse et sage-femme de
tel-Dieu, qui a plus d'expérience que tou
accoucheurs et médecins de Cour. Elle a
donner un remède pour appliquer sur le
mais les médecins n'ont pas voulu, ils l'o
saigner, de manière qu'elle n'avoit plus de
en sorte qu'on dit publiquement que ce so
médecins, et surtout un nommé Chirac, qu
cause de la mort de cette princesse qui n'av
vingt-deux ans, et qui est regrettée générale

Octobre. — On me contoit, en parlant d
réchal d'Uxelles, qu'il avoit toujours été fo
tiché du péché philosophique. (Ce vice n
laissé d'avoir des grands hommes pour
Qu'un jour, ils étaient trois en partie de déba
et que le deuxième, qui n'étoit pas de ce g
le fronda fort, et ne vouloit pas croire qu'i
des bougres. « Pardonnez moi, monsieur, l
le tiers, il y en a si bien, qu'il y en a même d
sortes. Il y a de riches bougres, comme M.
réchal d'Uxelles; il y a de pauvres bougres c
« moi, et il y a de sots bougres comme vous
sorte qu'il eut son paquet pour avoir mép
parti des deux autres.

1727

— On est dans le temps des choses extra-
un homme s'est avisé d'aller à l'Hôtel-
rler à un jeune manœuvre, qui étoit
malade, de lui dire que les médecins
;oient point son mal, qu'il le guériroit
ıpt remède. Il a fait tourner cet homme
t-là, et lui a fait le péché philosophi-
; la malice de l'homme n'a été portée à
; il faut être possédé du diable, pour
l'un malade, dans un lit de l'Hôtel-
: religieuse s'est aperçue de quelque
t du bruit ; on a arrêté l'homme, le
ıccusé du fait, mais il a tout nié à l'in-
, et les religieuses ont fait éloigner le
i n'a pu être confronté, dont elles ont
cées. Cependant notre franc bougre a
question ; il a tout nié, en sorte qu'il
de preuve contre lui.

- A onze heures un quart, aujourd'hui, la
:couchée de deux filles. On ne s'y atten-
lui prit hier soir un vomissement. Elle
;é des figues et un melon à la glace.
édecine a regardé cela comme une in-
sdisent aussi qu'elle est accouchée avant
ı n'attendoit la couche que dans le mois
re ; d'autres disent que les médecins
mpés et qu'elle étoit à terme. Quoi qu'il
: se porte assez bien. Le Roi est fort
son ouvrage, et il a passé du temps dans

l'appartement de Mme de Ventadour à considérer les deux enfants. Comme les douleurs ont pris à la Reine la nuit du mercredi au jeudi, on a eu le temps d'avertir les princes qui devoient être présents à cet accouchement.

1728

Juillet. — Mercredi, jour de Sainte-Anne, la Reine est accouchée ; mais comme on n'a entendu ni canon, ni tocsin, on se doute que c'est une fille, et le bruit est tel par toute la ville. On dit déjà qu'elle est morte. Il faut en attendre des nouvelles plus sûres. — Elle est accouchée réellement d'une fille qui se porte bien, à huit heures du matin dix minutes. On étoit d'un très-grand chagrin à Versailles. Cependant le Roi a très-bien pris la chose, et a dit à la Reine qu'il falloit prendre parole avec Payrac, son accoucheur, pour l'année prochaine pour un garçon.

Septembre. — La Reine a eu quelques incommodités de sa couche qui la retiennent à Versailles. On dit qu'elle n'ira point à Fontainebleau sans aller à Notre-Dame faire ses dévotions, qu'elle en a fait vœu pour demander un dauphin[1].

Le Roi est revenu de Fontainebleau à Versailles, et est retourné le lendemain à Fontainebleau. On dit même que, contre les ordres de la Faculté, il l'a couché avec la Reine.

1. Voir *Les Fastes de Louis XV*, p. 144.

1730

— Nous avons perdu, le 23, la première
: la Comédie-Françoise, mademoiselle
ır, elle est morte d'une dyssenterie et
vulsion qui lui a pris, et cela en deux
ìge environ de trente-cinq ans. Elle n'é-
ɔlie, mais elle avoit beaucoup d'esprit,
arloit de tout. C'étoit originairement une
ɔn que quelqu'un emmena dans la pro-
e joignit des troupes de campagne, et
eaucoup de talent pour représenter. A
ɔommé Prungent, intendant de madame
ɛe de Brunswick, a été son amant, et a
mangé avec elle de l'argent de la prin-

u plusieurs personnes sur son compte,
ɛs, le comte de Saxe, fils naturel du roi
e, à qui elle avoit rendu de grands ser-
ɑrgent et de conseil dans les affaires qu'il
tre le roi de Pologne, son père, au sujet
rlande, en sorte qu'il l'estimoit infini-
ɥuoiqu'il ait à présent la petite Carton,
de l'Opéra, qui est plus jeune et plus
yoit toujours la Lecouvreur, et il étoit à
ɔa mort est arrivée dans des circonstan-
articulières. Il y a trois ou quatre mois
nté une histoire dans Paris, qu'un abbé
à la Lecouvreur qu'il étoit chargé de
ɪner, et que la pitié lui faisoit donner cet
ent. Les uns ont dit que c'étoit avec un
les autres que c'étoient des biscuits. On

réveille à présent cette histoire, et l'on ne soupçonne pas moins que madame la duchesse de Bouillon, fille du prince de Sobieski, qui est folle de Tribou, acteur de l'Opéra, quoiqu'elle ait pour amant M. le comte de Clermont, mais il faut qu'il souffre cela. On dit que Tribou aimoit beaucoup la Lecouvreur, et que voilà la querelle. Cela fait une fort jolie scène.

M. le curé de Saint-Sulpice a été voir, au sujet de cette mort, M. l'archevêque, et le curé n'a pas voulu la laisser enterrer au cimetière. Il a fallu un ordre de M le lieutenant de police pour la faire enterrer dans un chantier du faubourg Saint-Germain. Mais le plus plaisant est que, par testament, elle avoit laissé deux mille livres à Saint-Sulpice que le curé n'aura pas.

Mars.— M. Languet, évêque de Soissons, frère du curé de Saint-Sulpice, a fait la plus grande sottise, au commencement de cette année, qu'il pouvoit faire. Il a fait un livre, qui est la relation de la vie d'une religieuse dans le couvent de la Visitation Sainte-Marie de Parois-le-Monial, en Charolois, morte en 1690, et il a dédié ce livre à la Reine. Cette religieuse avoit une singulière dévotion au Cœur de Jésus-Christ. On décrit dans ce livre toutes ses austérités, ses méditations dans lesquelles elle avoit une conversation réglée avec Jésus-Christ. Cette fille s'appeloit Marguerite-Marie Alacoque. Dans les enthousiasmes de cette conversation toute spirituelle, notre évêque fait tenir des discours très-tendres à la religieuse et à Jésus-Christ, avec des

A. LE COUVREUR

ons trop vives, et que les lecteurs ont tour-
nal. Cela a suffi pour que toute la Cour et
aient voulu avoir ce livre. Il n'étoit plus
ı que de Marie Alacoque, dont le nom s'est
plaisant par hasard, et cela a occasionné
ntes plus ridicules les uns que les autres sur
êque de Soissons, tant en prose qu'en vers.

ɛmoiselle Pélissier, une des premières actri-
l'Opéra, a fait la conquête d'un nommé Du
if établi à la Haye, homme de sept à huit
ille livres de rente, et dont elle a tiré pour
soixante mille livres de pierreries. On fait
e discours par son mari à M. l'évêque de
ıs :

Pélissier disoit à Soissons,
Grand auteur de la Coque :
« Tu sais qu'un rabbin suit Manon,
Et combien je m'en moque !
Mais s'ils faisoient un Cupidon,
Prélat, daigne m'instruire :
Faut-il baptiser ce poupon
Ou bien le circoncire ? »

NOEL

Monseigneur de Soissons se moque
Assurément
Avec sa Marie A la Coque,
Il nous en vend.
Les discours de son Angélique
Et du bon Dieu
Sont ceux d'une fille publique
En mauvais lieu.

Décembre. — Chansons sur le curé de Saint-Sulpice.

Le curé de Saint-Sulpice,
En chevauchant la Cavoy,
Crainte de la chaude-p....,
Fait un grand signe de croix
Sur son mitoton, mitoitaine,
Sur son mitoton.

1731

Juin. — Aventure gaie au magasin de l'Opéra[1]. Gruer, le premier des directeurs de l'Opéra, avoit chez lui à dîner Campra, directeur de la musique, qui à présent est fort vieux, mademoiselle Pélissier, à la fameuse histoire ci-dessus, mademoiselle Camargo, fameuse danseuse, mademoiselle Duval. L'aînée n'a point d'autre nom au spectacle que la *Constitution*. Tel la connoît sous ce nom-là, quand elle chante, qui ne sait pas qu'elle se nomme Duval, et cela parce que l'histoire dit qu'elle est fille d'un nonce du pape, pendant sa résidence ici à Paris. A cause de cela, sa sœur cadette est appelée le *Bref*. Après le dîner, ces folles, qui avoient un peu bu et s'étoient échauffées à chanter et à sauter, avoient besoin de changer de chemise. Il n'y en avoit point de femme : elles prirent des chemises de Gruer, et ne jugèrent pas à propos, pour prendre le frais, de remettre de jupons : elles rentrèrent ainsi dans la chambre de gaie humeur. Cela com-

1. Nous avons déjà emprunté à Marais (p. 115) le récit de cette aventure. On peut ainsi comparer la manière des deux chroniqueurs.

a par un patinage général ; il fut ensuite ques-
de montrer ses c... (parce que tout le reste est
vilain à ces créatures ; il n'y avoit que des
s mols et pendants). Le bonhomme Campra
es lunettes ; on visita chaque c... avec grande
tion, et même cérémonie de tous, de façon que
petite débauche a été surnommée dans Paris
ration des c... Les fenêtres de la chambre où
scène se passoient étoient ouvertes, et tous les
qui sont dans ce magasin en ont été témoins.
est parvenu aux oreilles de M. Hérault, lieu-
nt de police, qui n'a pas trouvé cela bon. Mais
écessité du plaisir public rend tous ces gens des
onnages importants dans l'État et leur procure
espèce d'impunité ; du moins cela a-t-il occupé
chansonniers de notre bonne ville. En voici
petite :

Au magasin de Saint-Nicaise,
Les filles y montrent à leur aise
C... mou, c... noir et c... vilain.
Hérault, dit-on, s'en formalise.
Elles sont dans leur magasin,
C'est pour montrer leur marchandise !

Août. — Il est arrivé une diable d'histoire au rec-
teur de la maison des Jésuites de Toulon, homme
de cinquante ans, appelé le père Girard, qui fait un
procès épouvantable au parlement d'Aix, dans
lequel il est accusé d'avoir suborné une pénitente
de dix-huit ans, nommée mademoiselle Cadière,
de l'avoir ensorcelée, de lui avoir fait un enfant,
et de l'avoir fait avorter. Nombre de mémoires

imprimés de part et d'autre se distribuent publiquement à la porte des promenades et des spectacles. Ils s'impriment à Paris, quoique faits à Aix, et on ne peut pas y suffire. Mais je ne comprends pas comment les Jésuites, par leur crédit, n'ont pas fait assoupir une pareille affaire, et comment, dans le ministère, on a permis d'imprimer des sottises et des horreurs pareilles à ce qui est dit de la part de la demoiselle Cadière sur les sortilèges et sur le particulier qui étoit entre elle et le bon religieux.

On se doute bien qu'une fille engrossée par un Jésuite a donné occasion à de bonnes plaisanteries. Voici une chanson :

Chez les Jésuites de Toulon,
Est arrivé grand carillon.
Un recteur, outré de colère,
Au confesseur Girard a dit :
« Eh ! fi ! méritez-vous, mon père,
De porter un si saint habit ?

Quoi donc des filles ! quelle erreur
A séduit votre lâche cœur ?
Il est vrai que tant d'indulgence
Pour nos pauvres convalescents,
Nous leur en laissons par souffrance.
Mais pour vous, c'est un contre-sens.

Il vous sied bien d'être galant,
Autant vaudroit être appelant[1].
Que dira-t-on de cette époque ?
Prétendez-vous, esprit gâté,

1. Appelant de la constitution *Unigenitus*, autrement dit, janséniste.

D'une autre Marie Alacoque,
Enrichir la société ?

AUTRE CHANSON

Un Jésuite admirant de la jeune Cadière
La beauté,
Pour éteindre ses feux prit la route ordinaire,
La rareté !
En faveur de ce choix, pardonnez à ce Père
La curiosité !

LE PÈRE GIRARD ET LA CADIÈRE

Père Girard n'est plus jésuite,
Il ne veut plus tergiverser.
Amour Giton, Girard vous quitte,
Avec Vénus il veut chasser.
Ces mots sont sur sa gibecière :
Oubliez tout et laissez faire.

L'innocente Alix y fut prise.
Il la prenait ; à résister
La pauvre enfant n'était apprise.
Le fourbe sut en profiter.
Gagnons le ciel, dit-il, ma chère,
Oubliez tout et laissez faire.

Un jour, ma sœur, vous serez sainte ;
Allez, c'est là votre destin.
Mettez donc bas mouchoir et crainte,
Laissez-moi baiser votre sein,
Et toucher votre reliquaire.
Oubliez tout et laissez faire.

Ah ! mon père, je suis fervente,
Qu'il soit fait à votre désir,

Dit cette fille haletante
De quiétisme et de plaisir.
Elle dirigea sa prière,
Oublia tout et laissa faire.

Décembre. — On a raconté un tour du duc de Savoie, détenu prisonnier par son fils. Fâché d'avoir été trompé dans son projet, il a imaginé les moyens de pouvoir s'échapper. Il a demandé à son fils la liberté de faire une confession générale, et il a souhaité avoir pour confesseur un Carme déchaussé, tel qu'on voudroit lui envoyer. Cela a été exécuté. La confession a duré du temps. Il a dit au confesseur avec lequel on l'avoit laissé seul : « Il faut nous reposer et boire un petit verre de liqueur. » Il avoit une liqueur composée avec de l'opium, avec telle dose que le Carme en ayant bu, il est tombé dans un assoupissement léthargique. Le prince a déshabillé entièrement le père Carme, et s'est revêtu de tous ses habits, est sorti de l'appartement, comme quittant le prince. Il a passé les cours et deux sentinelles ; à la troisième, l'officier qui étoit de garde, plus attentif, l'a examiné de plus près et l'a arrêté, en sorte que le tour découvert n'a servi qu'à le faire resserrer plus étroitement avec moins de liberté. Je ne crois pas qu'il en sorte sitôt.

1732

Janvier. — Aujourd'hui 29 grand événement dans Paris. Ce matin M. Hérault, lieutenant de police, a fait fermer, en vertu d'une ordonnance

loi, du 27, le petit cimetière de Saint-Médard, st le tombeau de M. Pâris. Le guet à cheval dans le faubourg Saint-Marcel à quatre heu- u matin ; et à chaque corps de garde de ce fau- g il y avoit vingt soldats aux gardes avec les s chargées.

même jour qu'on a fermé le cimetière, le janséniste a envoyé, dans un paquet cacheté, t le Parlement les informations faites de plu- s miracles de M Pâris, du temps de M. le nal de Noailles ; le tout imprimé. Je ne sais nent ils font pour faire imprimer toutes ces s, malgré toutes les recherches de la police ; t, de nécessité, qu'il y ait quelque puissance outienne cela secrètement.

qui est de plus fâcheux, c'est que cette affaire iré une mauvaise chanson sur M. Hérault, nant de police.

Certes, c'est jouer trop gros jeu !
Petit lieutenant de police,
Mal prend à qui s'en prend à Dieu !
Certes, c'est jouer trop gros jeu.
La honte ici, là-bas le feu
De tes pareils sont les supplices.
Certes, c'est jouer trop gros jeu,
Petit lieutenant de police !

Crottes, lanternes et catins
Bornoient autrefois ton office,
Tu quittes, pour vexer les saints,
Crottes, lanternes et catins !

Lucifer et ses *Girardins*[1]
Te feront chef de leur justice.
Crottes, lanternes et catins
Bornoient autrefois ton office.

Février. — On dit qu'on a trouvé un placard à la porte de Saint-Médard, où il y avoit :

De par le Roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Il y a toujours quelques exempts dans l'église, et il n'y a plus que les prêtres habitués de la paroisse qui y disent la messe, en sorte qu'il n'y a plus ce concours de messes que l'on faisoit dire et qui devoient produire beaucoup à la sacristie.

Que saint Pâris à ses malades
Fasse faire maintes gambades,
Le beau miracle que voilà !
Croyons plutôt à la Cadière,
Qui fait sauter un Loyola
De Sodome jusqu'à Cythère.

Mai. — Malgré le sérieux de cette affaire[2], i faut pourtant rapporter la petite chanson qui cour à l'occasion des exilés :

Le Roi, pour plaire à Fleury
Et à sa séquelle,
Vient d'exiler de Paris

1. Les *Jésuites*, ainsi nommés du père Girard et de sc procès avec la Cadière.
2. Le refus de siéger du Parlement, auquel le roi répond par l'exil de plusieurs conseillers, dont l'abbé Pucelle.

A Paris chez Basan et Capilly, rue S.t Jacques a la ville de Coutances

Le zélé Pucelle.
Le peuple va murmurer,
Et les filles vont crier :
« Rendez-nous Pucelle !
O gué !
Rendez-nous Pucelle ! »

Le roi qui entend ces cris
Fort peu s'en étonne
Et pour consoler Paris
Aussitôt entonne :
S'il n'y avait point d'abbé
Bien plus longtemps vous seriez
Mesdames, pucelles, ô gué
Mesdames, pucelles.

Novembre. — Le Roi a eu une fluxion sur les oreilles, qu'on appelle les *orillons*, pour quoi il a été saigné deux fois. Cela s'est passé. Depuis le 5 de ce mois, il est encore au lit pour une tumeur qui lui est venue aux c....., de ce qu'il s'est blessé à cheval [1].

1733

Janvier. — Chose fort singulière. La femme du menuisier du Roi, demeurant aux Gobelins, est accouchée à neuf mois de deux filles très-bien conformées pour tous les membres, mais qui se tiennent par l'estomac et la poitrine ; en sorte qu'elles n'ont qu'un ventre et un nombril ; mais tout le

1. Cette orchite était-elle bien traumatique ?

reste des deux corps est complet. Deux sages-femmes, après avoir travaillé sept heures à cet accouchement, ont renoncé à l'ouvrage, n'ayant pu faire venir que la tête d'une des deux filles qui se tenoient. Elle a paru vivante et a été ondoyée. On a appelé Grégoire le fils, accoucheur, qui, par adresse et ménagement, a tiré les deux enfants l'un après l'autre, de manière que la mère, malgré tout ce travail, est en parfaite santé. Cela a fait la matière d'une dissertation à l'Académie de chirurgie, dont est le sieur Grégoire. Et à l'ouverture de ces deux filles, qui avoient été nourries par un seul boyau, il s'est trouvé qu'elles n'avoient qu'un cœur, un foie et une rate. Il y a plus de cent ans qu'on n'a vu par les livres un pareil prodige de la nature.

Février. — Le 6 et le 7 de ce mois, il a fait, depuis les cinq heures du soir, un brouillard si épais et si noir qu'on ne voyoit point les lanternes allumées. Tout le monde, dans les rues, marchoit avec des flambeaux, des chandelles et bougies à la main. Encore avoit-on beaucoup de peine à retrouver son chemin et sa porte. Ces brouillards s'étoient arrêtés sur Paris, et nous ont été amenés par des vents d'Allemagne remplis de malignité, car dans toutes les villes du royaume, il y a un rhume épidémique dont tout le monde est attaqué. On mande de Strasbourg, Besançon et autres villes, où il y a grosse garnison, qu'on ne laisse qu'une partie de la ville ouverte, parce qu'il manque d'officiers et de soldats pour monter la garde et faire le

Il y a ici, à Paris, plus d'un tiers du monde
lit attaqué de ce rhume, qui prend par la
ensuite à la tête; les chirurgiens ne font
ner toute la journée. Il n'est pas dange-
ais on dit qu'à Reims il est mort beaucoup
le. Presque tout le monde en a été attaqué
vement, de façon qu'à l'Opéra, au lieu
les liqueurs fraîches et des truffes, comme
naire, le limonadier offre et vend de la
guimauve pour le rhume, tant il est géné-
lques personnes ont échappé, dont j'ai été
bre. Il y avoit, dans la dernière *Gazette*,
ndres, il y avoit trente mille malades du

— Ce mois-ci a fourni quelques histoires
laisantes. Une servante étant suffisam-
alade chez M. Perrot, procureur au Par-
quartier de la Madeleine, on a envoyé
son confesseur ordinaire, Carme de la
aubert. Comme ce cas exige un tête-à-
ère Carme a voulu sonder la conscience
fille par le bas du ventre, quoique dans un
appétissant. La fille n'a pas jugé à propos
er ce service pour la dernière fois avant de
Elle a crié ; on est entré ; elle a déclaré le
Carme s'est éclipsé. Le procureur en a
plaintes à M. l'archevêque, et enfin les
ont fait partir, la semaine dernière, ce ri-
ni étoit un mauvais sujet, à ce que m'a
frère quêteur. Pour moi, j'ai décidé que
ère bais... cette servante y avoit déjà du

et que, pressé de ses besoins, il ne l'a
uvée encore trop hors d'état de souteni
sie; car autrement l'aventure ne seroi
blable.

---

jours passés, le chevalier de Brèves, g
mme de M. le comte de Clermont, et le
is de L'Aigle, colonel du régiment d'En
us deux étourdis et débauchés, dinoient c
arquis de Saint-Suppli, homme de Norm
me de Saint-Suppli se plaignit de Mme
sa voisine, qu'elle n'étoit pas venue lui ren
visite, et qu'elle ne la saluoit pas. Nos jeunes
étant saouls, dirent : « Il faut aller faire
chez cette carogne-là ! » On dit : « C'est fo
fait. » Ils sortirent de chez M. de Saint-S
lequel par la fenêtre leur montra la porte. La
est au faubourg Saint-Germain. Mme Ha
étoit pas. Ils ne laissèrent pas que de monte
appartement ; ils trouvèrent la femme de ch
seule, qu'ils forcèrent ; et pour être d'accor
la... par-devant, et l'autre par derrière, ce
appelle en termes plus couverts, ***in utramqu***
tem. Le sacrifice fait, et la fille, débarrass
mains de nos jeunes gens, se mit à crier de
ses forces. Cela assembla du monde. Les
gens sortirent, l'épée à la main ; la fille alla
sa plainte chez le commissaire Charles av
témoins qui avoient vu sortir les quidams;
stata, par la visite d'un chirurgien, l'état viol
elle étoit. On dit publiquement que l'affa
accommodée avec la fille, à qui ils donnen

ivres d'argent comptant. Elle en a peut-être ait d'autres volontairement, qui ne lui ont nt valu.

tobre.—Le public a perdu de ce que M. le comte lermont, abbé et bénéficier, a pris le parti des es. Il a pris depuis peu pour maîtresse la Ca- go, fameuse danseuse de l'Opéra. Elle n'a pas isé depuis le départ du prince, pour ne pas in- rompre sa tristesse; on dit même qu'elle a de- ndé permission de ne plus danser jusqu'à son our; en sorte que le crime s'annonce ouverte- ent. Et, en faveur de ces beaux sentiments qu'elle ecte par air, le public se trouve privé d'une ac- ce qui est gagée pour lui. Cela paroît indécent ridicule.

Dans une circonstance, le régiment de Cham- agne s'avançant trop en avant et étant rappelé, le hef répondit : « Je m'en f... » Le mot eut du suc- ès et depuis ce temps ce juron fut remplacé par ette formule plus polie : « Je suis du régiment de hampagne. »

1735

Avril. — Mademoiselle de Charolois fait au- urd'hui du château de Madrid sa principale emeure, comme étant entre Versailles et Paris, et le s'y réjouit assez incognito. Dans les jours gras erniers, elle y avoit grande compagnie à souper, ntre autres le comte de Coigny, fils du maréchal, ue l'on dit être sur son compte. Après le souper,

avoya tout le monde. Le petit duc de Nivers, jeune homme de quinze ou seize ans, quittoit la partie avec peine; mais obligé d'obéir, il se cacha derrière une portière et demeura témoin du tête à tête avec le comte de Coigny. Il a été réprimandé par la princesse, et il s'est vengé par une chanson assez déshonorante sur les appas cachés de la princesse:

MADEMOISELLE DE CHAROLOIS EN CORDELIER[1]

Frère Ange de Charolois
Par une rare aventure
Au cordon de saint François
Ture lure
De Vénus joint la ceinture,
Robin ture lure

Un cordelier gros et gras
Admirant cette figure
Dit au soupirant : Hélas !
Ture lure
Pourquoi n'es-tu que peinture ?
Robin ture lure.

Novembre. — Il y a longtemps que l'on parle de la comtesse de Mailly pour être la maîtresse du Roi; mais la chose paroît certaine. Elle n'est pas jolie; elle a vingt-sept à vingt-huit ans; elle est bien faite amusante et a de l'esprit. Cette intrigue se mène toujours secrètement, parce que le cardinal retient mais il n'est pas possible que les gens de cour et le

1. Portrait peint par Gobert.

MADEMOISELLE DE CHAROLAIS

voient[1]. On dit qu'à Versailles, quand
t revient de souper de ses petits appar-
passe quelquefois seul de sa chambre
des-robes et y reste deux heures. On ne
ue ladite dame y soit entrée par der-
: moyen de Bachelier, premier valet
du Roi. A Fontainebleau, au-dessous
ment du Roi, il y avoit un appartement
personne ne logeoit et dont il avoit la
:scendoit par un petit escalier, et l'ap-
onné à la comtesse de Mailly étoit tout
dit aussi qu'elle va aux soupers parti-
. Muette avec les seigneurs, sans autres
: plus, le Roi ne couche plus avec la
is six à sept mois. Tout cela a ouvert
eux même qui n'approchent pas assez
ir ce qui se passe, et on dit que le Roi
x mille livres par mois. Elle pourroit
c son mari sans que personne y trouvât
:st un nom reconnu parmi nous de la
blesse de ce pays-ci.

Notre monarque enfin
Se distingue à Cythère;
De son galant destin
L'on ne fait plus mystère.
Mailly, dont on babille
La première éprouva
La royale béquille
Du père Barnaba !

Fastes de Louis XV, les débuts de Mme de
).

Décembre. — Le Roi a couché avec la Reine vers les fêtes de Noël. Comme cela n'étoit arrivé depuis longtemps, on l'a remarqué ; avec préparation de bains, dans le dessein d'avoir un prince, si cela se peut.

1738

Janvier. — Le roi se porte mieux ; il ne va point encore à la chasse ; elles seront réglées par la suite. Le bruit couroit sourdement qu'il pouvoit bien avoir un peu de vér., ce qui donnoit aux chirurgiens en cette partie l'avantage sur les médecins de Cour, d'autant qu'il est vrai que Bachelier, son premier valet de chambre, lui a fait voir secrètement quelques filles, et l'on ne respecte point la royauté dans ce trou-là.

Février. — Suivant les bruits de la Cour, il ne paroit plus douteux que le Roi a eu une chaud.... que l'on dit lui avoir été donnée par la fille d'un boucher de Poissy ou de Versailles, que le Roi a trouvée fort jolie, et qu'il s'est fait amener par Bachelier, son premier valet de chambre et son maq.....On dit qu'un garde du corps avoit gagné une pareille c..... de ladite petite bouchère, et que, voyant le Roi maigrir, sachant d'ailleurs que la petite fille avoit rôdé autour des petits appartements, il alla trouver M. le cardinal de Fleury et lui avoua qu'il avoit encore la c..... de la petite créature, et que, si le Roi l'avoit vue, il pourroit bien en avoir autant. C'est ce qui a causé les fréquentes conférences avec M. de La Peyronie, premier chirurgien. Il est

Louis le Bien Aimé
Né le 15 Février 1710.

guéri, et il prendra, dit-on, le lait au mois de mai. On ne dit point comment madame de Mailly se sera tirée de cette affaire, et si elle en auroit eu sa petite part.

1740

Novembre. — De La Roque, qui fait le *Mercure galant*, a été à l'extrémité avant le voyage de Fontainebleau. Cette commission produit six à sept mille livres de rente, ce qui est très gracieux pour un homme de lettres. Fuzelier, poëte, qui a fait plusieurs pièces, garçon d'esprit et mal à son aise, a fait des mouvements auprès de M. de Maurepas, de qui cela dépend pour avoir cette commission. Comme il est de tout temps ami du marquis de Nesle et de madame de Mailly, sa fille, il l'alla trouver un matin dit et lui dit : « Madame, je viens vous prier de me rendre un service. » Elle se défendit d'abord sur ce qu'elle ne demandoit quoi que ce soit ; il la tourmenta tant qu'elle lui dit : « As-tu un mémoire ? — Oui, madame. » Elle le prit, le lut : « Qu'on me lève, dit-elle : mes porteurs ! Va m'attendre chez M. de Maurepas, j'y vais dans le moment. » Elle y arrive. M. de Maurepas n'étoit pas chez lui. Elle dit à son valet de chambre qu'elle reviendra et de prier M. de Maurepas de l'attendre, et par un effort d'imagination pour servir plus chaudement Fuzelier, elle va tout de suite chez M. de La Peyronie, premier chirurgien du Roi. « Je viens, lui dit-elle, vous demander « une grâce qu'il faut que vous m'accordiez abso« lument. Je vous demande pour Fuzelier, que je

« protège, un privilège exclusif pour distribuer le « *Mercure*.[1] » M. de La Peyronie tombade son haut; il lui témoigna la disposition où il était de lui accorder tout ce qui dépendoit de lui, mais en même temps l'impossibilité de le faire sur cet article, que cela n'avoit jamais été, que cela ne convenoit en aucune façon à un homme de lettres, et que cela ne se pouvoit pas, que Fuzelier n'y avoit pas pensé. Malgré ses instances, madame de Mailly, persuadée que la demande étoit ridicule, s'en retourne chez M. de Maurepas, tout en colère, et lui dit : « Je venois vous demander une grâce pour Fuzelier; mais il faut qu'il soit fou de me faire faire des démarches pour chose qui ne se peut pas. Je viens de chez M. de La Peyronie qui me l'a bien assuré. » — « Mais, madame, répondit M. de Maurepas, je suis informé de ce que demande Fuzelier, cela n'a point de rapport à M. de La Peyronie. » — « Comment? dit-elle, il demande le privilège exclusif du *Mercure*? » — « Cela est vrai, lui répondit le ministre, son cousin, c'est le *Mercure galant*, qui est un ouvrage d'esprit. » — « Ah! dit-elle, que ne s'explique-t-il donc cet animal-là! Si cela est ainsi, je vous le recommande très-fort. » Il n'y a point de trait d'une étourderie et d'une absence d'esprit pareille. On pourroit même penser plus mal. Fuzelier a eu l'agrément pour faire le *Mercure*, mais malheureusement le seigneur de La Roque s'est rétabli et est en parfaite santé à présent.

1. Le Roi donnait des privilèges exclusifs pour la vente de tel ou tel médicament, ce qui assurait la fortune du bénéficiaire.

Suite d'Oeuvre Cul de Sac des Vignes a Paris

On dit que M. le maréchal de Broglie a formé opposition au scellé de l'Empereur, pour revendiquer ses culottes que les Allemands lui ont prises en Italie, au passage de la Secchia, quand ils ont surpris de nuit notre camp, et que le maréchal a été obligé de s'enfuir en chemise.

Décembre. — Un étranger fait marché d'une somme pour le pucelage d'une fille d'Opéra, ce qui est un peu équivoque. Il a payé et couché avec elle, mais il n'a pas trouvé à cette jeune fille ce qu'on lui avait promis; il a compté, sur la bonne foi des conventions, que cela changeoit le marché et qu'il lui falloit rendre une bonne partie de sa somme. Sur cette contestation, les parties s'en sont rapportées à la décision de mademoiselle Carton, ancienne actrice, chanteuse de l'Opéra. Après avoir entendu les faits, elle a décidé que l'homme ne savoit pas lire apparemment, et qu'il devoit savoir que quand la toile est levée on ne rend plus l'argent.

Il est d'usage à l'Opéra de rendre l'argent à ceux qui sortent pendant tout le prologue, jusqu'au commencement du premier acte. Bien des jeunes gens viennent se montrer au spectacle, entendent le prologue, en partie ou en entier, et sortent ensuite. On joue présentement *Amadis de Gaule* où il y a toujours un très-grand monde, et on a affiché sur l'escalier qu'on ne rendroit point l'argent la toile levée et l'Opéra commencé. La réponse de Carton est extrêmement jolie sur l'allusion de la chemise de la fille avec la toile de l'Opéra.

LE JUGEMENT DE MADEMOISELLE CARTON

Damon, jeune étranger, lorgnait
Depuis longtemps un pucelage,
Qu'a Dazincourt il supposait,
Dont elle n'avait que la cage.
Tendres soupirs et doux langage
Étaient le prix qu'il en offrait
La fillette point ne voulait
Recevoir espèces pareilles,
Et n'ouvrit enfin les oreilles
Qu'au son de trente bons louis.
Diamants furent de la fête ;
Je crois que pour telle Laïs
Le présent n'est pas malhonnête.
Quelqu'un peut-être s'écriera
Que c'est marchandise un peu chère
Et qu'on vend moins à l'ordinaire
Un pucelage d'opéra.
Quoi qu'on en dise, notre dupe
Donna louis et diamants.
Mais quel fut son étonnement,
Après qu'ayant levé la jupe,
Du pucelage prétendu
Il trouva le sentier battu.
Il comprit lors qu'une danseuse
Ne pouvait s'élever bien haut,
Que cette fleur si précieuse
Avant elle n'eût fait le saut.
Il voulut se mettre en furie
Et chanter la palinodie ;
Redemander son or, ses diamants ;
Mais il perdit sa colère et son temps.
La Dazincourt avait bonne mémoire
Et de Manon ayant appris l'histoire,

Sut mettre l'exemple à profit,
Et quelque tapage qu'il fît
Jamais à rendre n'entendit.
Elle fut trouver la Carton,
Enfant de l'esprit et du goût,
Célèbre de nos jours par ses galanteries
Plus encore par mille saillies [1],
Lui demanda son sentiment,
Ce qu'elle devait dire et faire,
Pour dérober le précieux salaire
Aux poursuites de son amant,
La Carton répondit en actrice achevée :
Ton amant n'est qu'un sot ; lorsque tu le verras
Dis-lui qu'il aille à l'Opéra;
Que sur la porte il y lira :
« On ne rend point l'argent quand la toile est levée. »

Une autre fille de l'Opéra a été accusée par plusieurs de ses compagnes d'avoir ..... dans sa loge, en s'habillant, par le marquis de Bonnac, jeune seigneur. En conséquence, suivant les règles de police de cette congrégation, elle a été chassée de l'Opéra. Pour se justifier dans le public de cette calomnie, elle a fait courir un petit mémoire imprimé fait par une bonne plume, que je n'ai pas pu avoir. Il a été couru, parce qu'à propos de rien, elle fait un parallèle entre les filles d'Opéra et les fermiers généraux. Ils entrent également dans le monde sans bien et en gagnent, les uns d'un coup

1. *Les Paladins*, opéra de Rameau, n'avaient pas eu de succès. L'auteur, mécontent du public, disait : « Il faut attendre, la poire n'est pas mûre. — Cela ne l'a pas empêché de tomber », reprit l'espiègle Carton.

de plume, les autres d'un coup de..... Ils se détestés de ceux aux dépens de qui ils s'enrich sent, les filles sont adorées de ceux même qu'el ruinent, etc.

1741

Septembre. — Madame de Vintimille du L sœur de la comtesse de Mailly, est accouchée d' garçon, sur quoi M. le comte de Vintimille, s mari, a tenu de fort mauvais propos, comm n'ayant pas grande part à cet enfant que l'on dis être d'un bien plus haut rang; mais cela n'a p grande apparence, attendu la liaison connue av madame de Mailly, sa sœur. Au demeurant, cet pauvre comtesse de Vintimille est morte, ces jour ci, de la suite de sa couche par une maladie app lée la *Miliaire* dont est morte la reine Sardaign maladie nouvelle en ce pays. Elle étoit laide, ma beaucoup d'esprit; elle amusoit le Roi et étoit c toutes ses parties, et il est vrai qu'elle avoit beau coup de crédit auprès de Sa Majesté.

1742

Janvier. — Notre ambassadeur turc est à l'hôte des Ambassadeurs extraordinaires, rue de Tour non. Il y a à la porte de la rue des gardes de l connétablie, et en dedans douze cents suisses de l garde du Roi, avec un exempt; et, quand il sor en carosse, il est accompagné de quatre gardes d la connétablie avec un officier, qui sont à che val et l'épée à la main. Il a été en cérémonie ave

sa suite à l'Opéra et à la Comédie, dans la loge du Roi. Il avoit trois premières loges et trois au-dessus des secondes. On l'a affiché à la Comédie-Française : « Son excellence Zaïd Effendi, ambassadeur du Grand-Seigneur, honorera de sa présence. » Ce qui ne se fait que pour les princesses du sang, en sorte qu'il a ici tous les grands honneurs. La raison de cette distinction sur les autres ambassadeurs extraordinaires est apparemment la rareté de cette ambassade. Celui-ci, qui sait et parle le françois comme nous, et mieux que tous nuls autres ambassadeurs, a ici bien plus d'agrément que ces prédécesseurs. Il va au spectacle avec plaisir, et il l'aime. Il va manger chez les autres ambassadeurs. Il reçoit compagnie et cause, et il est fait à toutes nos façons.

Du Turc l'ambassadeur
Pour Paris s'achemine,
Chacun avec ardeur
S'empresse à voir sa mine.
La plupart de nos filles
Comptent les queues qu'il a
Pour autant de béquilles
Du père Barnabas.

Le héros le plus vertueux
Est un homme ordinaire ;
Mais une Excellence à trois queues
Est un Dieu sur la terre!

A mon mari je suis fidèle,
Mais je tremble pour mon honneur !
J'ai jour et nuit dans la cervelle
Les trois queues de l'ambassadeur !

Avril. — M. le comte de Clermont, prince sang, abbé de Saint-Germain-des-Prés, avait dep sept ou huit ans pour maîtresse mademoiselle margo, fameuse danseuse de l'Opéra, d'où elle e sortie; elle faisoit sa résidence dans le châtea Berny, terre de l'abbé de Saint-Germain, mai n'en parloit plus.

M. le comte de Clermont a changé de maître on dit même que la Camargo y a donné les m pour sortir de l'esclavage où elle étoit. Ce prin pris mademoiselle Le Duc, autre danseus l'Opéra, qui n'est pas jolie, mais bien faite, l'a enlevée au président de Rieux, fils du g Samuel Bernard, et pour qui il a fait des dépe considérables.

La Camargo, qui aime infiniment la dans rentrée à l'Opéra, peut-être aussi comme asi protection. Le président de Rieux, pour se ve du tour qui lui avoit été fait, a déterminé ave l'argent mademoiselle Camargo à l'écouter. C fait du bruit dans Paris.

LA MORT DU PRÉSIDENT DE RIEUX [1]

Une fille du Styx, compagne des héros,
Vainement de Bernard entreprit la défaite.
Pendant trente ans, tous ses assauts
Ne purent la rendre complète.
Mais une perfide cadette

1. G. Bernard de Rieux, fils de Samuel Bernard, beau du président Molé, mort de la petite vérole, après résisté à la grosse, si l'on en croit la chanson.

En huit jours le mit aux abois
Et termina sa destinée.
Petite, vous êtes cent fois
Plus mutine que votre aînée.

Pendant la semaine sainte, il a fait extrêmement beau, ce qui a favorisé le concours ordinaire de tout Paris aux ténèbres de Longchamps, ou pour mieux dire, à la promenade dans le bois de Boulogne. Mademoiselle Le Duc a paru le mercredi et le jeudi saint; elle y a été de Paris, avec deux compagnons, dans un carrosse à six chevaux; et il y avoit dans le bois de Boulogne, pour la promener, une petite calèche toute neuve, que le prince avoit fait faire, bleue et argent, et en dedans de velours bleu brodé en argent, attelée de six petits chevaux pas plus forts que des ânes; cela étoit de la dernière magnificence. Mademoiselle Le Duc, pleine de diamants, a été ainsi vue de tout Paris. Cela a non-seulement blessé l'amour-propre de toutes les femmes, mais cela a fort scandalisé tout le public, et cela a donné lieu à des chansons très-vives contre M. l'abbé, qui a eu, dit-on, une forte réprimande de madame la Duchesse, sa mère.

Le Roi a fait une chanson, la plus jolie de toutes, sur M. le comte de Clermont :

Un char à ta catin,
Mon cousin,
Ce n'est pas son allure ;
Le coche à Pataclin[1],
Mon cousin,

1. Directrice de l'hôpital où les filles étaient enfermées.

Et un habit de bure,
Mon cousin,
Ah! voila l'allure, l'allure,
Mon cousin,
Oh! voilà son allure.

Novembre. — Nos troupes, qui étoient pl
d'ardeur, sont decouragées. Il faut que sans
succès elles passent l'hiver dans un climat
traire, où il en périra beaucoup. On dit qu'il
qu'on crî contre M. de Maillebois, et sur cela
il court une petite chansonnette qui ne lui fe
honneur :

Voici les François qui viennent,
Hongrois, sauvons-nous !
Oh ! nenny dà, dit la Reine,
C'est Maillebois qui les mène,
Et je m'en f....

On dit que le Roi s'est brouillé avec mada
comtesse de Mailly. On n'en sait pas le suj
quoiqu'il y ait longtemps que cela dure, on d
la rupture a été vive ; que madame de
l'ayant pris sur le haut ton, le Roi a fait dé
hier, le 3 de ce mois, son appartement, et qu
a annoncé qu'il y avoit une chaise de poste
prête pour la conduire où elle voudroit.

On dit que c'est pour prendre pour mai
madame de La Tournelle, veuve du marq
La Tournelle, et sœur cadette de madame la
tesse de Mailly, laquelle a été nommée dam
palais de la Reine depuis peu de temps.

MAILLEBOIS.

i donne lieu à bien des discours un peu vifs. me de La Tournelle est jeune et assez belle ; qu'elle a fait ses conditions, savoir : qu'elle maîtresse déclarée, qu'elle auroit un état de n, qu'elle n'iroit point aux petits soupers du lans les petits appartements ; qu'elle auroit es jours dix couverts chez elle, et qu'elle nom- t elle-même les personnes qui y souperoient, elle auroit de plus cinquante mille écus de on assurée pour sa vie.

L'on dit que son Excellence
La sultane de 'Choisy
Continue la contredanse.
Avec notre grand Sophi,
Et l'on est dans l'espérance
D'un petit mamamouchy.

1743

rs. — Il règne cet hiver une maladie géné- u'on appelle *grippe*, qui commence par un e et mal de tête, ce qui provient des brouil- et d'un mauvais air. Depuis quinze jours, un mois, il n'y a point de maison dans où il n'y ait eu des malades ; on saigne et oit beaucoup, d'autant que cela est ordinai- nt accompagné de fièvre. On en guérit géné- ent après quelques jours, et les gens âgés sont xposés que les autres. On fait prendre beau- de lavements. Le Parlement de Dijon et un ont vaqué par le nombre des malades.

n. — Depuis quelques années, les médecins de

la Faculté de Paris et les chirurgiens de la ville sont en procès, par jalousie de métier, pour leurs droits respectifs, vis-à-vis les uns des autres, dans l'exercice de leurs professions ; et surtout par rapport à la prééminence et supériorité que les médecins ont eues sur le corps des chirurgiens, qui étoient obligés de leur payer un écu d'or tous les ans, et de leur rendre une espèce d'hommage, par députés, depuis que, par édit de 1656, les chirurgiens-barbiers, exerçant la barberie, avoient été réunis au corps des chirurgiens de robe longue. Ce procès a été appointé pour ne pas être sitôt décidé ; et depuis cet appointement, ils se disputoient par des écrits anonymes.

Deux circonstances ont été favorables aux chirurgiens : la première, la perfection de leur art, qui a été porté à un haut degré, qui leur a attiré l'approbation et la confiance des grands et du public, et qui leur a fait obtenir l'établissement d'une Académie royale de chirurgie.

La seconde, la grande faveur de M. de La Peyronie, premier chirurgien, auprès du Roi, qui est un homme d'esprit et entreprenant et fort supérieur pour le crédit et l'intrigue à M. Chicoyneau, premier médecin du Roi, qui est un homme tranquille.

En sorte qu'il a paru dans ce mois une déclaration du Roi, enregistrée au Parlement, qui casse l'édit d'union de 1656, rétablit les chirurgiens de robe longue, les sépare entièrement des perruquiers et de tout ce qui a rapport à la barberie, et qui ordonne qu'à l'avenir, il ne sera plus reçu de mai-

FRANÇOIS CHICOYNEAU

Premier médecin du Roy.

tre chirurgien qu'il n'ait un certificat du cours des études ; qu'il n'ait étudié en physique, et qu'il ne soit reçu maître-ès-arts dans l'Université de Paris ; lesquelles dispositions sont précédées, par la déclaration du Roi, d'un grand éloge sur la perfection, l'utilité et l'honneur de cette profession.

Au moyen de ce changement, le procès est jugé tacitement, et perdu pour les médecins.

1744

Août. — Il est certain que le Roi a été à toute extrémité entre le 12 et le 14 et que les médecins n'en attendoient plus rien. Il faut qu'il ait été saigné six fois du pied ; on le crut mort dans les appartements. On dit que c'est un médecin juif de Metz qui lui a fait appliquer les sangsues sur la tête, et qui lui a fait donner une potion, laquelle lui a fait faire une évacuation abondante qui l'a tiré de la mort ; d'autres disent que c'est un chirurgien-major du régiment ; car Dumoulin n'y est arrivé que le dimanche 16, et tout le grand danger étoit passé.

Au surplus, on dit que cette maladie vient d'un coup de soleil, d'une indigestion d'un grand souper où on avoit beaucoup bu et d'un épuisement dans la nuit suivante.

Tout le public a déclamé contre M. le duc de Richelieu, madame la duchesse de Châteauroux, et M. de La Peyronie, premier chirurgien. On dit que pendant les trois premiers jours de la maladie, qui n'étoit d'abord qu'une fièvre ordinaire, ils s'étoient tous les trois enfermés dans la chambre du Roi, que La Peyronie avoit pris sur lui seul la

guérison, et qu'ils ne laissoient entrer personne. On dit même qu'on a refusé la porte de la chambre à M. le duc de Bouillon, grand-chambellan, qui a traité fort durement M. de La Peyronie. Je crois que les médecins qui ont de grands débats avec les chirurgiens ont fait courir ces bruits pour décréditer M. de La Peyronie, car il n'est pas naturel que, le Roi étant malade, M. Chicoyneau, premier médecin, et les médecins de quartier n'aient pas été appelés sur-le-champ et que M. de La Peyronie, qui est homme d'esprit, ait rien pris sur lui.

— Ce fait n'est pas vrai; M. Chicoyneau, premier médecin, n'a pas quitté le Roi depuis le premier moment de sa maladie. Les médecins de Paris, qui enragent contre La Peyronie, ont fait même une chanson contre lui à ce sujet qui est vive :

Or, écoutez petits et grands,
L'histoire du chef des merlans,
Qui s'est joué, l'infâme traître,
Des jours de son Roi, de son maître,
Et faillit à nous perdre tous
Pour complaire à madame Enroux [1].

On dit de plus que M. le duc de Richelieu avoit retardé autant qu'il avoit pu la présence du père Pérusseau, jésuite, confesseur de Sa Majesté; mais que M. Fitz-James, évêque de Soissons, fils du maréchal de Berwick, premier aumônier du Roi, a fait venir le confesseur, s'est emparé du Roi pour l'exhorter à la mort, et lui a fait recevoir ses

1. La duchesse de Châteauroux, maîtresse en titre.

le la manière la plus authentique et la
elle.
)ermis de laisser entrer tout le monde
e Metz, hors la populace; cela a fait
:nt un grand concours. Là, monsei-
ue de Soissons a fait faire au Roi une
:nde honorable. Il a demandé pardon
ses peuples du scandale qu'il avoit
econnu qu'il étoit indigne de porter le
très-chrétien et de fils aîné de l'Église,
nis d'exécuter toutes les conditions
neur l'évêque de Soissons avoit exi-
qui étoient de renvoyer madame la
Châteauroux et madame la duchesse
is aussi, qui est sa sœur, sur quoi le
lu de lui-même, qu'il étoit prêt de le
main. En conséquence, M. d'Argen-
'ordre de la part du Roi, à madame la
Châteauroux, de se retirer à quatre
tz, avec madame de Lauraguais, sans
lire à quel endroit.

. — Le bruit est général, et il est cer-
Roi a envoyé M. le comte de Maurepas,
État, à madame la duchesse de Châ-
i madame la duchesse de Lauraguais,
r faire une espèce d'excuse de ce qui
à Metz, les prier de revenir à la Cour
, et qu'il les assuroit de son amitié et
ion, et qu'il rétablissoit madame la
Châteauroux dans toutes ses charges

Décembre. — Mardi 8, madame la duchesse de Châteauroux est morte, à cinq heures du matin, âgée de vingt-sept ans, dans des agitations étonnantes, qui lui étoient causées par un transport qui a duré plusieurs jours. On dit que c'est une suppression que l'on attribue au chagrin de sa disgrâce ou à la joie de son rétablissement.

1745

Février. — On n'est occupé que de l'arrivée de madame la Dauphine, du départ du Roi pour aller au-devant d'elle à Étampes, et des fêtes superbes qui se préparent tant à Versailles qu'à Paris.

On dit qu'il y a des habits d'hommes qui coûtent jusqu'à quinze mille livres; il en faut trois pour les trois jours. M. le marquis de Mirepoix, dont on parle même pour notre ambassadeur à l'élection de l'Empereur, a loué trois habits six mille livres qu'il rendra au tailleur et qu'il ne mettra qu'un jour. M. le marquis de Stainville, envoyé du grand duc de Toscane, dont le fils est colonel dans nos troupes, a un habit de drap d'argent brodé d'or, doublé de martre. La doublure coûte, dit-on, vingt-cinq mille livres. On parle d'une femme qui a loué d'un joaillier, quinze mille livres, les diamants qu'elle aura sur elle au bal paré de Versailles.

Madame la Dauphine avance. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit, qu'elle sait plusieurs langues et qu'on lui a donné une éducation au-dessus de son sexe. Elle est fille d'une mère qui gouverne dans le grand. Elle a près de dix-neuf ans, par conséquent

e penser et de parler. Elle est haute avec
On dit que madame la duchesse de Bran-
ame d'honneur, a voulu l'engager à mettre
:; que c'étoit l'usage en France, et que cela
t mieux qu'à une autre ; elle a répondu que
i, la Reine et M. le Dauphin lui ordon-
u'elle en mettroit ; mais que sans cela elle
troit pas. Madame la duchesse de Brancas
ıue à la charge une seconde fois ; la prin-
a répondu sèchement qu'elle n'en feroit
qu'elle lui avoit déjà parlé deux fois de

duc de Richelieu, comme premier gentil-
de la chambre de service, a été à Orléans
npliment à la princesse de la part du Roi,
ine et de M. le Dauphin, et lui a porté la
on de mettre du rouge, ce qu'elle a fait le
ur; autrement elle auroit paru trop pâle
hin, qui a les yeux fait au rouge.

—Mardi-gras, il y a eu un second bal dans
rtements de Versailles, sous le nom de
uphin, aussi magnifique que le premier.
arlé dans ces fêtes d'une jeune femme de
mmée madame d'Étiolles, femme de M. Le
t, seigneur d'Étiolles, près Corbeil, qui est
sous-fermes, et neveu de M. Le Normant,
général. Elle a vingt-deux ans et est réelle-
e des jolies femmes de Paris. On dit que
avoit vue à la chasse dans la forêt de Sé-
que depuis elle a été à tous les bals et à
s fêtes de Versailles ; ce qui a fait présumer

qu'il y avoit quelque chose de particulier, quoique sans rien de marqué[1].

Avril. — Madame d'Étiolles, dont je viens de parler, a présentement à Versailles l'appartement qu'avoit madame de Mailly, en sorte que cela fait maîtresse déclarée. Le Roi soupe dans son appartement, avec madame la duchesse de Lauraguais et la marquise de Bellefond et les seigneurs favoris, comme le duc d'Ayen, le duc de Richelieu, le duc de Boufflers et autres; ce sera, dans peu, des princesses et dames de la Cour à qui y soupera.

Cette dame d'Étiolles a vingt et un ans, est bien faite et extrêmement jolie, chante parfaitement et sait cent petites chansons amusantes; monte à cheval à merveille et a eu toute l'éducation possible; elle est fille d'une madame Poisson encore plus belle, qui étoit fille du sieur de La Motte, entrepreneur des provisions des Invalides, qui maria cette fille au sieur Poisson qui étoit un intrigant. Un jour M. Le Blanc, secrétaire d'État de guerre, étant aux Invalides en attendant le sieur de La Motte dans son appartement, aperçut un portrait qui le frappa; il demanda qui c'étoit? on lui répondit que c'étoit la fille du sieur de La Motte, mariée au sieur Poisson; il dit à La Motte de la lui présenter; il en devint amoureux et elle a été quelque temps sa maîtresse; elle fut ensuite à un ambassadeur, et enfin fit connoissance de M. Le Normant, fermier général, dont elle a toujours été

1. Voir les *Fastes de Louis XV*, p. 149.

amie, même jusqu'à présent. C'est depuis cette connoissance qu'est née madame d'Étiolles, que M. Le Normant a toujours eue chez lui avec sa mère, qu'il a regardée comme sa fille et à qui il a donné une éducation recherchée. M. Le Normant, n'ayant point d'enfant, a forcé M. Le Normant, son neveu, à épouser mademoiselle Poisson, âgée de dix-huit ans et belle personne. Il leur a donné en mariage la terre d'Étiolles.

On dit que le Roi a acheté de M. le prince de Conti le marquisat de Pompadour, qu'il l'a donné à madame d'Étiolles, pour lui donner au moins un titre de marquise et la changer de nom.

Septembre. — Madame d'Étiolles, créée et érigée en marquise de Pompadour, a été présentée sous ce nom et en cette qualité à Versailles, au Roi et à la Reine, et en même temps madame la marquise d'Étiolles, jeune mariée, en sorte que madame de Pompadour a pris possession du titre de dame de la Cour. Jeudi 16, le Roi a été à sa maison de Choisy; les femmes du voyage étoient madame la duchesse de Lauraguais, madame la marquise de Bellefond, madame d'Estrade, et madame de Pompadour. Le Roi en devoit revenir le 20; mais il a été incommodé et saigné deux fois samedi 18. Une douleur à la langue et à la gorge et une fluxion sur les dents qui avoit causé un peu de fièvre, cela a suffi pour donner de l'inquiétude à Paris. La Reine, M. le Dauphin et madame la Dauphine y ont été dîner dimanche 19, et Mesdames de France le lundi. Cela retarde le retour

à Versailles. Madame la marquise de Pom-
a dîné à Choisy pour la première fois avec
e, qui lui a fait beaucoup de politesses.

mbre. — Madame Poisson, mère de madame
quise de Pompadour, est morte à Paris,
une longue maladie. Sur-le-champ une épi-
e mordante, qui est plutôt faite par quelque
ète de Cour, ennemi, que par un poète de pro-
sion :

Ci-gît qui sortant du fumier,
Pour faire une fortune entière,
Vendit son honneur au fermier,
Et sa fille au propriétaire.

1747

Janvier. — Dans le courant de l'année dernière on a imaginé des joujoux qu'on appelle des pantins, pour d'abord faire jouer les enfants et qui ont servi ensuite à amuser tout le public. Ce sont de petites figures faites de carton, dont les membres sont séparés, c'est-à-dire taillés séparément, et attachés par des fils pour pouvoir jouer et remuer. Il y a un fil derrière qui répond aux différents membres, et qui faisant remuer les bras, les jambes et la tête de la figure, la font danser. Ces petites figures représentent un Arlequin, Scaramouche, mitron, berger et bergère, etc., et sont peintes en conséquence de toutes sortes de façon. Il y en a eu de peintes par de bons peintres, entre autres par M. Boucher, un des plus fameux de l'Académie, et

qui se vendoient cher. Il y en avoit aussi qui étoient de figures et de postures assez lascives.

Ce sont donc ces fadaises qui ont occupé et amusé tout Paris, de manière qu'on ne peut aller dans aucune maison qu'on n'en trouve de pendus à toutes les cheminées. On en fait présent à toutes les femmes et filles; et la fureur en est au point qu'au commencement de cette année toutes les boutiques en sont remplies pour les étrennes.

Cette invention n'est pas nouvelle, elle est seulement renouvelée, comme bien d'autres choses. Et il y a vingt ans que cela étoit de même à la mode.

Il y a une chanson de caractère et consacrée pour cette petite figure :

Que Pantin seroit content
S'il avoit l'art de vous plaire !
Que Pantin seroit content
S'il vous plaisoit en dansant !
C'est un garçon complaisant,
Gaillard et divertissant,
Et qui pour vous satisfaire
Se met tout en mouvement.
Que Pantin, etc.

1748

Janvier. — Madame la marquise de Pompadour est non seulement jeune et belle, mais elle a tous les talents imaginables. Elle joue la comédie parfaitement bien, ce qui fait qu'à Versailles, le Roi, Mesdames, madame de Pompadour, des dames et seigneurs de la Cour, représentent souvent des comédies. Ce plaisir est aussi fort à la mode à Paris,

dans plusieurs maisons particulières. Ce sont m dames Gaussin et Dangeville, deux fameuses com diennes, qui sont femmes de chambre des pet appartements pour habiller et ajuster les princesse et dames de la Cour, qui jouent et qui dirigent u peu le spectacle. Aucune femme de chambre de ce dames n'y entre.

C'est à ce sujet que Voltaire a voulu s'égayer pour complimenter madame de Pompadour.

Ainsi donc vous réussissez
Tous les arts, tous les goûts, tous les talents de plaire;
Pompadour, vous embellissez
La Cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les cœurs, trésor d'un seul mortel,
Qu'un sort si beau soit éternel!
Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes;
Que la paix dans nos champs revienne avec Louis!
Soyez tous deux sans ennemis,
Et tous deux gardez vos conquêtes.

Ces vers présentés au Roi et à la Cour favorite ont d'abord paru charmants. Tout y brille pour madame de Pompadour, la réflexion a ensuite fait apercevoir bien de la liberté et peu de décence.

Décembre. — M. Le Riche de La Popelinière, fermier général, homme très opulent et qui a acheté entre autres à vie, du petit-fils de Samuel Bernard, la maison et seigneurie de Passy, a épousé, il y a plusieurs années, mademoiselle Deshayes dont la mère étoit fille de Dancourt, comédien et auteur, et qui avoit monté elle-même sur

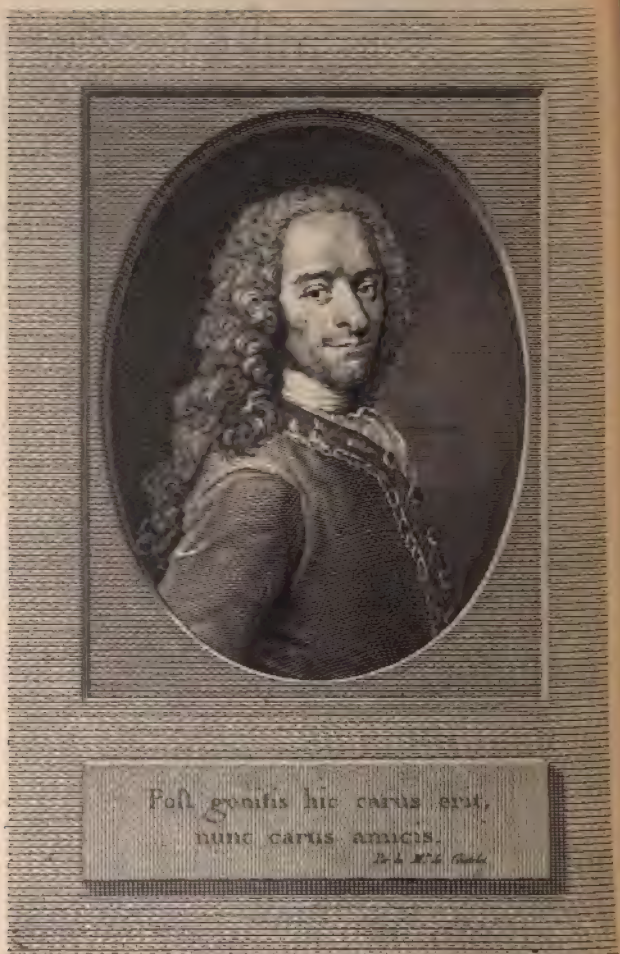

VOLTAIRE

le théâtre. Madame de La Popelinière, jolie, dans une maison riche, a vécu comme les petites maîtresses de Paris, et entre autres galanteries, avoit depuis trois ou quatre ans M. le duc de Richelieu, qui est depuis plus d'un an à Gênes et qui vient d'être fait maréchal de France; cette intrigue avoit brouillé le ménage, il y a eu des scènes; le mari avoit maltraité sa femme qui, au surplus, a plus de trente-cinq ans. M. de La Popelinière demeure rue de Richelieu, vis-à-vis la bibliothèque du Roi. Pour donner un air de mystère à cette affaire et se voir commodément, M. le duc de Richelieu a fait louer une maison joignante qui n'est pas considérable, avec mur mitoyen et voici ce qu'on a fait pendant quelque campagne du mari.

On a percé le mur mitoyen dans une cheminée de l'appartement de madame La Popelinière; on a accommodé la plaque de manière, avec des gonds bien effacés, qu'elle s'ouvroit avec un secret par l'autre maison, du côté de laquelle l'ouverture et cette plaque étoient cachées dans une armoire apparente qui étoit de glace. Madame de La Popelière avoit coutume, le soir, de fermer ses verroux sous prétexte de craindre les voleurs, et de cette façon l'on passoit de la maison voisine dans ledit appartement. Cela a duré ainsi du temps sans être su.

Madame de La Popelinière avoit une femme de chambre dans le secret, qui est sortie pour quelque raison et à qui sa maîtresse a promis six cents livres de pension. L'absence depuis un an de M. le maréchal de Richelieu qui, même de Gênes, a passé

Saxe, l'appui du militaire,
Voulut accommoder l'affaire,
Mais le mari lui répliqua
En faisant tirer la coulisse :
Ma drôlesse par ce trou-là
N'a que trop appris l'exercice.

Autre histoire. M. le comte d'Egmont, colonel de dragons, de l'ancienne maison des comtes d'Egmont, ducs de Gueldres, de Bergues et Juliers, a épousé la fille du duc de Villars; il est jeune et bien fait, et elle est jeune aussi. Depuis leur mariage, il lui a donné deux ou trois fois la v.....; ils ont eu même un fils qui en est mort dimanche dernier, premier de ce mois. Il voulut coucher avec sa femme, laquelle le refusa tout net, ne voulant plus s'exposer à pareille aventure. M. le comte d'Egmont a pris la peine de mettre sa femme hors de son hôtel à minuit. On ne blâme point celle-ci.

Madame de La Popelinière est toujours chez sa mère; elle n'est point encore d'accord avec son mari sur la pension qu'il lui fera. Mais ce qu'il y a de plus impertinent, c'est que le dernier jour de ce mois, veille du jour de l'an et jour renommé pour l'affluence du monde au Palais, pour les étrennes, on avoit étalé publiquement dans les boutiques de petites cheminées de carton avec une plaque qui s'ouvroit, derrière laquelle on voyoit un homme et une femme qui se guettoient; la femme rentroit chez elle. Cela m'a paru indécent, et, si la police a été instruite de ces petits bijoux, il auroit été plus sage de les défendre. M. de La Popeli-

LE MARÉCHAL DE LOWENDAL

era pas sitôt l'histoire de la cheminée.

1749

– Madame la Dauphine a eu le mal-
·e une fausse-couche quelques jours
aignée du bras, qui lui avait été or-
Roi en a été extrêmement touché, et
c en est fort alarmé. On en rejette la
s médecins de la Cour ; peut-être ce
nd-il ici de la part des chirurgiens. Il
u'elle n'y a pas donné lieu par aucun
indiscret. Ce qui fait craindre que ce
)osition naturelle, et comme c'est la
sse-couche, cela donne plus d'inquié-
ıt que M. le Dauphin est fort puissant
end pas d'exercice, et mange beaucoup
ı'avons par ce moyen point de princes ;
ı reine de Hongrie, au milieu des soins
qu'elle a si bien soutenue et terminée,
· d'avoir trois garçons.
)hin s'étant trouvé mal une nuit d'une
cela a saisi la princesse, et il a fallu la
s on dit qu'elle l'a été une seconde
:t que douze heures après elle a fait la
e. On lui a fait entendre, pour la con-
: n'étoit qu'un faux-germe. Mais mal-
ıt, il n'est que trop vrai que c'étoit un
t notoire qu'après la fausse-couche, on
MM. Puzos et Bourgeois, fameux ac-
: Paris, pour consulter, avec M. Jard,
comment on la conduiroit, ce qui

feroit toujours tort dans le public, aux médecins de la Cour. La princesse, au surplus, se porte aussi bien que cela peut être.

A propos de médecins et chirurgiens, ils sont toujours fort animés les uns contre les autres, ce qui ne contribue pas au soulagement du public dans les maladies. Leur procès n'est point encore jugé au conseil. On voudroit peut-être, par la difficulté de faire un règlement, qu'ils s'accommodassent entre eux, mais il n'y a pas d'apparence depuis plus d'un an. On ne reçoit point de chirurgiens à Saint-Côme, parce que les médecins prétendent présider à ces réceptions. Cela peut avoir des suites fâcheuses.

Juin. — Le sieur Lahure, maître tailleur à Paris, après vingt-cinq ans de mariage avec une emme qui a aujourd'hui cinquante ans, vient de former sa demande en nullité et cassation de son mariage sur le fondement d'impuissance de sa femme..... Il demande qu'elle soit visitée. Cette affaire se plaide à l'officialité et il y a des mémoires de part et d'autre et des consultations en sa faveur ; on le soutient non-recevable dans sa demande par le laps de vingt-cinq années de mariage ; il prétend de son côté, que depuis vingt-cinq ans il n'a point de femme, que par pudeur il n'a point intenté l'action ; il fait assez entendre que jusqu'ici il a pu se pourvoir d'un autre côté, mais qu'à présent, par piété et par religion, il ne veut plus mener la même conduite et qu'il veut se marier légitimement.

On a arrêté aussi M. Diderot, homme d'esprit et de belles-lettres, que l'on soupçonne être l'auteur d'une brochure qui a paru sous le nom de *Thérèse la Philosophe*, qui contient l'histoire du père Girard, jésuite, et de la demoiselle La Cadière, à Aix en Provence, qui a fait tant de bruit. Dans ce livre qui est charmant, très bien écrit, il y a des conversations sur la religion naturelle de la dernière force et très dangereuses.

Juillet. — Lahure a perdu sa cause et a été déclaré non recevable par jugement de l'officialité, apparemment sur le laps de vingt-cinq années de mariage. Cela a paru extraordinaire, d'autant que c'est autoriser cet homme, qui n'a guère plus de quarante-cinq ans, à vivre dans le désordre.

VERS A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR, POUR LESQUELS L'AUTEUR N'A RIEN A CRAINDRE

L'Amour, entouré de ris,
Jouoit avec la pomme accordée à sa mère
Par l'équitable Pâris.
Sa main folâtre et légère
La jetoit, l'attrapoit, la rejetoit en l'air,
Quand tout à coup l'oiseau qui porte le tonnerre
S'élance, la saisit et fuit comme un éclair.
L'Amour, désespéré, parcourt toute la terre;
Vénus ne le verra jamais
Qu'il n'ait trouvé le prix qu'obtinrent ses attraits.
L'aigle, planant sur nos rivages,
L'avoit laissé tomber dans ces riants bocages

Où nos Rois ont fixé leur Cour.
Un héros parcourant cet auguste séjour
La voit, la prend; il lit ces mots : A la plus belle!
Cette pomme, dit-il, regarde Pompadour.
Il la lui porte devant elle;
A l'instant se montre l'Amour.
A peine il aperçoit cet objet qui l'enchante,
Que, transporté de joie, il se jette à son cou.
Maman, s'écria-t-il, vous êtes bien méchante
De m'avoir fait chercher si longtemps ce bijou.

Novembre. — Depuis un mois, on enlève du monde dans Paris, filles et garçons. Cela se fait à la chute du jour; un exempt déguisé et trois ou quatre hommes se saisissent principalement de filles, comme servantes ou filles qui rôdent dans les rues. Ils ont à quelques pas d'eux un fiacre; on les met dedans; on les mène cependant chez le commissaire qui a ses ordres de la police, et on les conduit à la prison de Saint-Martin ou à l'hôpital de Saint-Louis, que l'on a apparemment préparé.

Ce bruit s'est répandu dans tous les quartiers, et a mis l'alarme; en sorte que les servantes n'osent plus sortir seules. On dit même qu'on a pris ainsi quelques filles d'artisans ou de bourgeois, mais je ne crois pas trop cela, ou du moins l'exempt peut avoir passé ses ordres. Ce qui seroit contre le droit des gens.

Il est vrai que la grande recrue s'est faite par des visites de nuit des commissaires dans tous les quartiers. On a enlevé beaucoup de p..... dans les mauvais lieux, de filles qui viennent à Paris pour servir chez des femmes qui logent et des domesti-

ques sans condition, des gens sans aveu, dans de petites auberges, et tous les pauvres, dans les rues, dans les maisons des faubourgs, où ils se retirent, et dans les hôpitaux. Cela s'entend des jeunes gens et qui se portent bien. L'objet de ces recrues, que l'on fait apparemment de même sur les grands chemins pour les vagabonds et dans les autres villes du royaume, est pour envoyer au pays de Mississipi pour peupler. On engage aussi volontairement de toutes sortes d'ouvriers à qui on fait un bon parti.

On y avoit envoyé du monde en 1720, et même il y eut à l'occasion de ces enlèvements une émeute dans le quartier de Saint-Martin-des-Champs, où le peuple assomma tous les archers; mais le pays que l'on veut peupler est immense. C'est le même continent que le Canada qui a, dit-on, quinze cents lieues d'étendue. Le Canada est au nord et il y fait grand froid; mais il y a le côté du midi où il fait chaud, et d'autres parties où le ciel est parfaitement beau; c'est dans l'Amérique. On dit que le pays est extrêmement fertile, que les vers à soie y sont sur les arbres, que cela produiroit une richesse considérable. On voudroit apparemment bâtir des villages, de distance en distance, et distribuer des terres à cultiver; cela pourroit faire pour l'avenir des établissements considérables. C'est ainsi que le monde s'est découvert peu à peu et que les monarchies se sont formées et renouvelées. Dans mille ans le royaume de Mississipi sera peut-être un des plus florissants États. On saura, par tradition, que les François sont venus s'y établir et il ne sera,

peut-être, quasi plus question alors du royaume françois. La rivière du Mississipi est le plus grand fleuve qu'il y ait.

1750

Juillet. — Aujourd'hui, lundi 6, on a brûlé en place de Grève publiquement, à cinq heures du soir, deux ouvriers, savoir un garçon menuisier et un charcutier, âgés de dix-huit et vingt ans, que le guet a trouvés en flagrant délit, le soir, commettant le crime de sod..... Il y voit apparemment un peu de vin sur jeu pour pousser l'effronterie à ce point. J'ai appris, à cette occasion, que devant les escouades du guet à pied marche un homme vêtu de gris qui remarque ce qui se passe dans les rues, sans être suspect, et qui ensuite fait approcher l'escouade. C'est ainsi que nos deux hommes ont été découverts. Comme il s'est passé quelque temps sans faire l'exécution après le jugement, on a cru que la peine avoit été commuée à cause de l'indécence de ces sortes d'exemples qui apprennent à bien de la jeunesse ce qu'elle ne sait pas; mais on dit que c'est une contestation entre le lieutenant criminel du Châtelet et le rapporteur, pour savoir qui assisteroit à cette exécution, d'autant que le rapporteur n'étoit plus de la colonne du criminel; mais M. le chancelier a décidé que le rapporteur iroit, quoique n'étant plus du criminel lors de l'exécution. Bref, l'exécution a été faite pour faire un exemple; d'autant que l'on dit que ce crime devient très commun, et qu'il y a beaucoup de gens à Bicêtre pour ce fait. Comme ces deux ou-

vriers n'avoient point de relations avec des personnes de distinction, soit de la Cour, soit de la ville, et qu'ils n'ont apparemment déclaré personne cet exemple s'est fait sans aucune conséquence pour les suites.

Le feu étoit composé de sept voies de petit bois, de deux cents de fagots et de paille. Ils ont été attachés à deux poteaux et étranglés auparavant, quoiqu'ils soient étouffés sur-le-champ par une chemise de souffre. On n'a point crié le jugement, pour s'épargner apparemment le nom et la qualification du crime. On en avoit crié, en 1726, pour le sieur Deschauffour pour crime de sodomie.

Il y a eu samedi, 11 de ce mois, une autre exécution, dans Paris, moins terrible et plus divertissante. La nommée Jeanne Moyon, maq.... publique, a eu le fouet et la fleur de lys, et a été conduite depuis le grand Châtelet jusqu'à la porte Saint-Michel, où s'est faite l'exécution du fer chaud, sur un âne, avec un chapeau de paille, la tête tournée vers la queue avec un écriteau : maq.... publique. Elle n'a point été fouettée dans les différents marchés, mais seulement en sortant du grand Châtelet d'où elle a été conduite à la porte Saint-Michel, qui étoit son quartier, par le Pont-Neuf, la rue de la Comédie et les Fossés de Monsieur-le-Prince. On dit que dans la marche elle avoit le visage couvert d'un mouchoir, ainsi que ces complices qui l'accompagnoient, ce qui se souffre par grâce, et après avoir eu la fleur de lys à la porte Saint-Michel elle a été mise dans un fiacre, pour être conduite hors de Paris à cause du bannissement. Ordinai-

rement ces sortes de femmes sortent de Paris par une porte, y rentrent par une autre, changent de quartier et continuent leur commerce. Cette exécution a beaucoup diverti le peuple.

Cette femme n'a point été condamnée pour tenir un lieu public de débauche; cela ne se pourroit pas, y ayant madame Paris qui est autorisée à tenir le sien, et qui loge à présent dans la grande maison neuve en sortant de la grille des Champs-Élysées. Mais c'est pour avoir enlevé et voulu débaucher une petite fille de dix ans.

On dit que sur ce qu'un homme comme il faut, chevalier de Saint-Louis, dit-on, lui avoit demandé à voir une petite fille de dix ans environ, cette femme a été à Saint-Germain-l'Auxerrois au catéchisme, qu'y ayant aperçu une petite fille assez jolie dont elle avoit entendu le nom, qu'elle a donné parole à son homme, à un certain jour, qu'elle est retournée à Saint-Germain, qu'elle a demandé une telle fille, qu'elle venoit rechercher de la part de sa mère, qu'on lui a confiée tout simplement, qu'elle l'a mise dans un fiacre et conduite chez elle; elle l'a déshabillée en chemise et fait passer dans la chambre où étoit l'homme et l'a engagée et déterminée à faire ce qu'il vouloit. Cependant l'histoire dit qu'il ne s'est rien passé de trop..., qu'elle l'a ensuite remise dans un fiacre et ramenée dans son quartier; la petite fille arrivée a conté tout à sa mère, laquelle a rendu plainte. Sur l'indication qu'elle a donnée, à peu près, du quartier où elle avoit été menée, on l'y a promenée, on a fait des perquisitions; on a découvert la dame Moyon,

porte Saint-Michel, qu'on a arrêtée, etc.
le, comme l'on voit, étoit d'une consé-
inie, et il n'y avoit aucune sûreté pour
filles des gens du commun qui vont
t seules soit au catéchisme, soit dans

re. — Madame la Dauphine est relevée
ches au bout d'un mois, et elle se porte
Il y a toute espérance qu'elle donnera
ois un prince.
: princesse a sa quatrième nourrice, ce
as avantageux de changer ainsi de lait.
Vata, première nourrice, avoit trop de
ncesse ne tiroit pas assez ; on n'a pas
nettre à la nourrice de reprendre son
r quelques jours : son lait s'est jeté sur
; cela a suffi pour la changer sans pren-
e de goûter son lait, quoique cette nour-
estée encore huit jours à Versailles à
n propre enfant. Cela n'a pas eu de
'ai vu, plus d'un mois après, sa fille de
s qui se portoit à merveille et qui depuis
ırrie que par elle.
is, à cette occasion, que tout se fait par
Cour, suivant un protocole des méde-
orte que c'est un miracle d'élever un
une princesse. La nourrice n'a d'autre
ıe de donner à téter à l'enfant quand on
rte, mais elle ne peut pas lui toucher. Il
nueuses et femmes préposées pour cela
oint d'ordres à recevoir de la nourrice.

il y a des heures marquées pour remuer l'enfant trois ou quatre fois dans la journée; quand l'heure sonne, si l'enfant dort, on le réveille pour le remuer. Si, après avoir été changé, il fait dans ses langes, il reste trois ou quatre heures ainsi dans son ordure. Si une épingle le pique, la nourrice ne doit pas l'ôter; il faut chercher et attendre une autre femme: l'enfant crie dans tous ces cas, il se tourmente et s'échauffe; en sorte que c'est une vraie misère que toutes ces cérémonies.

Décembre. — Un officier aux gardes, chevalier de Malte, s'est avisé de faire quatre mauvais vers sur le château de Bellevue et en même temps contre le Roi et madame la marquise de Pompadour, qui ont d'autant mieux couru tout Paris que cela est facile à retenir :

Fille d'une sangsue, et sangsue elle-même;
Poisson d'une arrogance extrême,
Étale en ce château, sans crainte et sans effroi,
La substance du peuple et la honte du Roi.

En bonne foi, que cela veut-il dire ? ce château n'a coûté plus qu'un autre que par les travaux qu'il a fallu faire pour couper la montagne au-dessous de Meudon, ce qui a fait travailler et gagner bien du monde, car du reste on critique ce château pour être trop petit. Un fermier général en feroit faire un plus grand.

A l'égard de honte, que veut dire le public qui, en général, doit être toujours regardé comme un sot par les gens sensés ? Si c'est parce que le Roi

a une maîtresse, mais qui n'en a pas? Hors M. le duc d'Orléans, qui est retiré à Sainte-Geneviève et qui est très méprisé avec raison.

M. le comte de Charolois tient, depuis près de vingt ans, madame de Courchamp, femme d'un maître des Requêtes, en chartre privée, laquelle il a enlevée, qu'il tient en captivité et malgré elle, et qui auroit été bien plus heureuse dans sa maison.

M. le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, a publiquement mademoiselle Le Duc qui étoit une danseuse de l'Opéra; elle passe les trois quarts de l'année à Berny, maison de plaisance de l'abbé, où elle tient et fait les honneurs de la table; elle a une belle maison dans la rue de Richelieu, où le prince passe quelquefois huit jours. On y fait des concerts. Les pères de l'abbaye qui ont à faire au prince viennent l'y trouver le matin; le prince ne loge point dans le palais abbatial. Cela se passe au vu de tout le monde et l'on ne dit mot. Sur vingt seigneurs de la Cour, il y en a quinze qui ne vivent point avec leurs femmes et qui ont des maîtresses; rien n'est même si commun à Paris entre particuliers : il est donc ridicule de vouloir que le Roi, qui est bien le maître, soit de pire condition que ses sujets et que tous les rois ses prédécesseurs.

CHANSON

Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,
Tous les Poissons s'agrandissent,
C'est le règne des vauriens.
On épuise la finance

En bâtiments, en dépense ;
L'État tombe en décadence,
Le Roi ne met ordre à rien, rien, rien, etc.

Une petite bourgeoise
Élevée à la grivoise
Mesure tout à sa toise,
Fait de la Cour un taudis.
Le Roi, malgré son scrupule,
Pour elle froidement brûle ;
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris, ris, ris, etc.

Cette catin subalterne
Insolemment le gouverne,
Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent ;
Devant l'idole tout plie,
Le courtisan s'humilie ;
Il subit cette infamie,
Il n'est que plus indigent, jean, jean, etc.

La contenance éventée,
La peau jaune et truitée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux fades, le cou long,
Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère,
Tout est bas dans la Poisson, son, son, etc.

Si dans les beautés choisies
Elle étoit des plus jolies ;
On pardonne les folies
Quand l'objet est un bijou ;
Mais pour si mince figure

Et si sotte créature,
S'attirer tant de murmure,
Chacun pense le Roi fou, fou, fou, etc.

Il est vrai que, pour lui plaire,
Le beau n'est pas nécessaire;
Vintimille a su lui faire
Trouver son minois joli.
Aussi dit-on que d'Estrade,
Si vilaine, si maussade,
Aura bientôt la passade
Dont elle a l'air tout bouffi, fi, fi, etc.

Autrefois de Versaille
Nous venoit le bon goût,
Aujourd'hui la canaille
Règne et tient le haut bout.
Si la Cour se ravale,
De quoi s'étonne-t-on ?
N'est-ce pas de la halle
Que nous vient le poisson ?

Mars 1751. — Pendant qu'on s'entretenoit à Paris de l'affaire très sérieuse de M. Coffin, conseiller au Châtelet, à qui on avoit refusé les sacrements, et de l'emprisonnement du curé de Saint-Étienne-du-Mont, religieux de Sainte-Geneviève, il y avoit au Châtelet une affaire très comique, dans laquelle le sieur Pinterel, curé de Vanvres, autre religieux de Sainte-Geneviève, a donné un certificat et dont les petits mémoires ont couru et amusé tout Paris.

Il s'agissoit de l'âne d'un blanchisseur de Vanvres qui, étant en chaleur, attaché à la boutique

n épicier, porte Saint-Jacques, avoit ca
l pour suivre une ânesse sur laquelle ét
ardinière du faubourg Saint-Marcel, et qui
détournée dans ses caresses pour l'ânesse
p de ladite jardinière, avoit pris la lib
du mordre le bras et l'avoit toujours suivie
sa maison ; le blanchisseur demandoit
avec des dédommagements de deux moi
cence ; la jardinière demandoit des domm
intérêts et pansements, et la nourriture d
sur quoi le blanchisseur avoit produit un c
de son curé de Vauvres, que son âne n'éto
méchant, qu'il n'avoit jamais blessé pers
que ce curé n'avoit point entendu dire q
fait de malice dans le pays.

Le contraste de l'affaire de ces deux c
Saint-Étienne-du-Mont, a donné lieu à
vers :

De deux curés portant blanches soutanes,
Le Procès ne se ressemble en rien :
L'un met au nombre des profanes
Le magistrat le plus chrétien ;
L'autre, dans son hameau, trouve jusques aux
Tous ses paroissiens gens de bien.

Septembre 1753. — Grande joie à Vers
grande nouvelle à Paris : Madame la D
est accouchée, la nuit, entre une et deux h
matin, d'un prince, *duc de Bourgogne*. Les
des Invalides, de la Bastille et de la V
annoncé cette nouvelle sur les trois h
demie du matin, en réveillant bien du m

attendoit pas si promptement à cet évé-
e dimanche, madame la Dauphine avoit
une légère médecine pour une petite
, elle n'a eu aucune douleur de prépa-
int de mouches, comme l'on dit. Le
llé souper à Trianon, dans le parc de
avec ses fidèles. La Reine avoit soupé
âteau, chez Madame la duchesse de
son ordinaire, et elle étoit couchée. Les
incesses, et ministres qui étoient tous
s, étoient ou couchés ou dans leurs
its très tranquilles.

Mme la Dauphine a senti quelque dou-
avoit dans son appartement que M. le
n robe de chambre, Mme la duchesse
s, sa première dame, ses femmes de
t de veille et Mme Dufour, nourrice
auphin, qui est sa première femme de
M. Jarre, son accoucheur, étoit couché
partement. Le premier soin a été d'aver-
.

est venu en robe de chambre et pan-
ais cela n'a pas été long. Mme la
st accouchée toute seule. M. Jarre est
opos pour recevoir l'enfant. Ordinaire-
pareil accouchement, il faut qu'il y ait
et princesses du sang, le chancelier et
s pour être témoins et dresser un pro-
et aussi les vidames d'Amiens et de

l n'y avoit personne. M. le Dauphin a
nce d'esprit d'appeler et de faire entrer

tous les gardes du corps, suisses et ce qui s' trouvé, pour en être témoins : et voilà le duc Bourgogne.

Il les a fait entrer, en culotte seulement, et de porteurs de chaises qui étoient dans l'antichambr ce fait est fort extraordinaire.

Août 1754. — On comptoit que madame la Da phine ne devoit accoucher qu'au commenceme de septembre, et le Roi avoit déclaré que, du 1er ce mois, il ne sortiroit plus de Versailles pour n' tre pas surpris, comme à M. le duc de Bourgogn mais apparemment que madame la Dauphine v quelque chose encore après sa grossesse, ce qui trompé les médecins. Elle sentit un peu de coliq le 22 août, à quoi on ne fit pas grande attentio cette colique devint plus sérieuse, la nuit du au 23. Elle sentit des douleurs, le vendredi ma 23, sur les cinq heures. On fit lever M. le Dauph la Reine ; on envoya un courrier à Choisy, où ét le Roi. Mais, à six heures un quart, madame Dauphine accoucha presque seule et fort heure sement d'un prince qui s'appelle M. le duc Berry.

Octobre 1754. — Le Roi a érigé, à Fontain bleau, la terre de Marigny en marquisat, en fave du sieur de Vandières, directeur et ordonnate général des bâtiments, frère de madame la ma quise de Pompadour, et aujourd'hui son seul hé tier depuis la mort de mademoiselle Alexandri sa fille. Il est dit dans la *Gazette de France*, que

sieur de Vandières a été présenté à Leurs Majestés, en cette qualité de marquis de Marigny, et même que, deux jours après, il a eu l'honneur d'entrer dans les carrosses du Roi. Voilà donc pour le coup M. le marquis de Marigny, pour tout le monde.

On parle fort de marier M. le marquis de Marigny, les uns disent à une fille de M. le maréchal de Lowendal, les autres à la fille de M. le duc de La Vallière. Ce dernier parti vaudroit mieux pour avoir un crédit et un appui à la Cour pour l'avenir, car M. le maréchal de Lowendal mort, il ne reste aucune parenté ni alliance à la Cour. On dit aussi que madame la marquise de Pompadour donnera à son frère, pour son mariage, l'hôtel d'Évreux, faubourg Saint-Honoré, qu'elle a acquis depuis près d'un an, et au jardin duquel l'on fait actuellement de grandes augmentations et agrandissements qui viennent border le cours des Champs-Élysées.

Mai 1755. — Il y a une histoire à Montpellier pour une femme à qui on a refusé les sacrements, parce qu'elle persistoit dans son opposition à la Constitution, nonobstant plusieurs visites de M. l'évêque de Montpellier, en son nom M. de Villeneuve. Il y a eu un jugement, soit du présidial de Montpellier, soit du Parlement de Toulouse, qui a ordonné que cette femme soit administrée ; pour empêcher l'exécution de ce jugement, l'évêque a ordonné aux prêtres de consommer toutes les hosties qui étoient dans les paroisses. Cette ordonnance est extravagante, sauf respect. On dit même ici

qu'il y a eu un prêtre qui s'y est porté de si grand cœur, qu'il a eu une très-forte indigestion dont il a pensé crever, attendu qu'on ne peut pas donner de vomitif qu'après un certain temps.

Juin 1755. — M. le maréchal de Lowendal, attaqué de la gangrène au pied et abandonné des médecins, est mort cette nuit au Luxembourg, où le Roi lui avait donné un appartement, âgé de soixante ans environ. C'est lui qui a pris Berg-op-Zoom dans la dernière guerre, qui avoit instruit M. le maréchal comte de Saxe dans le métier de la guerre ; c'est, sans difficulté, le plus grand général que nous ayons eu, et une perte pour la France.

Il n'avoit que des pensions et bienfaits du Roi, et dépensoit tout à entretenir des filles d'Opéra et plusieurs à la fois. Les grands hommes ne sont pas les mieux réglés.

Décembre 1755. — Il n'a pas été parlé à l'assemblée du Parlement, comme on le croyoit, d'une petite affaire de libertinage, arrivée il y a quinze jours à M. Séguier, avocat général du Parlement, qui l'étoit auparavant au Grand-Conseil, et qui, sans difficulté, a le plus beau nom du Parlement.

M. Séguier a aimé les filles et y a, dit-on, mangé une bonne partie de son bien. Il n'est pas riche ; il a fait louer par un homme un second appartement chez M. Roger, procureur au Châtelet, dans lequel on a installé mademoiselle Deschamps, femme d'un auteur de l'Opéra-Comique. M. Séguier y alloit tous les jours avec plusieurs autres.

plu au procureur, qui a voulu faire sortir
iselle Deschamps, mais inutilement. Dis-
aremment entre madame Roger et made-
Deschamps; celle-ci a jeté ou fait jeter, un
s l'antichambre de Roger un panier d'or-
ın pot de chambre. La procureuse s'est
: et a fait du bruit. M. Séguier a eu
ence de descendre, d'injurier la procu-
même de lui donner deux soufflets. Le
r est venu aux cris de sa femme, et, ne
avec des respects faire retirer M. Séguier,
u à la fin avec ledit avocat général. On a
ıet, qui est venu; mais le guet à cheval,
ıt qu'il s'agissoit d'un avocat général du
ıt, a fait retirer le guet à pied et en a fait
1. Roger a envoyé chercher des commis-
ıi n'ont pas voulu paroître. Il a été chez
ıtenant général de police, qui a répondu
ne le regardoit pas. M. le lieutenant civil
ıutant; enfin il a été se plaindre à M. le
›résident, qui l'a un peu mieux écouté,
ne vouloit pas croire la chose. Voilà l'his-
court dans Paris. On n'en a point parlé
mbres, et on a bien fait; mais on devroit
›ger mademoiselle Deschamps et obliger
er, du moins, à faire quelque réparation
ıadame Roger.

756. — L'inoculation de la petite vérole,
: duc d'Orléans a fait faire à M. le duc de
son fils, et à mademoiselle de Chartres,
ur Tronchin, fameux médecin de Genève

et fort expérimenté en cette partie, a eu tout le succès qu'on pouvoit désirer. Le prince a eu vingt ou vingt-cinq boutons, que l'on regarde comme grain de petite vérole. Il se porte bien et la princesse aussi. Ce M. Tronchin gagne ici des sommes considérables, pour des consultations, à un louis pièce, sur toutes sortes de maladies, par hommes et femmes ; il donne même de plaisants remèdes : aux uns, de se frotter le ventre avec de la serge ; aux autres, de frotter leurs appartements ou de scier une voie de bois pour prendre des exercices violents.

Janvier 1757. — ATTENTAT DE DAMIENS. — Le Roi, qui étoit à Trianon, vint dans l'après-midi à quatre heures à Versailles pour voir Mesdames de France. Madame Adélaïde étoit un peu enrhumée. Le Roi, à cinq heures trois quarts, descendit par le petit escalier, sur la cour de Marbre, pour monter dans son carrosse pour retourner à Trianon. Il y avoit peu de monde et peu de flambeaux. M. le duc de Brionne, grand-écuyer, lui donnoit, dit-on, la main. M. le duc d'Ayen, capitaine des gardes de service, ne suivoit pas le Roi. Il étoit resté sur le petit escalier à causer avec le maréchal de Richelieu ; il y avoit à côté de lui un chef de brigade des gardes du corps. Comme il alloit monter, un grand homme en habit noir, avec une redingote, une perruque en bourse, le chapeau, dit-on, sur la tête, a poussé et écarté le chef de brigade des gardes, s'est approché du Roi, lui a mis une main sur l'épaule, soit pour s'appuyer soit pour le faire

retourner, et lui a donné un coup de poignard entre la quatrième et la cinquième côte du côté droit. Le roi n'a senti le coup que comme un coup de poing, a mis la main à l'endroit, a senti du sang et dit : « Je suis assassiné ! » Et en même temps a dit : « C'est cet homme-là! » Lequel se retiroit : « Qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse point de mal. » On dit que dans l'intervalle du coup il auroit eu trois secondes pour s'esquiver à la faveur de la nuit. Aussitôt un valet de pied, un garde du corps et un autre se sont jetés sur lui et l'ont arrêté.

A l'égard du Roi, il est monté dans son appartement sans être porté, quoique perdant beaucoup de sang. Il étoit question de le coucher et d'un chirurgien. Il n'y avoit personne de ses officiers. M. de La Martinière, son premier chirurgien, n'y étoit pas. On a été prendre des draps chez madame Dufour, nourrice de M. le Dauphin, et on a trouvé M. Henin, premier chirurgien de madame la Dauphine, qui a mis le premier appareil.

L'arme dont ce scélérat étoit armé étoit, suivant la *Gazette de France*, un couteau à deux lames : l'une ordinaire et l'autre en forme de canif, dont il a donné le coup ; mais ce canif avoit cinq ou six lignes de largeur et quatre pouces de longueur, ce qui fait un vrai poignard ; et quoique le Roi eût plusieurs habits, à cause du grand froid, le fer est entré d'environ quatre travers de doigt ; entre la quatrième et cinquième côte du côté droit ; mais comme le coup a été porté du bas en haut, il a glissé dans les chairs et il n'a pas pénétré jusqu'à la poitrine ; en sorte qu'on a reconnu tout de suite que le

Du lundi 10 janvier, le criminel n'est point encore transféré à Paris ; on travaille même encore à la Tour de Montgomery pour la mettre en tout état de sûreté.

On dit que le criminel ne sera pas au rez-de-chaussée où était Ravaillac, parce que cela est trop humide, qu'il sera au premier étage ; qu'il y aura un poêle au rez-de-chaussée et un au second étage, pour échauffer suffisamment la chambre où sera le criminel. On dit que la tour sera gardée par cinquante grenadiers du régiment des gardes, dont il y aura un corps de garde au rez-de-chaussée et un au second étage, et qu'il y aura jour et nuit quatre sergents aux gardes, dans sa chambre pour le garder, dans laquelle se fera l'instruction et les interrogatoires sans qu'il en sorte.

A l'égard du criminel, l'on sait à présent son nom ; il s'appelle Robert-Pierre Damiens. Sa femme, qui étoit cuisinière dans une maison, et sa fille qui apprenoit la couture, ont été prises et conduites à la Bastille. On dit que la femme a dit d'abord, sans savoir de quoi il s'agissoit, que son mari étoit un libertin et qu'elle étoit quelquefois trois mois et six mois sans le voir. Il est fils d'un boulanger à Arras.

Ce scélérat est enfin décidé être un domestique de profession.

On dit qu'il a servi M. Michel en dernier lieu, négociant, à qui il a volé deux cents louis, pourquoi il a été poursuivi et décrété, et c'est ce qui l'a obligé de faire ses voyages. Il avoit un frère, domestique depuis seize ans chez M. Aubin, conseiller

ıt, fort honnête garçon, qui a été pris et
Bastille. Sa femme étoit cuisinière chez
r, elle a été prise. Une fille de dix-sept
olie, qui travaillait en couture et qui a
:c sa tante, femme du laquais de M. Au-
le étoit cuisinière, depuis quatre ans,
:houin, avocat. Tout cela a été pris.
it on a conduit de Versailles à Paris le
niens, sur les deux heures du matin,
ırte escorte d'infanterie. Il y avoit au
:ents hommes du régiment des gardes,
à cheval et bien des cavaliers de la
l'hôtel qui étoient dans une gondole,
ıtenant, deux exempts, deux gardes de
e l'hôtel et le chirurgien. Il y avoit
ıses de suite dans l'un desquels étoit le
ıvec des gardes ; il n'y avoit point de

ner le change à la curiosité du peuple,
é par Meudon, et il est entré dans Paris
ère de Sèvres. On dit qu'on défendoit
e aux fenêtres dans les rues, et qu'on
: tirer si on ne fermoit les fenêtres. On
oit trois carrosses à six chevaux, et qu'il
elui du milieu ; et on l'a ainsi logé en
pe dans la tour de Montgomery. Il y a
e soldats des gardes françoises qui est
les vingt-quatre heures, en dehors dans
Palais, avec des barricades. On a pris
étoit au près de la porte de la Concier-
aire un corps de garde.
rgents aux gardes sont entrés avant lui

dans la Tour et n'en sortiront qu'après lui. C
passent vingt-quatre heures dans sa chamb
les huit autres sont dans la chambre au s
pour se relever ; il y a un cuisinier de la b
du Roi pour apprêter le manger et qui n'e
point. On dit qu'il a prêté un nouveau se
pour cet office. Il y a tous les jours une tabl
quinze personnes. M. Foubert, fameux chir
et du Parlement, y couche toutes les nuits,
premier garçon ne quitte point le prisonni
jambe qu'on lui a brûlée au mollet, dans l
des gardes à Versailles, est assez enflée, mais
a point de danger.

Quoi qu'il en soit, le Roi se porte parfait
bien, Madame la marquise de Pompado
point quitté Versailles. Le Roi, quelques jour
son rétablissement, a été lui faire une visit
quart d'heure ; mais depuis qu'il tient ses c
à l'ordinaire, il a repris ses mêmes occupati
a été plusieurs fois à la chasse, et les petits s
ont recommencé. Malgré la critique des ge
lintentionnés, c'est le plus grand bonhe
puisse lui arriver et à nous, c'est-à-dire au
citoyens, s'il peut effacer de son esprit un m
auquel on ne devoit jamais s'attendre et co
ses dissipations ordinaires.

Mars 1757. — Les princes et les ducs s
assemblés à la Grand'Chambre, à huit he
matin jusqu'à plus d'une heure, et ne son
revenus l'après-midi. On compte que le ju
sera pour samedi et l'exécution lundi.

ıst préparé dans la Grève. Il y a une enceinte
res très-fortes, de la hauteur de trois pieds,
es barrières qui sont aux portes et devant
ls hôtels, et ces barrières sont fermées et
en dehors et en dedans de grosses plan-
lées en haut en pointe, et qui excèdent un
rrière.
lieu de l'enceinte, il y a une table de bois
sse et plantée sur six gros poteaux, de la
de six pieds sur quatre de large, et de
ds environ de hauteur. Le criminel sera
ur cette table et y sera attaché avec des
de fer, qui lui passeront sur le ventre et
mac et entre les cuisses, de façon qu'il n'y
les quatre membres libres pour le jeu de
ge, de manière que le tronc du corps ne
as être ébranlé.

rs. — Les princes et les ducs se sont ren-
Grand'Chambre, à sept heures du matin,
n sont sortis qu'à sept heures et demie du
matin, le scélérat Damiens a été interrogé
lette. On dit qu'il s'est trouvé mal d'abord
même été saigné. Mais on dit aussi que
uestions particulières qui lui ont été faites
lucs et pairs, il s'est mis en fureur et qu'il
riés. C'est un homme violent et un fana-
essieurs les juges ont pris quelques rafraî-
nts, du chocolat ou autres choses, et l'après
ont travaillé à rédiger l'arrêt, que l'on a
Simon, imprimeur, dès le soir. C'est pour
question extraordinaire et l'exécution. Les

princes et les pairs se rendront au Palais, à six heures du matin, d'autant que la question sera plus longue qu'à l'ordinaire. On la donnera aux brodequins, par intervalles, afin de ne pas exposer le criminel à y mourir.

Arrêt du samedi 26 mars, contre Robert-François Damiens, domestique sans condition. La Cour suffisamment garnie de princes et de pairs, faisant droit sur l'accusation contre Robert-François Damiens, le déclare dûment atteint et convaincu du crime de lèse-majesté divine et humaine au premier chef, pour le très-méchant, très-abominable et très-détestable parricide commis sur la personne du Roi, et pour réparation, condamne ledit Damiens à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de Paris, où il sera mené et conduit dans un tombereau, nu en chemise, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres; et là, à genoux, dire et déclarer que méchamment et proditoirement il a commis ledit très-méchant, très-abominable et très-détestable parricide, et blessé le Roi d'un coup de couteau dans le côté droit, dont il se repent, demande pardon à Dieu, au Roi et à justice : ce fait, mené et conduit dans ledit tombereau à la place de Grève, et sur un échafaud qui y sera dressé, tenaillé aux mamelles, bras, cuisses et gros des jambes ; sa main droite tenant en icelle le couteau dont il a commis ledit parricide, brûlée de feu, de soufre, et sur les endroits où il sera tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine brûlante, de la

soufre fondus ensemble, et ensuite son
et démembré à quatre chevaux, et ses
et corps consumés en feu, réduits en
t ses cendres jetées au vent. Déclare ses
quelques lieux qu'ils soient situés, con-
Roi.
e qu'avant la dite exécution, ledit Da-
appliqué à la question ordinaire et extra-
our avoir révélation de ses complices.
e que la maison où il est né sera démo-
à qui elle appartient, préalablement in-
ans que sur ledit fond de ladite maison
venir être fait autre bâtiment.
atin, 28, on a donné la question extra-
Damiens, en présence de quatre com-
et les princes et les ducs n'y étant point,
avoit cru. A cette question aux brode-
a été donnée par intervalle, pour ne le
fatiguer, on mettoit un nouveau coin, et

lecture de l'arrêt et la question, Damiens
entre les mains de ses confesseurs, qui
le curé de Saint-Paul et M. l'abbé de
octeur de Sorbonne.
eures, Damiens est parti de la Concier-
un tombereau, avec le bourreau et les
esseurs, pour se rendre à Notre-Dame
mende honorable. Il n'étoit escorté que
iers de robe courte et les officiers à che-
de haies, sur son passage, de soldats
, comme on le croyoit.
mende honorable, Damiens a été con-

duit à la Grève, toutes les boutiques et fenêtres garnies de monde pour le voir passer.

Arrivé à la Grève, dans l'enceinte garnie tout autour d'archers à pied et à cheval, il a monté à l'Hôtel de Ville, où étoient les quatre commissaires et autres ; mais point de princes ni de ducs. Il y est resté près d'une heure, d'où on l'a redescendu, comme on l'avoit monté, dans une couverture, pour le mettre sur l'échafaud, c'est-à-dire sur la table de bois où on l'a attaché.

Il est resté près d'une demi-heure assis vis-à-vis de l'échafaud tandis que l'on préparoit tout pour son supplice, et qu'il regardoit tranquillement. Il auroit eu le temps de déclarer ce qu'il auroit voulu au peuple, s'il avoit eu des complices.

Le supplice a commencé vers les cinq heures : la main brûlée, le tenaillement avec le plomb fondu lors duquel il a fait des cris terribles ; ensuite il a été écartelé, ce qui a été long parce qu'il étoit fort. On a été même obligé d'ajouter deux chevaux de plus, quoique les quatre fussent vigoureux. Comme on ne pouvoit parvenir à l'écarteler, on a monté à l'Hôtel de ville demander aux commissaires la permission de donner un coup de tranchoir aux jointures ; ce qui a été refusé d'abord, pour le faire souffrir davantage, mais à la fin il a fallu le permettre. Il n'y avoit personne monté sur les chevaux, ni bourreau, ni huissiers comme on avoit dit. Il a fait des cris, mais il n'a proféré aucuns jurements soit à la question, soit au supplice. Les deux cuisses ont été démembrées les premières, ensuite une épaule, et alors le patient est expiré à six heu-

res un quart, après quoi les quatre membres et le corps ont été brûlés sur un bûcher.

Le criminel a souffert les plus grands tourments, pendant plus de cinq grands quarts d'heure, avec assez de fermeté. On dit que les confesseurs n'ont pas été trop contents de lui pour la religion.

Les toits de toutes les maisons dans la Grève, et les cheminées même étoient couverts de monde. Il y a eu même un homme et une femme qui en sont tombés dans la place et qui en ont blessé d'autres.

On a remarqué qu'il y avoit beaucoup de femmes et même de distinction ; qu'elles n'ont point quitté les fenêtres, et qu'elles ont mieux soutenu l'horreur de ce supplice que les hommes, ce qui ne leur a pas fait honneur.

Avril 1757. — On dit ici généralement que M. le premier président de Meaupou et M. le président Molé [1] ont chacun une pension du Roi de six mille livres, à cause du procès du scélérat Damiens ; M. Severt et M. Pasquier, commissaires, chacun trois mille livres ; M. Lambelin et M. Roland, qui ont servi au récollement, chacun deux mille livres; M. Le Breton, greffier en chef criminel, quinze cents livres, et M. Pierron, doyen des substituts de M. le procureur général, mille livres. Tous ces messieurs sont assez bien récompensés de la peine qu'ils ont eue.

1. Celui-ci, gendre de Samuel Bernard, le richissime financier, n'avait évidemment pas grand besoin de ces 6000 livres.

On dit aussi qu'on imprime actuellement le procès criminel de Damiens, chez Simon, imprimeur du Parlement, qui a donné six mille livres pour prix de cette impression, lesquelles seront distribuées pour tous les commis du greffe criminel [1].

Août 1757. — On n'entend plus parler d'aucune expédition de guerre, soit du côté des Autrichiens contre le roi de Prusse, soit de la part de notre armée contre le duc de Cumberland ; on s'amuse seulement à faire des chansons :

Cumberland sur son belvéder,
Nous voyant passer le Weser,
Se fit apporter sa cuirasse,

1. En lisant les détails que donne ici Barbier, détails qui sont tous confirmés par Voltaire, on ne peut se défendre d'un sentiment profond de tristesse. Des femmes de condition, pour faire leur cour au Roi, assistent à l'un des plus affreux supplices dont l'histoire ait gardé le souvenir. L'une d'elles, voyant les bourreaux frapper leurs chevaux, s'attendrissait sur les pauvres bêtes. Les magistrats de la première Cour du royaume semblent vouloir se faire pardonner leur opposition systématique et donner une preuve de dévouement, en épuisant sur un misérable tous les raffinements de la cruauté la plus inventive ; le gouvernement à son tour leur paye cette cruauté par des pensions telles qu'on en donnait rarement alors à ceux qui versaient, comme le dit Voltaire, leur sang pour le pays ; et enfin, le Parlement distribue pour gratification à ses commis le prix de l'arrêt de mort de Damiens, qu'il vend à un éditeur comme un auteur vend son livre. De pareils faits, rapprochés les uns des autres en quelques pages, expliquent mieux la Révolution française que des volumes tout entiers.

(Note de l'éditeur du *Journal de Barbier*.)

Son grand sabre, son cadogan,
Et puis il dit d'un ton d'audace :
Courage, amis, fichons le camp.

Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux,
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est favori,
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.

Dans la guerre ils ont tous deux
Fait divers exploits fameux,
Voilà la ressemblance.
A l'un Mahon s'est soumis,
Par l'autre il eût été pris,
Voilà la différence.

Que pour eux dans les combats
La gloire eut toujours d'appas,
Voilà la ressemblance ;
L'un contre les ennemis,
L'autre contre les maris
Voilà la différence.

D'être utile à notre Roi,
Tous deux se font une loi,
Voilà la ressemblance.
A Cythère l'un le sert,
Et l'autre sur le Weser,
Voilà la différence.

Cumberland les craint tous deux
Et cherche à s'éloigner d'eux,
Voilà la ressemblance.
De l'un il craint la valeur,
Et de l'autre il craint l'odeur,
Voilà la différence.

Dans un beau champ de lauriers
On aperçoit ces guerriers,
Voilà la ressemblance.
L'un a su les entasser,
L'autre vient les ramasser,
Voilà la différence.

Dans l'histoire l'on verra
Les noms de ces héros-là,
Voilà la ressemblance.
Mais de ce qu'on y dira
De l'un l'autre rougira,
Voilà la différence.

Juillet 1758. — Le 6 de ce mois, on a en procédé à l'élection d'un pape dans le conclav on a élu le cardinal Rezzenico, Vénitien, âgé soixante-cinq ans, qui a encore sa mère. On qu'il est fils ou petit-fils d'un banquier de Veni et on n'avoit point entendu parler jusqu'ici de cardinal.

Il a pris le nom de Clément XIII. Les jan nistes paroissent contents de cette élection. D' leurs les Vénitiens n'aiment point les jésuites n'y en a plus depuis longtemps à Venise. On que c'est un coup de politique du cardinal Luynes, qui avoit su que le cardinal Cavalchi qui est fort porté pour les jésuites, avoit trei trois voix sur quarante-deux pour être élu pa Le lendemain, le cardinal de Luynes a fait ave M. l'évêque duc de Laon, Rochechouart, n ambassadeur, pour faire notifier l'exclusion conclave de la part du roi de France. Il é temps.

Clemens Decimustertius
Pontifex Maximus
Venetus

LE MARÉCHAL D'ESTRÉES

Le saint-siège a été vacant soixante-cinq jours, et le conclave a duré cinquante-trois jours.

Août 1758. — On parle depuis longtemps à la Cour de ménage et de retranchements dans les dépenses actuelles du Roi et de sa maison. On dit que c'est M. le maréchal d'Estrées, qui est un homme franc et droit, qui a parlé librement au Roi sur l'article des dépenses, et on y travaille réellement. Le Roi a demandé, à ceux qui sont à la tête des bâtiments, des écuries, des chasses [1], de la bouche pour les différentes tables de la Cour, du garde-meubles de la couronne, etc., des mémoires détaillés de la dépense ordinaire et de l'augmentation de dépenses.

Juin 1759. — Le Roi a toujours son incommodité sans être, Dieu merci, malade. Son incommodité vient de dartres sur le corps, qui causent des démangeaisons, ce qui ne peut venir que d'un sang échauffé. On lui a fait des remèdes, des eaux, purgations, et il a été baigné tout ce mois. On lui a défendu le café, dont il prenoit beaucoup et trop fort, le faisant lui-même, comme aussi de monter

1. D'après les *registres de l'ancienne bibliothèque de Versailles* pendant les années 1743 à 1767, le nombre des cerfs pris a été de 2.655. Ces chasses avaient lieu dans les forêts de Saint-Germain, dans les environs de Versailles, dans les bois de Verrières, dans les forêts de Rambouillet, de Compiègne, de Senart, de Fontainebleau. On chassait toute l'année, et il n'y avait d'arrêt que pendant les gelées. Il va sans dire que la petite meute du Roi passait à travers toutes les récoltes.

à cheval et de ne pas manger certaines choses. Mais il a beaucoup de peine à observer le régime qu'on lui prescrit, et comme il sait bien dire qu'il ne veut pas et qu'il est le maître, la fonction des premiers médecins et chirurgiens est critique ; ils ne peuvent pas dire comme chez un particulier : que si on n'observe pas leur ordonnance, ils ne reviendront plus chez le malade. On dit toujours que cela va mieux ; mais la cause de l'incommodité subsiste toujours, et il n'est pas possible qu'une grande quantité de bains n'affoiblisse Sa Majesté.

Juillet 1759. — Le Roi établit un bureau de correspondance par poste entre les citoyens de la ville de Paris, dans l'enceinte des barrières, moyennant deux sols par lettre, que l'on payera d'avance au bureau où l'on mettra la lettre, sans gêner néanmoins la liberté de ceux qui voudront envoyer des lettres dans Paris par des domestiques, savoyards, ou autres, comme l'on a fait ci-devant.

L'augmentation des lettres et cet établissement de poste dans Paris auront lieu à commencer du premier août prochain.

On ne croit pas que l'établissement de cette poste dans Paris, qui doit se faire pour le compte du Roi, ait un grand succès.

Mais l'augmentation des ports de lettres et de paquets doit faire un profit considérable, parce qu'il n'en coûte pas un sol de frais de plus pour taxer une lettre sept sols, au lieu de cinq ou six sols qu'elle payoit.

Novembre 1759. — Il y a déjà du temps qu'on a parlé de faire porter la vaisselle d'argent des particuliers à la Monnoie, pour laquelle on donneroit des billets, ce qui a effrayé le public, un pareil expédient étant ordinairement la dernière ressource dans les calamités de l'État ; mais en même temps on regardoit cela comme un faux bruit répandu par les mécontents et les frondeurs.

Cependant, cela n'est que trop vrai, par l'événement. Sur la fin du mois d'octobre, dans un Conseil royal, M. de Silhouette, contrôleur général, a présenté une déclaration par laquelle le Roi, dit-on, ne contraint personne, mais invite et exhorte seulement ses bons sujets et les bons citoyens à porter leur vaisselle d'argent, soit plate, soit montée, à l'hôtel de la Monnoie, le contrôleur général ayant fait entendre que, sans cette ressource pour fournir des espèces, le Roi seroit presque obligé de manquer tout à fait.

Le Roi d'ailleurs a d'autant plus besoin d'argent, que les gages de la maison du Roi en domestiques ne sont point payés pour l'écurie, pour l'équipage de chasse, etc., et qu'il est dû dix mois.

Sur ces représentations, la déclaration a passé. Cette nouvelle, qui ne devoit pas être secrète, est répandue. Madame la marquise de Pompadour, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul et autres ministres ont envoyé leur vaisselle à la Monnoie, et, à leur exemple, les princes du sang et tous les seigneurs de la cour se sont disposés à faire la même chose. On porte tous les soirs au Roi la liste de ceux qui ont porté leur vaisselle ; en sorte que

les gens de cour ou en place ont de la peine à s'en dispenser, afin de prouver leur soumission au Roi et leur zèle pour le bien de l'État.

Les personnes qui n'ont pas un rang distingué ne se pressent pas de même, et sont dans l'incertitude s'ils la porteront ou s'ils la cacheront ; mais il n'est guère possible de se servir de la vaisselle d'argent, surtout en assiettes, quand les princes, les plus gros seigneurs et les gens en dignité seront réduits à manger sur de la vaisselle de faïence.

Cette aventure va ruiner tout le corps des orfèvres et ôter le pain à tous les ouvriers et artistes qui en dépendent ; et en même temps va enrichir toutes les manufactures de faïence et de porcelaine.

Il y a depuis dix ou douze jours un grand concours de carrosses à un grand magasin de faïences, plus ou moins recherchées, sur le quai de la porte Saint-Bernard, au dessus des Miramiones. J'y allai le 30 octobre acheter des plats, et assiettes, et jattes, comme les autres. Le ministre de Paris y étoit avec M. Bertin de Jumillac, frère de M. le lieutenant général de police ; et tous les jours à toute heure c'est la même chose.

Madame la Dauphine a voulu envoyer une toilette d'argent toute neuve, et dont les façons coûtoient très cher. Le Roi lui a défendu de le faire.

Avril 1760. — Le 9 de ce mois, on a fait une grande opération à M. le duc de Bourgogne, qui depuis longtemps est incommodé et a peine à se soutenir. M. Andouillé, fameux chirurgien, élève

de M. de La Martinière, qui a exercé avec grande réputation dans nos armées et qui, enfin, a obtenu du Roi la survivance de la place de premier chirurgien du Roi, a ouvert la cuisse de M. le duc de Bourgogne. Ce prince, qui n'a pas encore neuf ans, a supporté cette opération avec fermeté. On soupçonne une humeur de scorbut; il en est sorti de la matière. Depuis, la plaie va assez bien. On dit cependant qu'il faut encore attendre les suites. M. Bonnet, fameux médecin de Paris, suit cette maladie.

Mademoiselle Deschamps, fille de l'Opéra et danseuse dans les chœurs, âgée à présent de trente ans au moins, mariée, qui a même eu l'imprudence d'intenter un procès en séparation de corps contre son mari, est, depuis plusieurs années, une des plus fameuses courtisanes de Paris.

Cette fille a été maîtresse de M. le duc d'Orléans, depuis de plusieurs autres, et entre autres de M. Brissart, fermier général, qui a, dit-on, mangé avec elle plus de cinq cent mille livres. Elle a tiré des sommes considérables et des présents de tous ceux avec qui elle a été en intrigue. Elle ne paroissoit aussi que dans un carrosse superbe, deux laquais avec des plumets; c'est ainsi qu'elle arrivoit à l'Opéra, et elle dansoit la tête et les oreilles chargées de diamants, jusque-là que l'on claquoit des mains dans le parterre, quand elle passoit en revue sur le théâtre dans les ballets. Elle étoit logée très chèrement; tout étoit sur le ton de la der-

nière magnificence, jusqu'à l'éducation d'une fille qu'elle a.

Apparemment que par la misère de ces derniers temps, dont tout le monde s'est ressenti, et par le défaut d'étrangers à Paris, à cause de la guerre, les charmes n'ont pas produit les ressources ordinaires ; que, continuant le même train et la même dépense, Mlle Deschamps a contracté des dettes et qu'elle s'est vue un peu embarrassée de ses créanciers.

Quoi qu'il en soit, Mademoiselle Deschamps, pour éviter les poursuites et les procédures qui se font à grands frais, a pris le parti de faire vendre elle-même ses meubles et ses effets précieux. Elle avoit ci-devant envoyé à la Monnoie, comme bonne citoyenne, sa vaisselle d'argent, ou partie, et elle a sans doute disposé de ses diamants.

Cette vente de meubles a commencé le 11 de ce mois, et il n'a été question d'abord que de la batterie de cuisine, des lits de domestiques, de linge et de meubles de peu de conséquence ; et l'on a annoncé la vente des porcelaines de Saxe et de la manufacture de Sèvres, qui est celle ci-devant de Vincennes, dont il y a des morceaux admirables et très chers.

Dans l'intervalle du 11 au 15, il y a eu un concours considérable de gens de considération, en femmes et hommes, par curiosité, pour voir d'avance l'appartement, les meubles et les raretés en porcelaines ; et, en effet, c'est un appartement de dix pièces de plain-pied, qui est distribué en salle à manger, antichambre, pièces de compagnie,

et, de l'autre, en appartement à coucher avec les garde-robes ; entre autres le salon de compagnie à trois croisées est de toute beauté, il étonne en y entrant par sa magnificence. Il n'y en a point de pareil à Paris. C'est un damas fond cramoisi à trois couleurs, et tout le meuble en canapés et fauteuils de même ; des baguettes dorées d'un grand goût. Il y a sept glaces ou trumeaux de très grande hauteur dont les bordures sont égales, sculptées en palmes. Les bras et le feu de la cheminée sont de la dernière magnificence. Il n'y a point de plus beaux ni d'un plus grand volume chez les princes ; les tables de marbre étoient garnies des plus beaux vases de porcelaine, que l'on avoit rassemblés dans une seconde pièce de compagnie, sur de grandes tables et en très grand nombre, pour les exposer à la vue des curieux ; et cette pièce moins grande, pour l'hiver, est tendue d'un péquin d'un grand goût avec tout le meuble pareil, ce qui est suivi d'un petit cabinet de bibliothèque et, de l'autre, d'un petit cabinet particulier. La chambre à coucher est garnie d'un lit de damas cramoisi à la polonoise et le meuble pareil, à côté de laquelle sont deux cabinets, l'un de toilette, l'autre de lieux à l'angloise, et le tout orné de glaces.

L'on avoit, outre cela, l'agrément de voir mademoiselle Deschamps vêtue de bon goût, en robe de printemps, mais avec un air de décence et de modestie, qui faisoit les honneurs de son appartement.

Cependant des gens critiques et sévères ne laissoient pas de remarquer que de telles magnifi-

il étoient le fruit de la débauche et de la
on, et le concours des admirateurs, étoient
le et déshonoroient nos mœurs.
nardi 15, a commencé la vente des por-
des raretés. La rue Saint-Nicaise, où est
ison, à côté du magasin de l'Opéra, étoit
de carrosses des deux côtés. On ne pouvoit
order. Il y avoit des suisses aux portes. On
sous la porte- chère, des billets aux
roissoient de istinction, pour entrer
appartements. Il y avoit plus de soixante
, tant de la première qualité que de robe
inance, lesquelles dans un autre temps
n'auroient pas osé entrer dans cette maison. Les appartements étoient si pleins d'hommes, seigneurs, cordons bleus et autres, et de femmes, que l'huissier ne pouvoit pas faire la vente, et qu'il a été obligé de transporter la table dans la cour, pour que les curieux qui avoient réellement envie d'acheter eussent la liberté d'examiner.

Cette vente a continué sur le même ton pendant huit ou dix jours. Mais il s'agiroit de savoir à quoi monte cette vente, ce que l'on ne peut bien apprendre que de l'huissier-priseur. Il faudroit aussi savoir à quoi ont monté les diamants et bijoux et la vaisselle d'argent, et la véritable cause de cette vente et de cette réforme, et la destination du produit; mais on ne sait pas les choses.

Il y a eu sentence au Châtelet de Paris, qui a condamné de La Barre, avocat de Normandie, et

quatre filles convulsionnaires qu'il avoit assemblées chez lui, et à qui il avoit fourni ce qu'ils appellent des *secours*, pour faire leurs exercices de convulsions, à être admonestés en présence des juges ; défenses de récidiver sous peine de punition exemplaire, et condamnés chacun en trois livres d'aumône pour les prisonniers du Châtelet. Défenses à toutes personnes de se rassembler ainsi pour donner ou recevoir de pareils secours, à peine d'être poursuivies extraordinairement.

Ce jugement a paru doux, tant par rapport aux assemblées défendues par les ordonnances, que pour l'abus de la religion ; mais les conclusions du procureur du Roi étoient bien plus fortes : elles portoient à toutes peines, hors la mort. Aussi y a-t-il appel *a minimâ*. L'on verra ce que le Parlement décidera à cet égard.

Le sieur de La Barre est de Normandie, homme à son aise, qui n'a jamais fait la profession d'avocat à Rouen, et qui n'y est pas même sur le tableau des avocats.

Ce qu'on appelle des *secours*. Quand les prétendues convulsions doivent prendre à ces personnes, elles disent sentir de grandes douleurs soit aux mains, aux pieds, à l'estomac, aux côtes, à la tête ; alors, dans l'assemblée, après avoir récité des psaumes et fait quelques cérémonies très gravement, en présence des assistants, on leur donne de grands coups de bûche sur l'estomac ; on leur perce avec une épée nue l'endroit où est la douleur ; il sort un peu de sang, mais l'épée ne peut pas entrer, quelque force qu'on emploie, et les specta-

teurs sont invités à se servir de leurs épée
plusieurs l'ont fait. Des personnes disent n
avoir vu faire cette opération avec l'épée sur l
ou on les attache sur une croix, et on leur
les mains et les pieds avec des clous. Le corps
pas cependant suspendu sur les clous ; les
posent à terre. L'on convient qu'il y a da
paume de la main et aux pieds un endroit o
peut percer d'outre en outre sans faire de ble
dangereuses.

Des quatre filles, il y en avoit trois qui a
été crucifiées, et, lorsqu'on les arrêta chez l
de La Barre, il y en avoit une sur la croix
elle-même qui l'a dit à un de mes amis.

Il faut avec l'épée pousser juste sur l'e
indiqué par la fille où elle sent la douleur. L
est général que, dans une pareille asse
M. le duc de Fronsac ayant poussé avec so
elle avoit glissé un peu trop bas, qu'ell
entrée tout de bon, et que la fille en étoit

Or, ces coups de bûche, ces coups d'é
crucifiement sont les secours dont la conv
naire a besoin qu'on lui fournisse, par l
desquels, soutenue par l'esprit de Dieu, les
douleurs cessent, et la convulsionnaire se
ensuite dans un état très tranquille.

Ceux qui ont assisté à ces sortes d'asse
indiquées à un certain jour et que l'on dit ê
multipliées dans Paris, conviennent que c
rations ont quelque chose de surprenant,
ce que les gens du parti janséniste ap
miracles.

st étonnant que, dans une ville policée
·is, la police, qui est instruite de tout ce
e, ait souffert, depuis le temps qu'on en
ıssemblées de cette nature, dont tout ce
grand a voulu être témoin, aussi scan-
capables d'exciter de plus en plus le
et qu'on n'ait pas arrêté et enfermé les
qui président à ces opérations pour don-
:ours, et les filles qui se prêtent à don-
tacle, ce qui auroit été bien plus prudent
tre ces gens-là en justice réglée, dont les
t quelquefois très embarrassantes pour
ıreils abus.

---

remarqué que madame de Pompadour,
ieurs jours, se faisait servir du chocolat
ille et ambré à son déjeuner ; qu'elle
es truffes et des potages au céleri. La
ort échauffée, je lui fis un jour des
ions sur son régime, qu'elle eut l'air de
uter. Alors je crus devoir parler à son
:hesse de Brancas. « Je m'en suis aper-
t-elle, et je vais lui en parler devant
ectivement, après sa toilette, madame de
i fit part de ses craintes sur sa santé.
de m'en entretenir avec elle (en me
dit la duchesse, elle est de mon avis. »
:moigna un peu d'humeur et se mit à
larmes. J'allai aussitôt faire fermer la
·evins écouter. « Ma chère amie, dit
nadame de Brancas, je suis troublée de la

crainte de perdre le cœur du Roi, en cessant de lui être agréable. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaine chose, et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant pour réparer ce défaut, et depuis deux jours cet élixir me fait du bien... » Elle pleura encore, et dit : « Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé il y a huit jours ; le Roi, sous prétexte qu'il faisait chaud, s'est mis sur mon canapé et y a passé la moitié de la nuit ; il se dégoûtera de moi et en prendra une autre. » « Vous ne l'éviterez pas, répondit la duchesse, en suivant votre régime ; ce régime vous tuera... » Ces dames s'embrassèrent. Madame recommanda le secret à madame de Brancas, et le régime fut abandonné.

« Peu de temps après, elle me dit : « Le Maître est plus content de moi, et c'est depuis que j'en ai parlé à Quesnay sans lui tout dire. Il m'a dit que pour avoir ce que je désire, il fallait avoir soin de se bien porter, et tâcher de bien digérer, et faire l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a raison, et je me sens tout autre. J'adore le Roi : je voudrais lui être agréable. Mais hélas ! quelquefois il me trouve plus froide qu'une macreuse. » (Extrait des *Mémoires* de madame du Hausset.)

Novembre 1761. — On a établi depuis un an, dans Paris, une petite poste pour la correspondance de lettres. Auparavant, ceux qui n'avoient point de domestiques se servoient de petits Savoyards qui étoient dans les rues, pour s'écrire

.s aux autres. On croyoit d'abord que cela ne utiendroit pas, mais cet établissement est ıent perfectionné par M. de Chamousset, ant maître des Comptes, qui en est l'inven- qui fait répandre des avis au public, impri- que l'usage en est très commun et très ıode, et cela pour les grands comme pour les . Il n'en coûte que deux sols pour faire tenir ettre dans Paris, et trois sols dans tous les es autour de Paris, où il n'y a point de grande Il n'en coûte rien à celui qui reçoit la lettre. des réponses le matin et l'après-dîner. Il y a e deux cents hommes employés pour recevoir ttres et les porter. Pour deux sols, on se ıse d'envoyer son domestique au bout de et de s'en priver. Il y a un grand ordre pour ution.

XI. - Chansons tirées du recueil Maurepa

SUR L'ABBÉ DUBOIS

Du bois dont on faisait les cuistres,
Un cuistre j'étais autrefois ;
Et je suis aujourd'hui du bois
Dont on sait faire les ministres.

LE MARIAGE DE MADEMOISELLE DE VALOIS ET DU DUC DE MODÈNE [1]

J'épouse un des plus petits princes,
Maître de trois petits états

1. Mlle de Valois était follement amoureuse de Richelieu ; celui-ci ayant été compromis dans la conjuration Cellamare, le régent n'accorda sa grâce à Mlle de Valois qu'à la condition qu'elle se prêterait à une combinaison politique et épouserait le duc de Modène. — Elle s'échappa d'ailleurs, plus tard, pour revenir à Paris, ce qui ne fut guère le compte de sa mère qui s'en croyait bien débarrassée. (Voir *Journal de Marais*, p. 76.)

Et qui pour moi ne valent pas
Une de nos moindres provinces.
Là, le plus chéri des amours,
Est celui qu'on fait à rebours.
'on y manque de tout ; la finance est petite.
Quelle différence, Grand Dieu,
Entre ce triste et pauvre lieu,
Et le riche lieu que je quitte.

LES SAINTES DE LA COUR

Sainte Justesse
Faisant tous ses efforts
Pour mettre en presse
Un membre et ses consorts,
L'amant s'écria lors :
« Je péris loin des bords ;
Serrez-moi, ma princesse,
Ou l'on vous nomme à tort
Sainte Justesse. »

Sainte Badine
A chaque amant disait
Que la gésine
De bai... l'empêchait ;
Mais d'un coup de poignet
La friponne faisait
Si bien raidir l'échine
Que partout on fêtait
Sainte Badine.

Sainte Bien-Aise
Ne peut être un moment
Sans qu'on la bai..,
C'est son amusement,

Ce n'est qu'en l'éprouvant
Qu'elle prend un amant,
Son cœur est tout de braise,
Ce qui la rend souvent
  Sainte Bien-Aise.

  Sainte Chanteuse,
Qu'un tour de croupion
  Rendit boiteuse,
Ne sait pas dire non.
Laquais ou cavalier
A chaussure à son pied.
Et pour la voir heureuse
Il faut à ce métier
  Sainte Chanteuse.

  Sainte Lubrique,
Que prêchait Saint-Germain,
  Très bien se pique
D'aller à toute main,
Assise ou bien debout.
Chacun voit à Saint-Cloud
La fameuse boutique
Où l'on bai.. partout
  Sainte Lubrique

  Sainte Facile
A tous venants disait
  Qu'elle était fille.
De pas un ne voulait,
Mais quand on la pressait
Et qu'au fait on venait,
Pour peu qu'on fût habile,
Toujours on la trouvait
  Sainte Facile.

Sainte Modeste
Prenait honnêtement
La main, le reste,
Le tout avec un gant.
Pour rien n'aurait voulu
Toucher un membre nu.
Cette beauté céleste
Fit si bien qu'on la crut
Sainte Modeste.

Sainte Commune
A tous venants montrait
Qu'elle était brune
En bien plus d'un endroit.
Au jour si l'on voulait,
Assise ou bien tout droit,
Ou bien au clair de lune ;
Toujours prête on trouvait
Sainte Commune.

Sainte Fringante
Que tous les jours montait
Troupe rieuse,
Jamais ne se lassait ;
Dès que l'un finissait,
L'autre recommençait.
Cette beauté charmante
A chacun se montrait
Sainte Fringante.

Sainte Proprette
Tous les jours se servait
De savonnette,
Et beaucoup en usait
Pour que certain endroit
Fût propre et plus étroit.

Aussi en amourette
Chaque amant la trouvait
Sainte Proprette.

Sainte Madeleine
A tous venants donnait
La fine laine
Que son bichon portait.
A elle rien n'avait
Car très noble elle était,
Et sans reprendre haleine
Toujours se présentait
Sainte Madeleine

Sainte Pucelle
Avait bien résolu
D'être cruelle
Tant qu'elle aurait vécu ;
Mais un moine passa
Qui d'un coup l'engrossa
Et puis dit à la belle :
« Soyez avec cela
Sainte Pucelle. »

LES LANLA

Charmante Monasterolle,
Oui, je suis au désespoir,
Ma faiblesse me désole,
J'ai touché sans m'émouvoir
Votre lanla.

Vainement j'ai su vous plaire,
Vous n'avez point résisté

Vous m'avez laissé tout faire,
Mais, par malheur, j'ai raté
Votre lanla.

Chez moi, Priape inutile
Manquant dans l'occasion,
Amolli, plissé, débile,
Resta dans l'inaction
Pour ton lanla.

Belle, puisque c'est un lâche
Je consens qu'il soit coupé
Ou que votre main l'arrache ;
Vengez-vous, il a trompé
Votre lanla.

Si vous voulez que je garde
Ce malheureux tout perclus,
Sur vous encore il se darde,
Non, il ne trompera plus
Votre lanla.

Par les désirs épuisée
Mon imagination presque usée
Ne fournirait rien de bon
A mon lanla.

Mais certain de sa conquête,
Vous le reverrez dans peu
Fier, enflé, levant la tête,
Inonder et mettre en feu
Votre lanla.

LES PORTES DU LUXEMBOURG

Pourquoi donc fermer la porte
De l'aimable Luxembourg ?

Critique, que vous importe ?
C'est qu'il plaît au dieu d'amour.
Laissez donc là ce mystère,
Sans y creuser trop avant ;
Vénus ferme le derrière,
Mais elle ouvre le devant.

Il n'est donc plus qu'une porte
A l'aimable Luxembourg :
Vénus que le diable escorte,
Vient de nous jouer ce tour.
Pour punir cette déesse,
Il faudrait boucher le trou
Par où Cupidon s'empresse
De lui passer son bijou.

On dit que l'heure incommode
Qui ferme le Luxembourg
Ouvre, suivant la méthode,
Le jardin du tendre amour.
C'est là que Vénus arrose
Dans les transports les plus doux
L'avide fond d'une rose,
Le plus cher de ses bijoux,

On voudrait, suivant l'exemple
De Vénus au Luxembourg,
Fermer de même le temple
Qu'elle ouvre au lubrique amour.
D'une entreprise si belle
J'ai le bon sens altéré ;
Quoi ! fermer une chapelle
Dont tout le monde a la clef !

Si l'on a fermé la porte
Du jardin du Luxembourg,
C'est cette grosse joufflotte

Qui nous a joué ce tour ;
Elle eût mieux fait, la drôlesse,
De faire boucher le trou
Le plus voisin de ses fesses
Par où elle fait joujou.

LE SOUPER OFFERT PAR LA DUCHESSE DE BERRY AU LUXEMBOURG

Savez-vous, divine princesse,
Que ce souper qu'a donné Votre Altesse,
Repas si grand, si somptueux,
Contre Comus a révolté les dieux !
Que Jupiter, jaloux d'une si belle fête,
A ce dieu des festins a fait laver la tête ?
Qu'il a chargé Momus de l'opération,
Au grand contentement de ce maître bouffon ?
Or voici la turlupinade
Qu'il a faite à son camarade :
« Monsieur Comus, il est honteux
Que vous traitiez si mal les dieux.
Ignorant en fait de mangeaille,
Vous ne leur servez rien qui vaille.
Tous leurs repas sont au niveau
De celui qu'a chanté Boileau,
A cela près que leur pitance
Est beaucoup moindre en abondance.
Les ragoûts que vous leur donnez
Sont la plupart empoisonnés ;
Toujours quelque plat d'ambroisie
Qui jamais ne les rassasie.

On mange mieux sur deux tréteaux
A l'auberge des Sept Moineaux.
En maître d'hôtel sans scrupule,
Sans doute vous ferrez la mule ;
Si vous ne changez à la fin
Les Immortels mourront de faim.
Chez une charmante princesse,
Abondance et délicatesse
Gisent dans leur plus grand éclat ;
Étudiez là quelque plat.
On en fait tous les jours de reste
Digne de la table céleste :
Des filets mincés d'aloyau,
Des gendarmes au jus de veau,
Petits dindons aux ciboulettes,
Et des anchois en allumettes,
Poulets de grains, mets excellent,
Cuits derrière le pot cassant,
Pigeons au soleil, chose exquise,
Des côtelettes en surprise.
Aux Immortels a-t-on jamais
Servi le moindre de ces mets ?
Vous devriez mourir de honte.
Mais, Comus, faites votre compte
Que le foudroyant Jupiter
M'a chargé de vous exhorter,
Ou vous commander, pour mieux dire,
A peine d'encourir son ire,
D'apprendre à faire des pâtés,
Tous les mets ci-dessus cotés,
Ceux que l'on invente sans cesse,
Pour la table de la princesse :
Et de ne bouger nuit et jour,
Des cuisines du Luxembourg
Que vous ne soyez grec en sauces.

Sus, donc, partez, tirez vos chausses,
Sans quoi le grand maître des dieux
Pour jamais vous bannit des cieux,
D'où vous irez dans les guinguettes
Présider aux festins qu'on y donne aux grisettes. »
A ce discours, le dieu Comus
Répondit en riant au cynique Momus :
« Toujours avec plaisir vous vous chargez d'un ordre
Qui vous fournit matière à mordre ;
Mais pour faire cesser vos bizarres propos
Je ne vous dirai que deux mots.
Sans sujet, sans raison, les dieux me font la guerre.
C'est votre esprit noir et malin
Qui leur a soufflé ce dessein,
Je ne m'en embarrasse guère
Et dès ce soir je descends sur la terre.
J'irai loger au Luxembourg,
Palais enchanté, le séjour
D'une divinité mortelle,
Bienfaisante, jeune et belle.
Charmé de ses rares vertus
Sans regrets je quitte pour elle
Junon, Pallas et Vénus...
Adieu. Je vais chez la Princesse
Présider aux repas qu'elle donne sans cesse [1].
Quant à l'emploi d'apprendre à faire des ragoûts,
C'est un emploi digne de vous.

1. Le repas auquel cette pièce fait allusion fut offert par la duchesse de Berry à son oncle et à sa tante, M. et Mme de Lorraine ; il fut ordonné par Mr de Saint-Simon, à qui il fit beaucoup d'honneur. Il comportait 31 potages, 60 entrées, 132 hors-d'œuvres, 132 entremets chauds, 60 entremets froids, 72 plats ronds, etc., etc. (*Journal de Dangeau.*)

LE JUGEMENT DE PARIS

Un beau jour, les trois déesses,
Pour plaire au premier venu,
Se débarbouillèrent les fesses
Et les environs du c..
Et le mirliton, mirlitaine
Et le mirliton.

Quand la Discorde crottée
Vint pour se laver aussi,
Junon, toute transportée,
Dit : « Retire-toi d'ici,
L'affreux mirliton ! »

La Discorde en prit vengeance.
Savez-vous ce qu'elle fit ?
Pomme d'or elle vous lance
Sur laquelle était écrit :
Au beau mirliton !

Junon qui toujours criaille
Veut s'en saisir tout de bon.
Vénus lui dit : « La grisaille
N'est point du tout de saison
Pour un mirliton. »

Pallas dit d'un ton sévère :
« Tous vos plaisants mirlitons
Ont toujours maille à refaire.
Il n'y a nulle façon
A mon mirliton. »

Dans la dispute elles virent
Pâris le jeune pasteur ;
Aussitôt elles se dirent
Le drôle est bon connaisseur
En beaux mirlitons.

Le berger aux trois déesses
Fit ôter trois cotillons,
Et vit trois paires de fesses
Et trois paires de tétons
Et trois mirlitons.

D'une pareille corvée
Pâris ne s'épouvanta,
Il s'en fut tête levée
Et tour à tour feuilleta
Chaque mirliton.

Junon promit la richesse
Au jeune berger Pâris,
Pallas vanta la sagesse.
Mais qu'offrit dame Cypris ?
Rien qu'un mirliton.

A cette douce parole
On vit le combat cesser,
Car Pâris était un drôle
Qui se serait fait fesser
Pour un mirliton.

Vénus obtint donc la pomme
Et tint parole au pasteur,
Car il apprit d'elle comme
D'Hélène il aurait le cœur
Et le mirliton.

Il s'en fut en diligence
Faire Ménélas cocu.
Les Grecs en prirent vengeance.
Que de sang fut répandu
Pour un mirliton, mirlitaine
Pour un mirliton!

MIRLITONS

A l'amour rendez hommage,
Disait Lisette à Colin,
Je n'ai pas un laid visage,
Et ce qui vaut mieux enfin
C'est mon mirliton.

Je quitterai ma bouteille,
Dit Colin, pour un moment,
Si tu veux bien sous la treille
Me prêter présentement
Ton beau mirliton.

A d'autres ! répond la belle ;
Je veux qu'on m'aime toujours.
Si tu veux m'être fidèle,
Tu peux compter tous les jours
Sur mon mirliton.

Pour nous aimer sans contrainte,
A dit Colin, faisons mieux.
Donnons le jour à la pinte ;
La nuit sera, si tu veux,
Pour ton mirliton,

Pour te prouver que je t'aime,
Bois, je boirai encor mieux,
Et puis après tout de même
Nous ferons jouer tous deux
Certains mirlitons.

Méfie-toi de ces fillettes
Qui semblent n'y penser pas.
Pour les voir plus guillerettes,
Ne les prends pas par le bras,
Mais au mirliton.

Sous ta blanche chemisette
Laisse ma main s'égarer.
La résistance n'est faite
Que pour qui ne peut montrer
Un beau mirliton.

Tendre amour, reçois l'offrande
Que j'ose t'y présenter.
Vois si ma ferveur est grande
Je vais y recommencer
Six fois mirliton.

Jamais le galant Ovide
N'eût écrit si tendrement,
Si l'amour qui fut son guide
Ne l'eût conduit fréquemment
Voir des mirlitons.

Ce que jeune fille n'ose,
N'ose appeler par son nom,
Ce que d'autres appellent chose,
Chose qui n'a point de nom
C'est un mirliton

Pâris, jugeant en grand homme,
Junon, Pallas et Vénus.
N'aurait pas donné la pomme
A Vénus, s'il ne l'eut vue
Par son mirliton.

Si Daphné fût si légère
A fuir devant Apollon,
C'est que ce dieu téméraire
En voulait, ce dit-on,
A son mirliton.

Iris a les yeux plus tendres
Que ne sont ceux de Vénus,
Quel cœur pourrait s'en défendre
En les voyant plus fendus
Que son mirliton.

Je sais plaire à tous les hommes.
J'en fais tout ce que je veux,
Je les ménerais à Rome
Par le plus court des cheveux
De mon mirliton.

LA REVUE DES MIRLITONS

Un jour le dieu de Cythère
Fit assembler à Paris
Dans un même monastère,
Par les ordres de Cypris,
Tous les mirlitons, mirlitaine,
Tous les mirlitons.

D'Orléans, jadis régente,
Arrivant de Bagnolet,
A ce petit dieu présente
Avec ses dents à crochet
Son grand mirliton.

Fi ! dit l'amour en colère
Aussitôt qu'il l'aperçut,
Va déplorer ta misère,
Car je te mets au rebut
Et ton mirliton.

Après elle fut troussée
La princesse de Conti,

Du cloître fort ennuyée
A l'amour criait merci
Pour son mirliton.

Ce dieu la prend, la visite ;
Voyant pour tant d'appétit
Qu'au doigt elle était réduite
Charitablement lui fit
Un gros mirliton.

La Tallard, pour être vue,
En arrivant se troussa,
Mais elle était si barbue
Que son poil s'embarrassa
Dans son mirliton.

La belle La Meilleraye,
Qui n'a pas le sens commun,
Vint montrer sa fausse braye,
Mais l'amour ne prit aucun
De ses mirlitons.

Après elle la Mézière
Présenta sa motte au vent,
L'amour la prit par derrière,
Trouvant du mal par devant
A son mirliton.

La fameuse maréchale
S'offrit au dieu des amours,
Il prit pour la cathédrale
Du grand saint Martin de Tours
Son grand mirliton.

De Prie vint toute fière
D'avoir subjugué Bourbon.
Mais l'amour pour une ornière

Où le plus chaud se morfond
Prit son mirliton.

L'amour crut voir la marmotte
Lorsque la Léon parut.
Mais regardant sous sa cotte
En perruque il aperçut
Son grand mirliton.

Charost, avec confiance,
Le nez rouge et l'air content,
Au dieu fait la révérence,
Et montre en se rengorgeant
Son grand mirliton.

L'Amour à cet étalage
Se recule épouvanté
Il prend pour un ours sauvage,
Ce mirliton du clergé.
Quel grand mirliton !

Sous ses faux cheveux, d'Humières
Veut cacher son jour natal,
Mais son extrait baptistaire
Se voit en original
Sur son mirliton.

L'auteur de ce vaudeville
Ne dira jamais son nom,
S'il ne craignait la Bastille
Il chanterait sur ce ton
D'autres mirlitons, mirlitaine
D'autres mirlitons

LE MARIAGE DU DUC D'ORLÉANS

D'Orléans la duchesse
A dit à son enfant,
J'envoie avec vitesse
Au pays allemand
Choisir une fillette
Dont tu seras mari,
D'elle très chéri.

Ma mère, cette fille
Est petite, dit-on,
N'est belle, ni gentille
Et n'a pas le téton,
De plus, elle aime un homme
Qui me ferait cocu
S'il en était cru.

Mon fils, elle est pucelle,
Du moins l'assure-t-on,
De plus bien damoiselle
Et faite de façon
Que nombreuse lignée
Naîtra de cette enfant
Très facilement.

Avec cette assurance,
On part incessamment
Pour amener en France
Ce bijou si charmant.
Dieu bénisse l'ouvrage
Que fera peu souvent
Monsieur d'Orléans[1].

[1] Voir plus haut ce que Barbier dit de la virilité très lématique du duc d'Orléans.

LA BULLE DE CLÉMENT XII

Clément, grand pontife de Rome,
A quiconque chrétien se nomme
Salut et paternel amour.
Je vois, hélas ! de jour en jour
Croître l'iniquité de l'homme.
Le serpent jadis a séduit,
De l'aveu de la Sainte Église,
Ève par l'annonce d'un fruit,
Par effet de sa gourmandise.
Aujourd'hui, que de serpenteaux,
Cachés sous la forme virile,
Inventent des pièges nouveaux
Pour tromper le sexe fragile !
Depuis peu nous avons appris
Du diocèse de Paris,
Qu'au détriment des saintes âmes
Margon voulait mettre à profit
Son nom fameux de Plantevit
Pour corrompre toutes les femmes.
Craignant donc que le clerc rusé
Par un tel titre supposé
Aux brebis saintes n'en impose,
Ordonnons qu'il change de nom
Et ne soit nommé que Margon,
Ou qu'au moins il métamorphose
Le Plantevit en Plantechose[1].
Déclarons par cette teneur

1. L'abbé de Margon s'appelait Guillaume Plantevit de la Pause. On voulait lui imposer l'amputation de son nom. — On dit que, de son plein gré, le cardinal de Bonnechose avait fait dans son nom patronymique une substitution analogue.

CLAUDE HENRY DE FUSÉE
DE VOISENON.
De l'Académie Française

Vigné Pinx. *De Launay Sculp.*

Plantevit un nom suborneur,
Scandaleux, faux, téméraire
Et de fait et de droit contraire
A l'humilité que prescrit
Aux clercs la loi de Jésus-Christ.
Mandons en outre à l'ordinaire
Mettre à due exécution
Une bulle si salutaire
Même par amputation
Après triple monition.
Donné sous le scel authentique
De notre chambre apostolique
Romæ, *Gratis*. Par mandement
Du susdit Saint-Père Clément.

L'ABBÉ DE VOISENON ET MADAME FAVART

Il était une femme
Qui, pour se faire honneur,
Se joignit à son confesseur.
Faisons, dit-elle, ensemble
Quelque ouvrage d'esprit,
Et l'abbé le lui fit.

MADEMOISELLE LA MOTTE

Vulcain sautant sous votre cotte !
A pensé vous brûler, la Motte !
A l'amour je passe cela,
L'incendie en est moins à craindre
Car si le dieu met le feu là,

Le dieu des jardins peut l'éteindre.
Ce dieu du feu est malhonnête ;
Sans doute il se mit dans la tête,
En vous entendant appeler,
Que vous étiez de son partage.
Qu'il distingue motte à brûler
De celle de tout autre usage!

LOUIS ELISAB.TH DE LA VERGNE,
COMTE DE TRESSAN,

XII. - Anecdotes tirées de recueils divers.

M. de Tressan avait fait, en 1738, des couplets contre M. le duc de Nivernois. Il sollicita l'Académie en 1780, et alla chez M. de Nivernois, qui le reçut à merveille, lui parla du succès de ses derniers ouvrages, et le renvoyait comblé d'espérances, lorsque, voyant M. de Tressan prêt à remonter en voiture, il lui dit: « Adieu, monsieur le comte, je vous félicite de n'avoir pas plus de mémoire. »

Duclos avait l'habitude de prononcer sans cesse en pleine Académie des f..., des b.... ; l'abbé de Renel, qui, à cause de sa longue figure, était appelé un grand serpent sans venin, lui dit: « Monsieur, sachez qu'on ne doit prononcer dans l'Académie que des mots qui se trouvent dans le dictionnaire. »

Madame de Tencin, avec des manières douces, était une femme sans principes et capable de tout exactement. Un jour, on louait sa douceur : « Oui, dit l'abbé Trublet, si elle eût eu intérêt de vous empoisonner, elle eût choisi le poison le plus doux. »

M. d'Argenson disait à M. le comte de Sébourg, qui était l'amant de sa femme : « Il y a deux places qui vous conviendraient également : le gouvernement de la Bastille et celui des Invalides ; si je vous donne la Bastille tout le monde dira que je vous y ai envoyé ; si je vous donne les Invalides, on croira que c'est ma femme. »

Autrefois on tirait le gâteau des rois avant le repas. M. de Fontenelle fut roi ; et, comme il négligeait de servir d'un excellent plat qu'il avait devant lui, on lui dit : « Le roi oublie ses sujets. » A quoi il répondit : « Voilà comme nous sommes, nous autres. »

Milord Marlborough étant à la tranchée avec un de ses amis et un de ses neveux, un coup de canon fit sauter la cervelle à cet ami et en couvrit le visage du jeune homme, qui recula avec effroi. Marlborough lui dit intrépidement : « Eh quoi! monsieur, vous paraissez étonné ? — Oui, dit le jeune homme, en s'essuyant la figure, je le suis qu'un homme, qui a autant de cervelle, reste exposé gratuitement à un danger si inutile. »

IEAN CHURCHIL, DUC DE
MARLBOROUGH,
Prince de l'Empire.

LE CARDINAL DE BERNIS

Gravure de Cunego.

Fontenelle avait été refusé trois fois de l'Académie, et le racontait souvent. Il ajoutait : « J'ai dit cette histoire à tous ceux que j'ai vu s'affliger d'un refus de l'Académie, et je n'ai consolé personne. »

L'abbé de Bernis menait dans sa jeunesse une vie fort dissipée. Un jour qu'il sollicitait un bénéfice auprès d'un prélat que sa conduite indignait fort, celui-ci lui dit : « Tant que je vivrai, monsieur l'abbé, vous n'obtiendrez rien. — Dans ce cas, j'attendrai, monseigneur», répondit Bernis.

M. Helvétius, dans sa jeunesse, était beau comme l'amour. Un soir qu'il était assis dans le foyer et fort tranquille, quoique auprès de mademoiselle Gaussin, un célèbre financier vint dire à l'oreille de cette actrice, assez haut pour qu'Helvétius l'entendît : « Mademoiselle, vous serait-il agréable d'accepter six cents louis, en échange de quelques complaisances ? — Monsieur, répondit-elle assez haut pour être entendue aussi, et montrant Helvétius, je vous en donnerai deux cents, si vous voulez venir demain matin chez moi avec cette figure-là. »

Madame Brisard, célèbre par ses galanteries, étant à Plombières, plusieurs femmes de la cour ne voulaient pas la voir. La duchesse de Gisors était du nombre ; et comme elle était très-dévote, les amis de madame Brisard comprirent que, si

madame de Gisors la recevait, les autres n'en feraient aucune difficulté. Ils entreprirent cette négociation et réussirent. Comme madame Brisard était aimable, elle plut bientôt à la dévote, et elles en vinrent à l'intimité. Un jour, madame de Gisors lui fit entendre que, tout en concevant très bien qu'on eût une faiblesse, elle ne concevait pas qu'une femme vînt à multiplier à un certain point le nombre de ses amants. « Hélas ! lui dit madame Brisard, c'est qu'à chaque fois j'ai cru que celui-là serait le dernier. »

MM. de Belle Isle restèrent près de trois ans à la Bastille. Lorsqu'ils furent sortis, ils conservèrent contre Madame de Prie la haine qu'ils lui devaient. Elle eut elle-même son tour et quand le Roi fit arrêter M. le Duc, elle fut envoyée dans une terre de Normandie à plus de trente lieues de Paris. Un jour le chevalier de Belle Isle, à qui on avait dit qu'elle se promenait tous les jours sur une terrasse donnant près du grand chemin, part exprès de Paris en poste, va dans le village qu'elle habite, se tient sur le chemin au bout de cette terrasse à l'heure de la promenade, l'attend, lui tire une profonde révérence qui pense la faire crever de rage, remonte dans sa chaise et revient à Paris.

Le régent voulait aller au bal et n'y être pas reconnu : « J'en sais un moyen », dit l'abbé Dubois. Et, dans le bal, il lui donna des coups de

LE MARECHAL
DE BELL-ISLE.

pied dans le derrière. Le régent, qui les trouva trop forts, lui dit : « L'abbé, tu me déguises trop. »

Madame de Nesle avait M. de Soubise. M. de Nesle, qui méprisait sa femme, eut un jour une dispute avec elle en présence de son amant ; il lui dit : « Madame, on sait bien que je vous passe tout ; je dois pourtant vous dire que vous avez des fantaisies trop dégradantes, que je ne vous passerai pas : telle est celle que vous avez pour le perruquier de mes gens, avec lequel je vous ai vu sortir et rentrer chez vous. » Après quelques menaces, il sortit, et la laissa avec M. de Soubise, qui la souffleta, quoi qu'elle pût dire. Le mari alla ensuite conter ce bel exploit, ajoutant que l'histoire du perruquier était fausse, se moquant de M. de Soubise qui l'avait crue, et de sa femme qui avait été souffletée.

Il s'agissait de corriger Louis XV, jeune encore, de l'habitude de déchirer les dentelles de ses courtisans ; M. de Maurepas s'en chargea. Il parut devant le roi avec les plus belles dentelles du monde ; le roi s'approcha, et lui en déchira une ; M. de Maurepas froidement déchire celle de l'autre main et dit simplement : « Cela ne m'a fait nul plaisir. » Le roi, surpris, devint rouge, et, depuis ce temps, ne déchira plus de dentelles.

M. de Fontenelle, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, venant de dire à madame Helvétius, jeune,

nouvellement mariée, mille choses aimables
tes, passa devant elle pour se mettre à table
nt pas aperçue. « Voyez, lui dit madame
is, le cas que je dois faire de vos galante-
us passez devant moi, sans me regarder.
me, dit le vieillard, si je vous eusse re-
e n'aurais pas passé. »

---

vingts ans, s'empressa
femme jeune et belle.
a politesse dédaigneu-
dit-il, vous prodiguez

Louis XV demanda au duc d'Ayen (depuis maréchal de Noailles) s'il avait envoyé sa vaisselle à la Monnaie; le duc répondit que non. « Moi, dit le roi, j'ai envoyé la mienne. — Ah! sire, dit M. d'Ayen, quand Jésus-Christ mourut le vendredi saint, il savait bien qu'il ressusciterait le dimanche. »

Madame Desparbès couchant avec Louis XV, le roi lui dit : Tu as couché avec tous mes sujets. — Ah ! sire. — Tu as eu le duc de Choiseul. — Il est si puissant ! — Le maréchal de Richelieu. — Il a tant d'esprit ! — Monville. — Il a une si belle jambe ! — A la bonne heure ; mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela ? — Ah ! sire, il est attaché à Votre Majesté ! »

Peint par Chardin en 1746 Gravé à Paris par Ant. Schlechter Peintre de S.M. Imp.ce 1783.

Collé avait placé une somme d'argent considérable, à fonds perdu et à dix pour cent, chez un financier qui, à la seconde année, ne lui avait pas encore donné un sou. « Monsieur, lui dit Collé dans une visite qu'il lui fit, quand je place mon argent en viager, c'est pour être payé de mon vivant. »

Duclos parlait un jour du paradis, que chacun se fait à sa manière. Madame de Rochefort lui dit: « Pour vous, Duclos, voici de quoi composer le vôtre : du pain, du vin, du fromage et la première venue. »

On appela à la cour le célèbre Levret, pour accoucher la feue dauphine. M. le Dauphin lui dit : « Vous êtes bien content, monsieur Levret, d'accoucher madame la dauphine ? Cela va vous faire de la réputation. — Si ma réputation n'était pas faite, dit tranquillement l'accoucheur, je ne serais pas ici. »

Quand l'archevêque de Lyon, Montazet, alla prendre possession de son siège, une vieille chanoinesse. qui avait été, disait-on, la maîtresse du cardinal de Tencin, lui fit compliment de ses succès auprès des femmes, et entre autres de l'enfant qu'il avait eu de madame de Mazarin. Le prélat nia tout, et ajouta : « Madame, vous savez que la calomnie ne vous a pas ménagée vous-même ; mon histoire avec madame de Mazarin n'est pas plus

vraie que celle qu'on vous prête avec M. le cardinal. — En ce cas, dit la chanoinesse tranquillement, l'enfant est de vous. »

Un homme était abandonné des médecins ; on demanda à M. Tronchin s'il fallait lui donner le viatique. « Cela est bien collant, » répondit-il.

On pressait l'abbé Vatri de solliciter une place vacante au Collège royal. « Nous verrons cela, » dit-il, et ne sollicita point. La place fut donnée à un autre. Un ami de l'abbé court chez lui : « Eh bien! voilà comme vous êtes ! vous n'avez pas voulu solliciter la place, elle est donnée. — Elle est donnée, reprit-il, eh bien ! je vais la demander. — Êtes-vous fou ? — Parbleu non ! j'avais cent concurrents, je n'en ai plus qu'un. » Il demanda la place et l'obtint.

On condamna en même temps le livre de l'*Esprit* et le poème de la *Pucelle*. Ils furent tous les deux défendus en Suisse. Un magistrat de Berne, après une grande recherche de ces deux ouvrages, écrivit au Sénat : « Nous n'avons trouvé dans tout le canton ni *Esprit* ni *Pucelle*. »

La Gabrielli, célèbre chanteuse, ayant demandé cinq mille ducats à l'impératrice, pour chanter deux mois à Pétersbourg, l'impératrice répondit : « Je ne paye sur ce pied-là aucun de mes feld-maré-

chaux. — En ce cas, dit la Gabrielli, Votre Majesté n'a qu'à faire chanter ses feld-maréchaux. » L'impératrice paya les cinq mille ducats.

Un jour que quelques conseillers parlaient un peu trop haut à l'audience, M. de Harlay, premier président, dit : « Si ces messieurs qui causent ne faisaient pas plus de bruit que ces messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces messieurs qui écoutent. »

Mademoiselle Duthé, ayant perdu un de ses amants, et cette aventure ayant fait du bruit, un homme qui alla la voir la trouva jouant de la harpe et lui dit avec surprise : « Eh ! mon Dieu ! je m'attendais à vous trouver dans la désolation. — Ah ! dit-elle d'un ton pathétique, c'était hier qu'il fallait me voir. »

Madame la princesse de Conti, fille de Louis XIV, ayant vu madame la dauphine de Bavière qui dormait ou faisait semblant de dormir, dit, après l'avoir considérée : « Madame la dauphine est encore plus laide en dormant que lorsqu'elle veille. » Madame la dauphine, prenant la parole sans faire le moindre mouvement, lui répondit : « Madame, tout le monde n'est pas enfant de l'amour. »

Chapelle, ayant une pointe de vin, disait d'une jeune femme : « Elle est très bien, j'ai couché avec

elle. » Le propos fut rapporté à la dame qui, rencontrant Chapelle, l'accabla d'injures. Chapelle lui répondit froidement : « Puisque vous le prenez si mal, eh bien, je n'y coucherai plus. »

La vieille princesse de Conti avait fait l'entremetteuse pour la comtesse de Mailly. « Ce n'est pas étonnant, répondit la reine à une de ses dames qui lui donnait des détails, un vieux cocher aime toujours à faire claquer son fouet. »

Mlle Duchamp, danseuse de l'Opéra, étant morte de la petite vérole : « C'est bien modeste pour elle », dit Fontenelle.

La marquise de Roquemont était très galante. Pour éviter les mauvais propos en cas où une grossesse fût survenue, le marquis couchait une fois par mois avec sa femme et s'en allait le matin en disant joyeusement : « Me voilà net, arrive qui plante. »

On donna un jour à Fontenelle les bouts rimés suivants : *Fontanges*, *Collier*, *Oranges*, *Soulier*. Il adressa immédiatement le quatrain suivant à une jolie femme qui était présente :

Que vous montrez d'appas depuis vos deux fontanges
Jusqu'à votre collier
Mais que vous en cachez depuis vos deux oranges
Jusqu'à votre soulier.

Vis-à-vis de cette abbaye de Bénédictins est un monastère de filles du même ordre, dont ils sont les directeurs. Ces religieuses comme toutes celles de Flandres, reçoivent du monde dans leur couvent et sortent de la maison. Il existe encore dans celle des Bénédictins, un vieux religieux qui a vu lord Marlborough pendant la guerre, et qui a causé avec lui. Ce général anglais lui fit beaucoup de plaisanteries sur le voisinage des religieuses ; et, à toutes les questions singulières, le Bénédictin répondait toujours : « *Oui, Monseigneur.* » Marlborough lui dit : « *On prétend même que vous couchez avec elles. — Oui, Monseigneur.*

Je crois, répliqua l'Anglois, *que vous vous foutez de moi. — Oui, Monseigneur.* »

Voilà ce que conte encore ce bon religieux.

Madame de Montespan allant un jour voir Madame de Maintenon, y rencontra le curé et les sœurs grises de Versailles qui venoient assister à une assemblée de charité : « Savez-vous, Madame, lui dit-elle en l'abordant, que votre antichambre est merveilleusement parée pour votre oraison funèbre ? »

(*Souvenirs de Mme de Caylus.*)

VERS ADRESSÉS AU ROI PAR MADAME DE MONTESPAN

J'entends déjà le bruit des armes
Et le tambour qui bat aux champs ;
Je sens renaître les alarmes

Que vous me causez tous les ans,
Verserai-je toujours des larmes
A chaque retour du printemps ?

ÉPIGRAMME CONTRE LA VALLIÈRE

Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
Pas de gorge, fort peu de sens,
Des Parents, Dieu le sait ! Faites en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfants.
Sur ma foi ! Vous aurez le premier des amans ;
Et la Vallière en est la preuve.

(*Attribuée à Mme de Montespan.*)

Le roi m'envoya un jour parler à Madame de Fontanges. Elle étoit en fureur sur les mécontentemens qu'elle avoit reçus. Le roi craignait un éclat, et m'avoit envoyée vers elle pour la calmer. J'y fus deux heures, et j'employai ce temps à lui persuader de quitter le roi. Elle me répondit avec vivacité : « Mais, Madame, vous me parlez de me défaire d'une passion comme on quitte une chemise ! »

(MADAME DE MAINTENON, *Lettres historiques édifiantes*, t. II).

LETTRE DE MADAME DE MONTESPAN A DANIEL HUET ÉVÊQUE D'AVRANCHES, PRÉCEPTEUR DU DAUPHIN.

« Que Dieu maintienne la fraîcheur de votre teint ; qu'il rende vos eaux purgatives, les sueurs abondantes, les fraises rafraîchissantes, et les poires plus aisés à digérer ! »

Les ours de Madame de Montespan.

Madame de Montespan a deux ours qui vont et viennent comme bon leur semble. Ils ont passé une nuit dans un magnifique appartement que l'on a fait à Mademoiselle de Fontanges. Les peintres, en sortant le soir de cet appartement, avoient négligé de fermer les portes ; ceux qui ont le soin de cet appartement avoient eu autant de négligence que les peintres ; aussi, les ours, trouvant les portes ouvertes, entrèrent et, toute la nuit, gâtèrent tout. Le lendemain on dit que les ours avoient vengé leur maîtresse, et autres folies de poètes. Ceux qui devoient avoir fermé la porte furent grondés, mais de telle sorte qu'ils résolurent bien de fermer les portes de bonne heure. Cependant, comme on parloit fort du dégât des ours, quantité de gens allèrent dans l'appartement voir tout ce désordre. Messieurs Despréaux et Racine y allèrent aussi vers le soir, et entrant de chambre en chambre, enfoncés ou dans leur curiosité ou dans leur conversation, ils ne prirent pas garde qu'on fermoit les premières chambres ; de sorte que, quand ils voulurent sortir, il ne le purent. Ils crièrent par les fenêtres, mais on ne les entendit point. Les deux poètes firent bivouac où les deux ours l'avoient fait la nuit précédente, et eurent le loisir de songer ou à leur poésie passée, ou à leur histoire future.

(Quesnel, lettre à Arnauld, citée par Sainte-Beuve. *Causeries du lundi.*)

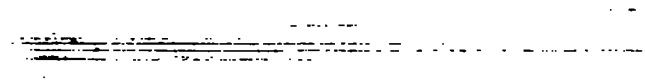

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE 1
Menagiana. 9
Correspondance de Mme Duchesse d'Orléans . . . 20
Journal et correspondance de Mathieu Marais . . 67
Souvenirs de Jean Bouhier 117
Saillies d'esprit de Gayot de Pitaval 138
Les fastes de Louis XV 143
Mémoires secrets de Duclos. 156
Mémoires du marquis d'Argenson 169
Lettres de Mme la marquise de Pompadour . . . 220
Journal de Barbier. 233
Chansons tirées du recueil Maurepas. 350
Anecdotes tirées de recueils divers 371

TABLE DES PORTRAITS

Gilles Ménage. . . . 9
Marie de Médicis. . . 11
M. de Balzac 14
Cardinal de Richelieu. 16
Duchesse d'Orléans. . 24
Philippe d'Orléans enfant. 25
Duc de Bourgogne . . 27
Louis XV enfant. . . 28
Cardinal Mazarin. . . 29
Duchesse de Fontanges. 30
Louis, le Grand Dauphin. 31
Le Grand Condé. . . 32
Henri IV. 33
Pierre Chirac 34
Le prince Eugène . . 38
Le comte de Toulouse. 39
Le maréchal de Villars. 40
Hugues de Lyonne . 42
Madame Henriette. . 45
Le duc de Vendôme . 48
Le duc de Berry. . . 49
Marquise de Montespan 52
J. Law. 55
Louis d'Orléans . . . 57
H. de Mesmes. . . . 58
Louvois. 59
Maréchal de Villeroi . 62
Duc de Bourbon. . . 71
Philippe d'Orléans, Régent. 75
D'Argenson. 78
Duc de La Meilleraie . 91
Cardinal Dubois . . . 94
Mlle Duclos 109
Hérault, lieutenant de police 116
Jean Bouhier 118
Duc de Montausier. . 120
D'Aguesseau. 121
Baron. 123
Barbezieux. 125
Louis XIV. 132
Abbesse de Chelles. . 135
Benserade 142
Cardinal Fleury . . . 147
Rouillé 153
Marquis de Marigny . 155
Duclos 156
Marquis de Villeroy. . 157
Maréchal de Noailles . 158
Mme de Tencin . . . 160
Pierre Ier. 166
De Moncrif. 170
Mme de Staël. . . . 171
Cardinal de Tencin. . 185
Duchesse de Bourbon. 186
Marquis de Paulmy. . 199
Louis, Dauphin . . . 200

Diderot 205
Duc de la Vallière . . 209
D'Alembert. 212
Piron. 216
Mme de Pompadour . 220
Maurice de Saxe. . . 237
Le Blanc. 255
Adrienne Lecouvreur . 260
Abbé Pucelle 269
Mlle de Charolois . . 274
Louis XV. 277
Duc de Broglie . . . 279
Duc de Maillebois . . 286
Chicoyneau. 288
Voltaire 299
Maréchal de Lowendal. 302
Le pape Clément XIII. 336
Maréchal d'Estrées . . 337
Abbé de Voisenon . . 369
De Tressan. 371
Duc de Marlborough . 372
Cardinal de Bernis . . 373
Maréchal de Belle-Isle. 374
Levret, accoucheur . . 376

28-8-07. — Tours, imp. E. Arrault et Cie.

LANE MEDICAL LIBRARY

This book should be returned on or before
the date last stamped below.